

**TELUS CORPORATION**

**Rapport de gestion**

**Deuxième trimestre de 2018**

## Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent document contient des énoncés prospectifs portant sur des événements prévus ainsi que sur la performance financière et le rendement opérationnel de TELUS Corporation. Les termes *TELUS*, *la société*, *nous*, *notre*, *nos*, *notre* et *nous-mêmes* se rapportent à TELUS Corporation et, dans les cas où le contexte de la description narrative le permet ou l'exige, à ses filiales.

Les énoncés prospectifs incluent tous les énoncés qui ne renvoient pas à des faits historiques. Ils comprennent, sans s'y limiter, des énoncés concernant nos objectifs et nos stratégies aux fins de l'atteinte de ces objectifs, nos cibles, des perspectives, des mises à jour et notre programme pluriannuel de croissance du dividende. Les mots *hypothèse*, *but*, *indication*, *objectif*, *perspective*, *stratégie*, *cible* et autres expressions semblables ou l'emploi, au futur ou au conditionnel, de verbes tels que *avoir pour but*, *s'attendre à*, *croire*, *pouvoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *prévoir*, *viser à*, *chercher à*, *devoir* et *s'efforcer de* dénotent généralement des énoncés prospectifs.

Par leur nature, les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques et incertitudes intrinsèques et ils se fondent sur des hypothèses, incluant des hypothèses concernant la conjoncture économique future et les plans d'action. Ces hypothèses pourraient en fin de compte se révéler inexactes; en conséquence, nos résultats ou les événements réels pourraient différer considérablement des attentes mentionnées, de façon expresse ou implicite, dans les énoncés prospectifs. Une mise à jour de nos hypothèses pour l'exercice 2018 est présentée à la *rubrique 9*, « *Mise à jour des tendances générales, perspectives et hypothèses, et faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires* », du présent rapport de gestion.

Les risques et les incertitudes susceptibles de faire en sorte que le rendement ou les événements réels diffèrent considérablement des énoncés prospectifs formulés dans le présent document et dans les autres documents déposés par TELUS comprennent, sans s'y limiter :

- La concurrence, y compris notre capacité à continuer de fidéliser les clients en leur offrant une expérience client améliorée, incluant le déploiement et l'exploitation d'un réseau mobile et filaire qui ne cesse d'évoluer; la capacité des concurrents au sein de l'industrie à lancer avec succès leurs plateformes respectives et à conjuguer des services interurbains, des services d'accès à Internet haute vitesse et, dans certains cas, des services mobiles moyennant un seul tarif mensuel groupé ou réduit, avec leurs services de télédiffusion ou leurs services de télévision par satellite existants; le succès remporté par les nouveaux produits et services lancés sur ces réseaux, et les systèmes de soutien comme la sécurité domotique, les services Internet des objets (« IdO ») en ce qui a trait aux appareils connectés à Internet; l'intense rivalité continue touchant tous les services entre les entreprises de télécommunications offrant des services mobiles et filaires, les câblodistributeurs, d'autres entreprises de communications et des entreprises offrant des services par contournement qui, entre autres choses, crée des pressions sur le montant facturé mensuel moyen par appareil d'abonné (le « MFMAA ») actuel et futur (tel qu'il est décrit à la *rubrique 5*, « *Analyse des résultats d'exploitation* »), sur les produits mensuels moyens par appareil d'abonné (les « PMAA »), sur les frais d'acquisition et de fidélisation et sur les taux de désabonnement liés à tous les services, comme le font les habitudes d'utilisation des clients, la tendance favorisant les tarifs fixes pour les services de transmission de la voix et de données, y compris les forfaits liés aux services de transmission de la voix et de données et la disponibilité des réseaux Wi-Fi permettant la transmission de données; les fusions et les acquisitions de concurrents au sein de l'industrie; les pressions sur les PMAA et les taux de désabonnement liés au service Internet haute vitesse et au service de télévision découlant des conditions du marché, des mesures prises par le gouvernement et des habitudes d'utilisation des clients; les pertes de lignes résidentielles et de lignes d'affaires d'accès au réseau; les ajouts d'abonnés et les volumes de fidélisation des abonnés aux services mobiles, aux services de télévision et au service Internet haute vitesse ainsi que les coûts connexes; notre capacité d'obtenir et d'offrir du contenu en temps opportun au moyen de divers appareils sur les plateformes mobiles et de télévision, à un coût raisonnable; notre capacité à faire face à la concurrence au chapitre de l'externalisation des services à la clientèle et aux entreprises, compte tenu de la notoriété des marques de nos concurrents, des regroupements et des alliances stratégiques ainsi que des faits nouveaux en matière de technologie et de notre capacité à continuer de fournir une expérience qui répond aux attentes des clients en matière de service ou excède ces attentes et, en ce qui concerne nos services TELUS Santé, de notre capacité à livrer concurrence aux autres fournisseurs de dossiers médicaux électroniques et de produits de gestion de pharmacies, aux fournisseurs de services d'intégration de systèmes et de services de santé, y compris les concurrents qui offrent une gamme intégrée verticalement de prestation de services de santé, des solutions en TI informatiques et de services connexes, de même qu'aux fournisseurs mondiaux qui pourraient accroître leur présence au Canada.
- Le remplacement de la technologie, y compris l'utilisation réduite et la banalisation accrue des services filaires locaux et interurbains de transmission de la voix traditionnels découlant de l'incidence des applications de services par contournement et du remplacement des services mobiles; le recul général du marché en ce qui concerne les services de télévision payés, notamment en raison du piratage de contenu et du vol de signaux, ainsi qu'en raison de la prestation accrue aux consommateurs de services vidéo directs par contournement et de l'accroissement des plateformes de distribution de programmation vidéo multichaines virtuelle; l'accroissement du nombre de foyers qui utilisent uniquement des services téléphoniques mobiles ou par Internet; la baisse potentielle du MFMAA et des PMAA tirés des services mobiles, en raison notamment du remplacement de la technologie en faveur de la messagerie textuelle et des applications de services par contournement; le remplacement par les services Wi-Fi de plus en plus accessibles; ainsi que les technologies perturbatrices, notamment les services par contournement IP tels que le Réseau intelligent dans le marché des affaires, qui pourraient supplanter nos services de transmission de données existants ou donner lieu à une retarification de ces services.

- La technologie, y compris la demande des abonnés visant les services de transmission de données qui pourrait mettre à l'épreuve la capacité du réseau et la capacité spectrale dans l'avenir et pourrait entraîner une hausse des coûts liés à la prestation de ces services; notre recours à la technologie de l'information et notre besoin de rationaliser nos systèmes existants; les options au chapitre de la technologie, les voies d'évolution des technologies et les plans de mise en œuvre des plateformes de distribution vidéo et des technologies de réseau de télécommunications (y compris les initiatives liées aux réseaux à large bande, telles que le déploiement de la fibre optique jusqu'aux locaux de l'abonné [« FTTP »] et le déploiement de petites cellules pour les services mobiles, la technologie mobile 5G et la disponibilité de ressources et notre aptitude à accroître de façon adéquate la capacité du réseau à large bande); notre recours à des ententes de partage de réseau mobile, ce qui a facilité le déploiement de nos technologies mobiles; le choix des fournisseurs et la capacité de ces derniers à maintenir leurs gammes de produits et à offrir des services à l'égard de ces produits, ce qui pourrait avoir une incidence sur la réussite de la mise à niveau et de l'évolution de la technologie que nous offrons; le taux de concentration et de pénétration sur le marché des fournisseurs d'équipement pour réseaux, de services TELUS TV® et d'appareils mobiles; le rendement de la technologie mobile; notre besoin prévu à long terme d'acquérir du spectre additionnel dans le cadre des futures enchères de spectre et auprès de tiers afin de composer avec la demande croissante visant les services de transmission de données; le déploiement et l'exploitation de nouvelles technologies de réseau filaire à large bande à un coût raisonnable et d'une disponibilité raisonnable, ainsi que le succès remporté par les nouveaux produits et services lancés à l'aide de ces technologies de réseau; la fiabilité du réseau et la gestion des changements; les outils d'autoapprentissage et l'automatisation, qui pourraient modifier notre façon d'interagir avec les clients; et les incertitudes à l'égard de notre stratégie visant à remplacer certaines technologies de réseau filaire et certains systèmes et services filaires existants afin de réduire les coûts d'exploitation.
- Les décisions réglementaires et les changements à la réglementation, y compris les interventions possibles du gouvernement afin d'accroître davantage la concurrence pour les services mobiles; d'autres interventions du gouvernement relativement aux conclusions du CRTC visant les tarifs d'itinérance liés aux services de gros basés sur la technologie GSM au Canada ainsi que l'établissement de ces tarifs facturés aux fournisseurs de services mobiles de manière rétroactive; les futures enchères de spectre et décisions de politique concernant le spectre, y compris la quantité de spectre que TELUS peut acquérir et son coût en vertu du Cadre technique, politique et de délivrance de licences concernant le spectre de la bande de 600 MHz, ainsi que le coût et la disponibilité du spectre dans la bande de 3 500 MHz; les restrictions concernant l'acquisition, la vente et le transfert de licences de spectre; l'incidence de l'examen des services filaires de gros effectué par le CRTC, l'examen des tarifs d'accès et des configurations pour les services de gros pour TELUS, lequel est en cours; les modifications visant le fardeau financier associé aux interconnexions de réseau ordonnées par le CRTC; les différends avec certaines municipalités concernant les règlements municipaux visant les droits de passage; d'autres menaces possibles visant l'autorité de réglementation fédérale unitaire en matière de télécommunications, y compris les lois provinciales visant les services mobiles et celles visant la protection du consommateur; l'étude de marché portant sur la concurrence touchant les services à large bande qu'effectue le Bureau de la concurrence; le rapport que doit publier le CRTC relativement aux pratiques de détail des grandes entreprises de télécommunications au Canada, à la demande du gouverneur en conseil; l'incidence de la décision du CRTC d'exiger des remboursements au prorata lorsque les clients annulent les services; le retrait progressif effectué par le CRTC relativement au régime de subvention du service local et la mise en place correspondante d'un régime de financement de la large bande afin de prendre en charge l'amélioration des services Internet haute vitesse, principalement dans les régions mal desservies au Canada; l'incidence de l'examen du nouveau cadre stratégique du Canada créatif annoncé par le ministre du Patrimoine le 28 septembre 2017; la consultation et le rapport du CRTC concernant les modèles qui assureront à l'avenir la distribution; l'intégration verticale de l'industrie de la radiodiffusion ayant fait en sorte que des concurrents sont propriétaires de services de contenu de radiodiffusion ainsi que la mise en application efficace et au moment opportun des balises réglementaires connexes; l'examen de la *Loi sur le droit d'auteur* qui a été amorcé au début de 2018; l'examen, par le gouvernement fédéral, de la *Loi sur la radiodiffusion*, de la *Loi sur les télécommunications* et de la *Loi sur la radiocommunication* annoncé le 5 juin 2018; l'issue des demandes de TELUS visant le renouvellement de ses licences de distribution de radiodiffusion; la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain; les restrictions concernant la propriété et le contrôle d'actions ordinaires de TELUS par des non-Canadiens; et la surveillance continue et la conformité à ces restrictions.
- Le niveau des dépenses d'investissement et les décaissements possibles aux fins de l'acquisition de licences de spectre dans le cadre des enchères de spectre ou auprès de tiers, en raison de nos initiatives liées aux services à large bande, y compris le branchement direct de plus de foyers et d'entreprises aux installations à fibres optiques; de notre déploiement continu de plus récentes technologies mobiles, y compris la technologie des petites cellules pour les services mobiles, afin d'améliorer la couverture et la capacité et de nous préparer à une évolution plus efficace et rapide vers les services mobiles 5G; de l'utilisation du spectre acquis; des investissements dans la résilience et la fiabilité du réseau; de la demande des abonnés visant les services de transmission de données; des systèmes et des processus d'affaires en pleine évolution; de la mise en œuvre d'initiatives en matière d'efficience; du soutien relatif aux contrats d'envergure et complexes; ainsi que des futures enchères de spectre pour les services sans fil que doit tenir Innovation, Sciences et Développement économique Canada (« ISDE »), y compris les enchères de spectre dans la bande de fréquence de 600 MHz qui doivent avoir lieu en mars 2019 et qui entraîneront une augmentation des dépenses. Si nous n'atteignons pas nos objectifs au chapitre des résultats d'exploitation et des résultats financiers, cela pourrait influencer sur les niveaux de nos dépenses d'investissement.
- Les questions touchant les ressources humaines, y compris l'embauche, la fidélisation et la formation appropriée du personnel dans une industrie hautement concurrentielle et le niveau de participation des employés.

- Les risques liés à la performance opérationnelle et aux regroupements d'entreprises, y compris notre dépendance à l'égard des systèmes en place et la capacité à offrir et à soutenir de nouveaux produits et services ainsi que les activités commerciales au moment opportun; notre capacité à assurer une gestion efficace des changements liés au remplacement et à la mise à niveau des systèmes, à la réingénierie des processus et à l'intégration des activités (comme notre capacité à faire en sorte que l'intégration de ces acquisitions, les dessaisissements ou l'établissement de partenariats soient fructueux et effectués au moment opportun, et à concrétiser les avantages stratégiques prévus, notamment ceux liés à la conformité aux ordonnances réglementaires); notre capacité à identifier et à gérer les nouveaux risques inhérents aux nouveaux services que nous pouvons offrir, y compris ceux découlant des acquisitions, qui pourraient nuire à notre marque, à nos activités dans un domaine donné ou à nos activités en général, ou nous exposer à d'autres litiges ou d'autres instances réglementaires; la mise en œuvre d'ententes complexes avec de grandes entreprises qui pourraient être touchées de façon défavorable par les ressources disponibles; les limites des systèmes et le niveau de collaboration d'autres fournisseurs de services; notre capacité à gérer avec succès nos activités à l'étranger, y compris la gestion des risques tels que ceux liés aux fluctuations du change; ainsi que les risques liés aux activités de réaménagement des coentreprises immobilières.
- Les événements touchant la continuité des activités, y compris notre capacité à maintenir notre service à la clientèle et à exploiter nos réseaux en cas d'erreurs humaines ou de menaces liées aux interventions humaines, telles que les cyberattaques et les pannes d'équipement susceptibles d'entraîner diverses interruptions du réseau; les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, notamment celles découlant de restrictions de mesures commerciales de la part des gouvernements; les menaces de catastrophes naturelles; les épidémies; les pandémies; l'instabilité politique dans certains pays; les atteintes à la sécurité de l'information et à la vie privée, y compris la perte ou le vol de données; les menaces intentionnelles concernant notre infrastructure et nos activités; ainsi que l'exhaustivité et l'efficacité des plans et des mesures de continuité des activités et de reprise après sinistre.
- La capacité de mettre en œuvre avec succès les initiatives en matière de réduction des coûts et de réaliser les économies prévues, déduction faite des coûts de restructuration et autres coûts, tout en demeurant axés sur le service à la clientèle et en s'assurant que ces initiatives n'aient pas d'incidence négative sur les activités commerciales. Les exemples de ces initiatives comprennent notre programme d'efficience et d'efficacité opérationnelles visant à soutenir une amélioration des résultats financiers, y compris les avantages futurs de l'initiative de rémunération remaniée dont les droits sont immédiatement acquis mise en œuvre en 2016; l'intégration des activités; la simplification des produits à l'intention des entreprises clientes; l'impartition des processus d'affaires; les activités de délocalisation et de réorganisation, y compris tous programmes de réduction du nombre d'employés équivalents temps plein (« ETP »); les initiatives d'approvisionnement; ainsi que la rationalisation de biens immobiliers. Nous continuerons d'évaluer et de mettre en œuvre d'autres initiatives d'efficience et d'efficacité au chapitre des produits et des coûts.
- Les exigences en matière de financement et d'endettement, y compris notre capacité d'effectuer des financements et de maintenir des notations du crédit de première qualité se situant dans la fourchette BBB+, ou des notations équivalentes.
- La capacité de maintenir notre programme de croissance du dividende jusqu'en 2019. Ce programme pourrait être touché par des facteurs comme l'environnement concurrentiel, la performance économique au Canada, notre bénéfice et nos flux de trésorerie disponibles, le niveau de nos dépenses d'investissement et l'acquisition de licences de spectre, les acquisitions, la gestion de notre structure du capital, ainsi que les décisions et les faits nouveaux en matière de réglementation. Les décisions concernant les dividendes trimestriels sont assujetties à une évaluation et à une détermination effectuées par le conseil d'administration (le « conseil ») en fonction de la situation financière et des perspectives de la société. Nous pouvons racheter des actions en vertu de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités, au moment souhaité et si nous estimons que cela représente une bonne occasion, en fonction de la situation financière et des perspectives de la société, et du cours des actions de TELUS sur le marché. Il n'existe aucune certitude que notre programme de croissance du dividende ou toute offre publique de rachat dans le cours normal des activités seront maintenus jusqu'en 2019 ni qu'ils ne feront pas l'objet de modifications ou seront menés à terme d'ici 2019.
- Les questions fiscales, y compris les interprétations de lois fiscales complexes au pays et à l'étranger par les administrations fiscales qui pourraient différer de nos interprétations; le moment auquel sont comptabilisés les produits ainsi que les déductions telles que l'amortissement aux fins de l'impôt et les charges d'exploitation; les modifications apportées aux lois fiscales, y compris les taux d'imposition; le fait que les charges d'impôt varient considérablement des montants prévus, y compris l'assujettissement à l'impôt du bénéfice et la déductibilité des attributs fiscaux; le fait qu'il n'est plus possible de différer l'impôt sur le résultat au moyen de l'utilisation de fins d'année d'imposition différentes pour les sociétés de personnes en exploitation et les entreprises associées; ainsi que l'adoption de procédures de vérification plus rigoureuses par les administrations fiscales, par exemple, des redressements ou des décisions défavorables des tribunaux ayant une incidence sur l'impôt que nous sommes tenus de payer.
- Les litiges et les questions d'ordre juridique, y compris notre capacité à donner suite avec succès aux enquêtes et aux instances réglementaires; notre capacité à bien assurer notre défense dans le cadre des réclamations et des poursuites actuelles et possibles, y compris les réclamations en matière de violation de la propriété intellectuelle et les recours collectifs fondés sur des réclamations faites par des consommateurs, des infractions aux données personnelles, à la vie privée et à la sécurité, ainsi que la responsabilité sur le marché secondaire; de même que le caractère complexe que revêt la conformité aux lois au pays et à l'étranger, y compris le respect des lois anticorruption et des lois concernant les pratiques de corruption à l'étranger.

- La santé, la sécurité et l'environnement, y compris le temps de travail perdu découlant d'une maladie ou d'une blessure; les préoccupations du public relatives aux émissions de radiofréquences; les questions d'ordre environnemental qui touchent nos activités, incluant les changements climatiques, les déchets et le recyclage des déchets; les risques liés aux systèmes d'alimentation au carburant dans nos immeubles; et les attentes en constante évolution du gouvernement et du public pour ce qui est des questions environnementales et de nos réponses.
- La croissance et les fluctuations de l'économie, y compris la situation économique au Canada, qui pourrait être touchée par des faits nouveaux d'ordre économique et d'autres faits nouveaux à l'étranger, y compris l'issue possible de politiques et de mesures encore inconnues à ce jour pouvant être adoptées par des gouvernements étrangers; les taux d'intérêt futurs; l'inflation; les taux de chômage; l'incidence des fluctuations des prix du pétrole; l'incidence des faibles dépenses des entreprises (notamment une réduction des investissements et de la structure de coûts); le rendement et la capitalisation des régimes de retraite de même que les taux d'actualisation; ainsi que les taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain.

Ces risques sont décrits plus en détail à la *rubrique 9, « Tendances générales, perspectives et hypothèses, et faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires »*, et à la *rubrique 10, « Risques et gestion des risques »*, de notre rapport de gestion annuel 2017. Ces descriptions sont intégrées par renvoi dans la présente mise en garde concernant les énoncés prospectifs et ne visent pas à constituer une liste exhaustive des risques susceptibles d'avoir une incidence sur la société.

Un grand nombre de ces facteurs sont indépendants de notre volonté ou de nos attentes ou de nos connaissances actuelles. D'autres risques et incertitudes dont nous n'avons actuellement pas connaissance ou que nous considérons comme non significatifs à l'heure actuelle pourraient également avoir une incidence défavorable significative sur notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités ou notre réputation. Sauf indication contraire dans le présent document, les énoncés prospectifs formulés dans ce document ne reflètent pas l'incidence éventuelle d'éléments non récurrents ou exceptionnels ni des fusions, acquisitions, cessions ou autres regroupements d'entreprises ou transactions qui pourraient être annoncés ou qui pourraient survenir après la date du présent document.

Les lecteurs sont mis en garde de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs formulés dans le présent document décrivent nos attentes; ils se fondent sur nos hypothèses à la date du présent document et ils pourraient être modifiés après cette date. Sauf dans les cas exigés par la loi, nous n'avons pas l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs.

Tous les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion sont assujettis à la présente mise en garde concernant les énoncés prospectifs.

**Rapport de gestion**

Le 3 août 2018

**Table des matières**

<b>Rubrique</b>	<b>Description</b>
1. Introduction	1.1 Préparation du rapport de gestion 1.2 Environnement au sein duquel nous exerçons nos activités 1.3 Faits saillants – données consolidées
2. Activités principales et stratégie	
3. Priorités de la société pour 2018	
4. Capacités	4.1 Principaux marchés et concurrents 4.2 Ressources opérationnelles 4.3 Situation de trésorerie et sources de financement 4.4 Changements au contrôle interne à l'égard de l'information financière
5. Analyse des résultats d'exploitation	5.1 Généralités 5.2 Sommaire des résultats trimestriels consolidés et tendances 5.3 Résultats d'exploitation consolidés 5.4 Secteur des services mobiles 5.5 Secteur des services filaires
6. Évolution de la situation financière	
7. Situation de trésorerie et sources de financement	7.1 Aperçu 7.2 Entrées liées aux activités d'exploitation 7.3 Sorties liées aux activités d'investissement 7.4 Entrées (sorties) liées aux activités de financement 7.5 Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement 7.6 Facilités de crédit 7.7 Vente de créances clients 7.8 Notations du crédit 7.9 Instruments financiers, engagements et passifs éventuels 7.10 Information sur les actions en circulation 7.11 Transactions entre parties liées
8. Questions comptables	8.1 Estimations comptables critiques 8.2 Faits nouveaux concernant les méthodes comptables
9. Mise à jour des tendances générales, perspectives et hypothèses, et faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires	9.1 Faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires concernant l'industrie des télécommunications
10. Risques et gestion des risques	
11. Définitions et rapprochements	11.1 Mesures financières non définies par les PCGR et autres mesures financières 11.2 Indicateurs opérationnels

## 1. Introduction

Les énoncés prospectifs présentés dans la présente rubrique, y compris les estimations de la croissance économique, sont assujettis à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du présent rapport de gestion.

### 1.1 Préparation du rapport de gestion

Les rubriques qui suivent présentent une analyse de notre situation financière et de notre performance consolidées pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2018, qui doit être lue conjointement avec nos états financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2018 (les « états financiers consolidés intermédiaires »). Les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») que nous utilisons sont les Normes internationales d'information financière (les normes « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Nos états financiers consolidés intermédiaires sont conformes aux normes IFRS de l'IASB et aux PCGR du Canada, et ils ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*. L'utilisation du terme normes IFRS dans le présent rapport de gestion fait référence à ces normes. Nous avons adopté IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, le 1<sup>er</sup> janvier 2018, et avons appliqué ces normes de manière rétrospective. Se reporter à la rubrique 5.2, « *Sommaire des résultats trimestriels consolidés et tendances* », à la rubrique 5.4, « *Secteur des services mobiles* », et à la rubrique 5.5, « *Secteur des services filaires* », du présent rapport de gestion, ainsi qu'à la note 2 c) des états financiers consolidés intermédiaires pour un rapprochement des résultats excluant l'incidence d'IFRS 15. Dans notre analyse, nous utilisons également certaines mesures financières non définies par les PCGR pour évaluer notre rendement, pour surveiller le respect des clauses restrictives de nos conventions d'emprunt et pour gérer notre structure du capital. Ces mesures sont définies clairement et font l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus semblables à la rubrique 11.1. Sauf indication contraire, tous les montants en devises sont présentés en dollars canadiens.

Des renseignements supplémentaires concernant la société, y compris notre notice annuelle et d'autres documents déposés auprès des commissions des valeurs mobilières ou d'autorités de réglementation semblables au Canada, sont disponibles sur le site SEDAR ([sedar.com](http://sedar.com)). Les documents que nous déposons auprès de la Securities and Exchange Commission aux États-Unis, y compris le formulaire 40-F, sont disponibles sur le site EDGAR ([sec.gov](http://sec.gov)).

Nos contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée en temps opportun à la haute direction, pour que des décisions éclairées concernant les informations appropriées à fournir au public puissent être prises. Le présent rapport de gestion et les états financiers consolidés intermédiaires ont été revus par notre comité d'audit, et notre conseil d'administration (le « conseil ») a autorisé leur publication le 3 août 2018.

Sauf indication contraire, les résultats du deuxième trimestre de 2018 (période de trois mois close le 30 juin 2018) et du semestre clos le 30 juin 2018 présentés dans le présent rapport de gestion sont comparés aux résultats correspondants du deuxième trimestre de 2017 (période de trois mois close le 30 juin 2017) et du semestre clos le 30 juin 2017, qui ont été ajustés afin de tenir compte de l'application rétrospective d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (trimestre et semestre clos le 30 juin 2017).

### 1.2 Environnement au sein duquel nous exerçons nos activités

Pour mieux apprécier notre réussite et les défis auxquels nous faisons face, il est essentiel de considérer l'environnement au sein duquel nous exerçons nos activités, y compris les facteurs économiques d'ordre plus général qui touchent nos clients et notre société, ainsi que la nature concurrentielle de l'industrie au sein de laquelle nous exerçons nos activités. Nos estimations concernant l'environnement au sein duquel nous évoluons constituent également un élément important des hypothèses sur lesquelles nos objectifs se fondent.

#### Croissance de l'économie

Nous estimons actuellement que la croissance annuelle de l'économie au Canada en 2018, telle qu'elle a été mise à jour dans notre rapport de gestion du premier trimestre de 2018, sera de 2,1 %, selon une combinaison d'estimations formulées par des banques canadiennes et d'autres sources. En ce qui concerne les provinces de l'Ouest canadien où nous sommes une entreprise de services locaux titulaire (« ESLT »), nous estimons à l'heure actuelle que la croissance annuelle de l'économie en 2018 se chiffrera à 2,5 % en Colombie-Britannique (aucun changement par rapport à l'estimation présentée dans notre rapport de gestion annuel 2017), et sera de 2,4 % en Alberta (aucun changement par rapport à l'estimation présentée dans notre rapport de gestion annuel 2017). Dans son Rapport sur la politique monétaire de juillet 2018, la Banque du Canada estime que la croissance de l'économie canadienne sera de 2,0 % en 2018. La mesure dans laquelle ces estimations de la croissance de l'économie nous touchent et le moment auquel les répercussions se feront sentir dépendent des résultats réels enregistrés par des secteurs précis de l'économie canadienne.

Selon l'Enquête sur la population active publiée par Statistique Canada pour le mois de juin 2018, le taux de chômage au pays s'est élevé à 6,0 % (5,7 % en décembre 2017 et 6,5 % en juin 2017). Le taux de chômage en Colombie-Britannique s'est établi à 5,2 % en juin 2018 (4,6 % en décembre 2017 et 5,1 % en juin 2017), et il était de 6,5 % en Alberta en juin 2018 (6,9 % en décembre 2017 et 7,4 % en juin 2017).

En ce qui a trait au rythme des mises en chantier d'habitations, la Société canadienne d'hypothèques et de logement a indiqué que le nombre annuel désaisonnalisé des mises en chantier d'habitations s'est établi à environ 248 000 unités en juin 2018, comparativement à environ 213 000 unités en juin 2017.

### 1.3 Faits saillants – données consolidées

#### Notre conseil d'administration

Lors de notre assemblée générale annuelle 2018 tenue le 10 mai 2018, les personnes mises en nomination dans la circulaire d'information 2018 de TELUS ont été élues au poste d'administrateur de TELUS. M. John Lacey, un administrateur indépendant qui occupait un poste d'administrateur de TELUS depuis 2000, a pris sa retraite et quitté notre conseil le 10 mai 2018.

Avec prise d'effet le 2 août 2018, M<sup>me</sup> Christine Magee s'est jointe à notre conseil. M<sup>me</sup> Magee est cofondatrice et coprésidente du conseil d'administration de Sleep Country Canada, le plus important détaillant spécialisé en matelas au Canada. De 1982 à 1994, M<sup>me</sup> Magee a occupé des postes dans le secteur des services bancaires et financiers à la Banque Nationale du Canada et à la Banque Continentale du Canada. Elle est actuellement membre du conseil d'administration de Metro Inc., de Woodbine Entertainment Group, de Trillium Health Partners, de Plan International Canada et du comité consultatif du Fonds des talents. Par ailleurs, elle participe activement aux programmes de mentorat du Réseau des femmes exécutives. Lauréate de nombreux prix et autres reconnaissances, M<sup>me</sup> Magee s'est vu décerner le Prix de reconnaissance exceptionnelle par Excellence Canada en 2017 et a été nommée au sein de l'Ordre du Canada le 1<sup>er</sup> juillet 2015. M<sup>me</sup> Magee est titulaire d'un baccalauréat spécialisé en administration des affaires de l'Université Western Ontario.

#### Émission de titres de créance à long terme et remboursement par anticipation des billets échéant en 2019

Le 12 juin 2018, nous avons annoncé l'émission de billets de premier rang non garantis à 4,60 % d'un montant de 750 millions de dollars US, échéant dans 30 ans, soit le 16 novembre 2048. Le produit net a servi à rembourser l'encours de la dette, y compris le papier commercial en circulation, de même qu'aux fins générales de la société. Nous avons entièrement couvert le montant en capital et les obligations au titre des intérêts des billets contre les fluctuations du taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain pour toute la durée des billets en recourant à des dérivés de change (des swaps de devises). Ces dérivés ont effectivement servi à convertir les paiements en capital et les obligations au titre des intérêts en obligations libellées en dollars canadiens relativement auxquelles le taux d'intérêt fixe est de 4,41 % et le montant émis et en circulation est de 974 millions de dollars (reflétant un taux de change fixe de 1,2985 \$). La durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette à long terme [excluant le papier commercial et la composante renouvelable de la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc.] était d'environ 11,9 ans au 30 juin 2018, en hausse par rapport à environ 10,7 ans au 31 décembre 2017 et d'environ 11,1 ans au 30 juin 2017. Le taux d'intérêt moyen pondéré de la dette à long terme [excluant le papier commercial et la composante renouvelable de la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc.] était de 4,24 % au 30 juin 2018, par rapport à 4,18 % au 31 décembre 2017 et à 4,16 % au 30 juin 2017.

Le 28 juin 2018, nous avons exercé notre droit et procédé, le 1<sup>er</sup> août 2018, au remboursement par anticipation de tous nos billets de série CG à 5,05 %. La prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme a été comptabilisée au cours du trimestre clos le 30 septembre 2018 et s'est établie à 34 millions de dollars avant impôt. Par suite de ce remboursement par anticipation, la durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette à long terme [excluant le papier commercial et la composante renouvelable de la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc.] était d'environ 12,7 ans, et le coût moyen pondéré de la dette à long terme [excluant le papier commercial et la composante renouvelable de la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc.] était de 4,18 %.

#### Acquisition d'une entreprise

Après la fin du deuxième trimestre de 2018, soit le 19 juillet 2018, nous avons acquis une entreprise offrant des services liés à la santé, qui complète nos gammes de services existantes en soins de santé, pour une contrepartie d'environ 147 millions de dollars.

**Faits saillants – données consolidées**

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2018	2017	Variation	2018	2017	Variation
(en millions de dollars, sauf les notes et sauf indication contraire)	<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>			<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés, sauf dans les cas mentionnés)</i>		
<b>États consolidés du résultat net</b>						
Produits d'exploitation	3 453	3 280	5,3 %	6 830	6 463	5,7 %
Bénéfice d'exploitation	692	682	1,5 %	1 411	1 385	1,9 %
Bénéfice avant impôt	542	540	0,4 %	1 105	1 105	— %
Bénéfice net	397	396	0,3 %	809	818	(1,1) %
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	390	389	0,3 %	800	803	(0,4) %
Bénéfice net ajusté <sup>1</sup>	414	412	0,5 %	849	830	2,3 %
Bénéfice par action de base (BPA) (en dollars)						
BPA de base	0,66	0,66	— %	1,34	1,36	(1,5) %
BPA de base ajusté <sup>1</sup>	0,70	0,70	— %	1,42	1,41	0,7 %
BPA dilué	0,66	0,66	— %	1,34	1,36	(1,5) %
Dividendes déclarés par action ordinaire (en dollars)	0,5250	0,4925	6,6 %	1,0300	0,9725	5,9 %
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, de base (en millions)	596	592	0,7 %	595	591	0,7 %
<b>Tableaux consolidés des flux de trésorerie</b>						
Entrées liées aux activités d'exploitation	1 206	1 126	7,1 %	2 044	1 835	11,4 %
Sorties liées aux activités d'investissement	(795)	(1 221)	(34,9) %	(1 727)	(2 043)	(15,5) %
Acquisitions	(47)	(466)	(89,9) %	(251)	(478)	(47,5) %
Dépenses d'investissement <sup>2</sup>	(791)	(810)	(2,3) %	(1 441)	(1 534)	(6,1) %
Entrées (sorties) liées aux activités de financement	(143)	(328)	(56,4) %	(143)	147	n.s.
<b>Autres faits saillants</b>						
Nombre de connexions d'abonnés <sup>3</sup> (en milliers)				13 124	12 810	2,5 %
BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements) <sup>1</sup>	1 251	1 208	3,6 %	2 520	2 443	3,1 %
Coûts de restructuration et autres coûts <sup>1</sup>	35	36	(2,8) %	69	40	72,5 %
BAIIA ajusté <sup>4</sup>	1 286	1 241	3,6 %	2 589	2 480	4,4 %
Marge du BAIIA ajusté <sup>5</sup> (en %)	37,2	37,9	(0,7) pt	37,9	38,4	(0,5) pt
Flux de trésorerie disponibles <sup>1</sup>	329	260	26,5 %	772	477	61,8 %
Ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts <sup>1, 6</sup> (fois)				2,66	2,79	n.s.

Abréviations utilisées dans le rapport de gestion : n.s. – non significatif, pts – points de pourcentage

- Mesures financières non définies par les PCGR et autres mesures financières. Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non définies par les PCGR et autres mesures financières ».
- Les dépenses d'investissement comprennent les actifs acquis relativement auxquels aucun paiement n'a encore été effectué; par conséquent, ces dépenses diffèrent des paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre, présentés dans les tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie.
- Le total du nombre d'appareils d'abonnés actifs aux services mobiles, de lignes résidentielles d'accès au réseau, d'abonnés à Internet haute vitesse et d'abonnés au service TELUS TV à la fin des périodes respectives, calculé à l'aide de renseignements tirés du système de facturation et d'autres systèmes. Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> avril 2017, le nombre d'abonnés des services postpayés, le total des abonnés et les statistiques opérationnelles connexes (ajouts bruts, ajouts nets, montant facturé mensuel moyen par appareil d'abonné [« MFMAA »], produits mensuels moyens par appareil d'abonné [« PMAA »] et taux de désabonnement) ont été ajustés de manière à tenir compte de la migration estimative de 85 000 abonnés de Manitoba Telecom Services Inc. (« MTS ») aux fins du calcul des soldes d'ouverture relatifs au nombre d'abonnés. Par la suite, soit le 1<sup>er</sup> octobre 2017, le total du nombre d'abonnés et les statistiques opérationnelles connexes ont été ajustés de manière à réduire le nombre estimatif de migrations d'abonnés de MTS de 11 000 pour le ramener à 74 000. Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> avril 2018, nous avons ajusté, sur une base prospective, le nombre cumulé de connexions de manière à supprimer environ 68 000 abonnés à TELUS TV, étant donné que nous avons cessé de commercialiser nos services de télévision par satellite.
- Le BAIIA ajusté pour toutes les périodes exclut les coûts de restructuration et autres coûts (se reporter à la rubrique 11.1 pour les montants des coûts de restructuration et autres coûts). Le BAIIA ajusté pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2017 exclut les profits nets et le bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières de 3 millions de dollars comptabilisés au deuxième trimestre de 2017.
- La marge du BAIIA ajusté correspond au BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation. Le calcul des produits d'exploitation exclut les profits nets et le bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières comptabilisés au deuxième trimestre de 2017.
- Le montant présenté pour 2017 ne tient pas compte de l'incidence de l'application d'IFRS 9 et d'IFRS 15. Si le montant présenté pour 2018 avait exclu l'incidence de l'application d'IFRS 9 et d'IFRS 15, ce montant pour 2018 se serait chiffré à 2,72. (Se reporter à la rubrique 7.5, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».)

## Faits saillants de l'exploitation

- Les **produits d'exploitation consolidés** ont augmenté de 173 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018 et de 367 millions de dollars au premier semestre de 2018.

Les produits tirés des services se sont accrus de 143 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018 et de 267 millions de dollars au premier semestre de 2018, en raison principalement de la croissance des produits tirés des services de réseau mobile et des services filaires de transmission de données, facteur neutralisé en partie par la baisse continue des produits tirés des services filaires de transmission de la voix existants.

Les produits tirés de l'équipement ont augmenté de 31 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018 et de 88 millions de dollars au premier semestre de 2018, ce qui s'explique en grande partie par la hausse des produits tirés de l'équipement mobile, qui découle de l'accroissement des ajouts bruts d'abonnés des services postpayés ainsi que de la plus grande proportion de téléphones intelligents ayant une plus grande valeur vendus.

Les autres produits d'exploitation sont demeurés relativement inchangés au deuxième trimestre de 2018 et ont augmenté de 12 millions de dollars au premier semestre de 2018. L'augmentation au premier semestre de 2018 découle principalement de l'accroissement des profits nets à la vente de certains actifs et d'immobilisations corporelles.

Pour de plus amples renseignements sur les produits d'exploitation, se reporter à la *rubrique 5.4, « Secteur des services mobiles »*, et à la *rubrique 5.5, « Secteur des services filaires »*.

- Au cours de la période de 12 mois close le 30 juin 2018, le total du **nombre de connexions d'abonnés** a augmenté de 314 000. Cela représente une hausse de 4,6 % du nombre d'abonnés aux services mobiles postpayés, une croissance de 5,3 % du nombre d'abonnés au service Internet haute vitesse et une hausse de 4,1 % du nombre d'abonnés au service TELUS TV excluant l'ajustement lié au nombre d'abonnés aux services de télévision par satellite, résultats neutralisés en partie par la réduction de 5,6 % du nombre d'abonnés aux services mobiles prépayés et par la baisse de 4,5 % des lignes résidentielles d'accès au réseau.

Les ajouts nets d'abonnés des services mobiles postpayés se sont établis à 87 000 au deuxième trimestre de 2018 et à 135 000 au premier semestre de 2018, en baisse de 12 000 et de 8 000, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2017, en raison de la continuité de la nouvelle demande nette des consommateurs et des entreprises au Canada, laquelle a été neutralisée par les désactivations additionnelles découlant de l'intensification de la concurrence. Le taux de désabonnement mensuel moyen des abonnés des services postpayés s'est établi à 0,83 % au deuxième trimestre de 2018 et à 0,89 % au premier semestre de 2018, comparativement au faible taux de désabonnement record de 0,79 % au deuxième trimestre de 2017 et à 0,86 % au premier semestre de 2017. (Se reporter à la *rubrique 5.4, « Secteur des services mobiles »*, pour de plus amples renseignements.)

Les ajouts nets d'abonnés au service Internet haute vitesse se sont établis à 29 000 au deuxième trimestre de 2018 et à 51 000 au premier semestre, en hausse de 12 000 et de 10 000, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2017. Les augmentations découlent de l'accroissement de la demande visant nos services à large bande haute vitesse, y compris la fibre optique jusqu'aux locaux de l'abonné (« FTTP »), ainsi que de l'amélioration du taux de désabonnement reflétant l'attention que nous prêtons à nos initiatives accordant la priorité aux clients, et de nos programmes de fidélisation. Les ajouts nets d'abonnés à TELUS TV se sont établis à 15 000 au deuxième trimestre de 2018 et à 21 000 au premier semestre de 2018, en hausse de 10 000 pour le trimestre et de 9 000 pour le semestre. Les augmentations reflètent l'accroissement des ajouts bruts tenant aux divers produits que nous offrons et la diminution du taux de désabonnement des clients. L'attention que nous continuons de prêter à l'élargissement de l'accessibilité de nos services Internet haute vitesse et Télé OPTIK<sup>MD</sup>, au branchement direct de plus de foyers et d'entreprises aux installations à fibres optiques et au groupement de ces services a contribué à la croissance de 135 000, ou 4,9 %, du nombre combiné d'abonnés aux services Internet et de télévision au cours des 12 derniers mois, résultat qui exclut l'ajustement lié aux abonnés aux services de télévision par satellite. (Se reporter à la *rubrique 5.5, « Secteur des services filaires »*, pour de plus amples renseignements.)

- Le **bénéfice d'exploitation** a augmenté de 10 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018 et de 26 millions de dollars au premier semestre de 2018, résultats qui reflètent la croissance des produits tirés des services de réseau mobile stimulée par l'augmentation du nombre d'abonnés, ainsi que la croissance des produits liés aux services de transmission de données, y compris les produits découlant des acquisitions d'entreprises. Ces augmentations ont été neutralisées en partie par la hausse des coûts liés à l'accroissement du nombre brut de mises en service du secteur des services mobiles et par la plus grande proportion de téléphones intelligents ayant une plus grande valeur vendus, par l'accroissement des frais d'administration et par la hausse des coûts liés au service à la clientèle découlant de la croissance du nombre d'abonnés, par les

hausse supplémentaires de la rémunération imputables à l'accroissement du nombre d'employés découlant des acquisitions d'entreprises, principalement en ce qui a trait à notre filiale, TELUS International (Cda) Inc., ainsi que par l'augmentation de la dotation aux amortissements en raison de l'accroissement des actifs au cours des 12 derniers mois, laquelle découle en partie des acquisitions d'entreprises.

Le BAIIA comprend les coûts de restructuration et autres coûts, ainsi que les profits nets et le bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières comptabilisés au deuxième trimestre de 2017. Le BAIIA s'est accru de 43 millions de dollars, ou 3,6 %, au deuxième trimestre de 2018, et de 77 millions de dollars, ou 3,1 %, au premier semestre de 2018.

Le BAIIA ajusté exclut les coûts de restructuration et autres coûts, ainsi que les profits nets et le bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières comptabilisés au deuxième trimestre de 2017. Le BAIIA ajusté a augmenté de 45 millions de dollars, ou 3,6 %, au deuxième trimestre de 2018, et de 109 millions de dollars, ou 4,4 %, au premier semestre de 2018. Les augmentations reflètent la croissance des produits tirés du réseau mobile et la hausse des produits tirés des services filaires, facteurs neutralisés en partie par les hausses supplémentaires de la charge au titre des avantages du personnel tenant à l'accroissement du nombre d'employés découlant des acquisitions d'entreprises, principalement en ce qui a trait à notre filiale, TELUS International (Cda) Inc. (Se reporter à la *rubrique 5.4*, « Secteur des services mobiles », et à la *rubrique 5.5*, « Secteur des services filaires », pour de plus amples renseignements.)

- Le **bénéfice avant impôt** est demeuré relativement inchangé au deuxième trimestre de 2018 et au premier semestre de 2018. La hausse du bénéfice d'exploitation dont il est fait mention ci-dessus a été neutralisée par l'accroissement des coûts de financement. L'accroissement des coûts de financement découle essentiellement de la hausse du solde moyen de la dette à long terme et, pour le premier semestre de 2018, de la réduction des profits de change. Au deuxième trimestre de 2018, nous avons comptabilisé une augmentation des profits de change. (Se reporter à « *Coûts de financement* », à la *rubrique 5.3*.)
- L'**impôt sur le résultat** est demeuré relativement inchangé au deuxième trimestre de 2018 et il a augmenté de 9 millions de dollars au premier semestre de 2018, en raison principalement de l'augmentation du taux d'imposition des sociétés en Colombie-Britannique, ainsi que de la hausse des ajustements au titre de l'impôt à l'étranger.
- Le **bénéfice net attribuable aux actions ordinaires** est demeuré relativement inchangé au deuxième trimestre de 2018 et a diminué de 3 millions de dollars au premier semestre de 2018. La diminution au premier semestre de 2018 s'explique par la hausse des coûts de financement et de l'impôt sur le résultat, facteur neutralisé en partie par l'accroissement du bénéfice d'exploitation.

Le bénéfice net ajusté ne tient pas compte de l'incidence des coûts de restructuration et autres coûts, des ajustements liés à l'impôt sur le résultat ainsi que des profits nets et du bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières. Le bénéfice net ajusté est demeuré relativement inchangé au deuxième trimestre de 2018 et a augmenté de 19 millions de dollars, ou 2,3 %, au premier semestre de 2018.

#### Rapprochement du bénéfice net ajusté

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2018	2017	Variation	2018	2017	Variation
(en millions de dollars)	<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>			<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>		
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	390	389	1	800	803	(3)
Ajouter (déduire) :						
Coûts de restructuration et autres coûts après impôt	25	26	(1)	50	30	20
Ajustements favorables liés à l'impôt sur le résultat	(1)	(1)	—	(1)	(1)	—
Profits nets et bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières, après impôt	—	(2)	2	—	(2)	2
Bénéfice net ajusté	414	412	2	849	830	19

- Le **BPA de base** est demeuré inchangé au deuxième trimestre de 2018 et a diminué de 0,02 \$, ou 1,5 %, au premier semestre de 2018. La diminution au premier semestre de 2018 est imputable à la hausse des coûts de financement et de l'impôt sur le résultat, facteur neutralisé en partie par l'accroissement du bénéfice d'exploitation.

Le BPA de base ajusté exclut l'incidence des coûts de restructuration et autres coûts, les ajustements liés à l'impôt sur le résultat ainsi que les profits nets et le bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières. Le BPA de base ajusté est demeuré inchangé au deuxième trimestre de 2018 et a augmenté de 0,01 \$, ou 0,7 %, au premier semestre de 2018.

#### Rapprochement du BPA de base ajusté

(en dollars)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2018	2017	Variation	2018	2017	Variation
	Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)			Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)		
BPA de base	0,66	0,66	—	1,34	1,36	(0,02)
Ajouter (déduire) :						
Coûts de restructuration et autres coûts après impôt, par action	0,04	0,04	—	0,08	0,05	0,03
BPA de base ajusté	0,70	0,70	—	1,42	1,41	0,01

- Les **dividendes déclarés par action ordinaire** ont totalisé 0,5250 \$ au deuxième trimestre de 2018 et 1,0300 \$ au premier semestre de 2018, ce qui reflète une hausse de 6,6 % par rapport au deuxième trimestre de 2017 et de 5,9 % par rapport au premier semestre de 2017. Le 2 août 2018, le conseil a déclaré un dividende pour le troisième trimestre de 0,5250 \$ par action sur les actions ordinaires émises et en circulation, payable le 1<sup>er</sup> octobre 2018 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 septembre 2018. Le dividende déclaré pour le troisième trimestre reflète une augmentation de 0,0325 \$ par action, ou 6,6 %, par rapport au dividende par action de 0,4925 \$ déclaré à l'exercice précédent, ce qui est conforme à notre programme pluriannuel de croissance du dividende décrit à la *rubrique 4.3, « Situation de trésorerie et sources de financement »*.

#### Faits saillants – situation de trésorerie et sources de financement

- Le **ratio de la dette nette par rapport au BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts** au 30 juin 2018 était de 2,66 fois. En excluant l'incidence de l'application d'IFRS 9 et d'IFRS 15, le ratio de la dette nette par rapport au BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts au 30 juin 2018 s'est établi à 2,72 fois, en baisse par rapport à 2,79 fois au 30 juin 2017, la croissance du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts ayant excédé l'augmentation de la dette nette. (Se reporter à la *rubrique 4.3, « Situation de trésorerie et sources de financement »*, et à la *rubrique 7.5, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement »*.)
- Les **entrées liées aux activités d'exploitation** ont augmenté de 80 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018, en raison principalement de la croissance du BAIIA ajusté et des autres variations du fonds de roulement. Les entrées liées aux activités d'exploitation se sont accrues de 209 millions de dollars au premier semestre de 2018, résultat qui tient à la croissance du BAIIA ajusté, à la diminution des paiements d'impôt sur le résultat reflétant la réorganisation de notre structure juridique au troisième trimestre de 2017, qui a eu une incidence sur le calendrier des paiements d'impôt en trésorerie, ainsi qu'aux coûts de restructuration et autres coûts plus élevés payés au premier semestre de 2017.
- Les **sorties liées aux activités d'investissement** ont diminué de 426 millions de dollars, ou 34,9 %, au deuxième trimestre de 2018, et de 316 millions de dollars au premier semestre de 2018, en raison de la diminution des paiements en trésorerie au titre des acquisitions d'entreprises. Les **acquisitions** ont diminué de 419 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018 et de 227 millions de dollars au premier semestre de 2018, en raison des paiements en trésorerie plus élevés effectués au deuxième trimestre de 2017 relativement à l'acquisition d'entreprise, y compris les transactions visant MTS et Kroll Computer Systems Inc. Les **dépenses d'investissement** ont diminué de 19 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018 et de 93 millions de dollars au premier semestre de 2018, en raison principalement de l'accroissement des dépenses d'investissement du secteur des services mobiles en 2017, lequel découlait des coûts engagés relativement à la mise à niveau de la technologie liée à notre réseau d'accès radioélectrique en Ontario et au Québec. (Se reporter à la *rubrique 7.3, « Sorties liées aux activités d'investissement »*.)
- Les **sorties liées aux activités de financement** ont diminué de 185 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018, ce qui reflète l'émission accrue de titres de créance à long terme, déduction faite des remboursements. Les **entrées liées aux activités de financement** ont diminué de 290 millions de dollars au premier semestre de 2018, résultat qui tient à l'émission réduite de titres de créance à long terme, déduction faite des remboursements. [Se reporter à la *rubrique 7.4, « Entrées (sorties) liées aux activités de financement »*.]

- Les **flux de trésorerie disponibles** se sont accrus de 69 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018, ce qui découle principalement de l'augmentation du BAIIA ajusté et de la baisse des dépenses d'investissement. Les flux de trésorerie disponibles ont augmenté de 295 millions de dollars au premier semestre de 2018, en raison essentiellement de la baisse des dépenses d'investissement, de l'augmentation du BAIIA ajusté, de la diminution des paiements d'impôt sur le résultat et de la réduction des coûts de restructuration et autres coûts payés. (Se reporter aux calculs à la rubrique 11.1, « Mesures financières non définies par les PCGR et autres mesures financières ».) L'application d'IFRS 15 reflète un changement de méthode comptable sans effet sur la trésorerie. En conséquence, ce changement n'a aucune incidence sur les facteurs économiques sous-jacents et sur les flux de trésorerie disponibles découlant des activités.

## 2. Activités principales et stratégie

Nos activités principales et nos impératifs stratégiques sont décrits dans notre rapport de gestion annuel 2017.

## 3. Priorités de la société pour 2018

Les priorités de la société pour l'exercice servent à faire progresser nos impératifs stratégiques à long terme et nous permettent de nous pencher sur les occasions d'affaires et les défis à court terme. Une analyse des activités et des initiatives liées aux priorités de la société pour 2018 est présentée dans le tableau ci-dessous.

### Mettre à l'honneur notre équipe, nos clients et notre vocation sociale en respectant la promesse de notre marque

- Le 31 mai 2018, nous avons annoncé que nous proposons maintenant le programme Mobilité pour l'avenir de TELUS en Ontario, en collaboration avec la Children's Aid Foundation of Canada. Ce programme donnera du soutien à près de 7 200 jeunes adultes admissibles durant leur transition vers l'autonomie en leur offrant un téléphone intelligent gratuit et un forfait TELUS entièrement subventionné pour deux ans.
- En juin 2018, nous avons annoncé l'élargissement du programme Internet pour l'avenir de TELUS dans le cadre de notre participation au nouveau programme Des familles branchées du gouvernement fédéral, afin d'aider à combler le fossé numérique pour les familles canadiennes qui pourraient difficilement avoir les moyens de payer pour l'accès à Internet.
- Nos abonnés peuvent maintenant accéder directement à notre service Pik TV™ à l'aide d'un navigateur Web ou de nos applis mobiles Android ou iOS, qui permettent la diffusion en continu sur les ordinateurs, les téléphones intelligents et les tablettes. Notre boîte média Pik TV et le soutien connexe pour les applis Google Play Store constituent maintenant une composante optionnelle et complémentaire de l'expérience Pik TV.

### Exploiter le potentiel de nos réseaux à large bande pour stimuler la croissance de TELUS

- Pour la qualité du réseau mobile, la Canadian Wireless Network Quality Study de J.D. Power de 2018 classe TELUS au premier rang pour la 4<sup>e</sup> année de suite en Ontario et pour la 3<sup>e</sup> année consécutive dans l'Ouest (Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan et Manitoba).
- Pour une 2<sup>e</sup> année consécutive, nous nous sommes classés au premier rang au Canada au chapitre de la vitesse de notre réseau mobile dans le cadre du test de vitesse Ookla.
- Nous avons annoncé des investissements de 65 millions de dollars et de 45 millions de dollars, respectivement, afin de brancher les foyers et les entreprises des municipalités de Delta, y compris Tilbury et Annacis Island, en Colombie-Britannique, et du district de Vancouver Nord, en Colombie-Britannique, à notre réseau TELUS PureFibre<sup>MC</sup>; ces régions devraient être branchées d'ici l'automne et la fin de l'année, respectivement. Nous avons également annoncé un investissement de 110 millions de dollars afin de brancher les résidents et les entreprises de Richmond, y compris Steveston, en Colombie-Britannique, à notre réseau TELUS PureFibre d'ici le printemps 2019.
- En avril 2018, nous avons été le premier fournisseur au Canada à offrir du contenu 4K HDR, lequel est offert avec notre service Télé OPTIK par l'entremise de Netflix et du bouton de télécommande On Demand. La technologie 4K HDR améliore considérablement la qualité des images produites au moyen de la technologie 4K en rehaussant la plage de contraste de couleurs grâce à des millions d'options de couleurs additionnelles pour chaque pixel individuel.
- En mai 2018, nous avons accru la couverture de notre service Voix sur LTE (« VoLTE ») au Manitoba.
- En juillet 2018, nous avons lancé le service Internet 300/300 sur notre réseau TELUS PureFibre, grâce auquel nous offrons à nos abonnés des vitesses de téléversement et de téléchargement symétriques de 300 Mbps.

### Susciter de nouvelles possibilités du côté de TELUS Santé et de TELUS International

- En mai 2018, nous avons acquis la division de santé de Symbility Solutions Inc., pour un montant s'élevant à environ 17 millions de dollars.
- Par suite de l'acquisition d'une participation de 65 % dans Xavient Information Systems Inc., nous avons accru notre capacité à élargir nos services de TI mondiaux, grâce à l'ajout de capacités TI évoluées de prochaine génération en matière de services-conseils et de prestation, y compris des services de transformation numérique optimisés par l'intelligence artificielle, des services de conception d'interface utilisateur/expérience utilisateur, des services de plateformes en code source ouvert, des services en matière de développement et d'opérations, et des services de gestion du cycle de vie des TI, de manière à offrir une gamme plus complète de services et à nous positionner pour assurer notre croissance future.

## 4. Capacités

Les énoncés prospectifs présentés dans la présente rubrique, y compris les énoncés concernant notre programme de croissance du dividende et nos objectifs financiers présentés à la *rubrique 4.3*, sont assujettis à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du présent rapport de gestion.

### 4.1 Principaux marchés et concurrents

Pour une analyse de nos principaux marchés, de même qu'un aperçu de la concurrence, se reporter à la *rubrique 4.1* de notre rapport de gestion annuel 2017.

### 4.2 Ressources opérationnelles

#### Services mobiles

Le taux de désabonnement est défini à la *rubrique 11.2* du présent rapport de gestion. Le taux de désabonnement mensuel des abonnés des services postpayés s'est établi à 0,83 % au deuxième trimestre de 2018, ce qui constitue le 19<sup>e</sup> des 20 derniers trimestres au cours desquels notre taux de désabonnement des abonnés des services postpayés est en deçà de 1 %, malgré la forte concurrence et les pressions d'ordre économique. Au deuxième trimestre de 2018, nous avons continué d'occuper une place dominante au chapitre des taux de désabonnement combinés à l'échelle nationale. Le taux de désabonnement mensuel combiné s'est établi à 1,01 % au deuxième trimestre de 2018, soit le deuxième meilleur taux de désabonnement enregistré au deuxième trimestre depuis que nous sommes devenus une entreprise de télécommunications nationale il y a 18 ans. Cela témoigne encore une fois du succès attribuable à notre culture distinctive visant à accorder la priorité aux clients, à l'attention que nous continuons de porter à la prestation d'une expérience client exceptionnelle, et aux nouveaux produits et services attrayants que nous offrons et à nos programmes de fidélisation.

Depuis le milieu de 2013, nous avons investi plus de 3,6 milliards de dollars pour acquérir des licences de spectre pour les services sans fil dans le cadre des enchères tenues et d'autres transactions, et nous avons ainsi plus que doublé le spectre que nous détenons à l'échelle nationale afin de soutenir notre objectif visant à accorder la priorité aux clients. La consommation de données mobiles augmente rapidement, et nous avons en conséquence effectué des investissements afin d'accroître la capacité de notre réseau pour prendre en charge la plus importante consommation de données et la croissance du nombre d'abonnés aux services mobiles. Ces investissements comprennent des investissements dans la technologie des petites cellules pour les services mobiles liée à notre technologie à fibres optiques, afin d'améliorer la couverture et la capacité et de nous préparer à une évolution plus efficace et rapide vers les services mobiles fondés sur la technologie 5G.

Au 30 juin 2018, notre technologie 4G LTE (d'après l'anglais *long-term evolution*) couvrait 99 % de la population canadienne, soit un résultat inchangé par rapport au 30 juin 2017. De plus, nous avons continué d'investir dans le lancement de notre réseau fondé sur les technologies LTE évoluées, qui couvrait plus de 91 % de la population canadienne au 30 juin 2018, soit une augmentation par rapport à plus de 84 % au 30 juin 2017.

#### Services filaires

Nous continuons d'investir dans les collectivités urbaines et rurales où nous sommes une entreprise de services locaux titulaire (« ESLT »), et nous nous engageons à fournir des capacités en matière de technologies à large bande au plus grand nombre possible de Canadiens. Nous avons accru le déploiement de la fibre optique en branchant directement plus de foyers et d'entreprises aux installations à fibres optiques dans diverses collectivités de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de l'est du Québec. En outre, nous avons accru les vitesses du service Internet à large bande, nous avons élargi notre bibliothèque de vidéos sur demande offertes dans le cadre des services TV ainsi que le contenu haute définition, y compris le contenu télé 4K et les capacités 4K HDR, et nous avons amélioré la commercialisation des produits et services groupés de transmission de données, ce qui s'est traduit par une amélioration des taux de désabonnement. Notre technologie à fibres optiques représente également une composante essentielle de notre technologie d'accès sans fil, qui permettra le déploiement de la technologie 5G dans l'avenir, comme il est fait mention ci-dessus. Nos services Sécurité MaisonConnectée de TELUS et Sûreté d'entreprise de TELUS intègrent des fonctions de sécurité et de contrôle de sécurité avec les appareils intelligents.

Au 30 juin 2018, notre réseau à large bande haute vitesse couvrait plus de 3 millions de foyers et d'entreprises en Colombie-Britannique, en Alberta et dans l'est du Québec, y compris environ 1,65 million de foyers et d'entreprises (soit environ 55 % de la population couverte par notre réseau à large bande haute vitesse), et ces installations leur fournissent un accès immédiat à notre technologie gigabit à fibres optiques. Il s'agit d'une hausse par rapport à environ 1,26 million de foyers et d'entreprises couverts par nos installations à fibres optiques au deuxième trimestre de 2017, soit environ 42 % des foyers et des entreprises utilisant notre réseau à large bande haute vitesse qui ont accès à notre réseau à fibres optiques.

### 4.3 Situation de trésorerie et sources de financement

#### Politiques financières liées à la structure du capital

Nous gérons le capital dans le but de maintenir une structure du capital souple qui optimise le coût et la disponibilité du capital en fonction d'un risque acceptable.

Dans notre définition du capital et aux fins de la gestion du capital, nous incluons les actions ordinaires (excluant le cumul des autres éléments du résultat global), la dette à long terme (y compris les facilités de crédit à long terme, le papier commercial adossé aux facilités de crédit à long terme et les actifs ou passifs de couverture liés à des éléments de la dette à long terme, déduction faite des montants inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat global), la trésorerie et les placements temporaires, ainsi que les emprunts à court terme découlant des créances clients titrisées.

Nous gérons notre structure du capital et ajustons celle-ci en fonction des variations de la conjoncture économique et des caractéristiques des risques liés à nos activités. Afin de maintenir ou d'ajuster notre structure du capital, nous pouvons ajuster le montant des dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires, pouvons racheter des actions ordinaires à des fins d'annulation dans le cadre de nos offres de rachat dans le cours normal des activités, pouvons émettre de nouvelles actions, pouvons émettre de nouveaux titres de créance, pouvons émettre de nouveaux titres de créance afin de remplacer une dette existante dotée de caractéristiques différentes, ou pouvons accroître ou réduire le montant des créances clients vendues à une fiducie de titrisation sans lien de dépendance.

Nous surveillons le capital au moyen de diverses mesures, notamment le ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts, les ratios de couverture ainsi que les ratios de distribution. (Se reporter aux définitions, à la rubrique 11.1, « Mesures financières non définies par les PCGR et autres mesures financières ».) Au cours de l'exercice 2018, nous allons surveiller ces mesures excluant l'incidence de l'application d'IFRS 9 et d'IFRS 15. (Se reporter à la rubrique 8.2, « Faits nouveaux concernant les méthodes comptables », de notre rapport de gestion annuel 2017.)

#### Plan financier et plan de gestion de la structure du capital

##### Compte rendu – Plan financier et plan de gestion de la structure du capital

#### Payer des dividendes aux détenteurs d'actions ordinaires en vertu de notre programme pluriannuel de croissance du dividende

- En mai 2016, nous avons annoncé que nous comptons effectuer des hausses de dividendes semestrielles continues, la hausse annuelle s'élevant de 7 % à 10 % entre 2017 et la fin de 2019, prolongeant par le fait même la politique annoncée en mai 2011. Nonobstant cet objectif, les décisions touchant les dividendes continueront d'être assujetties à l'évaluation du conseil ainsi qu'à la détermination de notre situation financière et de nos perspectives sur une base trimestrielle. Notre indication concernant le ratio de distribution à long terme est de 65 % à 75 % des bénéfices nets par action sur une base prospective. (Se reporter à la rubrique 7.5, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».) Il n'existe aucune certitude que nous maintiendrons un programme de croissance du dividende jusqu'en 2019 ou que nous ne modifierons pas ce programme d'ici 2019. (Se reporter à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs – La capacité de maintenir notre programme de croissance du dividende jusqu'en 2019*, ainsi qu'à la rubrique 10.7, « Financement, exigences relatives à la dette et versement de trésorerie à nos actionnaires » de notre rapport de gestion annuel 2017.)
- Le 2 août 2018, un dividende pour le troisième trimestre de 0,5250 \$ par action a été déclaré sur nos actions ordinaires émises et en circulation; ce dividende est payable le 1<sup>er</sup> octobre 2018 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 septembre 2018. Le dividende déclaré pour le troisième trimestre de 2018 reflète une hausse de 0,0325 \$ par action, ou 6,6 %, par rapport au dividende de 0,4925 \$ par action versé en octobre 2017.
- Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2018, le fiduciaire du régime de réinvestissement des dividendes et d'actionnariat des employés a racheté, dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes, environ 0,5 million d'actions ordinaires pour un montant de 21 millions de dollars, et environ 0,9 million d'actions ordinaires pour un montant de 41 millions de dollars, respectivement, sans escompte applicable.

#### Racheter des actions ordinaires

- Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2018, et jusqu'à la date du présent rapport de gestion, nous n'avons racheté ou annulé aucune action en vertu de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités.
- En août 2018, nous avons reçu l'approbation de la Bourse de Toronto (la « TSX ») (sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation des valeurs mobilières canadiens) aux fins de la modification de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2018 se terminant le 12 novembre 2018, de manière à ce que TELUS Communications Inc., une filiale directe entièrement détenue de TELUS Corporation, puisse racheter des actions ordinaires ayant une juste valeur de marché totalisant au plus 105 millions de dollars, lesquelles feront l'objet d'un don à une fondation de bienfaisance que nous avons mise en place. TELUS et TELUS Communications Inc. rachèteront des actions ordinaires seulement au moment souhaité et si cela est considéré comme judicieux. Toutes les autres modalités de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2018 demeurent inchangées, à l'exception du nombre maximal d'actions pouvant être rachetées durant la même journée de Bourse à la TSX, qui se chiffre à 238 480 actions (soit 25 % du volume de négociation quotidien moyen pour la période de six mois close le 31 juillet 2018, ce qui équivaut à 953 922 actions), sous réserve de certaines exemptions en ce qui concerne les rachats en bloc.

*Compte rendu – Plan financier et plan de gestion de la structure du capital (suite)*

**Utiliser le produit des créances clients titrisées (emprunts à court terme), les facilités bancaires et le papier commercial, au besoin, pour compléter les flux de trésorerie disponibles et combler les autres besoins de trésorerie**

- Le papier commercial émis et en cours s'élevait à 3 millions de dollars au 30 juin 2018 et était intégralement libellé en dollars américains (2 millions de dollars US), par rapport à 1 140 millions de dollars (908 millions de dollars US) au 31 décembre 2017 et à 1 032 millions de dollars (794 millions de dollars US) au 30 juin 2017.
- Les prélèvements nets sur la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc. se chiffraient à 439 millions de dollars (432 millions de dollars, déduction faite des frais d'émission non amortis) au 30 juin 2018, par rapport à 346 millions de dollars (339 millions de dollars, déduction faite des frais d'émission non amortis) au 31 décembre 2017 et à 294 millions de dollars (288 millions de dollars, déduction faite des frais d'émission non amortis) au 30 juin 2017. La facilité de crédit est sans recours pour TELUS Corporation.
- Le produit des créances clients titrisées s'élevait à 100 millions de dollars au 30 juin 2018 (100 millions de dollars au 31 décembre 2017 et au 30 juin 2017).

**Maintenir la conformité aux objectifs financiers**

- Maintenir des notations du crédit de première qualité de BBB+ ou des notations équivalentes – Au 3 août 2018, les notations du crédit de première qualité attribuées par les quatre agences de notation qui couvrent TELUS se situaient dans la fourchette visée. (Se reporter à la rubrique 7.8, « Notations du crédit ».)
- Ratio de la dette nette par rapport au BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts de 2,00 à 2,50 fois – Au 30 juin 2018, ce ratio était de 2,66 fois. En excluant l'incidence de l'application d'IFRS 9 et d'IFRS 15, le ratio de la dette nette par rapport au BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts était de 2,72 fois au 30 juin 2018, et sortait de la fourchette cible en raison principalement du financement des licences de spectre acquises dans le cadre des enchères de spectre pour les services sans fil tenues en 2014 et en 2015, ainsi que d'importantes dépenses d'investissement stratégiques dans notre réseau à fibres optiques. Nous nous attendons à ce que ces ratios diminuent en 2018 et nous continuons de nous attendre à ce qu'ils reviennent dans la fourchette visée à moyen terme, ce qui s'aligne sur notre stratégie à long terme. Se reporter à « Émission de titres de créance à long terme et remboursement par anticipation des billets échéant en 2019 », à la rubrique 1.3, « Faits saillants – données consolidées », pour une analyse du remboursement par anticipation de nos billets de série CG. (Se reporter également à la rubrique 7.5, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».)
- Ratio de distribution de 65 % à 75 % des bénéfices nets par action sur une base prospective – Notre fourchette cible est présentée sur une base prospective. Le ratio de distribution présenté dans le présent rapport de gestion constitue une mesure historique fondée sur les dividendes déclarés et le bénéfice par action des quatre derniers trimestres, et il est présenté à titre indicatif dans le cadre de l'évaluation de notre indication visée. Au 30 juin 2018, le ratio historique et le ratio historique ajusté s'élevaient tous les deux à 77 %. En excluant l'incidence de l'application d'IFRS 9 et d'IFRS 15, le ratio historique était de 82 %, et le ratio historique ajusté, de 82 %, et ils excédaient la fourchette visée. Cependant, nous estimons à l'heure actuelle que le ratio de distribution sera conforme à notre indication cible, sur une base prospective, à moyen terme. (Se reporter à la rubrique 7.5, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».)
- Maintenir des liquidités inutilisées d'au moins 1 milliard de dollars – Au 30 juin 2018, les liquidités inutilisées s'élevaient à environ 2,2 milliards de dollars. (Se reporter à la rubrique 7.6, « Facilités de crédit ».)

**4.4 Changements au contrôle interne à l'égard de l'information financière**

**Contrôles et procédures de communication de l'information**

Il n'y a eu aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

**5. Analyse des résultats d'exploitation**

La présente rubrique comporte des énoncés prospectifs, y compris ceux concernant nos attentes liées à la croissance du montant facturé mensuel moyen par appareil d'abonné (« MFMAA ») et des produits mensuels moyens par appareil d'abonné (« PMAA »), aux tendances au chapitre des services mobiles liées aux mises en service d'abonnés et aux frais de fidélisation, à la croissance du nombre d'abonnés à Internet haute vitesse et aux futures tendances. Aux fins de la transition à la nouvelle norme comptable, nous sommes d'avis que le MFMAA fournit à la direction, aux investisseurs et aux analystes des informations utiles pour évaluer notre performance excluant l'incidence de l'application d'IFRS 15. Le MFMAA représente les produits mensuels moyens tirés du réseau mobile et découlant des forfaits, des frais d'itinérance et des frais d'utilisation mensuels, ainsi que des remboursements mensuels sur le solde impayé au titre des appareils des abonnés ayant signé un contrat (se reporter à la rubrique 11.2, « Indicateurs opérationnels »). Il n'existe aucune certitude que nous avons identifié ces tendances avec exactitude en nous fondant sur les résultats antérieurs ni que ces tendances se poursuivront. Se reporter à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du présent rapport de gestion.

## 5.1 Généralités

L'un de nos jugements importants tient à la distinction que nous faisons entre les activités et les flux de trésorerie de nos services mobiles et de nos services filaires (distinction qui s'applique également à la répartition des charges directes et indirectes ainsi que des dépenses d'investissement). La clarté de cette distinction est de plus en plus minée par la convergence et l'intégration de notre technologie et de notre infrastructure de télécommunications des services mobiles et des services filaires. Comme c'est le cas pour la commercialisation de solutions de télécommunications mobiles fixes à l'intention de nos clients et pour la consolidation de nos activités ne nécessitant pas de contact avec la clientèle, le déploiement continu de notre infrastructure de fibres optiques ne reposant pas sur la technologie, conjugué aux réseaux convergents à la fine pointe de la technologie, a eu une incidence importante sur ce jugement. Par conséquent, il est de plus en plus difficile de faire une distinction claire et objective entre les activités et les flux de trésorerie de nos services mobiles et de nos services filaires. Comme nous ne regroupons pas actuellement les secteurs opérationnels, nos secteurs à présenter au 30 juin 2018 sont aussi les services mobiles et les services filaires. L'information sectorielle présentée à la *note 5* des états financiers consolidés intermédiaires est régulièrement communiquée à notre chef de la direction (notre principal décideur opérationnel).

Nous avons appliqué IFRS 9 et IFRS 15 de manière rétrospective, et la date de transition est le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Se reporter à la *rubrique 8.2*, « *Faits nouveaux concernant les méthodes comptables* », du présent rapport de gestion, ainsi qu'à la *note 2* des états financiers consolidés intermédiaires pour de plus amples renseignements. Les résultats des périodes de 2016 présentées dans le tableau ci-dessous ne tiennent pas compte de l'application d'IFRS 9 ou d'IFRS 15.

## 5.2 Sommaire des résultats trimestriels consolidés et tendances

### Sommaire des résultats trimestriels

	T2 2018	T1 2018	T4 2017	T3 2017	T2 2017	T1 2017	T4 2016	T3 2016
(en millions de dollars, sauf les montants par action)			<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15</i>				<i>Excluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15</i>	
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>3 453</b>	3 377	3 541	3 404	3 280	3 183	3 305	3 238
<b>Charges d'exploitation</b>								
Achat de biens et services <sup>1</sup>	1 491	1 408	1 635	1 522	1 423	1 324	1 574	1 426
Charge au titre des avantages du personnel <sup>1</sup>	711	700	683	638	649	624	962	681
Dotation aux amortissements	559	550	564	547	526	532	533	515
Total des charges d'exploitation	2 761	2 658	2 882	2 707	2 598	2 480	3 069	2 622
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>692</b>	719	659	697	682	703	236	616
Coûts de financement	150	156	144	149	142	138	134	129
<b>Bénéfice avant impôt</b>	<b>542</b>	563	515	548	540	565	102	487
Charge d'impôt sur le résultat	145	151	161	142	144	143	15	132
<b>Bénéfice net</b>	<b>397</b>	412	354	406	396	422	87	355
<b>Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires</b>	<b>390</b>	410	353	403	389	414	81	348
<b>Bénéfice net par action ordinaire :</b>								
Bénéfice par action de base (BPA)	0,66	0,69	0,59	0,68	0,66	0,70	0,14	0,59
BPA de base ajusté <sup>2</sup>	0,70	0,73	0,66	0,70	0,70	0,71	0,53	0,65
BPA dilué	0,66	0,69	0,59	0,68	0,66	0,70	0,14	0,59
<b>Dividendes déclarés par action ordinaire</b>	<b>0,5250</b>	0,5050	0,5050	0,4925	0,4925	0,48	0,48	0,46
<b>Information supplémentaire :</b>								
BAlIA <sup>2</sup>	1 251	1 269	1 223	1 244	1 208	1 235	769	1 131
Coûts de restructuration et autres coûts <sup>2</sup>	35	34	54	23	36	4	348	60
(Pertes nettes et pertes liées à la participation) profits nets et bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières	—	—	(2)	—	3	—	7	10
Recouvrement net lié à MTS <sup>3</sup>	—	—	21	—	—	—	—	—
BAlIA ajusté <sup>2</sup>	1 286	1 303	1 258	1 267	1 241	1 239	1 110	1 181
Entrées liées aux activités d'exploitation	1 206	838	979	1 133	1 126	709	732	1 032
Flux de trésorerie disponibles <sup>2</sup>	329	443	274	215	260	217	(191)	98

1 L'achat de biens et services et la charge au titre des avantages du personnel comprennent les coûts de restructuration et autres coûts.

2 Se reporter à la *rubrique 11.1*, « *Mesures financières non définies par les PCGR et autres mesures financières* ».

3 Se reporter à notre rapport de gestion annuel 2017 pour la définition.

## Tendances

La tendance au chapitre de l'augmentation, d'un exercice à l'autre, des produits consolidés reflète i) des produits tirés du réseau mobile, en raison de la croissance du nombre d'abonnés et de l'accroissement historique des PMAA; ii) la croissance des produits tirés des services filaires de transmission de données, y compris les produits tirés de l'externalisation des services à la clientèle et aux entreprises (auparavant, l'impartition des processus d'affaires), des services Internet et des services de transmission de données améliorés, ainsi que des services TELUS TV et TELUS Santé. La croissance des produits tirés de l'externalisation des services à la clientèle et aux entreprises et des produits tirés des services Sécurité MaisonConnectée de TELUS et Sûreté d'entreprise de TELUS tient compte des produits découlant des acquisitions d'entreprises. La hausse des produits tirés des services Internet et des services de télévision tient à la croissance du nombre d'abonnés et à l'augmentation des produits par client tirés des services Internet. La hausse, d'un exercice à l'autre, des produits tirés de l'équipement mobile tient de façon générale à l'augmentation des ajouts bruts d'abonnés des services postpayés et à la plus grande proportion de téléphones intelligents ayant une plus grande valeur vendus. Pour des renseignements supplémentaires concernant les produits du secteur des services mobiles et du secteur des services filaires ainsi que les tendances au chapitre du nombre d'abonnés, se reporter à la *rubrique 5.4*, « *Secteur des services mobiles* », et à la *rubrique 5.5*, « *Secteur des services filaires* ».

La tendance au chapitre de l'augmentation, d'un exercice à l'autre, des charges liées à l'achat de biens et services reflète l'augmentation des charges au titre de l'équipement liées à la hausse générale des ajouts bruts d'abonnés aux services postpayés et des volumes de fidélisation, ainsi que la plus grande proportion de téléphones intelligents ayant une plus grande valeur vendus; l'augmentation des charges du secteur des services mobiles et du secteur des services filaires liées au service à la clientèle, aux frais d'itinérance et à la main-d'œuvre externe, afin de prendre en charge la croissance du nombre d'abonnés; et l'augmentation du coût des ventes lié aux services filaires de télévision découlant de la croissance du nombre d'abonnés.

La tendance générale au chapitre de la hausse, d'un exercice à l'autre, de la charge nette au titre des avantages du personnel reflète l'accroissement du nombre d'employés découlant des acquisitions d'entreprises, afin de prendre en charge la croissance des produits tirés de l'externalisation des services à la clientèle et aux entreprises et d'élargir nos offres de services TELUS Santé. Ce résultat a été neutralisé en partie par la modération de la charge au titre des salaires résultant des réductions du nombre d'employés équivalents temps plein au pays liée à nos programmes d'efficacité et d'efficacité opérationnelles au chapitre des coûts.

La tendance au chapitre de l'augmentation, d'un exercice à l'autre, de la dotation aux amortissements reflète une augmentation découlant de la croissance des immobilisations afin de prendre en charge l'élargissement de notre infrastructure à large bande et l'élargissement de la couverture du réseau LTE, ainsi que la croissance au chapitre des acquisitions d'entreprises. Les investissements dans notre technologie à fibres optiques nous permettent également de prendre en charge notre stratégie fondée sur la technologie des petites cellules afin d'améliorer la couverture et la capacité, et de nous préparer à une évolution plus efficace et rapide vers la technologie 5G.

La tendance au chapitre de l'augmentation, d'un exercice à l'autre, des coûts de financement reflète l'augmentation de l'encours de la dette à long terme, qui est liée principalement aux investissements générationnels dans la technologie de la fibre optique jusqu'au domicile et jusque dans les entreprises et dans notre technologie mobile, ainsi que le niveau accru des acquisitions d'entreprises. Les coûts de financement sont comptabilisés déduction faite des intérêts comptabilisés à l'actif au titre des licences de spectre acquises dans le cadre des enchères visant les licences de spectre pour les services sans fil. La comptabilisation à l'actif des intérêts a pris fin au premier trimestre de 2017, étant donné que les sites cellulaires peuvent maintenant utiliser les fréquences acquises. Les coûts de financement comprennent également la désactualisation des provisions et le montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel. De plus, pour les huit périodes présentées, les coûts de financement comprennent divers profits ou pertes de change et des montants variables de produits d'intérêts.

La tendance observée au chapitre du bénéfice net reflète les facteurs dont il est fait mention ci-dessus, ainsi que les ajustements hors trésorerie liés aux variations de l'impôt sur le résultat, et les ajustements comptabilisés dans les périodes considérées au titre de l'impôt sur le résultat de périodes antérieures, y compris les intérêts connexes après impôt sur les redressements. Historiquement, les mêmes tendances que celles ayant influé sur le bénéfice net, de même que les rachats d'actions en vertu de nos offres publiques de rachat dans le cours normal des activités, ont également eu une incidence sur la tendance au chapitre du BPA de base. Bien qu'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités s'échelonnant sur une période de 12 mois ayant débuté en novembre 2017 soit en place, aucun rachat de ce type n'a été effectué en vertu de cette offre. Se reporter à « *Plan financier et plan de gestion de la structure du capital* », à la *rubrique 4.3*.

La tendance générale au chapitre de l'augmentation, d'un exercice à l'autre, des entrées liées aux activités d'exploitation reflète de façon générale l'augmentation du BAIIA ajusté consolidé, ainsi que la réduction historique, d'un exercice à l'autre, des paiements d'impôt sur le résultat en 2017 et au premier trimestre de 2018, conformément à notre hypothèse décrite à la *rubrique 9.3* de notre rapport de gestion annuel 2017. Cette tendance à la baisse tient à la hausse des paiements d'intérêts découlant de l'accroissement de l'encours de la dette, facteur neutralisé par la réduction historique des taux d'intérêt à terme fixes. La tendance au chapitre de l'augmentation, d'un exercice à l'autre, des flux de trésorerie disponibles reflète les facteurs mentionnés ci-dessus qui ont eu une incidence sur les entrées liées aux activités d'exploitation. Les flux de trésorerie disponibles ont été touchés par l'accroissement des dépenses d'investissement en 2017, en raison du branchement direct de plus de foyers et d'entreprises à nos installations à fibres optiques, et 55 % de nos abonnés au service Télé OPTIK avaient accès à notre réseau à fibres optiques à la fin du deuxième trimestre de 2018. Pour une analyse détaillée de ces tendances, se reporter à la *rubrique 5.4*, « Secteur des services mobiles », et à la *rubrique 5.5*, « Secteur des services filaires ».

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement des résultats au chapitre du BAIIA consolidé et des résultats consolidés excluant l'incidence de l'application d'IFRS 15.

#### BAIIA – rapprochement de l'incidence d'IFRS 15 sur le BAIIA consolidé

(en millions de dollars)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2018	2017	Variation	2018	2017	Variation
BAIIA	1 251	1 208	3,6 %	2 520	2 443	3,1 %
Incidence de l'actif sur contrat, des coûts d'acquisition du contrat et des coûts liés à l'exécution du contrat	4	(14)	(128,6) %	22	12	83,3 %
BAIIA – excluant l'incidence d'IFRS 15	1 255	1 194	5,1 %	2 542	2 455	3,5 %
Ajouter : coûts de restructuration et autres coûts – excluant l'incidence d'IFRS 15	35	39	(10,3) %	73	43	69,8 %
Déduire : profits nets et bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières	—	(3)	(100,0) %	—	(3)	(100,0) %
BAIIA ajusté <sup>1</sup> – excluant l'incidence d'IFRS 15	1 290	1 230	5,0 %	2 615	2 495	4,8 %

1 Se reporter à la description fournie à la section « BAIIA », à la *rubrique 11.1*, « Mesures financières non définies par les PCGR et autres mesures financières ».

Se reporter à la *rubrique 5.4*, « Secteur des services mobiles », et à la *rubrique 5.5*, « Secteur des services filaires », pour des renseignements plus détaillés.

### 5.3 Résultats d'exploitation consolidés

L'analyse qui suit porte sur notre performance financière consolidée. L'information sectorielle présentée à la *note 5* des états financiers consolidés intermédiaires est régulièrement communiquée à notre chef de la direction. Une analyse du rendement de nos secteurs opérationnels est présentée à la *rubrique 5.4*, « Secteur des services mobiles », à la *rubrique 5.5*, « Secteur des services filaires », et à la *rubrique 7.3*, « Sorties liées aux activités d'investissement ».

#### Produits d'exploitation

(en millions de dollars)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2018	2017	Variation	2018	2017	Variation
	<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>			<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>		
Services	2 953	2 810	5,1 %	5 839	5 572	4,8 %
Équipement	487	456	6,8 %	952	864	10,2 %
Produits tirés de contrats conclus avec des clients	3 440	3 266	5,3 %	6 791	6 436	5,5 %
Autres produits d'exploitation	13	14	(7,1) %	39	27	44,4 %
Produits d'exploitation	3 453	3 280	5,3 %	6 830	6 463	5,7 %

Les produits d'exploitation consolidés ont augmenté de 173 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018 et de 367 millions de dollars au premier semestre de 2018.

- Les **produits tirés des services** ont augmenté de 143 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018 et de 267 millions de dollars au premier semestre de 2018, ce qui reflète la croissance des produits tirés de l'externalisation des services à la clientèle et aux entreprises, des produits tirés du réseau mobile ainsi que des services filaires de transmission de données, facteur neutralisé en partie par la baisse continue des produits tirés des services filaires de transmission de la voix. Les produits tirés des services de réseau mobile reflètent la croissance du nombre d'abonnés aux services mobiles. L'augmentation des produits tirés des services filaires reflète la plus forte croissance des produits tirés de l'externalisation des services à la clientèle et aux entreprises, y compris la croissance des volumes d'activités découlant des récentes acquisitions d'entreprises, de même que l'augmentation des produits tirés des services Internet et des services de transmission de données améliorés, des produits tirés de TELUS Santé, des produits tirés de TELUS TV et des produits tirés des services Sécurité MaisonConnectée de TELUS et Sûreté d'entreprise de TELUS. Les produits tirés des services Internet et des services de télévision se sont accrus en raison de la croissance du nombre d'abonnés, ainsi que de la hausse des produits par client tirés des services Internet.
- Les **produits tirés de l'équipement** ont augmenté de 31 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018 et de 88 millions de dollars au premier semestre de 2018, en raison essentiellement de l'accroissement des produits tirés des services mobiles, lequel est attribuable en grande partie à la hausse des ajouts bruts d'abonnés aux services postpayés ainsi qu'à la plus grande proportion de téléphones intelligents ayant une plus grande valeur vendus. En excluant l'incidence de l'application d'IFRS 15, les produits tirés de l'équipement auraient augmenté de 18 millions de dollars, ou 10,7 %, au deuxième trimestre de 2018, et de 37 millions de dollars, ou 11,3 %, au premier semestre de 2018. Se reporter à la *note 2 c)* des états financiers consolidés intermédiaires.
- Les **autres produits d'exploitation** sont demeurés relativement inchangés au deuxième trimestre de 2018 et ont augmenté de 12 millions de dollars au premier semestre de 2018, en raison essentiellement de l'augmentation des profits nets au cours du premier semestre par rapport à la période correspondante, laquelle découle de la vente de certains actifs et d'immobilisations corporelles.

#### Charges d'exploitation

(en millions de dollars)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2018	2017	Variation	2018	2017	Variation
	<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>			<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>		
Achat de biens et services	1 491	1 423	4,8 %	2 899	2 747	5,5 %
Charge au titre des avantages du personnel	711	649	9,6 %	1 411	1 273	10,8 %
Amortissement des immobilisations corporelles	411	391	5,1 %	822	793	3,7 %
Amortissement des immobilisations incorporelles	148	135	9,6 %	287	265	8,3 %
Charges d'exploitation	2 761	2 598	6,3 %	5 419	5 078	6,7 %

Les charges d'exploitation consolidées ont augmenté de 163 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018 et de 341 millions de dollars au premier semestre de 2018.

- L'**achat de biens et services** a augmenté de 68 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018 et de 152 millions de dollars au premier semestre de 2018, ce qui reflète la hausse des coûts liés à la main-d'œuvre externe, des coûts liés à l'effectif et des autres coûts du secteur des services filaires associés aux acquisitions d'entreprises, principalement en ce qui a trait à notre filiale, TELUS International (Cda) Inc., l'augmentation des coûts des produits filaires associés aux ventes d'équipement, les coûts associés à l'accroissement du nombre brut de mises en service d'abonnés des services mobiles, l'augmentation des coûts des appareils, l'accroissement des coûts liés aux services d'itinérance et l'augmentation des coûts de restructuration et autres coûts non liés à la main-d'œuvre.
- La **charge au titre des avantages du personnel** a augmenté de 62 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018 et de 138 millions de dollars au premier semestre de 2018, en raison de l'accroissement de la rémunération et des avantages du personnel tenant à l'augmentation du nombre d'employés découlant des acquisitions d'entreprises, afin de prendre en charge la croissance des activités de TELUS International, ainsi que de la hausse des coûts de restructuration et autres coûts liés à la main-d'œuvre tenant aux initiatives d'efficacité opérationnelle au cours du trimestre. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la baisse des coûts liés au programme de rémunération et d'avantages du personnel découlant de la réduction du nombre d'employés équivalents temps plein (« ETP ») au pays, compte non tenu des acquisitions d'entreprises, et par la hausse des coûts liés à la main-d'œuvre comptabilisés à l'actif.

- **L'amortissement des immobilisations corporelles** a augmenté de 20 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018 et de 29 millions de dollars au premier semestre de 2018, ce qui est imputable à l'accroissement des dépenses liées aux immobilisations au cours des 12 derniers mois, y compris celles découlant de notre investissement dans le déploiement de notre réseau à fibres optiques et des acquisitions d'entreprises.
- **L'amortissement des immobilisations incorporelles** a augmenté de 13 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018 et de 22 millions de dollars au premier semestre de 2018, ce qui reflète la croissance des dépenses liées aux immobilisations incorporelles, y compris celles découlant des acquisitions d'entreprises.

**BAIIA ajusté**

(en millions de dollars)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2018	2017	Variation	2018	2017	Variation
	Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)			Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)		
BAIIA ajusté du secteur des services mobiles (se reporter à la rubrique 5.4)	851	823	3,3 %	1 697	1 621	4,6 %
BAIIA ajusté du secteur des services filaires (se reporter à la rubrique 5.5)	435	418	4,0 %	892	859	3,9 %
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>1 286</b>	<b>1 241</b>	<b>3,6 %</b>	<b>2 589</b>	<b>2 480</b>	<b>4,4 %</b>

Le BAIIA ajusté a augmenté de 45 millions de dollars, ou 3,6 %, au deuxième trimestre de 2018, et de 109 millions de dollars, ou 4,4 %, au premier semestre de 2018. Les augmentations reflètent la croissance des produits tirés du réseau mobile et la hausse des produits tirés des services filaires, facteurs neutralisés en partie par les hausses supplémentaires de la charge au titre des avantages du personnel en grande partie imputables à l'augmentation du nombre d'employés découlant des acquisitions d'entreprises, principalement en ce qui a trait à notre filiale, TELUS International (Cda) Inc.

**Bénéfice d'exploitation**

(en millions de dollars)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2018	2017	Variation	2018	2017	Variation
	Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)			Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)		
BAIIA du secteur des services mobiles (se reporter à la rubrique 5.4)	844	800	5,5 %	1 680	1 597	5,2 %
BAIIA du secteur des services filaires (se reporter à la rubrique 5.5)	407	408	(0,2) %	840	846	(0,7) %
BAIIA	1 251	1 208	3,6 %	2 520	2 443	3,1 %
Dotations aux amortissements (se reporter à l'analyse ci-dessus)	(559)	(526)	6,3 %	(1 109)	(1 058)	4,8 %
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>692</b>	<b>682</b>	<b>1,5 %</b>	<b>1 411</b>	<b>1 385</b>	<b>1,9 %</b>

Le bénéfice d'exploitation a augmenté de 10 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018 et de 26 millions de dollars au premier semestre de 2018, et le BAIIA s'est accru de 43 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018 et de 77 millions de dollars au premier semestre de 2018. Ces augmentations reflètent la croissance des produits tirés des services de réseau mobile stimulée par l'accroissement du nombre d'abonnés, ainsi que la croissance des marges liées aux services filaires de transmission de données, facteurs en partie contrebalancés par l'augmentation des coûts liés à l'accroissement du nombre brut de mises en service d'abonnés des services mobiles, ainsi que par la hausse des coûts de restructuration et autres coûts du secteur des services filaires découlant des initiatives d'efficacité opérationnelle.

**Coûts de financement**

(en millions de dollars)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2018	2017	Variation	2018	2017	Variation
	Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)			Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)		
Charges d'intérêts	156	144	8,3 %	306	286	7,0 %
Montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel	3	2	50,0 %	7	3	n.s.
Profits de change	(6)	(3)	100,0 %	(2)	(8)	(75,0) %
Produits d'intérêts	(3)	(1)	n.s.	(5)	(1)	n.s.
<b>Coûts de financement</b>	<b>150</b>	<b>142</b>	<b>5,6 %</b>	<b>306</b>	<b>280</b>	<b>9,3 %</b>

Les coûts de financement ont augmenté de 8 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018 et de 26 millions de dollars au premier semestre de 2018, en raison essentiellement des facteurs ci-dessous.

- Les **charges d'intérêts** ont augmenté de 12 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018 et de 20 millions de dollars au premier semestre de 2018, en raison principalement des facteurs suivants :
  - L'accroissement du solde moyen de la dette à long terme, ainsi que la hausse du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt moyen pondéré sur la dette à long terme [excluant le papier commercial et la composante renouvelable de la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc.] s'élevait à 4,24 % au 30 juin 2018, par rapport à 4,16 % à l'exercice précédent. (Se reporter à « Émission et remboursement de titres de créance à long terme », à la rubrique 7.4.)
  - L'augmentation de la désactualisation de provisions de 3 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018 et de 4 millions de dollars au premier semestre de 2018, qui tient aux options de vente position vendeur liées aux acquisitions d'entreprises.
- Le **montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel** est demeuré relativement inchangé au deuxième trimestre de 2018 et a augmenté de 4 millions de dollars au premier semestre de 2018, en raison essentiellement de la hausse du déficit au titre des régimes à prestations définies au 31 décembre 2017, lequel s'est établi à 334 millions de dollars, comparativement à 79 millions de dollars à l'exercice précédent; ce facteur a été neutralisé en partie par la diminution du taux d'actualisation.
- Les **profits de change** ont fluctué, en raison des fluctuations habituelles du dollar canadien par rapport au dollar américain.
- Les **produits d'intérêts** sont demeurés relativement inchangés au deuxième trimestre de 2018 et ont augmenté de 4 millions de dollars au premier semestre de 2018.

#### Impôt sur le résultat

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2018	2017	Variation	2018	2017	Variation
(en millions de dollars, sauf les taux d'imposition)	<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>			<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>		
Impôt sur le résultat calculé selon les taux prévus par la loi applicables	147	145	1,4 %	299	295	1,4 %
Ajustements comptabilisés dans la période considérée au titre de l'impôt sur le résultat de périodes antérieures	—	(1)	(100) %	—	(1)	(100,0) %
Autres	(2)	—	n.s.	(3)	(7)	(57,1) %
<b>Impôt sur le résultat</b>	<b>145</b>	<b>144</b>	<b>0,7 %</b>	<b>296</b>	<b>287</b>	<b>3,1 %</b>
Taux d'imposition prévus par la loi applicables (en %)	27,2	26,9	0,3 pt	27,1	26,7	0,4 pt
Taux d'imposition effectif (en %)	26,7	26,7	— pt	26,7	25,9	0,8 pt

Le total de la charge d'impôt sur le résultat est demeuré relativement inchangé au deuxième trimestre de 2018 et a augmenté de 9 millions de dollars au premier semestre de 2018, ce qui s'explique en grande partie par l'augmentation du taux d'imposition des sociétés en Colombie-Britannique, ainsi que par l'augmentation des ajustements au titre de l'impôt à l'étranger.

#### Bénéfice global

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2018	2017	Variation	2018	2017	Variation
(en millions de dollars)	<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>			<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>		
Bénéfice net	397	396	0,3 %	809	818	(1,1) %
Autres éléments du résultat global (déduction faite de l'impôt sur le résultat) :						
Éléments qui peuvent ultérieurement être reclassés en résultat	(39)	19	n.s.	(50)	13	n.s.
Éléments qui ne seront jamais ultérieurement reclassés en résultat	105	20	n.s.	62	86	(27,9) %
<b>Bénéfice global</b>	<b>463</b>	<b>435</b>	<b>6,4 %</b>	<b>821</b>	<b>917</b>	<b>(10,5) %</b>

Le bénéfice global a augmenté de 28 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018 et a diminué de 96 millions de dollars au premier semestre de 2018, en raison essentiellement des variations des montants des réévaluations des régimes à prestations définies du personnel et des variations des écarts de change découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger. Les éléments qui peuvent ultérieurement être reclassés en résultat comprennent les variations de la juste valeur latente des dérivés désignés comme des couvertures de flux de trésorerie, et les écarts de change découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger. Les éléments qui ne seront jamais ultérieurement reclassés en résultat se composent des variations des montants de l'évaluation des actifs financiers de placement et des montants des réévaluations des régimes à prestations définies du personnel.

#### 5.4 Secteur des services mobiles

##### Tendances et caractère saisonnier – services mobiles

La tendance historique observée au cours des huit derniers trimestres au chapitre des produits tirés du réseau mobile reflète la croissance du nombre d'abonnés et la croissance historique des PMAA. Cette croissance a été conjuguée à la plus grande proportion de téléphones intelligents ayant une plus grande valeur vendus. Nous avons enregistré une hausse générale, d'un exercice à l'autre, des produits tirés de l'équipement, laquelle reflète l'augmentation des ajouts bruts d'abonnés des services postpayés et la plus grande proportion de téléphones intelligents ayant une plus grande valeur vendus. La tendance générale observée au chapitre de l'augmentation, d'un exercice à l'autre, des ajouts nets d'abonnés résulte du succès remporté par nos promotions, y compris nos efforts en matière de commercialisation axés sur les mises en service d'abonnés aux services postpayés à valeur plus élevée, conjugué à l'incidence de la croissance du marché découlant de l'accroissement de la population, de l'évolution démographique de la population et du nombre croissant d'abonnés possédant plusieurs appareils activés. Bien que certains facteurs ayant historiquement revêtu un caractère saisonnier important au cours des troisième et quatrième trimestres aient donné lieu à une augmentation des mises en service, l'intensification de la concurrence dans les marchés des consommateurs et des entreprises pourrait se répercuter sur les résultats et les tendances au chapitre des ajouts d'abonnés au cours des périodes ultérieures.

Le MFMAA du secteur des services mobiles a augmenté, en raison des efforts en matière de commercialisation et du plus grand nombre de forfaits assortis de tarifs plus élevés, ainsi que du plus grand nombre de forfaits de partage de données assortis de tarifs plus élevés et de la plus grande proportion d'abonnés aux services postpayés à valeur plus élevée en 2018. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par des pressions concurrentielles entraînant l'affectation de quantités de données plus importantes aux forfaits, l'inclusion des caractéristiques et des forfaits des services de partage de données et des services de transmission de données en itinérance internationale, le comportement des consommateurs à l'égard de la fréquence accrue des avis d'utilisation de données aux clients, ainsi que le délestage du trafic de données vers les points d'accès Wi-Fi de plus en plus accessibles. Le niveau du MFMAA reflète la continuité de la demande des consommateurs et des entreprises à l'égard de l'expérience client de qualité élevée liée à nos services mobiles, facteur contrebalancé par des pressions concurrentielles, y compris les activités promotionnelles et les réactions découlant de ces pressions et de ces promotions. La conjoncture économique, le comportement des consommateurs, le contexte réglementaire, ainsi que le choix des appareils et d'autres facteurs influent également sur le MFMAA. En conséquence, il n'existe aucune certitude que la croissance du MFMAA se poursuivra.

Le MFMAA tiré des services mobiles a, historiquement, enregistré des hausses séquentielles aux deuxième et troisième trimestres, en raison de l'utilisation accrue de ces services et du recours aux services d'itinérance au printemps et en été, et des baisses séquentielles saisonnières aux quatrième et premier trimestres. Cette incidence saisonnière sur le MFMAA s'atténue, au fur et à mesure que les forfaits voix illimitée au pays deviennent plus prépondérants, et que l'utilisation des services de transmission de la voix facturables et que les pics d'utilisation des services interurbains deviennent moins prononcés. Par ailleurs, les clients optent pour des forfaits de données comportant des capacités accrues et des prix de base plus élevés qui leur permettent de bénéficier d'options flexibles de réapprovisionnement de données, ce qui donne lieu à une plus faible variabilité au chapitre de l'utilisation de données facturables, mais à une hausse des produits récurrents mensuels. Historiquement, les facteurs ayant revêtu un caractère saisonnier important aux troisième et quatrième trimestres dont il est fait mention ci-dessus reflètent les ajouts plus élevés d'abonnés des services mobiles, l'augmentation des incitatifs connexes au chapitre des acquisitions et des ventes d'équipement, de même que la hausse des incitatifs au chapitre de la fidélisation découlant du renouvellement de contrats au cours de ces trimestres. Les incitatifs au chapitre de la fidélisation ont historiquement augmenté au cours des périodes se caractérisant par un accroissement des activités de marketing, et coïncident également avec l'arrivée à échéance de contrats reflétant les ajouts saisonniers d'abonnés et les renouvellements effectués aux périodes précédentes. Ces facteurs peuvent avoir une plus grande incidence lorsque surviennent le lancement d'appareils populaires et d'autres événements promotionnels saisonniers tels que la rentrée scolaire, le Vendredi fou et le temps des Fêtes. Les ajouts d'abonnés sont généralement à leur plus faible niveau au premier trimestre.

La tendance observée au chapitre du maintien d'un faible taux de désabonnement mensuel moyen des abonnés des services postpayés reflète nos efforts visant à accorder la priorité aux clients ainsi que nos programmes de fidélisation, de même que l'attention que nous prêtons à l'établissement et au maintien de notre réseau de qualité élevée. Il se peut que nous subissions des pressions sur le taux de désabonnement aux services postpayés si l'intensification de la concurrence se poursuit, en raison en partie de l'accroissement des activités promotionnelles, si le nombre de clients dont le contrat est expiré augmente, ou s'il se produit une augmentation du nombre de clients qui possèdent déjà un appareil et ne signent pas de nouveaux contrats. En conséquence, les résultats d'exploitation du secteur des services mobiles dans le passé et les tendances pourraient ne pas refléter les résultats et les tendances des périodes futures.

**Indicateurs opérationnels – secteur des services mobiles**

Aux 30 juin	2018	2017	Variation
<b>Abonnés<sup>1</sup> (en milliers) :</b>			
Postpayés	<b>8 113</b>	7 753	4,6 %
Prépayés	<b>894</b>	947	(5,6) %
<b>Total</b>	<b>9 007</b>	8 700	3,5 %
Proportion du nombre d'abonnés qui sont des abonnés des services postpayés (en %)	<b>90,1</b>	89,1	1,0 pt
Population couverte par le réseau HSPA+ <sup>2</sup> (en millions)	<b>37,0</b>	36,7	0,8 %
Population couverte par le réseau LTE <sup>2</sup> (en millions)	<b>36,8</b>	36,5	0,8 %
	<u>Deuxièmes trimestres clos les 30 juin</u>		<u>Semestres clos les 30 juin</u>
	<b>2018</b>	2017	Variation
	<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>		<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>
	<b>2018</b>	2017	Variation
<b>Ajouts bruts d'abonnés<sup>1</sup> (en milliers) :</b>			
Postpayés	<b>278</b>	262	6,1 %
Prépayés	<b>84</b>	80	5,0 %
<b>Total</b>	<b>362</b>	342	5,8 %
<b>Ajouts nets d'abonnés<sup>1</sup> (en milliers) :</b>			
Postpayés	<b>87</b>	99	(12,1) %
Prépayés	<b>4</b>	(16)	n.s.
<b>Total</b>	<b>91</b>	83	9,6 %
MFMAA, par mois <sup>1,3</sup> (en dollars)	<b>67,24</b>	66,87	0,6 %
PMAA, par mois <sup>1,3</sup> (en dollars)	<b>56,18</b>	56,55	(0,7) %
<b>Taux de désabonnement, par mois<sup>1,2</sup> (en %)</b>			
Combinés	<b>1,01</b>	1,00	0,01 pt
Services postpayés	<b>0,83</b>	0,79	0,04 pt
	<b>1,07</b>	1,09	(0,02) pt
	<b>0,89</b>	0,86	0,03 pt

1 Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> avril 2017, le nombre d'abonnés des services postpayés, le total des abonnés et les statistiques opérationnelles connexes (ajouts bruts, ajouts nets, MFMAA, PMAA et taux de désabonnement) ont été ajustés de manière à tenir compte de la migration estimative de 85 000 abonnés de MTS aux fins du calcul des soldes d'ouverture relatifs au nombre d'abonnés. Par la suite, soit le 1<sup>er</sup> octobre 2017, le total du nombre d'abonnés et les statistiques opérationnelles connexes ont été ajustés de manière à réduire le nombre estimatif de migrations d'abonnés de MTS de 11 000 pour le ramener à 74 000.

2 Y compris les ententes de partage de réseau conclues avec d'autres entreprises de télécommunications canadiennes.

3 Se reporter à la rubrique 11.2, « Indicateurs opérationnels ». Ces mesures ne sont pas définies par les normes IFRS de l'IASB. Il s'agit plutôt de paramètres utilisés dans l'industrie pour évaluer le rendement opérationnel d'une société de services mobiles.

**Produits d'exploitation – secteur des services mobiles**

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2018	2017	Variation	2018	2017	Variation
(en millions de dollars)	<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>			<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>		
Produits tirés des services de réseau	1 497	1 457	2,7 %	2 969	2 872	3,4 %
Produits tirés de l'équipement et autres produits	424	408	3,9 %	835	763	9,4 %
Produits tirés de contrats conclus avec des clients	1 921	1 865	3,0 %	3 804	3 635	4,6 %
Autres produits (pertes) d'exploitation	8	(2)	n.s.	15	—	n.s.
Produits d'exploitation externes	1 929	1 863	3,5 %	3 819	3 635	5,1 %
Produits intersectoriels	12	11	9,1 %	23	22	4,5 %
Produits d'exploitation du secteur des services mobiles	1 941	1 874	3,6 %	3 842	3 657	5,1 %

Le total des produits d'exploitation du secteur des services mobiles a augmenté de 67 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018 et de 185 millions de dollars au premier semestre de 2018.

Les **produits tirés des services de réseau** provenant de clients externes se sont accrus de 40 millions de dollars, ou 2,7 %, au deuxième trimestre de 2018, et de 97 millions de dollars, ou 3,4 %, au premier semestre de 2018, résultats qui reflètent i) la croissance du nombre d'abonnés; ii) la plus grande proportion de clients ayant choisi des forfaits comportant de plus importants lots de données ou ayant périodiquement accru leurs lots de données. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'utilisation réduite de données facturables et par le contexte concurrentiel ayant occasionné des pressions sur les tarifs liés aux forfaits.

- Le **MFMAA mensuel** s'est établi à 67,24 \$ au deuxième trimestre de 2018 et à 66,88 \$ au premier semestre de 2018, ce qui reflète une hausse de 0,37 \$, ou 0,6 %, pour le trimestre, et de 0,68 \$, ou 1,0 %, pour le semestre. Les augmentations reflètent la plus grande proportion d'abonnés aux services postpayés à valeur plus élevée et d'abonnés possédant un téléphone intelligent, ainsi que la qualité de notre réseau de premier ordre. Les **PMAA mensuels** se sont établis à 56,18 \$ au deuxième trimestre de 2018 et à 55,87 \$ au premier semestre de 2018, en baisse de 0,37 \$, ou 0,7 %, pour le trimestre, et de 0,16 \$, ou 0,3 %, pour le semestre, l'utilisation réduite de données facturables ayant largement neutralisé la plus grande proportion de clients ayant choisi des forfaits comportant de plus importants lots de données.
- Les **ajouts bruts d'abonnés** se sont établis à 362 000 au deuxième trimestre de 2018 et à 670 000 au premier semestre de 2018, ce qui reflète une hausse de 20 000 pour le trimestre et de 33 000 pour le semestre. Les ajouts bruts d'abonnés des services postpayés ont augmenté de 16 000 pour le trimestre et de 35 000 pour le semestre, en raison du succès remporté par les promotions et de nos efforts en matière de commercialisation axés sur les mises en service d'abonnés aux services postpayés à valeur plus élevée et de téléphones intelligents, ainsi que des changements démographiques tenant à la croissance de la population canadienne, facteurs neutralisés en partie par l'intensification de la concurrence. Les ajouts bruts d'abonnés des services prépayés ont augmenté de 4 000 pour le trimestre, en raison principalement du succès remporté par les promotions, et ont diminué de 2 000 pour le premier semestre.
- Le **taux de désabonnement mensuel des abonnés des services postpayés** s'est établi à 0,83 % au deuxième trimestre de 2018 et à 0,89 % au premier semestre de 2018, comparativement à 0,79 % et à 0,86 %, respectivement, aux périodes correspondantes de 2017. Le maintien d'un faible taux de désabonnement des abonnés des services postpayés en 2018 reflète l'attention que nous prêtons à nos initiatives accordant la priorité aux clients, ainsi que nos programmes de fidélisation et la qualité de notre réseau de premier ordre, facteurs neutralisés en partie par les désactivations additionnelles découlant de l'intensification de la concurrence. Le taux de désabonnement mensuel combiné s'est établi à 1,01 % au deuxième trimestre de 2018 et à 1,07 % au premier semestre de 2018, par rapport à 1,00 % et à 1,09 %, respectivement, aux périodes correspondantes de 2017. La faible augmentation du taux de désabonnement mensuel combiné au deuxième trimestre de 2018 reflète la hausse du taux de désabonnement des abonnés des services postpayés, laquelle tient à l'intensification de la concurrence. L'amélioration des taux de désabonnement combinés au premier semestre de 2018 reflète l'amélioration du taux de désabonnement des abonnés des services prépayés et le plus grand nombre d'abonnés des services postpayés par rapport au nombre d'abonnés des services prépayés.
- Les **ajouts nets d'abonnés** reflètent les ajouts nets d'abonnés des services postpayés de 87 000 au deuxième trimestre de 2018 et de 135 000 au premier semestre de 2018, comparativement à 99 000 et à 143 000, respectivement, aux périodes correspondantes de 2017. La diminution tient aux facteurs ayant influé sur le taux de désabonnement des abonnés des services postpayés dont il est fait mention ci-dessus. Le nombre

d'abonnés aux services prépayés a augmenté de 4 000 au deuxième trimestre de 2018, en raison du succès remporté par nos promotions, comparativement à une diminution de 16 000 au deuxième trimestre de 2017. Le nombre d'abonnés des services prépayés a diminué de 39 000 au premier semestre de 2018, comparativement à une diminution de 69 000 à la période correspondante de 2017. Le total des ajouts nets d'abonnés des services prépayés et des services postpayés s'est établi à 91 000 au deuxième trimestre de 2018 et à 96 000 au premier semestre de 2018, ce qui reflète une amélioration, d'un exercice à l'autre, de 8 000 pour le trimestre et de 22 000 pour le premier semestre de 2017.

Les **produits tirés de l'équipement et autres services** ont augmenté de 16 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018, en raison de la hausse des ajouts bruts d'abonnés des services postpayés et de la plus grande proportion de téléphones intelligents ayant une plus grande valeur vendus, facteurs neutralisés en partie par la baisse des volumes de fidélisation. Les produits tirés de l'équipement et autres services se sont accrus de 72 millions de dollars au premier semestre de 2018, résultat qui tient essentiellement à l'augmentation des ajouts bruts d'abonnés des services postpayés et des volumes de fidélisation, ainsi qu'à la plus grande proportion de téléphones intelligents à valeur plus élevée vendus. Par suite de l'application d'IFRS 15, une plus grande proportion des produits tirés des services groupés est affectée aux produits tirés de l'équipement, particulièrement en ce qui a trait au secteur des services mobiles, en raison du fait que, contrairement aux principes comptables remplacés, IFRS 15 ne restreint pas le calcul des produits tirés de l'équipement dans le cadre d'accords de services groupés aux montants qui sont reçus au moment où les appareils sont activés. Le montant des produits tirés de l'équipement et des produits tirés des services est déterminé en affectant le prix de transaction minimal (le « montant minimal dépensé » requis dans le cadre d'un contrat conclu avec un client) en fonction des prix de vente spécifiques de l'équipement et des services aux termes du contrat qui sont compris dans le prix de transaction minimal. En clair, l'application d'IFRS 15 n'a aucune incidence sur nos flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ou sur les facteurs économiques qui sous-tendent nos relations avec nos clients. Se reporter à la *note 2 a) et c)* des états financiers consolidés intermédiaires.

Les **autres produits (pertes) d'exploitation** se sont accrus de 10 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018 et de 15 millions de dollars au premier semestre de 2018, en raison principalement de la hausse des profits nets découlant de la vente d'immobilisations corporelles.

Les **produits intersectoriels** représentent les services de réseau qui sont éliminés au moment de la consolidation de même que les charges connexes du secteur des services filaires.

**Charges d'exploitation – secteur des services mobiles**

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2018	2017	Variation	2018	2017	Variation
(en millions de dollars)	<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>			<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>		
Achat de biens et services :						
Charges liées aux ventes d'équipement	423	408	3,7 %	841	774	8,7 %
Charges d'exploitation des services de réseau	207	201	3,0 %	407	397	2,5 %
Frais de marketing	99	92	7,6 %	182	176	3,4 %
Autres <sup>1</sup>	199	209	(4,8) %	392	389	0,8 %
Charge au titre des avantages du personnel <sup>1</sup>	169	164	3,0 %	340	324	4,9 %
<b>Charges d'exploitation du secteur de services mobiles</b>	<b>1 097</b>	<b>1 074</b>	<b>2,1 %</b>	<b>2 162</b>	<b>2 060</b>	<b>5,0 %</b>

1 Comprend les coûts de restructuration et autres coûts. (Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non définies par les PCGR et autres mesures financières ».)

Les charges d'exploitation du secteur des services mobiles ont augmenté de 23 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018 et de 102 millions de dollars au premier semestre de 2018.

Les **charges liées aux ventes d'équipement** ont augmenté de 15 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018 et de 67 millions de dollars au premier semestre de 2018, ce qui reflète la hausse des ajouts bruts d'abonnés des services postpayés, la plus grande proportion de téléphones intelligents ayant une plus grande valeur vendus, et la hausse des coûts des appareils.

Les **charges d'exploitation des services de réseau** ont augmenté de 6 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018 et de 10 millions de dollars au premier semestre de 2018, en raison principalement de l'accroissement des charges au titre des services d'itinérance.

Les **frais de marketing** se sont accrus de 7 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018 et de 6 millions de dollars au premier semestre de 2018, en raison essentiellement de l'accroissement des commissions liées à l'augmentation des volumes de mises en service et de la hausse des dépenses liées à la publicité.

Les autres charges au titre de l'achat de biens et services ont diminué de 10 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018, en raison la non-récurrence des coûts de restructuration non liés à la main-d'œuvre comptabilisés en 2017, y compris ceux liés aux abonnés de MTS dans le cadre de la migration et les coûts liés au service à la clientèle découlant des abonnés de MTS acquis. Les autres charges au titre de l'achat de biens et services ont augmenté de 3 millions de dollars au premier semestre de 2018, ce qui tient principalement à la hausse des frais d'administration afin de prendre en charge la croissance du nombre d'abonnés, et à l'accroissement des coûts liés à la main-d'œuvre externe, facteurs neutralisés en partie par la non-récurrence des coûts de restructuration non liés à la main-d'œuvre comptabilisés en 2017 dont il est fait mention ci-dessus.

La charge au titre des avantages du personnel s'est accrue de 5 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018 et de 16 millions de dollars au premier semestre de 2018, en raison essentiellement de l'augmentation des taux de rémunération et de la hausse des coûts de restructuration liés à la main-d'œuvre découlant des initiatives d'efficacité opérationnelle.

#### BAIIA – secteur des services mobiles

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2018	2017	Variation	2018	2017	Variation
(en millions de dollars, sauf les marges)	<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>			<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>		
BAIIA	844	800	5,5 %	1 680	1 597	5,2 %
Ajouter : coûts de restructuration et autres coûts compris dans le BAIIA	7	24	(70,8) %	17	25	(32,0) %
Déduire : profits nets et bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières	—	(1)	(100,0) %	—	(1)	(100,0) %
BAIIA ajusté <sup>1</sup>	851	823	3,3 %	1 697	1 621	4,6 %
Marge du BAIIA (en %)	43,5	42,8	0,7 pt	43,7	43,7	— pt
Marge du BAIIA ajusté <sup>2</sup> (en %)	43,8	44,0	(0,2) pt	44,2	44,4	(0,2) pt

1 Se reporter à la description fournie à la section « BAIIA », à la rubrique 11.1, « Mesures financières non définies par les PCGR et autres mesures financières ».

2 La marge du BAIIA ajusté correspond au BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation. Le calcul des produits d'exploitation exclut les profits nets et le bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières comptabilisés au deuxième trimestre de 2017.

Le BAIIA du secteur des services mobiles a augmenté de 44 millions de dollars, ou 5,5 %, au deuxième trimestre de 2018, et de 83 millions de dollars, ou 5,2 %, au premier semestre de 2018. Le BAIIA ajusté du secteur des services mobiles a augmenté de 28 millions de dollars, ou 3,3 %, au deuxième trimestre de 2018, et de 76 millions de dollars, ou 4,6 %, au premier semestre de 2018, ce qui reflète la croissance des produits tirés des services de réseau en raison de l'accroissement du nombre d'abonnés, ainsi que l'amélioration des marges liées à l'équipement, facteurs neutralisés en partie par l'augmentation des frais d'administration et par l'accroissement des coûts liés au service à la clientèle découlant de la croissance du nombre d'abonnés, ainsi que par la hausse des charges d'exploitation des services de réseau.

Le tableau suivant présente le rapprochement des résultats au chapitre du BAIIA du secteur des services mobiles et des résultats du secteur des services mobiles excluant l'incidence de l'application d'IFRS 15.

#### BAIIA – secteur des services mobiles – rapprochement de l'incidence d'IFRS 15

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2018	2017	Variation	2018	2017	Variation
(en millions de dollars)	<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>			<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>		
BAIIA	844	800	5,5 %	1 680	1 597	5,2 %
Incidence de l'actif sur contrat, des coûts d'acquisition du contrat et des coûts liés à l'exécution du contrat	9	(17)	(152,9) %	24	6	n.s.
BAIIA – excluant l'incidence d'IFRS 15	853	783	8,9 %	1 704	1 603	6,3 %
Ajouter : coûts de restructuration et autres coûts – excluant l'incidence d'IFRS 15	7	27	(74,1) %	21	28	(25,0) %
Déduire : profits nets et bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières	—	(1)	(100,0) %	—	(1)	(100,0) %
BAIIA ajusté <sup>1</sup> – excluant l'incidence d'IFRS 15	860	809	6,4 %	1 725	1 630	5,8 %

1 Se reporter à la description fournie à la section « BAIIA », à la rubrique 11.1, « Mesures non définies par les PCGR et autres mesures financières ».

Pour le deuxième trimestre de 2018 et le premier semestre de 2018, la croissance du BAIIA incluant l'incidence d'IFRS 15 est moins élevée que sa croissance excluant cette incidence. Une diminution des frais de fidélisation serait associée à une baisse des volumes de fidélisation et, en excluant l'incidence d'IFRS 15, la réduction des frais de fidélisation par appareil d'abonné aurait une incidence plus favorable sur le BAIIA. En vertu d'IFRS 15, une réduction des volumes de fidélisation aurait une plus faible incidence sur le BAIIA. Selon nous, en raison de l'application d'IFRS 15, il y a lieu de surveiller étroitement la mesure des flux de trésorerie disponibles, car le résultat actuel au chapitre du BAIIA pourrait ne pas refléter les facteurs économiques sous-jacents ayant un effet sur la trésorerie en vertu de la nouvelle norme comptable au cours des périodes se caractérisant par d'importantes activités promotionnelles. Bien que les résultats d'une entité au chapitre du BAIIA puissent sembler favorables au cours des périodes où le nombre de mises en service est élevé, les coûts décaissés liés à ces mises en service (le coût d'acquisition et les frais de fidélisation) doivent être établis afin de déterminer le compromis devant être fait relativement aux produits actuels tirés de l'équipement et aux produits futurs tirés de l'équipement (et aux PMAA connexes).

## 5.5 Secteur des services filaires

### Tendances – secteur des services filaires

La tendance à la hausse au chapitre des produits tirés des services filaires au cours des huit derniers trimestres reflète la croissance des produits tirés des services Internet haute vitesse et des services de transmission de données améliorés, de l'externalisation des services à la clientèle et aux entreprises, des produits de TELUS TV, des produits de TELUS Santé, de même que des produits tirés des services Sécurité MaisonConnectée de TELUS et Sûreté d'entreprise de TELUS, facteurs neutralisés en partie par la diminution des produits tirés des services filaires de transmission de la voix et des produits tirés de l'équipement, ainsi que par les marges intrinsèquement plus faibles liées à certains de nos nouveaux produits et services. La hausse des produits tirés des services Internet et des services de télévision découle de la croissance du nombre d'abonnés et de l'accroissement des produits d'exploitation par client tirés des services Internet en raison des mises à niveau à des vitesses plus élevées et aux forfaits comportant une plus grande utilisation des données. Nous nous attendons à ce que les taux de croissance des produits tirés de l'externalisation des services à la clientèle et aux entreprises et des services Sécurité MaisonConnectée de TELUS et Sûreté d'entreprise de TELUS augmentent en raison de l'accroissement des acquisitions d'entreprises et de la croissance interne. La tendance générale à la hausse au chapitre des produits tirés de TELUS Santé est attribuable à une croissance interne et aux acquisitions d'entreprises. La tendance à la baisse au chapitre des produits tirés des services filaires de transmission de la voix découle du remplacement de la technologie, de l'utilisation accrue de forfaits interurbains conjuguée à la baisse du nombre de minutes d'utilisation des services interurbains, ainsi que de l'intensification historique de la concurrence sur le marché des petites et moyennes entreprises, de même que, aux trimestres précédents, de l'incidence du ralentissement économique, particulièrement en Alberta, qui était plus prépondérante dans les marchés des affaires en ce qui a trait aux services de transmission de la voix.

Nous nous attendons à une croissance continue du nombre d'abonnés au service Internet haute vitesse, en raison de la croissance de l'économie et de nos investissements continus dans l'élargissement de notre réseau à fibres optiques. La croissance du nombre d'abonnés au service TELUS TV a ralenti, en raison du recul général du marché des services de télévision payés résultant de l'évolution des habitudes de consommation, du taux de pénétration élevé du marché et de l'intensification de la concurrence, y compris en ce qui concerne les services par contournement. Les pertes de lignes résidentielles d'accès au réseau continuent de refléter la tendance courante au chapitre du remplacement de la technologie en faveur des services mobiles et des services Internet, et elles ont été en partie atténuées par le succès remporté par nos offres de services groupés.

### Indicateurs opérationnels – secteur des services filaires

Aux 30 juin (en milliers)	2018	2017	Variation			
<b>Nombre d'abonnés :</b>						
Abonnés à Internet haute vitesse	1 794	1 703	5,3 %			
Abonnés à TELUS TV <sup>1</sup>	1 051	1 075	(2,2) %			
Lignes résidentielles d'accès au réseau	1 272	1 332	(4,5) %			
Nombre total d'abonnés aux services filaires <sup>1</sup>	4 117	4 110	0,2 %			
	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin			
(en milliers)	2018	2017	Variation	2018	2017	Variation
<b>Ajouts nets (pertes nettes) d'abonnés :</b>						
Abonnés à Internet haute vitesse	29	17	70,6 %	51	41	24,4 %
Abonnés à TELUS TV	15	5	n.s.	21	12	75,0 %
Lignes résidentielles d'accès au réseau	(10)	(19)	47,4 %	(26)	(42)	38,1 %
Ajouts nets au nombre total d'abonnés aux services filaires	34	3	n.s.	46	11	n.s.

1 Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> avril 2018, nous avons ajusté, sur une base prospective, le nombre cumulé de connexions de manière à supprimer environ 68 000 abonnés à TELUS TV, étant donné que nous avons cessé de commercialiser nos services de télévision par satellite.

**Produits d'exploitation – secteur des services filaires**

(en millions de dollars)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2018	2017	Variation	2018	2017	Variation
	<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>			<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>		
Services de transmission de données	1 131	1 001	13,0 %	2 220	1 993	11,4 %
Services de transmission de la voix	277	308	(10,1) %	558	624	(10,6) %
Autres services et équipement	111	92	20,7 %	209	184	13,6 %
Produits tirés de contrats conclus avec des clients	1 519	1 401	8,4 %	2 987	2 801	6,6 %
Autres produits d'exploitation	5	16	(68,8) %	24	27	(11,1) %
Produits d'exploitation externes	1 524	1 417	7,6 %	3 011	2 828	6,5 %
Produits tirés d'activités intersectorielles	50	52	(3,8) %	102	104	(1,9) %
Produits d'exploitation du secteur des services filaires	1 574	1 469	7,1 %	3 113	2 932	6,2 %

Le total des produits d'exploitation du secteur des services filaires a augmenté de 105 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018 et de 181 millions de dollars au premier semestre de 2018.

- Les **produits tirés des services de transmission de données** ont augmenté de 130 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018 et de 227 millions de dollars au premier semestre de 2018. L'augmentation est principalement attribuable i) à la croissance des produits tirés de l'externalisation des services à la clientèle et aux entreprises tenant essentiellement à l'accroissement des volumes d'activités découlant des récentes acquisitions d'entreprises; ii) à l'accroissement des produits tirés des services Internet et des services de transmission de données améliorés reflétant la croissance de 5,3 % du nombre d'abonnés aux services Internet haute vitesse au cours des 12 derniers mois, l'augmentation des produits d'exploitation par client découlant des mises à niveau pour des vitesses Internet plus élevées et des forfaits comportant une plus grande utilisation des données, de même que certaines modifications apportées aux tarifs; iii) à l'augmentation des produits tirés de TELUS Santé attribuable à une croissance interne découlant des produits tirés de services professionnels et des services de soutien additionnels, ainsi qu'aux acquisitions d'entreprises; iv) aux produits tirés des services Sécurité MaisonConnectée de TELUS et Sûreté d'entreprise de TELUS; v) à l'accroissement des produits tirés de TELUS TV découlant de la croissance de 4,1 % du nombre d'abonnés au cours des 12 derniers mois excluant l'ajustement lié au nombre d'abonnés aux services de télévision par satellite et de certaines modifications apportées aux tarifs. Cette croissance a été neutralisée en partie par la réduction continue des services de transmission de données existants.
- Les **produits tirés des services de transmission de la voix** ont reculé de 31 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018 et de 66 millions de dollars au premier semestre de 2018. La diminution reflète la réduction continue des produits tirés des services de transmission de la voix existants découlant du remplacement de la technologie, l'utilisation accrue de forfaits interurbains, ainsi que la retarification. Nous avons enregistré une réduction de 4,5 % des lignes résidentielles d'accès au réseau au cours des 12 derniers mois.
- Les **produits tirés des autres services et de l'équipement** ont augmenté de 19 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018 et de 25 millions de dollars au premier semestre de 2018, en raison principalement de l'accroissement des ventes d'équipement de transmission de donnée et de la voix.
- Les **ajouts nets au nombre d'abonnés aux services filaires** se sont établis à 34 000 au deuxième trimestre de 2018 et à 46 000 au premier semestre de 2018, en hausse de 31 000 et de 35 000, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2017.
- Les **ajouts nets d'abonnés à Internet haute vitesse** se sont établis à 29 000 au deuxième trimestre de 2018 et à 51 000 au premier semestre, résultats qui reflètent une hausse de 12 000 pour le trimestre et de 10 000 pour le semestre, par rapport aux périodes correspondantes de 2017, et qui découlent de la demande accrue des clients à l'égard de nos services à large bande haute vitesse, y compris la fibre optique jusqu'aux locaux de l'abonné, ainsi que l'amélioration du taux de désabonnement attribuable à nos efforts visant à accorder la priorité aux clients ainsi qu'à nos programmes de fidélisation. La priorité que nous continuons d'accorder au branchement direct de plus de foyers et d'entreprises aux installations à fibres optiques (alors que nous avons atteint 55 % de notre cible au chapitre de la couverture du service Télé OPTIK), l'élargissement de l'accessibilité de nos services Internet haute vitesse et Télé OPTIK, et le groupement de ces services se sont traduits par une croissance du nombre combiné d'abonnés aux services Internet et de télévision de 135 000 au cours des 12 derniers mois excluant l'ajustement lié au nombre d'abonnés aux services de télévision par satellite.

- Les **ajouts nets d'abonnés à TELUS TV** se sont établis à 15 000 au deuxième trimestre de 2018 et à 21 000 au premier semestre de 2018, ce qui reflète une augmentation de 10 000 pour le trimestre et de 9 000 pour le semestre, par rapport aux périodes correspondantes de 2017. Les augmentations reflètent l'accroissement des ajouts bruts tenant à nos diverses offres de produits, ainsi que la baisse du taux de désabonnement des clients attribuable à nos plus importants efforts en matière de fidélisation.
- Les **pertes de lignes résidentielles d'accès au réseau** se sont chiffrées à 10 000 au deuxième trimestre de 2018 et à 26 000 au premier semestre de 2018, comparativement à 19 000 et à 42 000, respectivement, aux périodes correspondantes de 2017. Les pertes de lignes résidentielles d'accès au réseau continuent de refléter la tendance au chapitre du remplacement de la technologie en faveur des services mobiles et des services Internet, facteur atténué en partie par le succès remporté par nos plus importants efforts en matière de fidélisation.

Les **autres produits d'exploitation** ont diminué de 11 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018, en raison principalement de la non-réurrence des produits comptabilisés en 2017 au titre de la vente de placements, de la réduction des profits nets et du bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières, ainsi que de la diminution des montants au titre du compte de report lié à la réglementation sur le plafonnement des prix qui ont été comptabilisés relativement à la prestation de services Internet à large bande à des collectivités rurales et éloignées admissibles. Les autres produits d'exploitation ont reculé de 3 millions de dollars au premier semestre de 2018, en raison des facteurs ayant influé sur les résultats du deuxième trimestre de 2018 dont il est fait mention ci-dessus, facteurs qui ont été neutralisés en partie par les profits nets plus élevés liés à la vente de certains actifs.

Les **produits intersectoriels** représentent les services fournis au secteur des services mobiles. Ces produits sont éliminés au moment de la consolidation de même que les charges connexes du secteur des services mobiles.

#### Charges d'exploitation – secteur des services filaires

(en millions de dollars)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2018	2017	Variation	2018	2017	Variation
	Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)			Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)		
Achat de biens et services <sup>1</sup>	625	576	8,5 %	1 202	1 137	5,7 %
Charge au titre des avantages du personnel <sup>1</sup>	542	485	11,8 %	1 071	949	12,9 %
<b>Charges d'exploitation du secteur des services filaires</b>	<b>1 167</b>	<b>1 061</b>	<b>10,0 %</b>	<b>2 273</b>	<b>2 086</b>	<b>9,0 %</b>

1 Comprend les coûts de restructuration et autres coûts. Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non définies par les PCGR et autres mesures financières ».

Le total des charges d'exploitation du secteur des services filaires s'est accru de 106 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018 et de 187 millions de dollars au premier semestre de 2018.

Les **charges au titre de l'achat de biens et services** ont augmenté de 49 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018 et de 65 millions de dollars au premier semestre de 2018, en raison principalement des hausses supplémentaires des coûts liés à la main-d'œuvre externe, des coûts liés à l'effectif et des autres coûts liés aux acquisitions d'entreprises, de l'accroissement des coûts des produits associé aux ventes d'équipement, et de la hausse des coûts liés au contenu télé découlant en grande partie de l'accroissement du nombre d'abonnés à ces services.

La **charge au titre des avantages du personnel** a augmenté de 57 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018 et de 122 millions de dollars au premier semestre de 2018, en raison essentiellement des hausses supplémentaires de la rémunération et des avantages du personnel découlant de l'augmentation du nombre d'employés par suite des acquisitions d'entreprises, afin de prendre en charge la croissance des activités de TELUS International, ainsi que de la hausse des coûts de restructuration liés à la main-d'œuvre découlant des initiatives d'efficacité opérationnelle au cours du trimestre. Ces augmentations ont été neutralisées en partie par la réduction du nombre d'employés équivalents temps plein au pays, compte non tenu des acquisitions d'entreprises, et par la hausse des coûts liés à la main-d'œuvre comptabilisés à l'actif, y compris les coûts d'acquisition du contrat et les coûts liés à l'exécution du contrat.

**BAIIA – secteur des services filaires**

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2018	2017	Variation	2018	2017	Variation
(en millions de dollars, sauf les marges)	<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>			<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>		
BAIIA	<b>407</b>	408	(0,2) %	<b>840</b>	846	(0,7) %
Ajouter : coûts de restructuration et autres coûts compris dans le BAIIA	<b>28</b>	12	133,3 %	<b>52</b>	15	n.s.
Déduire : profits nets et bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières	—	(2)	(100,0) %	—	(2)	(100,0) %
<b>BAIIA ajusté<sup>1</sup></b>	<b>435</b>	418	4,0 %	<b>892</b>	859	3,9 %
Marge du BAIIA (en %)	<b>25,9</b>	27,8	(1,9) pt	<b>27,0</b>	28,9	(1,9) pt
Marge du BAIIA ajusté <sup>2</sup> (en %)	<b>27,7</b>	28,5	(0,8) pt	<b>28,7</b>	29,3	(0,6) pt

1 Se reporter à la description fournie à la section « BAIIA », à la rubrique 11.1, « Mesures financières non définies par les PCGR et autres mesures financières ».

2 La marge du BAIIA ajusté correspond au BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation. Le calcul des produits d'exploitation exclut les profits nets et le bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières comptabilisés au deuxième trimestre de 2017.

Le BAIIA du secteur des services filaires a diminué de 1 million de dollars, ou 0,2 %, au deuxième trimestre de 2018, et de 6 millions de dollars, ou 0,7 %, au premier semestre de 2018. Le BAIIA ajusté du secteur des services filaires s'est accru de 17 millions de dollars, ou 4,0 %, au deuxième trimestre de 2018, et de 33 millions de dollars, ou 3,9 %, au premier semestre de 2018, en raison de la croissance des marges liées aux services Internet et TELUS Santé, ainsi que du plus important apport des activités d'externalisation des services à la clientèle et aux entreprises découlant principalement des acquisitions d'entreprises, et de l'augmentation des produits tirés des autres services et de l'équipement, facteurs neutralisés en partie par la réduction continue des services de transmission de la voix existants.

Le tableau suivant présente le rapprochement des résultats au chapitre du BAIIA du secteur des services filaires et des résultats du secteur des services filaires excluant l'incidence de l'application d'IFRS 15.

**BAIIA – secteur des services filaires – rapprochement de l'incidence d'IFRS 15**

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2018	2017	Variation	2018	2017	Variation
(en millions de dollars)	<i>Incluant l'incidence d'IFRS 15</i>			<i>Incluant l'incidence d'IFRS 15</i>		
BAIIA	<b>407</b>	408	(0,2) %	<b>840</b>	846	(0,7) %
Incidence de l'actif sur contrat, des coûts d'acquisition du contrat et des coûts liés à l'exécution du contrat	<b>(5)</b>	3	n.s.	<b>(2)</b>	6	(133,3) %
BAIIA – excluant l'incidence d'IFRS 15	<b>402</b>	411	(2,2) %	<b>838</b>	852	(1,6) %
Ajouter : coûts de restructuration et autres coûts – excluant l'incidence d'IFRS 15	<b>28</b>	12	133,3 %	<b>52</b>	15	n.s.
Déduire : profits nets et bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières	—	(2)	(100,0) %	—	(2)	(100,0) %
<b>BAIIA ajusté<sup>1</sup> – excluant l'incidence d'IFRS 15</b>	<b>430</b>	421	2,1 %	<b>890</b>	865	2,9 %

1 Se reporter à la description fournie à la section « BAIIA », à la rubrique 11.1, « Mesures financières non définies par les PCGR et autres mesures financières ».

L'incidence de l'actif sur contrat, des coûts d'acquisition du contrat et des coûts liés à l'exécution du contrat est moins marquée sur notre secteur des services filaires, en raison de la plus grande proportion de clients utilisant du matériel qui nous appartient, comparativement à notre secteur des services mobiles, lequel affiche une plus grande proportion de clients utilisant du matériel qui leur appartient. Par ailleurs, en raison de la nature différenciée des produits et services de nos secteurs opérationnels, une plus faible proportion des produits d'exploitation du secteur des services filaires est tirée de contrats par rapport au secteur des services mobiles. Au cours du trimestre, la croissance du BAIIA incluant l'incidence de l'application d'IFRS 15 s'est avérée supérieure à sa croissance excluant l'application d'IFRS 15, en raison de la diminution de la correction de valeur pour perte de valeur de l'actif sur contrat et de la hausse des commissions différées. Certains coûts sont différés au titre de l'exécution de contrats importants, conformément à IFRS 15. L'incidence de l'actif sur contrat, des coûts d'acquisition du contrat et des coûts liés à l'exécution du contrat variera en fonction de la composition des produits livrables aux clients et de la composition des activités promotionnelles; l'incidence globale est demeurée inchangée d'un exercice à l'autre.

## 6. Évolution de la situation financière

Situation financière :	Au 30 juin	Au 31 déc.	Variation		Les variations survenues comprennent ce qui suit :
	2018	2017			
(en millions de dollars)	Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)	(chiffres de 2017 ajustés)	(en millions de dollars)	(%)	
<b>Actifs courants</b>					
Trésorerie et placements temporaires, montant net	683	509	174	34,2 %	Se reporter à la rubrique 7, « Situation de trésorerie et sources de financement ».
Débiteurs	1 485	1 614	(129)	(8,0) %	Diminution des produits à recevoir au titre des services d'itinérance, réception de crédits de fournisseurs et remboursement en 2017 relatif aux abonnés des services de MTS qui ne sont pas passés à TELUS.
Impôt sur le résultat et autres impôts à recevoir	6	96	(90)	(93,8) %	Diminution tenant aux remboursements reçus ainsi qu'au moment de la comptabilisation de la charge d'impôt, par rapport au paiement requis des acomptes provisionnels.
Stocks	330	380	(50)	(13,2) %	Diminution des stocks d'appareils mobiles.
Actifs sur contrat	760	757	3	0,4 %	Se reporter à la description présentée sous « Actifs non courants ».
Charges payées d'avance	640	493	147	29,8 %	Augmentation tenant au paiement anticipé annuel des avantages du personnel prévus par la loi, des contrats d'entretien, des taxes foncières et des droits de licence de spectre pour les services mobiles, déduction faite de l'amortissement.
Actifs dérivés courants	29	18	11	61,1 %	Augmentation du montant nominal des éléments de couverture du dollar américain.
<b>Passifs courants</b>					
Emprunts à court terme	113	100	13	13,0 %	Emprunts à court terme de TELUS International (Cda) Inc. afin de financer la croissance du fonds de roulement. Se reporter également à la rubrique 7.7, « Vente de créances clients ».
Créditeurs et charges à payer	2 331	2 460	(129)	(5,2) %	Diminution des charges salariales et autres obligations liées au personnel, et moment de la comptabilisation des créditeurs et des achats de stocks d'appareils mobiles. Se reporter à la note 23 des états financiers consolidés intermédiaires.
Impôt sur le résultat et autres impôts à payer	116	34	82	n.s.	La réorganisation de la structure juridique a permis le report des paiements en 2019.
Dividendes à payer	315	299	16	5,4 %	Incidence de la hausse du taux de dividende et augmentation du nombre d'actions en circulation.
Facturation par anticipation et dépôts de clients	619	632	(13)	(2,1) %	Diminution de la facturation par anticipation tenant à la réduction du nombre d'appareils mobiles expédiés aux canaux de distribution externes. Se reporter à la note 24 des états financiers consolidés intermédiaires.
Provisions	106	78	28	35,9 %	Excédent des nouvelles provisions au titre de la restructuration sur le paiement des décaissements au titre de la restructuration. Se reporter à la note 25 des états financiers consolidés intermédiaires.
Tranche courante de la dette à long terme	1 009	1 404	(395)	(28,1) %	Diminution de l'encours du papier commercial, et montant de 250 \$ de nos billets de série CS à 1,50 % arrivant à échéance en mars 2018, contrebalancés par le reclassement hors du poste « Dette à long terme » de montants ayant trait au remboursement par anticipation d'une tranche de 1 000 \$ de nos billets de série CG à 5,05 % le 1 <sup>er</sup> août 2018.
Passifs dérivés courants	3	33	(30)	(90,9) %	Diminution du montant nominal des éléments de couverture du dollar américain.

Situation financière :	Au 30 juin		Au 31 déc.		Variation (en millions de dollars)	Les variations survenues comprennent ce qui suit :
	2018 <i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>	2017	(en millions de dollars)	(%)		
(en millions de dollars)						
<b>Fonds de roulement</b> (actifs courants moins les passifs courants)	<b>(679)</b>	(1 173)	494	(42,1) %		TELUS a habituellement un fonds de roulement négatif. Se reporter à « <i>Plan financier et plan de gestion de la structure du capital</i> », à la <i>rubrique 4.3</i> , ainsi qu'à « <i>Risque de liquidité</i> », à la <i>rubrique 7.9</i> .
<b>Actifs non courants</b>						
Immobilisations corporelles, montant net	<b>11 712</b>	11 368	344	3,0 %		Se reporter à « <i>Dépenses d'investissement</i> » à la <i>rubrique 7.3</i> , « <i>Sorties liées aux activités d'investissement</i> » ainsi qu'à « <i>Amortissement des immobilisations corporelles</i> » à la <i>rubrique 5.3</i> .
Immobilisations incorporelles, montant net	<b>10 786</b>	10 658	128	1,2 %		Se reporter à « <i>Dépenses d'investissement</i> » à la <i>rubrique 7.3</i> , « <i>Sorties liées aux activités d'investissement</i> » ainsi qu'à « <i>Amortissement des immobilisations incorporelles</i> » à la <i>rubrique 5.3</i> .
Goodwill, montant net	<b>4 610</b>	4 236	374	8,8 %		Acquisitions, notamment l'acquisition d'une entreprise d'externalisation des services à la clientèle et aux entreprises, et des entreprises assurant la prestation des services Sécurité MaisonConnectée de TELUS et Sûreté d'entreprise de TELUS.
Actifs sur contrat	<b>365</b>	396	(31)	(7,8) %		L'incidence cumulée des actifs sur contrat amortis sur la durée des contrats conclus avec des clients a excédé l'incidence du nombre net de nouveaux contrats conclus avec des clients au cours de la période.
Autres actifs à long terme	<b>633</b>	528	105	19,9 %		Augmentation de l'actif au titre des régimes de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite tenant au fait que le rendement réel s'est avéré supérieur aux hypothèses financières.
<b>Passifs non courants</b>						
Provisions	<b>702</b>	511	191	37,4 %		Augmentation tenant aux options de vente position vendeur à l'égard de participations ne donnant pas le contrôle dans le cadre d'une acquisition d'entreprise. Se reporter à la <i>note 25</i> des états financiers consolidés intermédiaires.
Dette à long terme	<b>13 136</b>	12 256	880	7,2 %		Se reporter à la <i>rubrique 7.4</i> , « <i>Entrées (sorties) liées aux activités de financement</i> ».
Autres passifs à long terme	<b>867</b>	847	20	2,4 %		Accroissement des charges à payer au titre de la rémunération fondée sur des actions. Se reporter à la <i>note 27</i> des états financiers consolidés intermédiaires.
Impôt sur le résultat différé	<b>2 971</b>	2 941	30	1,0 %		Augmentation des différences temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, y compris les couvertures des flux de trésorerie et les passifs au titre des régimes de retraite.
<b>Capitaux propres</b>						
Capitaux propres attribuables aux actions ordinaires	<b>9 679</b>	9 416	263	2,8 %		Bénéfice net de 800 \$, dividendes réinvestis et paiements facultatifs en trésorerie de 42 \$, autres éléments du résultat global de 21 \$, variations des participations dans une filiale de 14 \$, et dividendes de 614 \$ déclarés. Se reporter à la <i>rubrique 7.4</i> , « <i>Entrées (sorties) liées aux activités de financement</i> ».
Participations ne donnant pas le contrôle	<b>72</b>	42	30	71,4 %		Comprend le bénéfice net de 9 \$ et les variations des participations dans une filiale de 30 \$, déduction faite des autres éléments de perte globale de 9 \$.

## 7. Situation de trésorerie et sources de financement

La présente rubrique comporte des énoncés prospectifs, y compris ceux concernant notre ratio de distribution et notre ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts. Se reporter à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

### 7.1 Aperçu

Les politiques financières liées à notre structure du capital de même que le plan financier et le plan de gestion de la structure du capital sont décrits à la *rubrique 4.3*.

#### Flux de trésorerie

(en millions de dollars)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2018	2017	Variation	2018	2017	Variation
	Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)			Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)		
Entrées liées aux activités d'exploitation	1 206	1 126	80	2 044	1 835	209
Sorties liées aux activités d'investissement	(795)	(1 221)	426	(1 727)	(2 043)	316
Entrées (sorties) liées aux activités de financement	(143)	(328)	185	(143)	147	(290)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des placements temporaires, montant net	268	(423)	691	174	(61)	235
Trésorerie et placements temporaires, montant net au début	415	794	(379)	509	432	77
Trésorerie et placements temporaires, montant net à la fin	683	371	312	683	371	312

### 7.2 Entrées liées aux activités d'exploitation

#### Entrées liées aux activités d'exploitation

(en millions de dollars)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2018	2017	Variation	2018	2017	Variation
	Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)			Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)		
BAIIA (se reporter à la <i>rubrique 5.4</i> et à la <i>rubrique 5.5</i> )	1 251	1 208	43	2 520	2 443	77
Coûts de restructuration et autres coûts, déduction faite des décaissements	7	—	7	3	(46)	49
Charge au titre des régimes à prestations définies du personnel, déduction faite des cotisations de l'employeur	10	7	3	14	6	8
Charge de rémunération fondée sur des actions, déduction faite des paiements	35	23	12	53	39	14
Intérêts payés, déduction faite des intérêts reçus	(127)	(124)	(3)	(275)	(266)	(9)
Paiements d'impôt sur le résultat, déduction faite des économies reçues	(52)	(33)	(19)	(108)	(179)	71
Autres variations du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation	82	45	37	(163)	(162)	(1)
Entrées liées aux activités d'exploitation	1 206	1 126	80	2 044	1 835	209

- Les paiements d'impôt sur le résultat, déduction faite des économies reçues, ont augmenté de 19 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018, ce qui reflète la hausse des acomptes provisionnels requis. Les paiements d'impôt sur le résultat, déduction faite des économies reçues, ont diminué de 71 millions de dollars au premier semestre de 2018, résultat qui reflète la réorganisation de notre structure juridique au troisième trimestre de 2017, laquelle a eu une incidence sur le calendrier des paiements d'impôt en trésorerie.
- Les coûts de restructuration et autres coûts, déduction faite des décaissements, ont diminué de 49 millions de dollars au premier semestre de 2018, en raison de la comptabilisation, au premier semestre de 2017, de coûts de restructuration non liés à la main-d'œuvre et autres décaissements, y compris ceux liés à la migration des abonnés de Manitoba Telecom Services Inc. (« MTS ») et au service à la clientèle connexe.
- Pour une analyse des autres variations du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation, se reporter à la *rubrique 6*, « *Évolution de la situation financière* », ainsi qu'à la *note 31 a)* des états financiers consolidés intermédiaires.

### 7.3 Sorties liées aux activités d'investissement

#### Sorties liées aux activités d'investissement

(en millions de dollars)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2018	2017	Variation	2018	2017	Variation
	<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>			<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>		
Paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre	(735)	(754)	19	(1 473)	(1 550)	77
Paiements en trésorerie au titre des acquisitions, montant net	(47)	(466)	419	(251)	(478)	227
Avances aux coentreprises immobilières, déduction faite des sommes reçues	(6)	(7)	1	(11)	(9)	(2)
Produit des cessions et autres	(7)	6	(13)	8	(6)	14
<b>Sorties liées aux activités d'investissement</b>	<b>(795)</b>	<b>(1 221)</b>	<b>426</b>	<b>(1 727)</b>	<b>(2 043)</b>	<b>316</b>

- La diminution des paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre, au deuxième trimestre de 2018 et au premier semestre de 2018, tient à ce qui suit :
  - La baisse des dépenses d'investissement de 19 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018 et de 93 millions de dollars au premier semestre de 2018 (se reporter au tableau « *Mesures des dépenses d'investissement* » et à l'analyse ci-dessous).
  - La hausse des paiements relatifs aux dépenses d'investissement tenant au moment auquel les paiements ont été effectués, les créiteurs et charges à payer connexes étant demeurés inchangés au deuxième trimestre de 2018 et ayant diminué de 16 millions de dollars au premier semestre de 2018.
- Au deuxième trimestre de 2018, nous avons effectué des paiements en trésorerie au titre d'acquisitions d'entreprises non significatives sur une base individuelle qui complètent nos secteurs d'activité existants. Au premier semestre de 2018, nous avons effectué des paiements en trésorerie au titre de l'acquisition d'entreprise, y compris certains actifs d'AlarmForce Industries Inc., une participation de 65 % dans Xavient Information Systems (« Xavient ») et d'autres acquisitions d'entreprises non significatives sur une base individuelle qui complètent nos secteurs d'activité existants. En comparaison, nous avons effectué un plus grand nombre d'acquisitions d'entreprises au deuxième trimestre de 2017, y compris l'acquisition de certains actifs de Manitoba Telecom Services Inc. et la transaction visant Kroll Computer Systems Inc.
- Le produit des cessions et autres au premier semestre de 2018 était principalement lié à la cession de placements de portefeuille peu élevés.

#### Mesures des dépenses d'investissement

(en millions de dollars, sauf le ratio d'intensité du capital)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2018	2017	Variation	2018	2017	Variation
	<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>			<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>		
<b>Dépenses d'investissement<sup>1</sup></b>						
Secteur des services mobiles	243	259	(6,2) %	425	508	(16,3) %
Secteur des services filaires	548	551	(0,5) %	1 016	1 026	(1,0) %
<b>Données consolidées</b>	<b>791</b>	<b>810</b>	<b>(2,3) %</b>	<b>1 441</b>	<b>1 534</b>	<b>(6,1) %</b>
Intensité du capital du secteur des services mobiles (en %)	13	14	(1) pt	11	14	(3) pts
Intensité du capital du secteur des services filaires (en %)	35	38	(3) pts	33	35	(2) pts
Intensité du capital consolidé <sup>2</sup> (en %)	23	25	(2) pts	21	24	(3) pts

1 Les dépenses d'investissement comprennent les actifs acquis relativement auxquels aucun paiement n'a encore été effectué; par conséquent, ces dépenses diffèrent des paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre, présentés dans les tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie.

2 Se reporter à la rubrique 11.1, « *Mesures financières non définies par les PCGR et autres mesures financières* ».

Les **dépenses d'investissement du secteur des services mobiles** ont diminué de 16 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018 et de 83 millions de dollars au premier semestre de 2018, en raison principalement de l'accroissement des activités en 2017 dans le cadre desquelles nous avons engagé des coûts relativement à la mise à niveau de la technologie liée à notre réseau d'accès radioélectrique en Ontario et au Québec, qui a été achevée au deuxième trimestre de 2017.

Les dépenses d'investissement du secteur des services filaires ont diminué de 3 millions de dollars, ou 0,5 %, au deuxième trimestre de 2018, et de 10 millions de dollars, ou 1,0 %, au premier semestre de 2018. Nous avons poursuivi le branchement direct de plus de foyers et d'entreprises à notre technologie à fibres optiques, ainsi que nos investissements visant à assurer la fiabilité des systèmes de même que l'efficacité et l'efficacité opérationnelles. Ces investissements soutiennent la croissance du nombre d'abonnés aux services Internet haute vitesse et aux services TELUS TV, ainsi que la demande de nos clients concernant des vitesses de service Internet plus élevées, et accroissent la portée et la fonctionnalité de nos solutions d'affaires et de nos solutions en santé. Au 30 juin 2018, 55 % de nos abonnés actuels au service Télé OPTIK étaient branchés directement au réseau à fibres optiques grâce à notre réseau TELUS PureFibre.

#### 7.4 Entrées (sorties) liées aux activités de financement

##### Entrées (sorties) liées aux activités de financement

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2018	2017	Variation	2018	2017	Variation
(en millions de dollars)	<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>			<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>		
Dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires	(278)	(260)	(18)	(557)	(544)	(13)
Émission d'emprunts à court terme, montant net	13	—	13	7	—	7
Émission de titres de créance à long terme, déduction faite des remboursements par anticipation et à l'échéance	132	(68)	200	398	701	(303)
Émission d'actions par une filiale au titre des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	24	—	24
Autres	(10)	—	(10)	(15)	(10)	(5)
Entrées (sorties) liées aux activités de financement	(143)	(328)	185	(143)	147	(290)

##### Dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires

En ce qui concerne les dividendes déclarés au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2018, le fiduciaire du régime de réinvestissement des dividendes et d'actionariat des employés (le « fiduciaire ») a racheté des actions propres aux fins de ce régime plutôt que d'acquérir des actions ordinaires sur le marché boursier. Au deuxième trimestre de 2018 et au premier semestre de 2018, les dividendes en trésorerie versés aux détenteurs d'actions ordinaires ont augmenté de 18 millions de dollars et de 13 millions de dollars, respectivement, en raison de la hausse des taux de dividende en vertu de notre programme de croissance du dividende (se reporter à la rubrique 4.3). Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2018, le fiduciaire a, en vertu du régime de réinvestissement des dividendes, racheté environ 0,5 million d'actions ordinaires pour un montant de 21 millions de dollars, et environ 0,9 million d'actions ordinaires pour un montant de 41 millions de dollars, respectivement, sans escompte applicable.

En juillet 2018, nous avons versé des dividendes de 293 millions de dollars aux détenteurs d'actions ordinaires, et le fiduciaire a racheté des actions ordinaires en vertu du régime de réinvestissement des dividendes pour un montant de 22 millions de dollars, portant le total à 315 millions de dollars.

##### Émission et remboursement de titres de créance à long terme

Au deuxième trimestre de 2018, les émissions de titres de créance à long terme, déduction faite des remboursements, se sont élevées à 132 millions de dollars, comparativement au remboursement de titres de créance à long terme, déduction faite des émissions, de 68 millions de dollars au deuxième trimestre de 2017, ce qui s'est traduit par une variation de 200 millions de dollars, et elles se composaient principalement de ce qui suit :

- Une réduction nette du papier commercial de 840 millions de dollars, compte tenu de l'incidence des taux de change, le solde ayant été ramené à 3 millions de dollars (2 millions de dollars US) au 30 juin 2018, comparativement à un solde de 843 millions de dollars (654 millions de dollars US) au 31 mars 2018. Lorsque nous l'utilisons, notre programme de papier commercial nous permet d'obtenir des fonds à faible coût et est entièrement garanti par la facilité de crédit consentie d'une durée de cinq ans (se reporter à la rubrique 7.6, « *Facilités de crédit* »).
- Une diminution des prélèvements nets sur la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc., compte tenu de l'incidence des taux de change, de 2 millions de dollars (8 millions de dollars US). Au 30 juin 2018, les prélèvements nets se chiffraient à 439 millions de dollars (432 millions de dollars, déduction faite des frais d'émission non amortis), montant qui est intégralement libellé en dollars américains (334 millions de dollars US). Au 31 mars 2018, les prélèvements nets se chiffraient à 441 millions de dollars (433 millions de dollars, déduction faite des frais d'émission non amortis), montant qui est intégralement libellé en dollars américains (342 millions de dollars US). La facilité de crédit est sans recours pour TELUS Corporation.

- L'émission, en juin 2018, de billets de premier rang non garantis à 4,60 % d'un montant de 750 millions de dollars US, échéant dans 30 ans, soit le 16 novembre 2048. Le produit net a servi à rembourser l'encours de la dette, y compris le papier commercial en circulation, de même qu'aux fins générales de la société. Nous avons entièrement couvert le montant en capital et les obligations au titre des intérêts des billets contre les fluctuations du taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain pour toute la durée des billets en recourant à des dérivés de change (des swaps de devises). Ces dérivés ont effectivement servi à convertir les paiements en capital et les obligations au titre des intérêts en obligations libellées en dollars canadiens relativement auxquelles le taux d'intérêt fixe est de 4,41 % et le montant émis et en circulation est de 974 millions de dollars (reflétant un taux de change fixe de 1,2985 \$).

Au premier semestre de 2018, les émissions de titres de créance à long terme, déduction faite des remboursements, se sont élevées à 398 millions de dollars, en baisse de 303 millions de dollars par rapport au premier semestre de 2017, et elles se composaient principalement de ce qui suit :

- Une réduction nette du papier commercial de 1 137 millions de dollars, compte tenu de l'incidence des taux de change, le solde au 31 décembre 2017 se chiffrait à 1 140 millions de dollars (908 millions de dollars US).
- Une augmentation des prélèvements nets sur la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc., compte tenu de l'incidence des taux de change, de 93 millions de dollars (58 millions de dollars US). Au 31 décembre 2017, les prélèvements nets se chiffraient à 346 millions de dollars (339 millions de dollars, déduction faite des frais d'émission non amortis), montant qui est intégralement libellé en dollars américains (276 millions de dollars US).
- Le 1<sup>er</sup> mars 2018, nous avons émis des billets de premier rang non garantis de série CX à 3,625 % d'un montant de 600 millions de dollars, échéant le 1<sup>er</sup> mars 2028, et nous avons effectué une réémission de 150 millions de dollars de billets de série CW à 4,70 %, échéant le 6 mars 2048. Pour de plus amples renseignements sur ces billets, se reporter à la *note 26 b)* des états financiers consolidés intermédiaires.
- Le remboursement de billets de série CS d'un montant de 250 millions de dollars en mars 2018.

En comparaison, au deuxième trimestre de 2017, les remboursements de titres de créance à long terme, déduction faite des émissions, se sont établis à 68 millions de dollars et se composaient principalement de ce qui suit :

- Une réduction nette du papier commercial, compte tenu de l'incidence des taux de change, de 90 millions de dollars, le solde ayant été ramené à 1 032 millions de dollars (794 millions de dollars US) au 30 juin 2017, comparativement à un solde de 1 122 millions de dollars (844 millions de dollars US) au 31 mars 2017.
- Une diminution de l'amortissement au titre de la composante prêt à terme de la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc. Au 30 juin 2017, les prélèvements nets se chiffraient à 294 millions de dollars (288 millions de dollars, déduction faite des frais d'émission non amortis), montant qui est intégralement libellé en dollars américains (226 millions de dollars US). Au 31 mars 2017, les prélèvements nets se chiffraient à 305 millions de dollars (298 millions de dollars, déduction faite des frais d'émission non amortis), montant qui est intégralement libellé en dollars américains (229 millions de dollars US).

Au premier semestre de 2017, les émissions de titres de créance à long terme, déduction faite des remboursements, se sont élevées à 701 millions de dollars et se composaient principalement de ce qui suit :

- Une augmentation nette du papier commercial de 419 millions de dollars, compte tenu de l'incidence des taux de change, au premier semestre de 2017, par rapport à 613 millions de dollars (456 millions de dollars US) au 31 décembre 2016.
- Une diminution des prélèvements nets sur la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc. Au 31 décembre 2016, les prélèvements nets se chiffraient à 340 millions de dollars (332 millions de dollars, déduction faite des frais d'émission non amortis), montant qui est intégralement libellé en dollars américains (253 millions de dollars US).
- En mars 2017, nous avons émis des billets de premier rang non garantis à 3,70 % d'un montant de 500 millions de dollars US, échéant le 15 septembre 2027, ainsi que des billets de premier rang non garantis à 4,70 % d'un montant de 325 millions de dollars, échéant le 6 mars 2048.
- Le remboursement de billets de série CD d'un montant de 700 millions de dollars en mars 2017.

La durée moyenne à l'échéance de notre dette à long terme [excluant le papier commercial et la composante renouvelable de la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc.] était d'environ 11,9 ans au 30 juin 2018, en hausse comparativement à environ 10,7 ans au 31 décembre 2017 et à environ 11,1 ans au 30 juin 2017. De plus, le coût moyen pondéré de la dette à long terme [excluant le papier commercial et la composante renouvelable de la

facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc.] était de 4,24 % au 30 juin 2018, comparativement à 4,18 % au 31 décembre 2017 et à 4,16 % au 30 juin 2017. Le 1<sup>er</sup> août 2018, nous avons procédé au remboursement par anticipation intégral du montant de 1 milliard de dollars de nos billets de série CG à 5,05 % échéant le 4 décembre 2019. La prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme a été comptabilisée au cours du trimestre clos le 30 septembre 2018 et s'est établie à 34 millions de dollars avant impôt. Par suite de ce remboursement par anticipation, la durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette à long terme [excluant le papier commercial et la composante renouvelable de la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc.] était d'environ 12,7 ans, et le coût moyen pondéré de la dette à long terme [excluant le papier commercial et la composante renouvelable de la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc.] était de 4,18 %.

#### **Émission d'actions par une filiale aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle**

En ce qui a trait à l'acquisition, au premier trimestre de 2018, d'une participation de 65 % dans Xavient, notre filiale, TELUS International (Cda) Inc. a émis des actions à des actionnaires ne détenant pas le contrôle.

### **7.5 Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement**

La **dette nette** au 30 juin 2018 s'est établie à 13,7 milliards de dollars, soit une hausse de 0,3 milliard de dollars par rapport à l'exercice précédent, découlant principalement de l'émission de billets de premier rang non garantis d'un montant de 750 millions de dollars US et de billets de série CX d'un montant de 600 millions de dollars ainsi que de la réémission de 150 millions de dollars de billets de série CW dont il est fait mention à la *rubrique 7.4*. Ces augmentations ont été neutralisées en partie par la réduction nette de l'encours du papier commercial, par l'augmentation du montant net de la trésorerie et des placements temporaires, ainsi que par le remboursement de billets de série CS dont il est fait mention à la *rubrique 7.4*.

La **dette à taux fixe en proportion du total de la dette** s'est établie à 96 % au 30 juin 2018, soit une hausse par rapport à 90 % à l'exercice précédent, qui est attribuable en grande partie à la réduction nette du papier commercial, qui imite la dette à taux variable, ainsi qu'à l'émission de billets en juin 2018 et qu'aux deux émissions de billets non garantis effectuées au premier trimestre de 2018, dont il est fait mention à la *rubrique 7.4*. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'augmentation des prélèvements sur la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc., laquelle est sans recours pour TELUS Corporation. Par suite du remboursement par anticipation de nos billets de série CG, la dette à taux fixe en proportion du total de la dette était de 90 %.

Le **ratio de la dette nette par rapport au BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts** s'est établi à 2,66 fois au 30 juin 2018. En excluant l'incidence de l'application d'IFRS 9 et d'IFRS 15, le ratio de la dette nette par rapport au BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts au 30 juin 2018 s'est établi à 2,72 fois, en baisse par rapport à 2,79 fois à l'exercice précédent. Notre objectif à long terme relatif à cette mesure se situe dans une fourchette de 2,00 à 2,50 fois, ce qui est selon nous conforme au maintien de notations du crédit de première qualité de BBB+, ou de notations équivalentes, et nous donne un accès raisonnable à des capitaux. Au 30 juin 2018, ce ratio sortait toujours de la fourchette cible à long terme en raison des émissions antérieures de titres de créance supplémentaires, principalement aux fins de l'acquisition en 2014 et en 2015 de licences de spectre pour un montant d'environ 3,6 milliards de dollars, et des dépenses d'investissement stratégiques élevées dans notre réseau à fibres optiques, facteurs neutralisés en partie par la croissance du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts. En raison des licences acquises, nous avons plus que doublé notre spectre à l'échelle nationale, et ces licences représentent un investissement qui nous permettra d'accroître la capacité de notre réseau afin de continuer à soutenir la croissance de la consommation de données, ainsi que la croissance des abonnés aux services mobiles. Nous nous attendons à ce que ces ratios diminuent en 2018 et nous continuons de nous attendre à ce qu'ils reviennent dans la fourchette cible à moyen terme, ce qui s'aligne sur notre stratégie à long terme. Bien que ce ratio sorte de notre fourchette cible à long terme, nous respectons le ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit, en vertu desquelles nous devons nous assurer que notre ratio de la dette nette sur les flux de trésorerie d'exploitation n'est pas supérieur à 4,00:1,00 (se reporter à la *rubrique 7.6*, « *Facilités de crédit* »).

**Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement**

Aux 30 juin et pour les périodes closes à ces dates	2018	2018	2017
	Chiffres présentés à l'heure actuelle	Excluant l'incidence de l'application d'IFRS 9 et d'IFRS 15 <sup>2</sup>	
<b>Composantes des ratios d'endettement et de couverture<sup>1</sup> (en millions de dollars)</b>			
Dettes nettes	13 667	13 667	13 404
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts	5 133	5 030	4 806
Charges d'intérêts, montant net	589	589	560
<b>Ratios d'endettement</b>			
Dettes à taux fixe en proportion du total de la dette (en %)	96	96	90
Durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette à long terme (excluant le papier commercial) (en années)	11,9	11,9	11,1
Taux d'intérêt moyen pondéré de la dette à long terme (excluant le papier commercial) (en %)	4,24	4,24	4,16
Dettes nettes/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts <sup>1</sup> (fois)	2,66	2,72	2,79
<b>Ratios de couverture<sup>1</sup> (fois)</b>			
Couverture par le bénéfice	4,7	4,5	4,0
Couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts	8,8	8,5	8,6
<b>Autres mesures<sup>1</sup> (en %)</b>			
Ratio de distribution	77	82	91
Ratio de distribution du bénéfice net ajusté	77	82	78

1 Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non définies par les PCGR et autres mesures financières ».

2 Nous n'avons pas retraité les montants comparatifs aux fins de la gestion du capital; comme il est décrit à la note 2 a) des états financiers consolidés intermédiaires, une mesure de simplification que nous utilisons aux fins de la transition à IFRS 15 tient au fait que nous ne retraitions pas les contrats conclus en date du 1<sup>er</sup> janvier 2017 ou avant. En conséquence, les montants pour les périodes antérieures à l'exercice 2017 compris dans la période comparative de 12 mois close le 30 juin 2017 n'ont pas été calculés en fonction d'IFRS 9 et d'IFRS 15. Aux fins de l'évaluation des résultats par rapport à la période précédente, nos résultats pour l'exercice 2018 ne tiennent pas compte de l'incidence de l'application d'IFRS 9 et d'IFRS 15.

Le **ratio de couverture par le bénéfice** s'est établi à 4,7 fois pour la période de 12 mois close le 30 juin 2018. En excluant l'incidence de l'application d'IFRS 9 et d'IFRS 15, le ratio de couverture par le bénéfice pour la période de 12 mois close le 30 juin 2018 s'est établi à 4,5 fois, en hausse par rapport à 4,0 fois à l'exercice précédent. L'augmentation du bénéfice avant les coûts d'emprunt et l'impôt sur le résultat a donné lieu à une hausse de 0,6 du ratio, et l'augmentation des coûts d'emprunt s'est traduite par une baisse de 0,1 du ratio.

Le **ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts** s'est établi à 8,8 fois pour la période de 12 mois close le 30 juin 2018. En excluant l'incidence de l'application d'IFRS 9 et d'IFRS 15, le ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts s'est établi à 8,5 fois, en baisse par rapport à 8,6 fois à l'exercice précédent. La croissance du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts s'est traduite par une hausse de 0,4 du ratio, et l'augmentation du montant net des charges d'intérêts s'est traduite par une réduction de 0,5 du ratio.

**Ratios de distribution :** Les décisions touchant les distributions réelles continueront d'être assujetties à l'évaluation du conseil et à la détermination de notre situation financière et de nos perspectives, ainsi qu'à notre fourchette visée concernant le ratio de distribution à long terme qui est de 65 % à 75 % des bénéfices nets par action, sur une base prospective. Les ratios de distribution de base et ajustés présentés constituent des mesures historiques fondées sur les dividendes déclarés et le bénéfice par action des quatre derniers trimestres. Nous estimons à l'heure actuelle que le ratio de distribution sera conforme à notre fourchette visée, sur une base prospective, à moyen terme. Les mesures historiques pour la période de 12 mois close le 30 juin 2018 sont présentées à titre indicatif dans le cadre de l'évaluation de notre indication visée, et sortaient de la fourchette visée pour les deux périodes.

## 7.6 Facilités de crédit

Au 30 juin 2018, nous avons des liquidités disponibles de plus de 2,2 milliards de dollars en vertu de la facilité de crédit renouvelable de TELUS, et nous disposons d'un montant d'environ 174 millions de dollars en vertu de la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc. Nous disposons également d'un montant de 400 millions de dollars aux termes de notre programme de titrisation de créances clients (se reporter à la rubrique 7.7, « Vente de créances clients »). Ces montants sont conformes à notre objectif visant à faire en sorte que les liquidités disponibles s'élèvent généralement à au moins 1,0 milliard de dollars.

### Facilité de crédit renouvelable de TELUS

Nous disposons d'une facilité de crédit renouvelable de 2,25 milliards de dollars (ou l'équivalent en dollars américains) conclue avec un consortium se composant d'institutions financières; cette facilité de crédit a été renouvelée en mai 2018, ce qui prolonge son échéance du 31 mai 2021 au 31 mai 2023.

#### Facilité de crédit renouvelable de TELUS au 30 juin 2018

Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (en millions de dollars)	Échéance	Montant disponible	Montant utilisé	Lettres de crédit émises, mais non utilisées	Sûreté pour le programme de papier commercial	Liquidités disponibles
Facilité renouvelable de cinq ans <sup>1</sup>	31 mai 2023	2 250	—	—	(3)	2 247

1 Dollars canadiens ou équivalent des dollars américains.

Notre facilité de crédit renouvelable comporte les clauses restrictives habituelles. Celles-ci nous interdisent notamment de laisser notre ratio de levier financier consolidé dépasser 4,00:1,00 et de laisser notre ratio de couverture consolidé être inférieur à 2,00:1,00 à la fin d'un trimestre financier. En excluant l'incidence de l'application d'IFRS 9 et d'IFRS 15, au 30 juin 2018, notre ratio de levier financier consolidé s'établissait à environ 2,72:1,00 et notre ratio de couverture consolidé à environ 8,54:1,00. On s'attend à ce que ces ratios demeurent conformes aux clauses restrictives. Il y a certaines petites différences entre le calcul du ratio de levier financier et du ratio de couverture en vertu de la facilité de crédit renouvelable et le calcul de la dette nette sur le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts et du ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts. Les calculs n'ont jamais présenté de différences importantes. La réévaluation, le cas échéant, des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et du goodwill aux fins comptables n'a pas d'incidence sur les clauses restrictives. L'accès continu à nos facilités de crédit n'est pas assujéti au maintien d'une notation en particulier.

#### Papier commercial

TELUS Corporation a un programme de papier commercial non garanti adossé à notre facilité de crédit renouvelable, qui nous permet d'émettre du papier commercial d'un montant maximal de 1,4 milliard de dollars au 30 juin 2018, y compris un programme de papier commercial libellé en dollars américains pouvant aller jusqu'à 1,0 milliard de dollars US. Nous utilisons des contrats de change à terme pour gérer le risque de change découlant de l'émission de papier commercial libellé en dollars américains. Le programme de papier commercial doit être utilisé aux fins générales de la société, y compris, sans s'y limiter, pour les dépenses d'investissement et les placements. Notre capacité à avoir un accès raisonnable au marché du papier commercial au Canada et aux États-Unis dépend de nos notations du crédit (se reporter à la rubrique 7.8, « Notations du crédit »).

#### Facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc.

Au 30 juin 2018, TELUS International (Cda) Inc. avait une facilité de crédit bancaire garantie par ses actifs et venant à échéance le 20 décembre 2022, avec un consortium d'institutions financières. La facilité de crédit comprend une composante renouvelable de 350 millions de dollars US et une composante prêt à terme de 120 millions de dollars US amortissable. La facilité de crédit est sans recours pour TELUS Corporation. Au 30 juin 2018, le solde de la facilité de crédit s'élevait à 439 millions de dollars (432 millions de dollars, déduction faite des frais d'émission non amortis); la facilité de crédit est intégralement libellée en dollars américains (334 millions de dollars US), et le taux d'intérêt moyen pondéré de la composante renouvelable est de 4,11 %. Nous avons eu recours à un swap receveur de taux variable et payeur de taux fixe qui a effectivement servi à convertir les obligations au titre des intérêts sur la dette à un taux fixe de 2,64 %.

#### Autres facilités sous forme de lettres de crédit

Au 30 juin 2018, nous disposions de lettres de crédit en cours de 206 millions de dollars (224 millions de dollars au 31 décembre 2017), lesquelles ont été émises en vertu de diverses facilités non engagées; ces facilités de lettres de crédit s'ajoutent à notre capacité de fournir des lettres de crédit conformément à notre facilité de crédit bancaire consentie. Au 30 juin 2018, nous disposions de liquidités disponibles d'un montant de 109 millions de dollars aux termes de diverses facilités non consenties sous forme de lettres de crédit.

### 7.7 Vente de créances clients

TELUS Communications Inc., filiale en propriété exclusive de TELUS, est partie à une convention conclue avec une fiducie de titrisation sans lien de dépendance liée à une grande banque canadienne de l'annexe I, aux termes de laquelle elle est en mesure de vendre une participation dans certaines créances, jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 500 millions de dollars. La convention demeurera en vigueur jusqu'au 31 décembre 2018, et le montant des liquidités disponibles s'élevait à 400 millions de dollars au 30 juin 2018. (Se reporter à la note 22 des états financiers consolidés intermédiaires.) Les cessions de créances clients effectuées dans le cadre de transactions de titrisation sont comptabilisées à titre d'emprunts à court terme garantis et, par conséquent, ne se traduisent pas par une décomptabilisation des créances clients cédées.

TELUS Communications Inc. doit maintenir une notation de DBRS Ltd. d'au moins BB, sinon la fiducie de titrisation pourrait exiger la dissolution du programme de vente avant la fin de la durée. Au 3 août 2018, la notation était plus élevée que la notation devant être maintenue.

## 7.8 Notations du crédit

Aucun changement n'a été apporté à nos notations du crédit de première qualité au 3 août 2018.

## 7.9 Instruments financiers, engagements et passifs éventuels

### Instruments financiers

Nos instruments financiers ainsi que la nature de certains risques auxquels ils pourraient être assujettis sont décrits à la *rubrique 7.9* de notre rapport de gestion annuel 2017.

#### *Risque de liquidité*

Dans le cadre des politiques financières liées à notre structure du capital, pour lesquelles une analyse est présentée à la *rubrique 4.3*, « *Situation de trésorerie et sources de financement* », nous gérons notre risque de liquidité à l'aide du maintien d'un processus d'équilibrage de trésorerie quotidien qui nous permet de gérer nos liquidités disponibles et nos besoins en liquidités selon nos besoins réels; du maintien d'une convention pour la vente de créances clients à une fiducie de titrisation sans lien de dépendance; du maintien de facilités bancaires bilatérales et de facilités de crédit consortial; du maintien d'un programme de papier commercial; du maintien d'un prospectus préalable de base en vigueur; de la surveillance continue des flux de trésorerie prévisionnels et réels; et de la gestion des échéances des actifs financiers et des passifs financiers.

Au 30 juin 2018, nous pouvions émettre 2,5 milliards de dollars de titres de créance à long terme ou de titres de capitaux propres en vertu d'un prospectus préalable de base qui demeurera en vigueur jusqu'en juin 2020.

À la date du présent rapport de gestion, nous avons des liquidités disponibles d'un montant de plus de 2,2 milliards de dollars en vertu des facilités de crédit inutilisées (se reporter à la *rubrique 7.6*, « *Facilités de crédit* »), ainsi qu'un montant de 400 millions de dollars aux termes de notre programme de titrisation de créances clients (se reporter à la *rubrique 7.7*, « *Vente de créances clients* »). Cela est conforme à notre objectif visant à faire en sorte que les liquidités disponibles s'élèvent généralement à au moins 1 milliard de dollars. Nous estimons que nos notations du crédit de première qualité contribuent à nous donner un accès raisonnable aux marchés financiers.

### Engagements et passifs éventuels

#### *Obligations d'achat*

Au 30 juin 2018, nos engagements contractuels liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles s'élevaient à 177 millions de dollars jusqu'au 31 décembre 2022, comparativement à des engagements de 184 millions de dollars jusqu'au 31 décembre 2019 présentés dans notre rapport annuel 2017.

#### *Réclamations et poursuites*

Diverses réclamations et poursuites (incluant des recours collectifs et des réclamations en matière de violation de la propriété intellectuelle) visant des dommages-intérêts et d'autres compensations ont été déposées contre nous et, dans certains cas, contre d'autres entreprises de services mobiles et fournisseurs de services de télécommunications. Aussi, nous avons reçu des avis de réclamation ou sommes au courant de certaines réclamations éventuelles (incluant des réclamations en matière de violation de la propriété intellectuelle) contre nous et, dans certains cas, d'autres entreprises de services mobiles et fournisseurs de services de télécommunications.

À l'heure actuelle, nous ne pouvons prévoir l'issue de ces réclamations, réclamations éventuelles et poursuites en raison de divers facteurs, y compris ce qui suit : la nature préliminaire de certaines réclamations; la nature incertaine des théories et réclamations en matière de dommages; un dossier factuel incomplet; la nature incertaine des théories juridiques, des procédures judiciaires et de leur résolution par les tribunaux, tant dans le cadre du procès que de l'appel; la nature imprévisible des parties adverses et de leurs revendications.

Toutefois, sous réserve des restrictions précédentes, la direction est d'avis, en vertu des évaluations juridiques et selon l'information dont elle dispose actuellement, qu'il est improbable qu'un passif non couvert par les assurances ou autrement ait une incidence significative sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation, y compris sur nos flux de trésorerie, sauf en ce qui concerne les éléments décrits à la *note 29* des états financiers consolidés intermédiaires.

#### *Obligations en matière d'indemnisation*

Au 30 juin 2018, nous n'avons constaté aucun passif en ce qui a trait à nos engagements d'indemnisation.

## 7.10 Information sur les actions en circulation

Actions en circulation (en millions)	30 juin 2018	31 juillet 2018
Actions ordinaires	596	598
Options d'achat d'actions ordinaires pouvant être exercées (à raison de une pour une)	<1	<1

## 7.11 Transactions entre parties liées

### Transactions avec les principaux dirigeants

Nos principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité liées à la surveillance, à la planification, à la direction et au contrôle de nos activités. Il s'agit des membres de notre conseil d'administration et de notre équipe de la haute direction. Le total de la rémunération versée aux principaux dirigeants s'est établi à 27 millions de dollars et à 34 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2018, comparativement à 11 millions de dollars et à 19 millions de dollars aux périodes correspondantes de 2017. L'augmentation de la charge au titre de la rémunération versée aux principaux dirigeants tient à l'accroissement de la rémunération fondée sur des actions découlant essentiellement des mesures appliquées au cours de la période, lesquelles ont eu une incidence sur les unités d'actions restreintes assujetties à une condition de performance. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la *note 30 a)* des états financiers consolidés intermédiaires.

### Transactions avec des régimes de retraite à prestations définies

Nous avons fourni des services de gestion et d'administration relativement à nos régimes de retraite à prestations définies. Les charges liées à ces services ont été comptabilisées selon la méthode du recouvrement des coûts et elles sont non significatives.

### Transactions avec des coentreprises immobilières

Au deuxième trimestre de 2018, nous avons effectué des transactions avec des coentreprises immobilières, qui sont des parties liées, comme il est décrit à la *note 21* des états financiers consolidés intermédiaires.

Au 30 juin 2018, environ 99 % des locaux de la tour de bureaux Jardin TELUS étaient loués. En ce qui concerne la coentreprise immobilière Jardin TELUS, la coentreprise immobilière a accepté une offre visant l'achat du bien productif et des actifs nets connexes; la vente devrait se conclure après le 3 août 2018. L'acheteur reprendra l'emprunt hypothécaire portant intérêt à 3,7 % ainsi que les obligations de premier rang garanties portant intérêt à 3,4 % garanties par le bien productif. Au cours du trimestre se clôturant le 30 septembre 2018, dans le cadre de l'application de la méthode de la mise en équivalence, nous prévoyons comptabiliser notre quote-part du profit non récurrent, qui est estimé à approximativement 170 millions de dollars. Nous nous engagerons également à verser un don pouvant aller jusqu'à environ 120 millions de dollars (dont une tranche d'environ 100 millions de dollars devrait être versée sous forme d'actions ordinaires de TELUS Corporation en 2018). Se reporter à la *note 28 b)* des états financiers consolidés intermédiaires pour de plus amples renseignements.

Les engagements et les passifs éventuels liés à la coentreprise immobilière TELUS Sky comprennent des engagements contractuels jusqu'en 2019 au titre des travaux de construction (environ 52 millions de dollars au 30 juin 2018), et un financement aux fins des travaux de construction (financement de 342 millions de dollars conclu avec trois institutions financières canadiennes en leur qualité de coprêteur à 66⅔ % et avec TELUS en sa qualité de coprêteur à 33⅓ %).

## 8. Questions comptables

### 8.1 Estimations comptables critiques

Nos principales méthodes comptables sont décrites à la *note 1* des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. La préparation d'états financiers conformément aux PCGR exige que nous ayons recours à des estimations, des hypothèses et des jugements qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif présentés, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs. Nos estimations comptables critiques et nos jugements importants font généralement l'objet de discussions entre les membres du comité d'audit chaque trimestre et sont décrits à la *rubrique 8.1* de notre rapport de gestion annuel 2017, qui est intégré par renvoi dans les présentes.

## 8.2 Faits nouveaux concernant les méthodes comptables

Une analyse des faits nouveaux concernant les méthodes comptables est présentée à la *rubrique 8.2, « Faits nouveaux concernant les méthodes comptables »*, de notre rapport de gestion annuel 2017. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la *note 2* des états financiers consolidés intermédiaires.

### *IFRS 9, Instruments financiers*

IFRS 9, *Instruments financiers*, s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, avec une application rétrospective. La nouvelle norme comprend un modèle de classement et d'évaluation des instruments financiers, un modèle unique et prospectif de dépréciation fondé sur les pertes attendues et une approche remaniée de la comptabilité de couverture. L'application rétrospective de la norme n'a actuellement aucune incidence significative sur notre performance financière ni sur notre situation financière.

### *IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. L'International Accounting Standards Board et le Financial Accounting Standards Board des États-Unis ont collaboré à ce projet conjoint ayant pour objectif de clarifier les principes relatifs à la comptabilisation des produits. La nouvelle norme a été publiée en mai 2014 et remplace les normes et interprétations existantes, y compris IAS 18, *Produits des activités ordinaires*. Nous avons appliqué la norme de manière rétrospective aux périodes de présentation de l'information financière précédentes, sous réserve des mesures de simplification permises et choisies.

L'incidence de la nouvelle norme et le caractère significatif de cette incidence seront différents pour chaque industrie et chaque entité; l'incidence de l'application rétrospective de la norme pour notre société est décrite à la *note 2 c)* des états financiers consolidés intermédiaires ainsi que dans le rapport de gestion. Tout comme c'est le cas pour de nombreuses autres entreprises de télécommunications, l'application de la norme a une incidence significative pour notre société, principalement en ce qui a trait au moment auquel les produits doivent être comptabilisés, au classement des produits, à la comptabilisation à l'actif des coûts d'obtention d'un contrat avec un client et à la comptabilisation à l'actif des coûts d'exécution d'un contrat (tels qu'ils sont définis par la nouvelle norme).

## 9. Mise à jour des tendances générales, perspectives et hypothèses, et faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires

La présente rubrique comporte des énoncés prospectifs qui doivent être lus en parallèle avec la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

Les hypothèses relatives à nos perspectives pour 2018, telles qu'elles sont décrites à la *rubrique 9, « Tendances générales, perspectives et hypothèses »*, de notre rapport de gestion annuel 2017, demeurent inchangées, sauf en ce qui trait à ce qui suit :

- Nous avons révisé nos hypothèses et estimons que la croissance de l'économie au Canada, telle qu'elle a été mise à jour dans notre rapport de gestion du premier trimestre de 2018, sera de 2,1 % en 2018 (auparavant, 2,2 %, tel qu'il était présenté dans notre rapport de gestion annuel 2017).

La mesure dans laquelle ces estimations de la croissance de l'économie nous touchent et le moment auquel les répercussions se feront sentir dépendent des résultats réels enregistrés par des secteurs précis de l'économie canadienne.

### 9.1 Faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires concernant l'industrie des télécommunications

Nos services de télécommunications, de diffusion et de radiocommunication sont réglementés par les lois fédérales par le truchement de diverses autorités, y compris le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC »), Innovation, Sciences et Développement économique Canada (« ISDE »), et la ministre du Patrimoine canadien.

L'information qui suit constitue une mise à jour de la *rubrique 9.4, « Faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires concernant l'industrie des télécommunications »*, de notre rapport de gestion annuel 2017.

### **Licences de radiocommunication et questions liées au spectre**

ISDE réglemente, entre autres choses, l'attribution et l'utilisation de spectre des radiofréquences au Canada, et assure l'octroi des licences pour appareils radio et des licences pour l'utilisation des bandes de fréquence ou de voies radio à l'intérieur de différentes bandes de fréquence aux fournisseurs de services et aux utilisateurs privés. Le ministère établit également les conditions de licence d'autorisation de radiocommunication, y compris les restrictions portant sur le transfert des licences de spectre mobile, les obligations concernant la couverture, les obligations concernant la recherche et développement, la communication de l'information annuelle et les obligations concernant le partage obligatoire avec les concurrents des services d'itinérance et des emplacements d'antennes.

#### *Publication de la Décision sur la réattribution de la bande de 600 MHz*

Le 14 août 2015, ISDE a publié la *Décision sur la réattribution de la bande de 600 MHz, avis SLPB-004-15*. Dans sa décision, ISDE a annoncé qu'il a l'intention de participer à un processus conjoint de réattribution de la bande de fréquence de 600 MHz avec les États-Unis, et d'adopter la structure de répartition des bandes mobiles de fréquence de 70 MHz qui découlera de la mise aux enchères incitatives de la Commission fédérale des communications (« FCC »). En août 2017, ISDE a amorcé sa *Consultation sur un cadre technique, politique et de délivrance de licences concernant le spectre de la bande de 600 MHz*, et le 28 mars 2018, ISDE a publié le *Cadre technique, politique et de délivrance de licences concernant le spectre de la bande de 600 MHz*. ISDE a annoncé qu'une tranche de 30 MHz du spectre sera réservée aux fournisseurs de services qui sont propriétaires d'installations ayant une part de moins de 10 % du marché national des abonnés et qui fournissent activement des services de télécommunications commerciaux au grand public dans la zone de licences visée. Le caractère asymétrique du cadre de mise aux enchères, qui réserve une importante portion du spectre faisant l'objet des enchères exclusivement à certains fournisseurs (tels qu'ils sont définis dans le cadre), accroît le risque que nous ne puissions acquérir tout le spectre dont nous avons besoin dans le cadre des enchères, ou que nous soyons tenus de verser un montant plus élevé que le montant qui serait autrement exigible. Les enchères débuteront le 12 mars 2019.

#### *Perspectives du spectre de 2018 à 2022*

Le 6 juin 2018, ISDE a publié *Consultation sur les perspectives du spectre de 2018 à 2022*. Il y a un risque que les bandes déterminées comme propices aux services mobiles ne seront pas affectées aux services mobiles ou que leur affectation sera reportée ou que ces bandes seront attribuées, étant donné que le document sur les perspectives du spectre ne contient pas de prévisions contraignantes quant aux attributions futures du spectre.

#### *Réattribution du spectre dans la bande de 3 500 MHz pour prendre en charge la technologie 5G*

Le 18 décembre 2014, ISDE a publié les *Décisions relatives aux modifications de la politique visant la bande de 3 500 MHz (3 475 MHz-3 650 MHz) et sur un nouveau processus de délivrance des licences*, et indiqué que la bande serait fondamentalement réaffectée aux fins de son utilisation flexible (services mobiles et services fixes) dans un avenir rapproché. Le 6 juin 2018, ISDE a publié le document intitulé *Consultation sur l'examen de la bande de 3 500 MHz pour permettre une utilisation flexible et consultation préliminaire sur les changements à apporter à la bande de 3 800 MHz*, dans lequel il propose de récupérer une tranche de 56 % à 66 % de la bande attribuée aux entreprises titulaires offrant des services mobiles fixes autres que TELUS, et de la mettre aux enchères en 2020. Après avoir rendu une décision transitoire, ISDE amorcera des consultations concernant le cadre pour l'attribution de licences (c'est-à-dire les règles concernant les enchères et les conditions de licence) visant la bande de 3 500 MHz. Il y a un risque que la décision transitoire et les règles concernant les enchères joueront en faveur de certains fournisseurs autres que notre société.

### **Examens réglementaires et examens par le gouvernement fédéral**

Le CRTC et le gouvernement fédéral ont amorcé des instances publiques ayant pour objet l'examen de diverses questions. Une analyse de ces instances est présentée ci-dessous.

#### *Suivi relatif aux services filaires de gros*

Le 22 juillet 2015, le CRTC a publié la *Politique réglementaire de télécom CRTC 2015-326, « Examen du cadre des services filaires de gros et des politiques connexes »*. La principale composante de cette décision tient au fait que le CRTC a ordonné la mise en place de services d'accès à Internet haute vitesse de gros dégroupés pour les fournisseurs de services Internet concurrents. Ces services comprendront l'accès aux installations de fibre optique jusqu'aux locaux de l'abonné (« installations FTTP »). Cette exigence sera mise en place graduellement dans les diverses zones géographiques, en débutant par les principaux marchés de l'Ontario et du Québec, à savoir les territoires de desserte de Bell Aliant, de Bell Canada, de Cogeco, de Rogers et de Vidéotron. Le CRTC a amorcé une instance de suivi afin de déterminer les configurations techniques, les coûts et les tarifs de gros fondés sur les coûts qui sont appropriés dans ces régions.

Les instances de suivi concernant les installations FTTP prévues par la *Politique de télécom CRTC 2015-326* se poursuivent. Pour la deuxième phase, qui a trait aux services de gros au moyen d'installations FTTP pour le reste du Canada (y compris nos territoires de desserte), l'instance concernant la configuration technique a débuté en 2017. L'examen des tarifs et les études de coûts connexes seront effectués par la suite. Nous ne nous attendons pas à ce que la décision du CRTC ait une incidence défavorable significative à court terme. En raison de la mise en application graduelle de la fourniture de services de gros obligatoire ayant trait à l'accès à nos réseaux FTTP, il est encore trop tôt pour déterminer l'incidence à long terme de cette décision sur notre société. La fourniture de l'accès aux lignes locales dégroupées (« LLD ») aux concurrents ne sera plus obligatoire avec prise d'effet le 22 juillet 2018, sous réserve de l'approbation d'une demande prévoyant un critère d'abstention applicable à la fourniture de l'accès aux LLD, qui porte sur les régions où l'abstention applicable aux services téléphoniques de détail se fondait sur la disponibilité des LLD. Nous avons déposé une telle demande le 19 janvier 2018 et attendons que le CRTC rende une décision. Cette décision ne devrait pas avoir une incidence significative sur notre société.

#### *Tarifs d'itinérance liés aux services mobiles de gros*

Le 5 mai 2015, le CRTC a déterminé qu'il réglerait les tarifs d'itinérance liés aux services de gros basés sur la technologie GSM au pays que notre société, Rogers et Bell facturent à d'autres fournisseurs de services mobiles. Le 23 novembre 2015, Rogers, Bell et notre société ont déposé des propositions de tarifs définitifs basés sur la méthode d'établissement des coûts de la phase II du CRTC. Le 22 mars 2018, le CRTC a publié les tarifs définitifs et ordonné que ces tarifs définitifs soient appliqués de manière rétroactive jusqu'au 5 mai 2015. En conséquence, nous avons émis des crédits à nos abonnés des services d'itinérance de gros, et ces crédits sont négligeables.

#### *Ordonnance du gouverneur en conseil aux fins du réexamen par le CRTC des tarifs des services d'itinérance sans fil mobiles de gros visant les fournisseurs de services mobiles*

Le 22 mars 2018, le CRTC a publié la *Décision de télécom CRTC 2018-97*, « Réexamen de la décision de télécom 2017-56 concernant les modalités définitives régissant les services d'itinérance sans fil mobiles de gros », par suite d'une consultation publique. Dans sa décision, le Conseil a confirmé la politique énoncée dans la *Décision de télécom CRTC 2017-56*, selon laquelle les réseaux Wi-Fi ne sont pas considérés comme un réseau de rattachement aux fins des services d'itinérance obligatoires. Simultanément à la publication de la *Décision de télécom CRTC 2018-97*, le CRTC a également publié l'*Avis de consultation de télécom CRTC 2018-98*, « Forfaits de données seulement à moindre coût pour les services sans fil mobiles », en vertu duquel notre société, Bell et Rogers ont déposé des propositions concernant les services mobiles de transmission de données de détail seulement. Le Conseil a indiqué que ces types de forfaits pourraient combler les lacunes perçues sur le marché en ce qui a trait à l'offre de forfaits de données seulement à moindre coût. Nous participons à cette instance, conformément à la demande du CRTC. Nous ne savons pas encore quelle sera l'incidence de toute décision rendue à ce sujet.

#### *Rapport du CRTC sur les pratiques de vente des grandes entreprises de services de télécommunication*

Le 14 juin 2018, le gouverneur en conseil, en vertu de l'article 14 de la *Loi sur les télécommunications*, a ordonné au CRTC de lui faire rapport, au plus tard le 28 février 2019, sur les pratiques de vente au détail des grandes entreprises de télécommunication canadiennes. Le CRTC doit examiner les pratiques de vente trompeuses ou agressives liées aux services de télécommunications, leur fréquence et leur incidence sur les consommateurs, ainsi que les solutions possibles. Le 16 juillet 2018, le CRTC a publié un Avis de consultation dans le cadre duquel il a amorcé son examen. Nous participerons à l'instance. Il est actuellement trop tôt pour déterminer l'incidence possible de cet examen sur notre société.

#### *Étude de marché du Bureau de la concurrence concernant la concurrence au chapitre des services à large bande*

Le 10 mai 2018, le Bureau de la concurrence a entrepris une étude de marché pour mieux comprendre la dynamique concurrentielle de l'industrie canadienne des services Internet à large bande. Le Bureau indique que l'étude a pour but de mieux comprendre ces résultats sur le marché et la dynamique concurrentielle des marchés canadiens des services à large bande en général; elle vise notamment à déterminer si les revendeurs remplissent leur rôle en imposant une discipline concurrentielle accrue aux compagnies de téléphone et de câblodistribution traditionnelles. Le Bureau prévoit publier les résultats de l'étude dans un rapport public, qui pourrait comprendre des recommandations à l'intention des autorités gouvernementales compétentes, le cas échéant. Le Bureau indique que l'étude lui permettra, entre autres choses, de faire des interventions réglementaires éclairées concernant les mesures que les organismes de réglementation ou les décideurs pourraient prendre pour favoriser davantage la concurrence dans l'industrie de la large bande, et d'accroître ses connaissances et sa compréhension de la dynamique concurrentielle de l'industrie de la large bande, et de l'industrie des télécommunications en général, afin d'éclairer ses travaux futurs. Nous participerons à cette instance. La date limite de présentation des observations initiales ou des demandes d'entrevues auprès du Bureau est le 31 août 2018. Le Bureau amorcera ensuite un processus de mobilisation des parties prenantes et de recherche, ainsi qu'une analyse de l'information. Il prévoit publier une ébauche du rapport au printemps 2019 et ensuite tenir une consultation publique et publier le rapport final.

*Décision du CRTC d'exiger des remboursements au prorata*

Le 5 mai 2016, le CRTC a publié la *Décision de télécom CRTC 2016-171*, « *Québecor Média inc. – Interdiction des politiques d'annulation de 30 jours – Demande concernant les remboursements au prorata en cas d'annulation de services* », dans laquelle il ordonne notamment que tous les fournisseurs de services versent des remboursements au prorata aux clients qui annulent les contrats relatifs aux services de télécommunications et de radiodiffusion auxquels ils sont abonnés. Cette décision était inattendue en ce qu'elle contredisait les lignes directrices fournies à notre société et à des tiers par le personnel du CRTC par suite de la décision rendue par le CRTC en 2014 relativement à l'interdiction de la période de préavis pour l'annulation des services et à la lumière des décisions antérieures concernant le Code pour les services sans fil et les politiques visant les préavis d'annulation, qui ne comportaient pas d'exigences en matière de remboursements au prorata. La décision a des répercussions sur les systèmes de facturation, et aucune période de transition n'est prévue aux fins de la mise en œuvre des changements requis. Le 4 juillet 2016, nous avons déposé une demande auprès du CRTC, afin que lui soient fournies des lignes directrices et des clarifications selon lesquelles la décision ne s'applique pas aux services mobiles nécessitant le recours à un appareil ayant fait l'objet d'un financement, aux services fondés sur l'utilisation et aux services de téléphonie locale dans les circonscriptions réglementées. TELUS a également demandé un délai plus long pour la mise en application de cette décision. À la demande du CRTC, nous avons présenté d'autres observations le 14 août 2017 et le 5 septembre 2017. Le 1<sup>er</sup> juin 2018, le CRTC a rendu une décision concernant notre demande et déterminé que les remboursements au prorata devant être versés en fonction du nombre de jours restants dans le cycle de facturation s'appliquent à tous les contrats. Le CRTC nous a accordé une période supplémentaire de quatre mois, soit jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2018, pour mettre en application les exigences en matière de remboursements au prorata. On ne s'attend pas à ce que l'incidence de cette décision soit significative.

*Retrait progressif du régime de subvention du service local*

Le 26 juin 2018, le CRTC a publié la *Politique réglementaire de télécom CRTC 2018-213*, « *Retrait progressif du régime de subvention du service local* ». Dans cette décision, le CRTC a déterminé qu'il procéderait au retrait progressif du régime de subvention du service local sur trois ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2021. On ne s'attend pas à ce que l'incidence de cette décision soit significative.

*Examen des régimes de plafonnement des prix et d'abstention locale*

Simultanément à la publication de la politique « *Retrait progressif du régime de subvention du service local* » dont il est fait mention ci-dessus, le CRTC a également publié l'*Avis de consultation de télécom CRTC 2018-214*, « *Examen des régimes de plafonnement des prix et d'abstention locale* ». Dans le cadre de cette instance, le CRTC compte examiner, entre autres choses, les restrictions de tarification applicables à tous les services locaux de résidence; déterminer si une compensation doit être offerte aux entreprises de services locaux titulaires en raison du retrait de la subvention du service local découlant de la décision « *Retrait progressif du régime de subvention du service local* »; déterminer s'il y a toujours lieu de recourir à un mécanisme relatif au facteur exogène dans le cadre des régimes de plafonnement des prix; déterminer s'il y a lieu de modifier les critères d'abstention locale. Il est actuellement trop tôt pour déterminer l'incidence de cette instance.

**Questions en matière de radiodiffusion**

*Licences de radiodiffusion détenues par TELUS*

Nous avons obtenu le renouvellement administratif de nos licences régionales aux fins de l'exploitation d'entreprises de distribution de radiodiffusion en Colombie-Britannique et en Alberta, qui proroge les conditions de ces licences jusqu'au 31 août 2018. Nous avons déposé des demandes visant l'obtention de nouvelles licences aux fins de l'exploitation d'entreprises de distribution de radiodiffusion, de manière à pouvoir servir les marchés de la Colombie-Britannique et de l'Alberta dont le nombre d'abonnés excède le plafond d'abonnés de 20 000 donnant droit à une exemption; l'audience publique relative à ces demandes a eu lieu en octobre 2017. Nous avons également obtenu le renouvellement administratif de notre licence régionale aux fins de l'exploitation d'une entreprise de distribution de radiodiffusion au Québec, qui proroge les conditions de cette licence jusqu'au 31 décembre 2018. Dans le cadre du processus de renouvellement, nous avons présenté une demande visant à retourner nos licences régionales à l'échelle de la province et à plutôt mener nos activités en vertu d'une exemption dans chacune des zones de desserte au Québec pour lesquelles nous possédons actuellement une licence. Notre licence qui nous permet d'offrir un service de vidéo sur demande a été renouvelée jusqu'au 31 août 2023 dans le cadre de la *Décision de radiodiffusion CRTC 2018-20*.

*Le CRTC est tenu de présenter au gouvernement fédéral un rapport sur les modèles de distribution de l'avenir*

Le 22 septembre 2017, le gouverneur en conseil a déposé un décret en vertu de l'article 15 de la *Loi sur la radiodiffusion*, dans lequel il demande au CRTC de tenir des audiences et de lui présenter un rapport sur les modèles de distribution de l'avenir et sur la façon dont les Canadiens accèderont à la programmation. Le 31 mai 2018, le CRTC a publié son rapport, « *Emboîter le pas au changement : L'avenir de la distribution de la*

*programmation au Canada* », qui donne un aperçu de la distribution du contenu de programmation au Canada et qui décrit certains types de changements au cadre réglementaire qui font l'objet de considérations. Ce rapport fera vraisemblablement partie du dossier aux fins de l'examen conjoint de la *Loi sur la radiodiffusion* et de la *Loi sur les télécommunications* devant être effectué par un groupe d'experts, comme il est mentionné ci-dessous. Ce rapport ne devrait pas avoir une incidence défavorable significative sur notre société.

*Examen de la Loi sur les télécommunications et de la Loi sur la radiodiffusion*

Le 5 juin 2018, le gouvernement fédéral a annoncé la mise en œuvre d'un examen conjoint de la *Loi sur les télécommunications* et de la *Loi sur la radiodiffusion* devant être effectué par un groupe de sept experts qui devra présenter ses recommandations au plus tard le 31 janvier 2020. Il est actuellement trop tôt pour déterminer l'incidence de cet examen et de toutes modifications à la *Loi sur les télécommunications*, à la *Loi sur la radiodiffusion* et à la *Loi sur la radiocommunication* (ces trois lois constituant le principal cadre législatif visant les communications) auxquelles cet examen pourrait donner lieu.

*Examen de la Loi sur le droit d'auteur et de la Commission du droit d'auteur*

L'examen obligatoire quinquennal de la *Loi sur le droit d'auteur* devait avoir lieu en 2017, et le processus d'examen a été annoncé en décembre 2017. Le Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie a amorcé ce processus en février 2018 et tenu des réunions à huis clos avec des membres d'ISDE et du ministère du Patrimoine canadien, et il a annoncé la tenue d'un examen en trois phases devant être mené à terme au début de 2019. Nous participerons activement à ce processus et préconiserons des changements permettant le déploiement de solutions innovatrices d'une manière efficiente, tout en nous opposant aux propositions qui occasionneraient une hausse des coûts de distribution des signaux de télévision. L'approche en matière de politique applicable au droit d'auteur repose traditionnellement sur un équilibre entre les intérêts des créateurs et ceux des consommateurs; en conséquence, les modifications apportées à la *Loi sur le droit d'auteur* ne devraient pas avoir une incidence défavorable significative sur notre société.

## 10. Risques et gestion des risques

Les risques principaux et les incertitudes susceptibles d'influer sur nos résultats dans l'avenir, ainsi que nos activités connexes visant à atténuer les risques, sont décrits dans notre rapport de gestion annuel 2017, et n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2017. Il y a également lieu de se reporter au résumé des risques et des incertitudes présenté dans la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du présent rapport de gestion.

## 11. Définitions et rapprochements

### 11.1 Mesures financières non définies par les PCGR et autres mesures financières

Nous présentons certaines mesures non définies par les PCGR et fournissons des indications à ce sujet. Nous avons recours à ces mesures pour évaluer le rendement de TELUS, et aussi pour déterminer si nous respectons les clauses restrictives de nos conventions d'emprunt et pour gérer notre structure du capital. Étant donné que les mesures non définies par les PCGR n'ont généralement pas de signification normalisée, elles pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Les règlements sur les valeurs mobilières exigent que ces mesures soient définies clairement et qu'elles fassent l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus semblables.

**Bénéfice net ajusté et bénéfice par action de base ajusté :** Ces mesures servent à évaluer le rendement consolidé et ne tiennent pas compte des éléments qui pourraient occulter les tendances sous-jacentes concernant le rendement. Ces mesures ne doivent pas être substituées au bénéfice net et au bénéfice par action de base pour évaluer le rendement de TELUS. Les éléments qui pourraient, selon la direction, occulter les tendances sous-jacentes concernant le rendement comprennent les profits ou les pertes importants liés aux participations dans les coentreprises d'aménagement immobilier, les profits liés à l'échange de licences de spectre pour les services sans fil, les coûts de restructuration et autres coûts, la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme (le cas échéant), les ajustements liés à l'impôt sur le résultat, les mises hors service d'immobilisations liées aux activités de restructuration, ainsi que les profits découlant des regroupements d'entreprises. (Se reporter au tableau « *Rapprochement du bénéfice net ajusté* » et au tableau « *Rapprochement du BPA de base ajusté* », à la rubrique 1.3.)

**Intensité du capital :** Cette mesure est calculée comme les dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre) divisées par le total des produits d'exploitation. Cette mesure fournit une méthode utile pour comparer le niveau des dépenses d'investissement avec celui d'autres entreprises de tailles diverses du même secteur.

**Ratio de distribution :** Il s'agit d'une mesure historique représentant le total des dividendes des quatre derniers trimestres déclarés par action ordinaire, tels qu'ils sont présentés dans les états financiers, divisé par le total du bénéfice par action de base pour les quatre trimestres les plus récents en ce qui concerne les périodes intermédiaires. Le dénominateur applicable aux exercices est le bénéfice par action de base annuel. Notre fourchette cible est un ratio de distribution annuel sur une base prospective plutôt que sur une base actuelle, qui représente 65 % à 75 % des bénéfices par action prévisibles, sur une base prospective. (Se reporter à la rubrique 7.5, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».)

**Calcul du ratio de distribution**

Périodes de 12 mois closes les 30 juin (en dollars)	2018	2018	2017
	Chiffres présentés à l'heure actuelle	Excluant l'incidence de l'application d'IFRS 9 et d'IFRS 15	
Numérateur – total des dividendes des quatre derniers trimestres déclarés par action ordinaire	2,0275	2,0275	1,9125
Dénominateur – bénéfice net par action ordinaire	2,62	2,46	2,10
<b>Ratio (en %)</b>	<b>77</b>	<b>82</b>	91

**Ratio de distribution du bénéfice net ajusté :** Ce ratio est une mesure historique représentant le total des dividendes des quatre derniers trimestres déclarés par action ordinaire, tels qu'ils sont présentés dans les états financiers, divisé par le bénéfice net ajusté par action. Le bénéfice net ajusté par action représente le bénéfice par action de base, tel qu'il est utilisé aux fins du calcul du **ratio de distribution**, ajusté de manière à ne pas tenir compte du profit lié à l'échange de licences de spectre pour les services sans fil, des profits nets et du bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières, des provisions au titre des regroupements d'entreprises, de la charge de rémunération remaniée dont les droits sont immédiatement acquis (la « rémunération remaniée »), de la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme (le cas échéant), et des ajustements liés à l'impôt.

**Calcul du ratio de distribution du bénéfice net ajusté**

Périodes de 12 mois closes les 30 juin (en dollars)	2018	2018	2017
	Chiffres présentés à l'heure actuelle	Excluant l'incidence de l'application d'IFRS 9 et d'IFRS 15	
Numérateur – total des dividendes des quatre derniers trimestres déclarés par action ordinaire	2,0275	2,0275	1,9125
Bénéfice net ajusté (en millions de dollars) :			
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	1 556	1 464	1 241
Ajouter (déduire) : pertes nettes et pertes liées à la participation (profits nets et bénéfice lié à la participation) découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières, après impôt sur le résultat	1	1	(13)
Provisions au titre des regroupements d'entreprises, après impôt sur le résultat	(22)	(22)	8
Ajouter : charge de rémunération remaniée, après impôt sur le résultat	—	—	224
Ajouter : ajustements défavorables nets liés à l'impôt sur le résultat	21	21	(19)
	1 556	1 464	1 441
Dénominateur – bénéfice net ajusté par action ordinaire	2,62	2,46	2,44
<b>Ratio ajusté (en %)</b>	<b>77</b>	<b>82</b>	78

**Couverture par le bénéfice** : Cette mesure est définie dans le Règlement 41-101 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et dans les règlements connexes, qui est calculée comme suit :

**Calcul du ratio de couverture par le bénéfice**

Périodes de 12 mois closes les 30 juin (en millions de dollars, sauf les ratios)	2018		2017
	Chiffres présentés à l'heure actuelle	Excluant l'incidence de l'application d'IFRS 9 et d'IFRS 15	
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	1 556	1 464	1 241
Impôt sur le résultat (attribuable aux actions ordinaires)	593	559	430
Coûts d'emprunt (attribuables aux actions ordinaires) <sup>1</sup>	576	576	551
Numérateur	2 725	2 599	2 222
Dénominateur – coûts d'emprunt (ci-dessus)	576	576	551
<b>Ratio (fois)</b>	<b>4,7</b>	<b>4,5</b>	4,0

1 Intérêts sur la dette à long terme plus les intérêts sur les emprunts à court terme et les autres emprunts et plus la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme, plus la réintégration des intérêts inscrits à l'actif et moins les coûts d'emprunt attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle.

**BAIIA** (bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements) : Nous avons publié des indications et présentons le BAIIA parce qu'il constitue une mesure clé utilisée pour évaluer le rendement consolidé. Le BAIIA est une mesure commune à laquelle les investisseurs et les établissements de crédit recourent largement en tant qu'indicateur du rendement opérationnel d'une société et de sa capacité de contracter des dettes et d'en assurer le service, ainsi qu'à titre de paramètre d'évaluation. Le BAIIA ne doit pas être substitué au bénéfice net comme mesure du rendement de TELUS ni utilisé comme mesure unique des flux de trésorerie. Le BAIIA tel qu'il est calculé par TELUS correspond aux produits d'exploitation moins les montants inscrits aux postes « Achat de biens et services » et « Charge au titre des avantages du personnel ».

Nous calculons le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts, car il constitue une composante du **ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts** et du **ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts**.

Nous calculons également un BAIIA ajusté qui exclurait les éléments de nature inhabituelle qui ne reflètent pas nos activités habituelles ou continues; selon nous, ce BAIIA ne devrait pas être considéré comme une mesure d'évaluation et ne devrait pas être pris en compte aux fins d'une évaluation de notre capacité à assurer le service de la dette ou à contracter des dettes.

**Rapprochement du BAIIA**

(en millions de dollars)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2018	2017	2018	2017
	<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>		<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>	
<b>Bénéfice net</b>	<b>397</b>	396	<b>809</b>	818
Coûts de financement	<b>150</b>	142	<b>306</b>	280
Impôt sur le résultat	<b>145</b>	144	<b>296</b>	287
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>411</b>	391	<b>822</b>	793
Amortissement des immobilisations incorporelles	<b>148</b>	135	<b>287</b>	265
<b>BAIIA</b>	<b>1 251</b>	1 208	<b>2 520</b>	2 443
Ajouter : coûts de restructuration et autres coûts	<b>35</b>	36	<b>69</b>	40
<b>BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts</b>	<b>1 286</b>	1 244	<b>2 589</b>	2 483
Déduire : profits nets et bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières	—	(3)	—	(3)
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>1 286</b>	1 241	<b>2 589</b>	2 480

**Couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts** : Cette mesure est définie comme le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts divisé par le montant net des charges d'intérêts, calculé sur 12 mois. Cette mesure est semblable au ratio de couverture prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit, comme il est décrit à la *rubrique 7.6, « Facilités de crédit »*.

**Flux de trésorerie disponibles** : Nous présentons cette mesure comme un indicateur supplémentaire de notre rendement opérationnel. Les flux de trésorerie disponibles ne doivent pas être substitués aux mesures présentées dans les tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie. Ils excluent les variations de certains éléments du fonds de roulement (tels que les créances clients et les dettes fournisseurs), le produit tiré des actifs cédés ainsi que d'autres sources et affectations des liquidités figurant dans les tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie. Ils fournissent une estimation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation qui sont disponibles après les dépenses d'investissement (excluant les acquisitions de licences de spectre) et qui peuvent notamment être utilisés pour payer les dividendes, rembourser la dette, racheter des actions, ou effectuer d'autres investissements. Les flux de trésorerie disponibles peuvent être complétés de temps à autre par le produit tiré des actifs cédés ou par les activités de financement. L'application d'IFRS 15 reflète un changement de méthode comptable sans effet sur la trésorerie. En conséquence, ce changement n'a aucune incidence sur les facteurs économiques sous-jacents et sur les flux de trésorerie disponibles découlant des activités.

#### Calcul des flux de trésorerie disponibles

(en millions de dollars)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2018	2017	2018	2017
	<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>		<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>	
<b>BAIIA</b>	<b>1 251</b>	1 208	<b>2 520</b>	2 443
Déduire : profits sans effet sur la trésorerie découlant de la vente d'immobilisations corporelles	(8)	—	(16)	(1)
Coûts de restructuration et autres coûts, déduction faite des décaissements	7	—	3	(46)
Déduire : profits nets et bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières	—	(3)	—	(3)
Incidence de l'actif sur contrat, des coûts d'acquisition du contrat et des coûts liés à l'exécution du contrat	4	(14)	22	12
Éléments des tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie :				
Rémunération fondée sur des actions, montant net	35	23	53	39
Montant net des charges au titre des régimes à prestations définies du personnel	24	20	49	41
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies du personnel	(14)	(13)	(35)	(35)
Intérêts versés	(130)	(125)	(280)	(267)
Intérêts reçus	3	1	5	1
Dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)	(791)	(810)	(1 441)	(1 534)
Autres	—	6	—	6
Flux de trésorerie disponibles avant impôt	381	293	880	656
Impôt sur le résultat payé, déduction faite des remboursements	(52)	(33)	(108)	(179)
<b>Flux de trésorerie disponibles</b>	<b>329</b>	260	<b>772</b>	477

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement des flux de trésorerie disponibles selon notre définition et des entrées liées aux activités d'exploitation.

#### Rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des entrées liés aux activités d'exploitation

(en millions de dollars)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2018	2017	2018	2017
	<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>		<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>	
<b>Flux de trésorerie disponibles</b>	<b>329</b>	260	<b>772</b>	477
Ajouter (déduire) :				
Dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)	791	810	1 441	1 534
Ajustements aux fins du rapprochement avec les entrées liées aux activités d'exploitation	86	56	(169)	(176)
<b>Entrées liées aux activités d'exploitation</b>	<b>1 206</b>	1 126	<b>2 044</b>	1 835

**Dettes nettes** : Nous estimons que la dette nette est une mesure utile, parce qu'elle représente le montant des emprunts à court terme et des obligations relatives à la dette à long terme qui ne sont pas couverts par la trésorerie et les placements temporaires disponibles. La mesure définie par les normes IFRS qui se rapproche le plus de la dette nette est la dette à long terme, y compris la tranche courante de la dette à long terme. La dette nette est un élément du **ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts**.

**Calcul de la dette nette**

	2018	2017
	<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>	
Aux 30 juin (en millions de dollars)		
Dette à long terme, y compris la tranche courante	<b>14 145</b>	13 544
Frais d'émission de titres de créance portés en déduction de la dette à long terme	<b>93</b>	74
Passifs dérivés, montant net	<b>63</b>	64
Cumul des autres éléments du résultat global découlant des instruments financiers utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de change associés aux titres de créance à long terme libellés en dollars américains (excluant les incidences fiscales)	<b>(64)</b>	(7)
Trésorerie et placements temporaires	<b>(683)</b>	(371)
Emprunts à court terme	<b>113</b>	100
<b>Dette nette</b>	<b>13 667</b>	13 404

**Ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts :** Cette mesure est définie comme la dette nette à la fin de la période divisée par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts sur 12 mois. Notre indication à long terme pour ce ratio est de 2,00 à 2,50 fois. (Se reporter à la rubrique 7.5, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».) Cette mesure est analogue au ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit, tel qu'il est décrit à la rubrique 7.6, « Facilités de crédit ».

**Montant net des charges d'intérêts :** Cette mesure est le dénominateur utilisé pour calculer le **ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts**. Le montant net des charges d'intérêts représente les coûts de financement excluant les intérêts sur la dette à long terme inscrits à l'actif, les intérêts nets des régimes à prestations définies du personnel et les recouvrements liés au remboursement par anticipation et à l'échéance de la dette, calculés sur 12 mois. Aucun recouvrement lié au remboursement par anticipation et à l'échéance de la dette n'a été comptabilisé au premier semestre de 2018 et en 2017. Les charges comptabilisées relativement à la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme, le cas échéant, sont prises en compte dans le montant net des charges d'intérêts. Le montant net des charges d'intérêts s'est établi à 589 millions de dollars pour la période de 12 mois close le 30 juin 2018, et à 560 millions de dollars pour la période de 12 mois close le 30 juin 2017.

**Coûts de restructuration et autres coûts :** Afin de réduire nos coûts permanents, nous engageons des coûts de restructuration supplémentaires connexes non récurrents. Il est également possible que nous engagions des charges inhabituelles, qui sont comprises dans les autres coûts, lorsque nous apportons des changements importants ou structurels à nos modèles d'affaires ou à nos modèles d'exploitation. Les autres coûts comprennent également les coûts externes supplémentaires inhabituels engagés relativement aux acquisitions ou cessions d'entreprises, ainsi que les coûts liés aux litiges, dans le cas de pertes ou de règlements importants.

**Composantes des coûts de restructuration et autres coûts**

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2018	2017	2018	2017
	<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>		<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>	
(en millions de dollars)				
Achat de biens et services	<b>10</b>	20	<b>15</b>	24
Charge au titre des avantages du personnel	<b>25</b>	16	<b>54</b>	16
<b>Coûts de restructuration et autres coûts compris dans le BAIIA</b>	<b>35</b>	36	<b>69</b>	40

**11.2 Indicateurs opérationnels**

Les mesures suivantes constituent des paramètres utilisés dans l'industrie pour évaluer le rendement opérationnel d'une entité de télécommunications offrant des services mobiles et des services filaires. Elles n'ont cependant pas de signification normalisée prescrite par les normes IFRS de l'IASB.

**Montant facturé mensuel moyen par appareil d'abonné (« MFMAA »)** Nombre concernant les abonnés des services mobiles, exprimé en pourcentage mensuel, obtenu au moyen de la division des produits tirés des services de réseau découlant des forfaits, des frais d'itinérance et des frais d'utilisation mensuels, ainsi que des remboursements mensuels sur le solde impayé au titre des appareils des abonnés ayant signé un contrat, par le nombre moyen d'appareils en service dans le réseau au cours de la période.

**Produits moyens par appareil d'abonné (« PMAA ») mensuels** Nombre concernant les abonnés des services mobiles, exprimé en pourcentage mensuel, obtenu au moyen de la division des produits tirés des services de réseau découlant des forfaits, des frais d'itinérance et des frais d'utilisation mensuels par le nombre moyen d'appareils en service dans le réseau au cours de la période.

**Taux de désabonnement, par mois** Nombre d'appareils d'abonnés désactivés au cours d'une période donnée, divisé par le nombre moyen d'appareils dans le réseau au cours de la période, exprimé sous forme de taux mensuel. Le taux de désabonnement combiné représente la moyenne totale des taux de désabonnement des abonnés des services prépayés et des services postpayés. L'appareil d'un abonné des services prépayés de TELUS ou des services mobiles prépayés de Koodo ou de Public Mobile est désactivé lorsque ce dernier n'utilise pas les services au cours des 90 jours suivant l'expiration des crédits prépayés.

**Appareil d'abonné des services mobiles (« abonné »)** Unité génératrice de produits tirés des services mobiles active et récurrente (p. ex., un téléphone mobile, une tablette ou une clé Internet mobile) dotée d'un numéro d'identité d'abonné unique (numéro SIM ou IMEI). De plus, TELUS établit une relation directe avec l'utilisateur de chaque appareil aux fins de la facturation ou des services de soutien. Les appareils d'abonnés excluent les appareils offrant les services machine à machine (un sous-ensemble de l'Internet des objets) tels que ceux utilisés pour effectuer le suivi des biens, les systèmes de contrôle à distance et les compteurs, les distributeurs automatiques et les guichets automatiques sans fil.

**Nombre d'abonnés des services filaires** Unité génératrice de produits active et récurrente, qui a accès aux services autonomes y compris l'accès fixe à Internet, TELUS TV et les lignes résidentielles d'accès au réseau. De plus, TELUS établit une relation directe avec l'utilisateur de chaque service aux fins de la facturation ou des services de soutien. Le nombre d'abonnés présentés ne tient pas compte des lignes d'affaires d'accès au réseau, car le remplacement des lignes utilisées pour les services de transmission de la voix par les services IP a entraîné des pertes de lignes d'affaires d'accès au réseau sans qu'aucune baisse similaire des produits soit observée, en raison de la pertinence réduite de ces lignes d'affaires d'accès au réseau en tant qu'indicateur de rendement clé.

**TELUS CORPORATION**

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS**

**(NON AUDITÉ)**

**30 JUIN 2018**

# États consolidés intermédiaires résumés du résultat net et du résultat global

(non audité)

Périodes closes les 30 juin (en millions, sauf les montants par action)	Note	Trimestres		Semestres	
		2018 <i>(note 2 c)</i>	2017 <i>(chiffres ajustés – note 2 c)</i>	2018 <i>(note 2 c)</i>	2017 <i>(chiffres ajustés – note 2 c)</i>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>					
Services		2 953 \$	2 810 \$	5 839 \$	5 572 \$
Équipement		487	456	952	864
Produits tirés de contrats conclus avec des clients	6	3 440	3 266	6 791	6 436
Autres produits d'exploitation	7	13	14	39	27
		<b>3 453</b>	<b>3 280</b>	<b>6 830</b>	<b>6 463</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>					
Achat de biens et services		1 491	1 423	2 899	2 747
Charge au titre des avantages du personnel	8	711	649	1 411	1 273
Amortissement des immobilisations corporelles	17	411	391	822	793
Amortissement des immobilisations incorporelles	18	148	135	287	265
		<b>2 761</b>	<b>2 598</b>	<b>5 419</b>	<b>5 078</b>
<b>BÉNÉFICE D'EXPLOITATION</b>					
Coûts de financement	9	692	682	1 411	1 385
		<b>150</b>	<b>142</b>	<b>306</b>	<b>280</b>
<b>BÉNÉFICE AVANT IMPÔT</b>					
Impôt sur le résultat	10	542	540	1 105	1 105
		<b>145</b>	<b>144</b>	<b>296</b>	<b>287</b>
<b>BÉNÉFICE NET</b>					
		<b>397</b>	<b>396</b>	<b>809</b>	<b>818</b>
<b>AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL</b>					
<b>Éléments qui peuvent être ultérieurement reclassés en résultat</b>					
Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie		(22)	19	(29)	10
Écart de change découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger		(17)	—	(21)	3
		<b>(39)</b>	<b>19</b>	<b>(50)</b>	<b>13</b>
<b>Éléments qui ne seront jamais ultérieurement reclassés en résultat</b>					
Modification de l'évaluation des actifs financiers de placement		—	2	—	—
Réévaluations des régimes à prestations définies du personnel		105	18	62	86
		<b>105</b>	<b>20</b>	<b>62</b>	<b>86</b>
		<b>66</b>	<b>39</b>	<b>12</b>	<b>99</b>
<b>BÉNÉFICE GLOBAL</b>					
		<b>463 \$</b>	<b>435 \$</b>	<b>821 \$</b>	<b>917 \$</b>
<b>BÉNÉFICE NET ATTRIBUABLE :</b>					
Aux actions ordinaires		390 \$	389 \$	800 \$	803 \$
Aux participations ne donnant pas le contrôle		7	7	9	15
		<b>397 \$</b>	<b>396 \$</b>	<b>809 \$</b>	<b>818 \$</b>
<b>BÉNÉFICE GLOBAL ATTRIBUABLE :</b>					
Aux actions ordinaires		464 \$	428 \$	821 \$	900 \$
Aux participations ne donnant pas le contrôle		(1)	7	—	17
		<b>463 \$</b>	<b>435 \$</b>	<b>821 \$</b>	<b>917 \$</b>
<b>BÉNÉFICE NET PAR ACTION ORDINAIRE</b>					
De base	12	0,66 \$	0,66 \$	1,34 \$	1,36 \$
Dilué		0,66 \$	0,66 \$	1,34 \$	1,36 \$
<b>NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ TOTAL D' ACTIONS ORDINAIRES EN CIRCULATION</b>					
De base		596	592	595	591
Dilué		596	593	595	592

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

# États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière (non audité)

(en millions)	Note	Au 30 juin 2018	Au 31 décembre 2017	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2017
		(note 2 c)	(chiffres ajustés – note 2 c)	(note 2 c)
<b>ACTIF</b>				
<b>Actifs courants</b>				
Trésorerie et placements temporaires, montant net		683 \$	509 \$	432 \$
Débiteurs	6 b)	1 485	1 614	1 462
Impôt sur le résultat et autres impôts à recevoir		6	96	9
Stocks	1 b)	330	380	320
Actifs sur contrat	6 c)	760	757	700
Charges payées d'avance	20	640	493	443
Actifs dérivés courants	4 e)	29	18	11
		<b>3 933</b>	<b>3 867</b>	<b>3 377</b>
<b>Actifs non courants</b>				
Immobilisations corporelles, montant net	17	11 712	11 368	10 464
Immobilisations incorporelles, montant net	18	10 786	10 658	10 364
Goodwill, montant net	18	4 610	4 236	3 787
Actifs sur contrat	6 c)	365	396	352
Autres actifs à long terme	20	633	528	733
		<b>28 106</b>	<b>27 186</b>	<b>25 700</b>
		<b>32 039 \$</b>	<b>31 053 \$</b>	<b>29 077 \$</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>				
<b>Passifs courants</b>				
Emprunts à court terme	22	113 \$	100 \$	100 \$
Créditeurs et charges à payer	23	2 331	2 460	2 330
Impôt sur le résultat et autres impôts à payer		116	34	37
Dividendes à payer	13	315	299	284
Facturation par anticipation et dépôts de clients	24	619	632	584
Provisions	25	106	78	124
Tranche courante de la dette à long terme	26	1 009	1 404	1 327
Passifs dérivés courants	4 e)	3	33	12
		<b>4 612</b>	<b>5 040</b>	<b>4 798</b>
<b>Passifs non courants</b>				
Provisions	25	702	511	395
Dette à long terme	26	13 136	12 256	11 604
Autres passifs à long terme	27	867	847	736
Impôt sur le résultat différé		2 971	2 941	2 511
		<b>17 676</b>	<b>16 555</b>	<b>15 246</b>
<b>Passif</b>		<b>22 288</b>	<b>21 595</b>	<b>20 044</b>
<b>Capitaux propres</b>				
Capitaux propres attribuables aux actions ordinaires	28	9 679	9 416	9 014
Participations ne donnant pas le contrôle		72	42	19
		<b>9 751</b>	<b>9 458</b>	<b>9 033</b>
		<b>32 039 \$</b>	<b>31 053 \$</b>	<b>29 077 \$</b>

Passifs éventuels

29

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

# États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres

(non audité)

(en millions)	Note	Capitaux propres attribuables aux actions ordinaires								
		Capital d'apport					Cumul des autres éléments du résultat global	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
		Actions ordinaires (note 28)		Surplus d'apport	Bénéfices non distribués					
		Nombre d'actions	Capital social							
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2017										
Chiffres présentés précédemment		590	5 029 \$	372 \$	2 474 \$	42 \$	7 917 \$	19 \$	7 936 \$	
IFRS 9, <i>Instruments financiers</i> – montant transitoire	2 a), 11	—	—	—	3	(3)	—	—	—	
IFRS 15, <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</i> – montant transitoire	2 c)	—	—	—	1 097	—	1 097	—	1 097	
Chiffres ajustés		590	5 029	372	3 574	39	9 014	19	9 033	
Bénéfice net	2 c)	—	—	—	803	—	803	15	818	
Autres éléments du résultat global	11	—	—	—	86	11	97	2	99	
Dividendes	13	—	—	—	(576)	—	(576)	—	(576)	
Dividendes réinvestis et paiements facultatifs en trésorerie		1	23	—	—	—	23	—	23	
Option de règlement en capitaux propres net liée aux attributions d'options sur actions	14 d)	—	1	(1)	—	—	—	—	—	
Émission d'actions dans le cadre de regroupements d'entreprises		2	100	—	—	—	100	—	100	
Variation des participations dans une filiale		—	—	(3)	—	—	(3)	1	(2)	
Autres		—	3	—	—	—	3	—	3	
<b>Solde au 30 juin 2017</b>		<b>593</b>	<b>5 156 \$</b>	<b>368 \$</b>	<b>3 887 \$</b>	<b>50 \$</b>	<b>9 461 \$</b>	<b>37 \$</b>	<b>9 498 \$</b>	
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2018										
Chiffres présentés précédemment		595	5 205 \$	370 \$	2 595 \$	51 \$	8 221 \$	42 \$	8 263 \$	
IFRS 9, <i>Instruments financiers</i> – montant transitoire	2 a), 11	—	—	—	4	(4)	—	—	—	
IFRS 15, <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</i> – montant transitoire	2 c)	—	—	—	1 195	—	1 195	—	1 195	
Chiffres ajustés		595	5 205	370	3 794	47	9 416	42	9 458	
Bénéfice net		—	—	—	800	—	800	9	809	
Autres éléments du résultat global	11	—	—	—	62	(41)	21	(9)	12	
Dividendes	13	—	—	—	(614)	—	(614)	—	(614)	
Dividendes réinvestis et paiements facultatifs en trésorerie	13 b), 14 c)	1	42	—	—	—	42	—	42	
Option de règlement en capitaux propres net liée aux attributions d'options sur actions	14 d)	—	1	(1)	—	—	—	—	—	
Variation des participations dans une filiale	31 a)	—	—	14	—	—	14	30	44	
<b>Solde au 30 juin 2018</b>		<b>596</b>	<b>5 248 \$</b>	<b>383 \$</b>	<b>4 042 \$</b>	<b>6 \$</b>	<b>9 679 \$</b>	<b>72 \$</b>	<b>9 751 \$</b>	

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

# Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie (non audité)

Périodes closes les 30 juin (en millions)	Note	Trimestres		Semestres	
		2018 <i>(note 2 c)</i>	2017 <i>(chiffres ajustés – note 2 c)</i>	2018 <i>(note 2 c)</i>	2017 <i>(chiffres ajustés – note 2 c)</i>
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>					
Bénéfice net		397 \$	396 \$	809 \$	818 \$
Ajustements visant le rapprochement du bénéfice net et des entrées liées aux activités d'exploitation :					
Amortissement des immobilisations corporelles et amortissement des immobilisations incorporelles		559	526	1 109	1 058
Impôt sur le résultat différé	10	14	97	21	183
Charge de rémunération fondée sur des actions, montant net	14 a)	35	23	53	39
Montant net des charges au titre des régimes à prestations définies du personnel	15 a)	24	20	49	41
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies du personnel		(14)	(13)	(35)	(35)
Actifs sur contrat non courants		12	3	31	6
Autres		(62)	18	(58)	6
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation	31 a)	241	56	65	(281)
<b>Entrées liées aux activités d'exploitation</b>		<b>1 206</b>	<b>1 126</b>	<b>2 044</b>	<b>1 835</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>					
Paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre	31 a)	(735)	(754)	(1 473)	(1 550)
Paiements en trésorerie au titre des acquisitions, montant net	18 b)	(47)	(466)	(251)	(478)
Avances aux coentreprises immobilières	21 c)	(7)	(8)	(13)	(13)
Sommes reçues des coentreprises immobilières	21 c)	1	1	2	4
Produit d'une cession		—	3	15	6
Autres		(7)	3	(7)	(12)
<b>Sorties liées aux activités d'investissement</b>		<b>(795)</b>	<b>(1 221)</b>	<b>(1 727)</b>	<b>(2 043)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>					
Dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires	31 b) 13 a)	(278)	(260)	(557)	(544)
Émission (remboursement) d'emprunts à court terme, montant net		13	—	7	—
Émission de titres de créance à long terme	26	1 279	1 543	3 440	4 061
Remboursements par anticipation et à l'échéance sur la dette à long terme	26	(1 147)	(1 611)	(3 042)	(3 360)
Émission d'actions par une filiale aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	31 a)	—	—	24	—
Autres		(10)	—	(15)	(10)
<b>Entrées (sorties) liées aux activités de financement</b>		<b>(143)</b>	<b>(328)</b>	<b>(143)</b>	<b>147</b>
<b>SITUATION DE TRÉSORERIE</b>					
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des placements temporaires, montant net		268	(423)	174	(61)
Trésorerie et placements temporaires, montant net au début		415	794	509	432
<b>Trésorerie et placements temporaires, montant net à la fin</b>		<b>683 \$</b>	<b>371 \$</b>	<b>683 \$</b>	<b>371 \$</b>
<b>INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION</b>					
Intérêts versés		(130) \$	(125) \$	(280) \$	(267) \$
Intérêts reçus		3 \$	1 \$	5 \$	1 \$
Impôt sur le résultat payé, montant net		(52) \$	(33) \$	(108) \$	(179) \$

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

**30 JUIN 2018**

TELUS Corporation est l'une des plus importantes sociétés de télécommunications du Canada; elle offre un vaste éventail de services et de produits de télécommunications, qui incluent des services mobiles et filaires de transmission de la voix et de données. Les services de transmission de données comprennent les services de protocole Internet, de télévision, d'hébergement, de technologie de l'information gérée et les services fondés sur l'infonuagique, des solutions en matière de soins de santé, l'impartition des processus d'affaires et la sécurité résidentielle.

TELUS Corporation a été constituée en société par actions en vertu de la loi intitulée Company Act (Colombie-Britannique) le 26 octobre 1998, sous la dénomination BCT.TELUS Communications Inc. (« BCT »). Le 31 janvier 1999, conformément à un plan d'arrangement aux termes de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* approuvé par le tribunal et intervenu entre BCT, BC TELECOM Inc. et l'ancienne société située en Alberta, TELUS Corporation (« TC »), BCT a acquis la totalité des actions de BC TELECOM Inc. et de TC en échange d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote de BCT et BC TELECOM Inc. a été dissoute. Le 3 mai 2000, BCT a changé sa dénomination pour TELUS Corporation et en février 2005, TELUS Corporation est devenue assujettie à la Business Corporations Act (Colombie-Britannique), loi qui a remplacé la Company Act (Colombie-Britannique). TELUS Corporation a son siège social au 510 West Georgia Street, Floor 7, Vancouver (Colombie-Britannique) V6B 0M3.

Les expressions « TELUS », « nous », « notre », « nos », « nôtre » et « nous-mêmes » désignent TELUS Corporation et, dans les cas où le contexte le permet ou l'exige, ses filiales.

## 1 états financiers consolidés intermédiaires résumés

### a) Mode de présentation

Les notes annexes figurant dans nos états financiers consolidés intermédiaires résumés comprennent uniquement les événements et les transactions d'importance et non toutes les informations normalement présentées dans nos états financiers audités annuels. Par conséquent, ces états financiers consolidés intermédiaires sont dits résumés. Nos états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent être lus parallèlement à nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Nos états financiers consolidés intermédiaires résumés sont exprimés en dollars canadiens et sont préparés selon les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes d'application que celles décrites dans nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, à l'exception de ce qui est décrit aux notes 2, 6, 8, 20 et 24. Les principes comptables généralement reconnus que nous utilisons sont les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de l'IASB ») et les principes comptables généralement reconnus du Canada. Nos états financiers consolidés intermédiaires résumés sont conformes à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, et reflètent tous les ajustements (de nature récurrente habituelle) qui sont, à notre avis, nécessaires à une présentation fidèle des résultats pour les périodes intermédiaires présentées.

Notes annexes	Page
<b>Application générale</b>	
1. États financiers consolidés intermédiaires résumés	6
2. Faits nouveaux concernant les méthodes comptables	7
3. Politiques financières liées à la structure du capital	17
4. Instruments financiers	20
<b>Éléments portant sur les résultats d'exploitation consolidés</b>	
5. Information sectorielle	27
6. Produits tirés de contrats conclus avec des clients	30
7. Autres produits d'exploitation	31
8. Charge au titre des avantages du personnel	32
9. Coûts de financement	32
10. Impôt sur le résultat	33
11. Autres éléments du résultat global	34
12. Montants par action	36
13. Dividendes par action	36
14. Rémunération fondée sur des actions	37
15. Avantages du personnel futurs	40
16. Coûts de restructuration et autres coûts	41
<b>Éléments portant sur la situation financière consolidée</b>	
17. Immobilisations corporelles	41
18. Immobilisations incorporelles et goodwill	42
19. Contrats de location	45
20. Autres actifs à long terme	46
21. Coentreprises immobilières	47
22. Emprunts à court terme	50
23. Crédoeurs et charges à payer	50
24. Facturation par anticipation et dépôts de clients	51
25. Provisions	52
26. Dette à long terme	53
27. Autres passifs à long terme	56
28. Capital social attribuable aux actions ordinaires	56
29. Passifs éventuels	57
<b>Autres</b>	
30. Transactions entre parties liées	59
31. Informations supplémentaires sur les tableaux des flux de trésorerie	61

Nos états financiers consolidés intermédiaires résumés pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2018 ont été autorisés par notre conseil d'administration pour publication le 3 août 2018.

## b) Stocks

Nos stocks se composent essentiellement d'appareils mobiles, de pièces et d'accessoires [d'un montant total de 268 millions de dollars (31 décembre 2017 – montant total de 322 millions de dollars – *chiffres ajustés – note 2 c*); 1<sup>er</sup> janvier 2017 – 268 millions de dollars – *note 2 c*], de même que d'équipement de communications détenu en vue de leur revente. Le coût des biens vendus pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2018 totalisait 469 millions de dollars (2017 – 446 millions de dollars) et 936 millions de dollars (2017 – 854 millions de dollars), respectivement.

## 2 faits nouveaux concernant les méthodes comptables

### a) Première application des normes, interprétations et modifications des normes et interprétations au cours de la période de présentation de l'information financière

- Des modifications apportées aux normes découlant des *améliorations annuelles des IFRS pour le Cycle 2015-2017* s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, et cette application n'a eu aucune incidence sur notre performance financière ni sur les informations fournies.
- Des modifications apportées aux normes découlant des *améliorations annuelles des IFRS pour le Cycle 2014-2016* s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 (pour IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*) et du 1<sup>er</sup> janvier 2018 (pour le reste des modifications), et cette application n'a eu aucune incidence sur notre performance financière ni sur les informations fournies.
- IFRS 9, *Instruments financiers*, s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, avec une application rétrospective. La nouvelle norme comprend un modèle de classement et d'évaluation des instruments financiers, un modèle unique et prospectif de dépréciation fondé sur les pertes attendues et une approche remaniée de la comptabilité de couverture. À l'heure actuelle, l'application rétrospective de la norme n'a pas d'incidence significative sur notre performance financière ni sur notre situation financière, comme il est décrit à la *note 2 c*) qui suit.

Le tableau qui suit présente la catégorie de classement et la valeur comptable des portefeuilles de placements initiales (se reporter à la *note 20*) déterminées conformément à IAS 39, *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation*, de nos placements, et la catégorie de classement ainsi que la valeur comptable déterminées en vertu de la nouvelle norme.

(en millions)	Au 31 décembre 2017			Au 1 <sup>er</sup> janvier 2017		
	Chiffres présentés précédemment	Incidence d'IFRS 9	Chiffres présentés à l'heure actuelle	Chiffres présentés précédemment	Incidence d'IFRS 9	Chiffres présentés à l'heure actuelle
<b>Catégorie</b>						
Actifs financiers disponibles à la vente	41 \$	(41) \$	— \$	62 \$	(62) \$	— \$
Juste valeur par le biais du résultat net <sup>1</sup>	—	20	20	—	41	41
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	—	21	21	—	21	21
	41 \$	— \$	41 \$	62 \$	— \$	62 \$

1 En raison du classement des placements comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net en vertu de la nouvelle norme au 31 décembre 2017, un montant de 4 \$ (1<sup>er</sup> janvier 2017 – 3 \$), déduction faite de l'incidence fiscale de 1 \$ (1<sup>er</sup> janvier 2017 – 1 \$), a été ajusté du cumul des autres éléments du résultat global aux bénéfices non distribués.

- IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. L'International Accounting Standards Board et le Financial Accounting Standards Board des États-Unis ont collaboré à ce projet conjoint ayant pour objectif de clarifier les principes relatifs à la comptabilisation des produits. La nouvelle norme a été publiée en mai 2014 et remplace les normes et interprétations existantes, y compris IAS 18, *Produits des activités ordinaires*. Nous avons appliqué la norme aux périodes précédentes de manière rétrospective, sous réserve des mesures de simplification permises et choisies.

L'incidence de la nouvelle norme et le caractère significatif de cette incidence seront différents pour chaque secteur et chaque entité; l'incidence de l'application rétrospective sur nous est décrite à la *note 2 c)* qui suit. Tout comme c'est le cas pour de nombreuses autres entreprises de télécommunications, l'application de la norme a une incidence significative pour la société, principalement en ce qui a trait au moment auquel les produits doivent être comptabilisés, au classement des produits, à la comptabilisation à l'actif des coûts d'obtention d'un contrat avec un client et à la comptabilisation à l'actif des coûts liés à l'exécution du contrat (tels qu'ils sont définis par la nouvelle norme).

#### *Moment auquel les produits doivent être comptabilisés et classement des produits*

Le moment auquel nos produits doivent être comptabilisés et le classement des produits selon qu'ils sont tirés des services ou de l'équipement sont touchés, puisque la méthode du plafond précédemment exigée par les principes comptables généralement reconnus n'a plus d'incidence sur la répartition de la contrepartie dans des arrangements à éléments multiples (des solutions pour nos clients pouvant nécessiter la prestation de plusieurs services et la fourniture de plusieurs produits à des moments différents ou au cours de périodes différentes).

L'incidence du moment auquel les produits sont comptabilisés et du classement des produits se répercute principalement sur les résultats de notre secteur des services mobiles. Bien que la nouvelle norme n'ait essentiellement aucune incidence sur l'évaluation du total des produits comptabilisés sur la durée de vie d'un contrat, l'interdiction de l'utilisation de la méthode du plafond accélère la comptabilisation du total des produits liés au contrat, tant par rapport aux entrées de trésorerie provenant des clients qu'à notre pratique précédente (utilisation de la méthode du plafond). L'accélération de la comptabilisation des produits liés au contrat par rapport aux entrées de trésorerie connexes donne également lieu à la comptabilisation à titre d'actif sur contrat d'un montant représentant l'écart qui en découle. Bien que les facteurs économiques sous-jacents liés aux transactions demeurent les mêmes, au cours des périodes de croissance soutenue du nombre de nouvelles connexions d'abonnés des services mobiles, en supposant des entrées de trésorerie par appareil comparables pour la durée du contrat, les produits sembleraient plus élevés que ceux déterminés selon notre pratique précédente (selon la méthode du plafond). Les résultats du secteur des services filaires découlant de transactions qui incluent la fourniture initiale de matériel subventionné ou des forfaits promotionnels seront touchés de la même manière.

Nous avons appliqué la nouvelle norme de manière rétrospective, cette application ayant été tributaire de décisions connexes relatives aux dispositions transitoires et aux mesures de simplification permises. L'actif sur contrat initialement comptabilisé lors de la transition à la nouvelle norme correspond aux produits qui ne seront pas, et n'ont pas été reflétés, à quelque moment que ce soit, dans nos résultats d'exploitation périodiques, mais qui l'auraient été sans la transition à la nouvelle norme. L'incidence de ce devancement de la comptabilisation des produits devrait être en partie atténuée par l'effet composé du cycle continu des passations, des échéances et des expirations de millions de contrats pluriannuels conclus avec nos clients.

#### *Coûts d'acquisition du contrat; coûts liés à l'exécution du contrat – moment auquel les coûts doivent être comptabilisés*

De même, l'évaluation, sur la durée d'un contrat, du total des coûts d'acquisition du contrat et des coûts liés à l'exécution du contrat n'est pas touchée par la nouvelle norme, mais cette dernière a une incidence sur le moment auquel les coûts doivent être comptabilisés. La nouvelle norme fait en sorte que les coûts d'acquisition du contrat et les coûts liés à l'exécution du contrat, s'ils sont significatifs, seront comptabilisés à l'actif et subséquentement passés en charges sur la durée du contrat, sur une base rationnelle et systématique, conformément au mode de transfert des biens ou services auxquels l'actif est associé. Bien que les facteurs économiques sous-jacents liés aux transactions demeurent les mêmes, au cours des périodes de croissance soutenue du nombre de nouvelles connexions d'abonnés, en supposant des coûts comparables d'acquisition et d'exécution du contrat par appareil, les mesures de la rentabilité absolues sembleraient plus élevées que celles déterminées selon notre pratique précédente, qui consistait à comptabiliser en charges ces coûts immédiatement.

#### *Mise en œuvre*

Nos activités et les systèmes connexes sont complexes, et notre comptabilisation de millions de contrats pluriannuels conclus avec nos clients a été touchée. Fait important, en vue de mettre en œuvre les activités de comptabilisation connexes, il a été nécessaire de compiler davantage de données historiques sur les millions de contrats pluriannuels existants aux fins de la transition à la nouvelle norme.

Après avoir consacré temps et efforts durant plusieurs années, nous avons élaboré les méthodes comptables, les estimations, les jugements et les processus nécessaires pour assurer la transition à la nouvelle norme. Au moment de la mise en œuvre de ces éléments, y compris la mise en œuvre des exigences supplémentaires critiques liées à nos systèmes informatiques, nous avons achevé la compilation supplémentaire de données historiques, ainsi que la prise en compte de ces données, étapes qui sont toutes nécessaires pour adopter la nouvelle norme.

Nous utilisons les mesures de simplification suivantes prévues aux termes de la nouvelle norme et aux fins de la transition :

- Aucun retraitement des contrats conclus au 1<sup>er</sup> janvier 2017 ou avant.
- Aucun retraitement des contrats modifiés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2017. L'incidence globale de l'ensemble de ces modifications sera reflétée au moment de déterminer les obligations de prestation remplies et les obligations de prestation non remplies de même que les prix de transaction devant être répartis entre ces obligations, et au moment de déterminer les prix de transaction.
- Aucune information ne sera fournie relativement aux prix de transaction globaux répartis entre les obligations de prestation résiduelles non remplies, ou remplies partiellement, pour toutes les périodes closes avant le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

**b) Normes, interprétations et modifications des normes non encore entrées en vigueur et non encore appliquées**

- En janvier 2016, l'International Accounting Standards Board a publié IFRS 16, *Contrats de location*. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 et remplace IAS 17, *Contrats de location*. Nous évaluons actuellement l'incidence et les dispositions transitoires de la nouvelle norme. L'International Accounting Standards Board et le Financial Accounting Standards Board des États-Unis ont collaboré pour modifier la comptabilisation, par le preneur, des contrats de location, généralement en éliminant la distinction entre contrats de location simple et contrats de location-financement et, conformément aux normes IFRS de l'IASB, en introduisant un modèle unique de comptabilisation par le preneur.

Cette nouvelle norme aura surtout comme incidence que la valeur actualisée des paiements futurs inévitables aux termes des contrats de location sera initialement comptabilisée par le preneur à l'état de la situation financière à titre d'actifs et de passifs liés aux contrats, y compris pour la plupart des contrats qui seraient actuellement comptabilisés comme des contrats de location simple. Les contrats ayant une durée de 12 mois ou moins et les contrats pour lesquels l'actif a une faible valeur peuvent tous deux être exemptés.

La nouvelle norme n'aura pas d'incidence sur l'évaluation du total des charges liées aux contrats de location sur la durée du contrat. Cependant, elle donnera lieu à une accélération de la comptabilisation de ces charges pour les contrats qui seraient actuellement comptabilisés comme des contrats de location simple. L'International Accounting Standards Board s'attend à ce que cette incidence soit atténuée pour un preneur qui possède un portefeuille de contrats de location assortis de dates d'expiration et de durées diverses, et nous nous attendons à ce que la norme nous touche de façon similaire. La présentation dans l'état du résultat net et du résultat global exigée par la nouvelle norme donnera lieu à la présentation de la plupart des charges liées aux contrats non exécutoires à titre d'amortissement d'actifs au titre du droit d'utilisation liés aux contrats et de coûts de financement découlant des passifs liés aux contrats, plutôt qu'à titre d'achat de biens et services, et le bénéfice d'exploitation présenté sera en conséquence plus élevé en vertu de la nouvelle norme.

En comparaison des résultats obtenus en appliquant la norme actuelle, les flux de trésorerie réels ne seront pas touchés, mais le tableau des flux de trésorerie présenté par le preneur reflétera les hausses des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, neutralisées par des diminutions correspondantes des flux de trésorerie liés aux activités de financement. Cette incidence est attribuable aux paiements de la composante « capital » des contrats de location qui seraient actuellement comptabilisés comme des contrats de location simple, laquelle sera présentée dans les flux de trésorerie affectés aux activités de financement en vertu de la nouvelle norme.

Nous évaluons actuellement l'incidence et les dispositions transitoires de la nouvelle norme; cependant, nous appliquerons la nouvelle norme de manière rétrospective, et comptabiliserons l'incidence cumulative de l'application de la nouvelle norme à la date d'application initiale, soit le 1<sup>er</sup> janvier 2019, sous réserve des mesures de simplification permises et choisies. Une telle méthode d'application n'entraînerait pas d'ajustement rétrospectif des montants présentés pour les exercices antérieurs à l'exercice 2019. Notre estimation actuelle du temps et des efforts nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre des méthodes comptables, des estimations et des processus (y compris les exigences supplémentaires liées à nos systèmes informatiques) dont nous aurons besoin pour assurer la conformité à la nouvelle norme nous amène au second semestre de 2018. Nous nous attendons à ce que la nouvelle norme ait une incidence significative sur nos états consolidés de la situation financière, ainsi que sur nos mesures financières liées à la dette et aux résultats d'exploitation; toutefois, il nous est actuellement impossible d'effectuer des estimations quantitatives raisonnables de l'incidence de la nouvelle norme.

#### *Mise en œuvre*

À titre de mesure de simplification transitoire permise par la nouvelle norme, nous ne prévoyons pas réexaminer les contrats pour voir s'ils sont ou s'ils contiennent des contrats de location au 1<sup>er</sup> janvier 2019, à l'aide des critères prévus par la nouvelle norme; au 1<sup>er</sup> janvier 2019, seuls les contrats qui avaient auparavant été identifiés comme des contrats de location en vertu d'IAS 17, *Contrats de location*, et d'IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location*, seront pris en compte dans le cadre de la transition à la nouvelle norme. Seuls les contrats conclus (ou modifiés) après le 1<sup>er</sup> janvier 2019 seront réexaminés pour voir s'ils sont ou contiennent des contrats de location, en appliquant les critères prévus par la nouvelle norme.

**c) Incidence de l'application des nouvelles normes à l'exercice 2018**

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, a eu l'incidence suivante sur nos états consolidés du résultat net et du résultat global :

Trimestres clos les 30 juin

(en millions, sauf les montants par action)

	2018			2017		
	Excluant l'incidence d'IFRS 15	Incidence d'IFRS 15	Chiffres présentés à l'heure actuelle	Excluant l'incidence d'IFRS 15	Incidence d'IFRS 15	Chiffres présentés à l'heure actuelle
<b>Produits d'exploitation</b>						
Service	3 260 \$	(307) \$	2 953 \$	3 091 \$	(281) \$	2 810 \$
Équipement	186	301	487	168	288	456
Produits tirés de contrats conclus avec des clients	3 446	(6)	3 440	3 259	7	3 266
Autres produits d'exploitation <sup>1</sup>	13	—	13	14	—	14
	3 459	(6)	3 453	3 273	7	3 280
<b>Charges d'exploitation</b>						
Achat de biens et services	1 494	(3)	1 491	1 433	(10)	1 423
Charge au titre des avantages du personnel	710	1	711	646	3	649
Amortissement des immobilisations corporelles	411	—	411	391	—	391
Amortissement des immobilisations incorporelles	148	—	148	135	—	135
	2 763	(2)	2 761	2 605	(7)	2 598
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	696	(4)	692	668	14	682
Coûts de financement	150	—	150	142	—	142
<b>Bénéfice avant impôt</b>	546	(4)	542	526	14	540
Impôt sur le résultat	146	(1)	145	140	4	144
<b>Bénéfice net</b>	400	(3)	397	386	10	396
<b>Autres éléments du résultat global<sup>1</sup></b>	66	—	66	39	—	39
<b>Bénéfice global<sup>1</sup></b>	466 \$	(3) \$	463 \$	425 \$	10 \$	435 \$
<b>Bénéfice net attribuable :</b>						
Aux actions ordinaires	393 \$	(3) \$	390 \$	379 \$	10 \$	389 \$
Aux participations ne donnant pas le contrôle	7	—	7	7	—	7
	400 \$	(3) \$	397 \$	386 \$	10 \$	396 \$
<b>Bénéfice global attribuable :</b>						
Aux actions ordinaires	467 \$	(3) \$	464 \$	418 \$	10 \$	428 \$
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(1)	—	(1)	7	—	7
	466 \$	(3) \$	463 \$	425 \$	10 \$	435 \$
<b>Bénéfice net par action ordinaire</b>						
De base	0,66 \$	— \$	0,66 \$	0,64 \$	0,02 \$	0,66 \$
Dilué	0,66 \$	— \$	0,66 \$	0,64 \$	0,02 \$	0,66 \$

1 Pour le trimestre clos le 30 juin 2017, les autres produits d'exploitation et la modification de l'évaluation des actifs financiers de placement inclus dans les autres éléments du résultat global sont demeurés inchangés par rapport à la désignation d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais du résultat global. Une telle désignation des actifs financiers est exigée en raison de l'application rétrospective d'IFRS 9, *Instruments financiers*.

Semestres clos les 30 juin

(en millions, sauf les montants par action)

	2018			2017		
	Excluant l'incidence d'IFRS 15	Incidence d'IFRS 15	Chiffres présentés à l'heure actuelle	Excluant l'incidence d'IFRS 15	Incidence d'IFRS 15	Chiffres présentés à l'heure actuelle
<b>Produits d'exploitation</b>						
Service	6 452 \$	(613) \$	5 839 \$	6 118 \$	(546) \$	5 572 \$
Équipement	363	589	952	326	538	864
Produits tirés de contrats conclus avec des clients	6 815	(24)	6 791	6 444	(8)	6 436
Autres produits d'exploitation <sup>1</sup>	39	—	39	27	—	27
	6 854	(24)	6 830	6 471	(8)	6 463
<b>Charges d'exploitation</b>						
Achat de biens et services	2 900	(1)	2 899	2 746	1	2 747
Charge au titre des avantages du personnel	1 412	(1)	1 411	1 270	3	1 273
Amortissement des immobilisations corporelles	822	—	822	793	—	793
Amortissement des immobilisations incorporelles	287	—	287	265	—	265
	5 421	(2)	5 419	5 074	4	5 078
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	1 433	(22)	1 411	1 397	(12)	1 385
Coûts de financement	306	—	306	280	—	280
<b>Bénéfice avant impôt</b>	1 127	(22)	1 105	1 117	(12)	1 105
Impôt sur le résultat	302	(6)	296	290	(3)	287
<b>Bénéfice net</b>	825	(16)	809	827	(9)	818
<b>Autres éléments du résultat global<sup>1</sup></b>	12	—	12	99	—	99
<b>Résultat global<sup>1</sup></b>	837 \$	(16) \$	821 \$	926 \$	(9) \$	917 \$
<b>Bénéfice net attribuable :</b>						
Aux actions ordinaires	816 \$	(16) \$	800 \$	812 \$	(9) \$	803 \$
Aux participations ne donnant pas le contrôle	9	—	9	15	—	15
	825 \$	(16) \$	809 \$	827 \$	(9) \$	818 \$
<b>Bénéfice global attribuable :</b>						
Aux actions ordinaires	837 \$	(16) \$	821 \$	909 \$	(9) \$	900 \$
Aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	17	—	17
	837 \$	(16) \$	821 \$	926 \$	(9) \$	917 \$
<b>Bénéfice net par action ordinaire</b>						
De base	1,37 \$	(0,03) \$	1,34 \$	1,37 \$	(0,01) \$	1,36 \$
Dilué	1,37 \$	(0,03) \$	1,34 \$	1,37 \$	(0,01) \$	1,36 \$

1 Pour le semestre clos le 30 juin 2017, les autres produits d'exploitation et la modification de l'évaluation des actifs financiers de placement inclus dans les autres éléments du résultat global sont demeurés inchangés par rapport à la désignation d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais du résultat global. Une telle désignation des actifs financiers est exigée en raison de l'application rétrospective d'IFRS 9, *Instruments financiers*.

Les tableaux qui suivent présentent l'incidence de la transition à IFRS 15 sur les postes présentés dans le tableau précédent.

Périodes closes les 30 juin	Montant de l'incidence d'IFRS 15 (augmentation [diminution] en millions, sauf les montants par action)					
	Répartition du prix de transaction (ayant une incidence sur le calendrier de comptabilisation des produits)		Coûts engagés pour obtenir ou exécuter un contrat conclu avec un client			
	2018	2017	2018	2017	Total	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017
<b>TRIMESTRES</b>						
Produits d'exploitation						
Service	(307) \$	(281) \$	— \$	— \$	(307) \$	(281) \$
Équipement	301 \$	288 \$	— \$	— \$	301 \$	288 \$
Achat de biens et services	— \$	(1) \$	(3) \$	(9) \$	(3) \$	(10) \$
Charge au titre des avantages du personnel	— \$	— \$	1 \$	3 \$	1 \$	3 \$
Impôt sur le résultat	(2) \$	1 \$	1 \$	3 \$	(1) \$	4 \$
Bénéfice net attribuable :						
Aux actions ordinaires	(4) \$	7 \$	1 \$	3 \$	(3) \$	10 \$
Bénéfice net par action ordinaire						
De base	— \$	0,01 \$	— \$	0,01 \$	— \$	0,02 \$
Dilué	— \$	0,01 \$	— \$	0,01 \$	— \$	0,02 \$
<b>SEMESTRES</b>						
Produits d'exploitation						
Service	(613) \$	(546) \$	— \$	— \$	(613) \$	(546) \$
Équipement	589 \$	538 \$	— \$	— \$	589 \$	538 \$
Achat de biens et services	5 \$	6 \$	(6) \$	(5) \$	(1) \$	1 \$
Charge au titre des avantages du personnel	— \$	— \$	(1) \$	3 \$	(1) \$	3 \$
Impôt sur le résultat	(8) \$	(4) \$	2 \$	1 \$	(6) \$	(3) \$
Bénéfice net attribuable :						
Aux actions ordinaires	(21) \$	(10) \$	5 \$	1 \$	(16) \$	(9) \$
Bénéfice net par action ordinaire						
De base	(0,04) \$	(0,01) \$	0,01 \$	— \$	(0,03) \$	(0,01) \$
Dilué	(0,04) \$	(0,01) \$	0,01 \$	— \$	(0,03) \$	(0,01) \$

Auparavant, les coûts engagés pour obtenir ou exécuter un contrat conclu avec un client étaient passés en charges lorsqu'ils étaient engagés. La nouvelle norme exige que ces coûts soient comptabilisés à l'actif et subséquemment passés en charges sur la durée du contrat, sur une base rationnelle et systématique, conformément au mode de transfert des biens ou services auxquels l'actif est associé.

La nouvelle norme a pour effet de réduire les coûts comptabilisés pour la période découlant de contrats conclus avec des clients durant la période, variation contrebalancée par l'amortissement des coûts comptabilisés à l'actif découlant de contrats conclus avec des clients au cours de périodes antérieures.

Auparavant, un plafond restreignait la comptabilisation des produits dans un arrangement à éléments multiples à un montant qui n'était pas conditionnel à l'exécution d'autres prestations ou à l'obligation de remplir d'autres conditions de performance spécifiées. La nouvelle norme exige que les montants éventuellement facturables et recouvrables dans l'avenir soient comptabilisés dans les produits de l'exercice actuel dans la mesure où nous avons actuellement respecté nos obligations de performance envers le client; il s'agit de l'incidence la plus importante qu'a la nouvelle norme sur nous.

Dans le cas d'un contrat avec un client, la nouvelle norme a comme incidence la répartition d'une plus grande proportion de la contrepartie aux produits tirés de l'équipement, qui sont comptabilisés à la passation du contrat, et d'une proportion moindre aux produits tirés de services futurs.

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, a eu l'incidence suivante sur notre état consolidé de la situation financière :

(en millions)	Au 30 juin 2018			Au 31 décembre 2017 <sup>1</sup>			Au 1 <sup>er</sup> janvier 2017		
	Excluant l'incidence d'IFRS 15	Incidence d'IFRS 15	Chiffres présentés à l'heure actuelle	Excluant l'incidence d'IFRS 15	Incidence d'IFRS 15	Chiffres présentés à l'heure actuelle	Excluant l'incidence d'IFRS 15	Incidence d'IFRS 15	Chiffres présentés à l'heure actuelle
<b>ACTIF</b>									
<b>Actifs courants</b>									
Trésorerie et placements temporaires, montant net	683 \$	— \$	683 \$	509 \$	— \$	509 \$	432 \$	— \$	432 \$
Débiteurs	1 491	(6)	1 485	1 623	(9)	1 614	1 471	(9)	1 462
Impôt sur le résultat et autres impôts à recevoir	6	—	6	96	—	96	9	—	9
Stocks	328	2	330	378	2	380	318	2	320
Actifs sur contrat	—	760	760	—	757	757	—	700	700
Charges payées d'avance	400	240	640	260	233	493	233	210	443
Actifs dérivés courants	29	—	29	18	—	18	11	—	11
	<b>2 937</b>	<b>996</b>	<b>3 933</b>	<b>2 884</b>	<b>983</b>	<b>3 867</b>	<b>2 474</b>	<b>903</b>	<b>3 377</b>
<b>Actifs non courants</b>									
Immobilisations corporelles, montant net	11 712	—	11 712	11 368	—	11 368	10 464	—	10 464
Immobilisations incorporelles, montant net	10 786	—	10 786	10 658	—	10 658	10 364	—	10 364
Goodwill, montant net	4 610	—	4 610	4 236	—	4 236	3 787	—	3 787
Actifs sur contrat	—	365	365	—	396	396	—	352	352
Autres actifs à long terme	527	106	633	421	107	528	640	93	733
	<b>27 635</b>	<b>471</b>	<b>28 106</b>	<b>26 683</b>	<b>503</b>	<b>27 186</b>	<b>25 255</b>	<b>445</b>	<b>25 700</b>
	<b>30 572 \$</b>	<b>1 467 \$</b>	<b>32 039 \$</b>	<b>29 567 \$</b>	<b>1 486 \$</b>	<b>31 053 \$</b>	<b>27 729 \$</b>	<b>1 348 \$</b>	<b>29 077 \$</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>									
<b>Passifs courants</b>									
Emprunts à court terme	113 \$	— \$	113 \$	100 \$	— \$	100 \$	100 \$	— \$	100 \$
Créditeurs et charges à payer	2 331	—	2 331	2 460	—	2 460	2 330	—	2 330
Impôt sur le résultat et autres impôts à payer	116	—	116	34	—	34	37	—	37
Dividendes à payer	315	—	315	299	—	299	284	—	284
Facturation par anticipation et dépôts de clients	766	(147)	619	782	(150)	632	737	(153)	584
Provisions	106	—	106	78	—	78	124	—	124
Tranche courante de la dette à long terme	1 009	—	1 009	1 404	—	1 404	1 327	—	1 327
Passifs dérivés courants	3	—	3	33	—	33	12	—	12
	<b>4 759</b>	<b>(147)</b>	<b>4 612</b>	<b>5 190</b>	<b>(150)</b>	<b>5 040</b>	<b>4 951</b>	<b>(153)</b>	<b>4 798</b>
<b>Passifs non courants</b>									
Provisions	702	—	702	511	—	511	395	—	395
Dette à long terme	13 136	—	13 136	12 256	—	12 256	11 604	—	11 604
Autres passifs à long terme	867	—	867	847	—	847	736	—	736
Impôt sur le résultat différé	2 536	435	2 971	2 500	441	2 941	2 107	404	2 511
	<b>17 241</b>	<b>435</b>	<b>17 676</b>	<b>16 114</b>	<b>441</b>	<b>16 555</b>	<b>14 842</b>	<b>404</b>	<b>15 246</b>
<b>Passifs</b>	<b>22 000</b>	<b>288</b>	<b>22 288</b>	<b>21 304</b>	<b>291</b>	<b>21 595</b>	<b>19 793</b>	<b>251</b>	<b>20 044</b>
<b>Capitaux propres</b>									
Capitaux propres attribuables aux actions ordinaires	8 500	1 179	9 679	8 221	1 195	9 416	7 917	1 097	9 014
Participations ne donnant pas le contrôle	72	—	72	42	—	42	19	—	19
	<b>8 572</b>	<b>1 179</b>	<b>9 751</b>	<b>8 263</b>	<b>1 195</b>	<b>9 458</b>	<b>7 936</b>	<b>1 097</b>	<b>9 033</b>
	<b>30 572 \$</b>	<b>1 467 \$</b>	<b>32 039 \$</b>	<b>29 567 \$</b>	<b>1 486 \$</b>	<b>31 053 \$</b>	<b>27 729 \$</b>	<b>1 348 \$</b>	<b>29 077 \$</b>

1 Le goodwill et les provisions non courantes ont été ajustés, comme il est présenté à la note 18 c).

Le tableau qui suit présente l'incidence de la transition à IFRS 15 sur les postes présentés dans le tableau précédent.

**Montant de l'incidence d'IFRS 15** (augmentation [diminution] en millions)

Répartition du prix de transaction (ayant une incidence sur le calendrier de comptabilisation des produits)

	Montants engagés pour obtenir ou exécuter un contrat conclu avec un client			Total		
	Au 30 juin 2018	Au 31 déc. 2017	Au 1 <sup>er</sup> janv. 2017	Au 30 juin 2018	Au 31 déc. 2017	Au 1 <sup>er</sup> janv. 2017
Actifs courants						
Débiteurs	(6) \$	(9) \$	(9) \$	— \$	— \$	— \$
Stocks	2 \$	2 \$	2 \$	— \$	— \$	— \$
Actifs sur contrat, montant net	760 \$	757 \$	700 \$	— \$	— \$	— \$
Charges payées d'avance et autres	— \$	— \$	— \$	240 \$	233 \$	210 \$
Actifs non courants						
Actifs sur contrat, montant net	365 \$	396 \$	352 \$	— \$	— \$	— \$
Autres actifs à long terme	— \$	— \$	— \$	106 \$	107 \$	93 \$
Facturation par anticipation et dépôts de clients	(147) \$	(150) \$	(153) \$	— \$	— \$	— \$
Impôt sur le résultat différé	341 \$	349 \$	322 \$	94 \$	92 \$	82 \$
Bénéfices non distribués	927 \$	947 \$	876 \$	252 \$	248 \$	221 \$
				<b>1 179 \$</b>	<b>1 195 \$</b>	<b>1 097 \$</b>

Auparavant, les coûts engagés pour obtenir ou exécuter un contrat conclu avec un client étaient passés en charges lorsqu'ils étaient engagés. La nouvelle norme exige que ces coûts soient comptabilisés à l'actif et subséquemment passés en charges sur la durée du contrat, sur une base rationnelle et systématique, conformément au mode de transfert des biens ou services auxquels l'actif est associé.

L'augmentation des coûts comptabilisés à l'actif pour la période découlant de contrats conclus avec des clients durant la période est contrebalancée par l'amortissement des coûts comptabilisés à l'actif découlant de contrats conclus avec des clients au cours de périodes antérieures.

Auparavant, un plafond restreignait la comptabilisation des produits dans un arrangement à éléments multiples à un montant qui n'était pas conditionnel à l'exécution d'autres prestations ou à l'obligation de remplir d'autres conditions de performance spécifiées. La nouvelle norme exige que les montants éventuellement facturables et recouvrables dans l'avenir soient comptabilisés dans les produits de l'exercice actuel dans la mesure où nous avons actuellement respecté nos obligations de performance envers le client; il s'agit de l'incidence la plus importante qu'a la nouvelle norme sur nous.

L'écart entre les produits comptabilisés actuellement et le montant actuellement recouvré ou recouvrable est comptabilisé dans l'état de la situation financière à titre d'actif sur contrat.

L'actif sur contrat comptabilisé au 1<sup>er</sup> janvier 2017 correspond aux produits qui ne seront pas, et n'ont pas été reflétés, à quelque moment que ce soit, dans nos résultats d'exploitation périodiques, mais qui l'auraient été sans la transition à la nouvelle norme. L'incidence de ce devancement de la comptabilisation des produits devrait être en partie atténuée par l'effet composé du cycle continu des passations, des échéances et des expirations de millions de contrats pluriannuels conclus avec nos clients.

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, a eu l'incidence suivante sur les tableaux consolidés des flux de trésorerie :

Trimestres clos les 30 juin

(en millions, sauf les montants par action)

	2018			2017		
	Excluant l'incidence d'IFRS 15	Incidence d'IFRS 15	Chiffres présentés à l'heure actuelle	Excluant l'incidence d'IFRS 15	Incidence d'IFRS 15	Chiffres présentés à l'heure actuelle
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>						
Bénéfice net <sup>1</sup>	400 \$	(3) \$	397 \$	386 \$	10 \$	396 \$
Ajustements visant le rapprochement du bénéfice net et des entrées liées aux activités d'exploitation :						
Amortissement des immobilisations corporelles et amortissement des immobilisations incorporelles	559	—	559	526	—	526
Impôt sur le résultat différé	15	(1)	14	93	4	97
Charge de rémunération fondée sur des actions, montant net	35	—	35	23	—	23
Montant net des charges au titre des régimes à prestations définies du personnel	24	—	24	20	—	20
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies du personnel	(14)	—	(14)	(13)	—	(13)
Actifs sur contrat non courants	—	12	12	—	3	3
Autres <sup>1</sup>	(64)	2	(62)	24	(6)	18
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation	251	(10)	241	67	(11)	56
<b>Entrées liées aux activités d'exploitation</b>	<b>1 206 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>1 206 \$</b>	<b>1 126 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>1 126 \$</b>

1 Pour le trimestre clos le 30 juin 2017, les montants présentés aux postes « Bénéfice net » et « Autres » ne tiennent compte d'aucun changement découlant de la désignation d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais du résultat global. Une telle désignation des actifs financiers est exigée en raison de l'application rétrospective d'IFRS 9, *Instruments financiers*.

Semestres clos les 30 juin

(en millions, sauf les montants par action)

	2018			2017		
	Excluant l'incidence d'IFRS 15	Incidence d'IFRS 15	Chiffres présentés à l'heure actuelle	Excluant l'incidence d'IFRS 15	Incidence d'IFRS 15	Chiffres présentés à l'heure actuelle
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>						
Bénéfice net <sup>1</sup>	825 \$	(16) \$	809 \$	827 \$	(9) \$	818 \$
Ajustements visant le rapprochement du bénéfice net et des entrées liées aux activités d'exploitation :						
Amortissement des immobilisations corporelles et amortissement des immobilisations incorporelles	1 109	—	1 109	1 058	—	1 058
Impôt sur le résultat différé	27	(6)	21	186	(3)	183
Charge de rémunération fondée sur des actions, montant net	53	—	53	39	—	39
Montant net des charges au titre des régimes à prestations définies du personnel	49	—	49	41	—	41
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies du personnel	(35)	—	(35)	(35)	—	(35)
Actifs sur contrat non courants	—	31	31	—	6	6
Autres <sup>1</sup>	(59)	1	(58)	5	1	6
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation	75	(10)	65	(286)	5	(281)
<b>Entrées liées aux activités d'exploitation</b>	<b>2 044 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>2 044 \$</b>	<b>1 835 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>1 835 \$</b>

1 Pour le semestre clos le 30 juin 2017, les montants présentés aux postes « Bénéfice net » et « Autres » ne tiennent compte d'aucun changement découlant de la désignation d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais du résultat global. Une telle désignation des actifs financiers est exigée en raison de l'application rétrospective d'IFRS 9, *Instruments financiers*.

### 3 politiques financières liées à la structure du capital

#### Généralités

Nous gérons le capital dans le but de maintenir une structure du capital souple qui optimise le coût et la disponibilité du capital en fonction d'un risque acceptable.

Aux fins de la gestion du capital, notre définition du capital inclut les capitaux propres attribuables aux actions ordinaires (excluant le cumul des autres éléments du résultat global), la dette à long terme (y compris les facilités de crédit à long terme, le papier commercial adossé à des facilités de crédit à long terme et tous les actifs ou passifs de couverture liés aux éléments de la dette à long terme, déduction faite des montants inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat global), la trésorerie et les placements temporaires, ainsi que les emprunts à court terme découlant des créances clients titrisées.

Nous gérons notre structure du capital et ajustons celle-ci en fonction des variations de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque de nos activités. Afin de maintenir ou d'ajuster notre structure du capital, nous pouvons ajuster le montant des dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires, pouvons racheter des actions ordinaires à des fins d'annulation dans le cadre d'offres de rachat dans le cours normal des activités, pouvons émettre de nouvelles actions ou de nouveaux titres de créance, pouvons émettre de nouveaux titres de créance afin de remplacer une dette existante dotée de caractéristiques différentes, ou pouvons accroître ou réduire le montant des créances clients vendues à une fiducie de titrisation sans lien de dépendance.

Nos objectifs financiers en 2018, qui sont revus une fois par an, sont demeurés inchangés par rapport à 2017. Nous estimons que nos objectifs financiers s'alignent sur notre stratégie à long terme.

Nous surveillons le capital au moyen de diverses mesures, notamment le ratio dette nette/bénéfice avant intérêts, impôt sur le résultat et amortissements (le « BAIIA\* ») excluant les coûts de restructuration et autres coûts, les ratios de couverture ainsi que les ratios de distribution. Au cours de l'exercice 2018, nous surveillerons ces mesures, en excluant l'incidence de l'application d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (se reporter à la note 2 a).

#### Ratios d'endettement et de couverture

Le ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts est calculé comme la dette nette à la fin de la période divisée par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts sur 12 mois.

Historiquement, cette mesure est semblable au ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit. La dette nette et le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts sont des mesures qui n'ont pas de signification normalisée prescrite par les normes IFRS de l'IASB et, par conséquent, il est peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Le calcul de ces mesures se présente comme dans le tableau qui suit. La dette nette est un élément d'un ratio servant à déterminer la conformité aux clauses restrictives s'appliquant à la dette.

Aux 30 juin ou pour les périodes de 12 mois closes à ces dates (en millions de dollars)	Objectif	2018		2017	
		Chiffres présentés à l'heure actuelle	Excluant l'incidence de l'application d'IFRS 9 et d'IFRS 15 <sup>1</sup>		
Composantes des ratios d'endettement et de couverture					
Dette nette <sup>2</sup>		13 667 \$	13 667 \$	13 404 \$	
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts <sup>3</sup>		5 133 \$	5 030 \$	4 806 \$	
Montant net des charges d'intérêts <sup>4</sup>		589 \$	589 \$	560 \$	
Ratio d'endettement					
Dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts	2,00 à 2,50 <sup>5</sup>	2,66	2,72	2,79	
Ratios de couverture					
Couverture par le bénéfice <sup>6</sup>		4,7	4,5	4,0	
Couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts <sup>7</sup>		8,8	8,5	8,6	

1 Nous n'avons pas retraité les montants comparatifs aux fins de la gestion du capital; comme il est décrit à la note 2 a), une mesure de simplification que nous utilisons aux fins de la transition à IFRS 15 tient au fait que nous ne retraitions pas les contrats conclus en date du 1<sup>er</sup> janvier 2017 ou avant. En conséquence, les montants pour les périodes antérieures à l'exercice 2017 compris dans la période comparative de 12 mois close le 30 juin 2017 n'ont pas été calculés en fonction d'IFRS 9 et d'IFRS 15. Aux fins de l'évaluation des résultats par rapport à la période précédente, nos résultats pour l'exercice 2018 ne tiennent pas compte de l'incidence de l'application d'IFRS 9 et d'IFRS 15.

\* Le BAIIA est une mesure qui n'a pas de signification normalisée prescrite par les normes IFRS de l'IASB et, par conséquent, il est peu probable qu'il soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs; selon notre définition, le BAIIA correspond aux produits d'exploitation diminués des achats de biens et services et de la charge au titre des avantages du personnel. Nous avons publié des indications au sujet du BAIIA et l'avons inclus dans l'information présentée parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de nos activités et qu'il sert aussi à déterminer si nous respectons certaines clauses restrictives de nos conventions d'emprunt.

2 La dette nette est calculée comme suit :

Aux 30 juin	Note	2018	2017
Dette à long terme	26	14 145 \$	13 544 \$
Frais d'émission de titres de créance portés en déduction de la dette à long terme		93	74
(Actifs) passifs dérivés, montant net		63	64
Cumul des autres éléments du résultat global découlant des instruments financiers utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de change liés à la dette à long terme libellée en dollars américains (compte non tenu des incidences fiscales)		(64)	(7)
Trésorerie et placements temporaires, montant net		(683)	(371)
Emprunts à court terme	22	113	100
<b>Dette nette</b>		<b>13 667 \$</b>	<b>13 404 \$</b>

3 Le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts est calculé comme suit :

	Chiffres présentés à l'heure actuelle			Excluant l'incidence de l'application d'IFRS 9 et d'IFRS 15		
	BAIIA (note 5)	Coûts de restructuration et autres coûts (note 16)	BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts	BAIIA (note 5)	Coûts de restructuration et autres coûts (note 16)	BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts
	<i>(chiffres ajustés – note 2 c)</i>					
<b>Ajouter</b>						
Semestre clos le 30 juin 2018	2 520 \$	69 \$	2 589 \$	2 542 \$	73 \$	2 615 \$
Exercice clos le 31 décembre 2017	4 910	117	5 027	4 774	139	4 913
<b>Déduire</b>						
Semestre clos le 30 juin 2017	(2 443)	(40)	(2 483)	(2 455)	(43)	(2 498)
	<b>4 987 \$</b>	<b>146 \$</b>	<b>5 133 \$</b>	<b>4 861 \$</b>	<b>169 \$</b>	<b>5 030 \$</b>

- 4 Le montant net des charges d'intérêts est le montant net des coûts de financement, excluant les intérêts nets des régimes à prestations définies du personnel, les économies liées à la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme et le remboursement à l'échéance de titres de créance, calculé sur 12 mois (les charges comptabilisées à l'égard de la prime au titre du remboursement par anticipation, le cas échéant, sont incluses dans le montant net des charges d'intérêts).
- 5 Notre fourchette cible à long terme pour le ratio d'endettement est de 2,00 à 2,50 fois. Au 30 juin 2018, le ratio sortait de cette fourchette cible à long terme. Nous pourrions laisser ce ratio sortir de la fourchette cible (pour saisir les occasions de placement à long terme), et ce cas s'est déjà présenté, mais nous nous efforcerons de faire en sorte que ce ratio revienne dans la fourchette cible à moyen terme, car nous sommes d'avis que cette fourchette s'aligne sur notre stratégie à long terme. Nous respectons le ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit, en vertu desquelles nous devons nous assurer que notre ratio de la dette nette sur les flux de trésorerie d'exploitation n'est pas supérieur à 4,00:1,00 (se reporter à la note 26 d). Le calcul du ratio d'endettement est essentiellement semblable au calcul du ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit.
- 6 La couverture par le bénéfice est le bénéfice net avant les charges liées aux coûts d'emprunt et la charge d'impôt sur le résultat divisé par les charges liées aux coûts d'emprunt (intérêts sur la dette à long terme; intérêts sur les emprunts à court terme et les autres emprunts; prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme); et réintégration des intérêts comptabilisés à l'actif.
- 7 La couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts est définie comme le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts divisé par le montant net des charges d'intérêts. Cette mesure est essentiellement semblable au ratio de couverture prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit.

En excluant l'incidence de l'application d'IFRS 9 et d'IFRS 15, le ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts était de 2,72 fois au 30 juin 2018, en baisse par rapport à 2,79 fois à l'exercice précédent. L'incidence de l'augmentation de la dette nette a été contrebalancée par l'incidence de la croissance du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts. En excluant l'incidence de l'application d'IFRS 9 et d'IFRS 15, le ratio de couverture par le bénéfice était de 4,5 fois pour la période de 12 mois close le 30 juin 2018, soit une hausse comparativement à 4,0 fois à l'exercice précédent. L'augmentation des coûts d'emprunt s'est traduite par une baisse de 0,1 du ratio, et une augmentation de la croissance du bénéfice avant les coûts d'emprunt et l'impôt sur le résultat a donné lieu à une hausse de 0,6 du ratio. En excluant l'incidence de l'application d'IFRS 9 et d'IFRS 15, le ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts s'est établi à 8,5 fois pour la période de 12 mois close le 30 juin 2018, en baisse par rapport au ratio de 8,6 fois enregistré à l'exercice précédent. La croissance du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts s'est traduite par une hausse de 0,4 du ratio, tandis qu'une diminution du montant net des charges d'intérêts s'est traduite par une baisse de 0,5 du ratio.

*Ratio de distribution*

Le ratio de distribution présenté est une mesure historique équivalant au total des dividendes déclarés par action ordinaire des quatre derniers trimestres, comptabilisés dans les états financiers, divisé par le total du bénéfice par action de base pour les quatre trimestres les plus récents en ce qui concerne les périodes intermédiaires (divisé par le bénéfice par action de base annuel si le montant présenté se rapporte à un exercice). Le ratio de distribution du bénéfice net ajusté présenté, qui est également une mesure historique, varie du fait qu'il exclut le profit lié à l'échange de licences de spectre pour les services sans fil, les profits nets et le bénéfice lié à la participation dans des coentreprises immobilières, les provisions au titre des regroupements d'entreprises, la charge de rémunération remaniée dont les droits sont immédiatement acquis, la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme et les ajustements liés à l'impôt sur le résultat.

Pour les périodes de 12 mois closes les 30 juin (en millions de dollars)	Objectif	2018	2017	
		Chiffres présentés à l'heure actuelle	Excluant l'incidence de l'application d'IFRS 9 et d'IFRS 15	
Ratio de distribution	65 % à 75 % <sup>1</sup>	77 %	82 %	91 %
Ratio de distribution du bénéfice net ajusté		77 %	82 %	78 %

1 Notre fourchette visée est un ratio de distribution de 65 % à 75 % des bénéfices prévisibles, sur une base prospective; nous estimons actuellement que nous respecterons notre indication sur une base prospective à moyen terme. Le bénéfice net ajusté attribuable aux actions ordinaires est calculé comme suit :

Périodes de 12 mois closes les 30 juin	2018	2017	
	Chiffres présentés à l'heure actuelle	Excluant l'incidence de l'application d'IFRS 9 et d'IFRS 15	
	<i>(chiffres ajustés – note 2 c)</i>		
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	1 556 \$	1 464 \$	1 241 \$
Profit et bénéfice net lié à la participation découlant d'un projet de réaménagement immobilier, déduction faite de l'impôt sur le résultat	1	1	(13)
Provisions au titre de l'acquisition d'entreprise, déduction faite de l'impôt sur le résultat	(22)	(22)	8
Ajustements liés à l'impôt sur le résultat	21	21	(19)
Charge de rémunération remaniée dont les droits sont immédiatement acquis, déduction faite de l'impôt sur le résultat	—	—	224
Bénéfice net ajusté attribuable aux actions ordinaires	1 556 \$	1 464 \$	1 441 \$

## 4 instruments financiers

### a) Risques – aperçu

Nos instruments financiers et la nature de certains risques auxquels ils pourraient être assujettis sont présentés dans le tableau suivant.

Instrument financier	Risques				
	Crédit	Liquidité	Risques de marché		
Change			Taux d'intérêt	Autre risque de prix	
<b>Évalué au coût amorti</b>					
Débiteurs	X		X		
Actifs sur contrat	X				
Avances sur facilités de crédit aux fins des travaux de construction consenties à la coentreprise immobilière				X	
Obligations à court terme		X	X	X	
Créditeurs		X	X		
Provisions (incluant les créditeurs à l'égard de la restructuration)		X	X		X
Dette à long terme		X	X	X	
<b>Évalué à la juste valeur</b>					
Trésorerie et placements temporaires	X		X	X	
Placements à long terme (sur lesquels nous n'avons pas d'influence notable) <sup>1</sup>			X		X
Dérivés liés aux opérations de change <sup>2</sup>	X	X	X		
Dérivés liés à la rémunération fondée sur des actions <sup>2</sup>	X	X			X

- 1 Les placements à long terme sur lesquels nous n'avons pas d'influence notable sont évalués à la juste valeur, si celle-ci peut être évaluée de façon fiable.
- 2 Les instruments financiers dérivés font l'objet d'une politique qui prescrit qu'aucune transaction concernant des dérivés ne doit servir à des fins spéculatives ni d'endettement (le corollaire voulant que toutes les transactions concernant des dérivés aient pour seul objet la gestion des risques) et qui établit des critères déterminant le degré de solvabilité des contreparties avec lesquelles nous pouvons conclure des transactions.

### Instruments financiers dérivés

Nous appliquons la comptabilité de couverture aux instruments financiers utilisés pour établir les relations de couverture en ce qui concerne les transactions libellées en dollars américains et pour fixer la charge de certains éléments de la rémunération fondée sur des actions. Nous sommes d'avis que notre recours à des instruments financiers dérivés en vue de la couverture ou de l'arbitrage nous aide à gérer nos coûts de financement ou à atténuer l'incertitude associée à nos activités de financement ou à nos autres activités. L'incertitude associée au risque de change et aux autres risques de prix est atténuée grâce à notre recours à des dérivés de change et à des dérivés liés à la rémunération fondée sur des actions qui agissent comme swaps efficaces des taux de change (taux variable/taux fixe) et du prix des actions (cours variable/cours fixe). Lorsque nous concluons des contrats liés à des instruments financiers dérivés, nous cherchons à aligner le calendrier des flux de trésorerie des éléments de couverture sur celui des éléments couverts. L'incidence de la stratégie de gestion des risques et son application sont décrites à la *note 4 f)*.

### b) Risque de crédit

En excluant le risque de crédit, le cas échéant, découlant des swaps de devises réglés sur une base brute, la meilleure représentation de notre exposition maximale au risque de crédit (excluant les incidences de l'impôt sur le résultat) est présentée dans le tableau suivant. Celle-ci, toutefois, illustre le pire scénario et ne reflète aucunement les résultats auxquels nous nous attendons.

(en millions)	Au 30 juin 2018	Au 31 décembre 2017	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2017
		(chiffres ajustés – note 2 c)	(note 2 c)
Trésorerie et placements temporaires, montant net	683 \$	509 \$	432 \$
Débiteurs	1 485	1 614	1 462
Actifs sur contrat	1 125	1 153	1 052
Actifs dérivés	35	24	17
	<b>3 328 \$</b>	<b>3 300 \$</b>	<b>2 963 \$</b>

*Trésorerie et placements temporaires, montant net*

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux placements temporaires est géré en s'assurant que ces actifs financiers sont placés auprès de gouvernements, de grandes institutions financières auxquelles une importante agence de notation a accordé une forte notation de qualité supérieure et d'autres contreparties solvables. Un examen continu permet d'évaluer les changements de l'état des contreparties.

*Débiteurs*

Le risque de crédit associé aux débiteurs est intrinsèquement géré par la taille et la diversité de notre importante clientèle, qui regroupe à peu près tous les secteurs des consommateurs et des entreprises au Canada. Nous appliquons un programme d'évaluation du crédit des clients et limitons le montant du crédit accordé lorsque nous le jugeons nécessaire.

Au 30 juin 2018, la durée de vie moyenne pondérée des créances clients était de 29 jours (31 décembre 2017 – 26 jours; 1<sup>er</sup> janvier 2017 – 26 jours) et la durée de vie moyenne pondérée des créances clients en souffrance était de 57 jours (31 décembre 2017 – 60 jours; 1<sup>er</sup> janvier 2017 – 61 jours). Les comptes sont considérés comme en souffrance lorsque le client n'a pas fait les paiements contractuels à l'échéance, soit habituellement dans les 30 jours suivant la date de facturation. Tous frais de retard sur les soldes impayés non courants des créances clients sont imputés au taux du marché fondé sur le secteur ou négociés.

(en millions)	Au 30 juin 2018			Au 31 décembre 2017			Au 1 <sup>er</sup> janvier 2017		
	Montant brut	Correction de valeur	Montant net <sup>1</sup> (note 6 b)	Montant brut	Correction de valeur	Montant net <sup>1</sup> (note 6 b)	Montant brut	Correction de valeur	Montant net <sup>1</sup> (note 6 b)
						(chiffres ajustés – note 2 c)			(note 2 c)
<b>Créances clients, déduction faite de la correction de valeur pour créances douteuses</b>									
Moins de 30 jours après la date de facturation	771 \$	(10) \$	761 \$	905 \$	(10) \$	895 \$	899 \$	(11) \$	888 \$
De 30 à 60 jours après la date de facturation	262	(9)	253	185	(8)	177	185	(9)	176
De 61 à 90 jours après la date de facturation	73	(8)	65	60	(8)	52	44	(9)	35
Plus de 90 jours après la date de facturation	60	(19)	41	62	(17)	45	80	(25)	55
	<b>1 166 \$</b>	<b>(46) \$</b>	<b>1 120 \$</b>	1 212 \$	(43) \$	1 169 \$	1 208 \$	(54) \$	1 154 \$

1 Les montants nets représentent les créances clients qui n'avaient pas fait l'objet d'une provision aux dates des états consolidés de la situation financière.

Nous effectuons des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux créances douteuses. La conjoncture économique (y compris les données macroéconomiques prospectives), les informations historiques (y compris, s'ils sont disponibles, les rapports des agences de notation), les raisons pour lesquelles les comptes sont en souffrance ainsi que le secteur d'activité d'où proviennent les créances clients sont tous des éléments pris en compte lorsque vient le temps de déterminer si des provisions doivent être constituées au titre des comptes en souffrance; les mêmes facteurs sont considérés pour déterminer s'il faut radier les montants imputés à la correction de valeur pour créances douteuses à l'encontre des créances clients; les montants radiés imputés à la correction de valeur pour créances douteuses des créances clients mais faisant toujours l'objet d'activités de recouvrement au 30 juin 2018 se chiffrent à 371 millions de dollars (31 décembre 2017 – 298 millions de dollars; 1<sup>er</sup> janvier 2017 – 231 millions de dollars). La charge pour créances douteuses est calculée au moyen d'une identification spécifique pour les créances clients dépassant un certain solde et sur la base d'une provision fondée sur des statistiques pour les autres comptes. Aucune créance client n'est radiée directement à même la charge pour créances douteuses.

Le tableau suivant présente un sommaire des activités liées à notre correction de valeur pour créances douteuses.

Périodes closes les 30 juin (en millions)	Trimestres		Semestres	
	2018	2017	2018	2017
Solde au début	47 \$	50 \$	43 \$	54 \$
Ajouts (charge pour créances douteuses)	11	12	27	29
Comptes radiés, déduction faite des recouvrements	(13)	(14)	(27)	(35)
Autres	1	2	3	2
Solde à la fin	<b>46 \$</b>	50 \$	<b>46 \$</b>	50 \$

*Actifs sur contrat*

Le risque de crédit associé aux actifs sur contrat est intrinsèquement géré par la taille et la diversité de notre importante clientèle, qui regroupe à peu près tous les secteurs des consommateurs et des entreprises au Canada. Nous appliquons un programme d'évaluation du crédit des clients et limitons le montant du crédit accordé lorsque nous le jugeons nécessaire.

(en millions)	Au 30 juin 2018			Au 31 décembre 2017			Au 1 <sup>er</sup> janvier 2017		
	Montant brut	Correction de valeur	Montant net (note 6 c)	Montant brut	Correction de valeur	Montant net (note 6 c)	Montant brut	Correction de valeur	Montant net (note 6 c)
						(note 2 c)			(note 2 c)
<b>Actifs sur contrat, déduction faite de la correction de valeur pour perte de valeur</b>									
<i>À facturer, et donc reclassés dans les débiteurs au cours de :</i>									
La période de 12 mois se clôturant un an après	958 \$	(51) \$	907 \$	958 \$	(51) \$	907 \$	901 \$	(48) \$	853 \$
La période de 12 mois se clôturant deux ans après	374	(20)	354	407	(22)	385	359	(21)	338
Par la suite	12	(1)	11	11	—	11	15	(1)	14
	<b>1 344 \$</b>	<b>(72) \$</b>	<b>1 272 \$</b>	<b>1 376 \$</b>	<b>(73) \$</b>	<b>1 303 \$</b>	<b>1 275 \$</b>	<b>(70) \$</b>	<b>1 205 \$</b>

Nous effectuons des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux actifs sur contrat. La conjoncture économique, les informations historiques (y compris, s'ils sont disponibles, les rapports des agences de notation) et le secteur d'activité d'où proviennent les actifs sur contrat sont tous des éléments pris en compte lorsque vient le temps de déterminer la correction de valeur pour perte de valeur. Les mêmes facteurs sont considérés pour déterminer s'il faut radier les montants imputés à la correction de valeur pour perte de valeur des actifs sur contrat à l'encontre des actifs sur contrat.

Le tableau suivant présente un sommaire des activités liées à notre correction de valeur pour perte de valeur des actifs sur contrat.

(en millions)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin		Exercice clos le 31 décembre 2017
	2018	2017	2018	2017	2017
Solde au début	74 \$	73 \$	73 \$	— \$	— \$
Montant transitoire	—	—	—	70	70
Solde d'ouverture ajusté	74	73	73	70	70
Ajouts (charge pour perte de valeur)	7	7	19	18	39
Autres	(9)	(10)	(20)	(18)	(36)
Solde à la fin	<b>72 \$</b>	<b>70 \$</b>	<b>72 \$</b>	<b>70 \$</b>	<b>73 \$</b>

*Actifs dérivés (et passifs dérivés)*

Les contreparties à nos contrats à terme d'actions réglés en trésorerie au titre de la rémunération fondée sur des actions ainsi qu'aux dérivés liés aux opérations de change sont de grandes institutions financières auxquelles une importante agence de notation a accordé une notation du crédit de qualité supérieure. Le montant total en dollars du risque de crédit lié à des contrats conclus avec l'une ou l'autre de ces institutions financières est limité, et les notations du crédit des contreparties font l'objet d'un suivi. Nous n'accordons ni ne recevons de sûreté pour les contrats de swap ou les éléments de couverture en raison de notre notation du crédit et de celle de nos contreparties. Bien que nous soyons exposés au risque de pertes de crédit potentielles qui pourraient résulter de la non-exécution possible de nos contreparties, nous considérons ce risque comme minime. Nos passifs dérivés ne se composent d'aucun passif éventuel lié au risque de crédit.

**c) Risque de liquidité**

À titre de composante des politiques financières liées à la structure du capital, comme il est expliqué plus en détail à la note 3, nous gérons notre risque de liquidité des façons suivantes :

- en recourant à un processus d'équilibrage de trésorerie quotidien qui nous permet de gérer nos liquidités disponibles et nos besoins en liquidités selon nos besoins réels;
- en maintenant une convention pour la vente de créances clients à une fiducie de titrisation sans lien de dépendance et des facilités bancaires bilatérales (note 22); en maintenant un programme de papier commercial (note 26 c) et en maintenant une facilité de crédit consorsial [note 26 d) et e)];
- en maintenant un prospectus préalable de base en vigueur;

- en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels;
- en gérant les échéances des actifs financiers et des passifs financiers.

Nos échéances de titres de créance au cours des années à venir sont telles qu'elles sont présentées à la note 26 f). Au 30 juin 2018, nous aurions pu émettre un montant de 2,5 milliards de dollars de titres de créance ou de capitaux propres en vertu d'un prospectus préalable de base en vigueur jusqu'en juin 2020 (31 décembre 2017–1,2 milliard de dollars en vertu d'un prospectus préalable de base qui était en vigueur jusqu'en avril 2018). Nous estimons que nos notations du crédit de première qualité contribuent à nous donner un accès raisonnable aux marchés financiers.

Nous faisons correspondre de façon étroite les échéances contractuelles de nos passifs financiers dérivés avec celles des risques qu'ils sont censés gérer.

Les échéances prévues de nos passifs financiers non actualisés ne diffèrent pas de façon importante des échéances contractuelles, sauf comme il est indiqué ci-après. Les échéances contractuelles relatives à nos passifs financiers non actualisés, y compris les intérêts s'y rapportant (le cas échéant), sont présentées dans les tableaux qui suivent.

Au 30 juin 2018 (en millions)	Non-dérivés			Dérivés					Total
	Passifs financiers ne portant pas intérêt	Emprunts à court terme <sup>1</sup>	Engagement au titre des facilités de crédit aux fins des travaux de construction <sup>2</sup> (note 21)	Dettes à long terme composée			Montants des swaps de devises devant être échangés <sup>3</sup>		
				Dettes à long terme <sup>1</sup> (note 26)	(Reçus)	Payés	(Reçus)	Payés	
2018	1 992 \$	102 \$	54 \$	1 333 \$	(45) \$	44 \$	(313) \$	301 \$	3 468 \$
2019	144	13	—	564	(92)	89	(212)	206	712
2020	214	—	—	1 564	(92)	89	—	—	1 775
2021	108	—	—	1 563	(92)	89	—	—	1 668
2022	18	—	—	2 092	(92)	89	—	—	2 107
Par la suite	4	—	—	14 729	(3 839)	3 769	—	—	14 663
<b>Total</b>	<b>2 480 \$</b>	<b>115 \$</b>	<b>54 \$</b>	<b>21 845 \$</b>	<b>(4 252) \$</b>	<b>4 169 \$</b>	<b>(525) \$</b>	<b>507 \$</b>	<b>24 393 \$</b>
				<b>Total (note 26 f)</b>		<b>21 762 \$</b>			

- 1 Les sorties de trésorerie pour le versement d'intérêts à l'égard de nos emprunts à court terme, du papier commercial et des montants prélevés sur nos facilités de crédit (le cas échéant) ont été calculées selon les taux d'intérêt en vigueur au 30 juin 2018. Les échéances reflètent l'exercice, le 28 juin 2018, de notre droit de procéder au remboursement par anticipation de la totalité de nos billets à 5,05 % de série CG le 1<sup>er</sup> août 2018 (se reporter à la note 26 b).
- 2 Les prélèvements sur les facilités de crédit aux fins des travaux de construction devraient avoir lieu à mesure que les travaux progresseront, jusqu'en 2019.
- 3 Les montants compris dans la dette à long terme non actualisée à l'égard de la dette à long terme libellée en dollars américains, et les montants correspondants inclus dans les swaps de devises de la dette à long terme figurant à la colonne « (Reçus) » ont été établis selon les taux de change en vigueur au 30 juin 2018. Les montants contractuels couverts de la dette à long terme libellée en dollars américains venant à échéance sont en fait reflétés dans la colonne « Payés » des swaps de devises de la dette à long terme puisque les flux de trésorerie bruts sont échangés en vertu de contrats de swaps de devises.

Au 31 décembre 2017 (en millions)	Non-dérivés			Dérivés					Total
	Passifs financiers ne portant pas intérêt	Emprunts à court terme <sup>1</sup>	Engagement au titre des facilités de crédit aux fins des travaux de construction <sup>2</sup> (note 21)	Dettes à long terme composée			Montants des swaps de devises devant être échangés <sup>3</sup>		
				Dettes à long terme <sup>1</sup> (note 26)	(Reçus)	Payés	(Reçus)	Payés	
2018	2 232 \$	103 \$	67 \$	1 928 \$	(1 188) \$	1 206 \$	(545) \$	557 \$	4 360 \$
2019	40	—	—	1 531	(44)	46	—	—	1 573
2020	19	—	—	1 480	(44)	46	—	—	1 501
2021	95	—	—	1 480	(44)	46	—	—	1 577
2022	18	—	—	1 913	(44)	46	—	—	1 933
Par la suite	16	—	—	11 430	(1 591)	1 679	—	—	11 534
<b>Total</b>	<b>2 420 \$</b>	<b>103 \$</b>	<b>67 \$</b>	<b>19 762 \$</b>	<b>(2 955) \$</b>	<b>3 069 \$</b>	<b>(545) \$</b>	<b>557 \$</b>	<b>22 478 \$</b>
				<b>Total</b>		<b>19 876 \$</b>			

- 1 Les sorties de trésorerie pour le versement d'intérêts à l'égard de nos emprunts à court terme, du papier commercial et des montants prélevés sur nos facilités de crédit (le cas échéant) ont été calculées selon les taux d'intérêt en vigueur au 31 décembre 2017.
- 2 Les prélèvements sur les facilités de crédit aux fins des travaux de construction devraient avoir lieu à mesure que les travaux progresseront, jusqu'en 2019.
- 3 Les montants compris dans la dette à long terme non dérivée non actualisée à l'égard de la dette à long terme libellée en dollars américains, et les montants correspondants inclus dans les swaps de devises de la dette à long terme figurant à la colonne « (Reçus) » ont été établis selon les taux de change en vigueur au 31 décembre 2017. Les montants contractuels couverts de la dette à long terme libellée en dollars américains venant à échéance sont en fait reflétés dans la colonne « Payés » des swaps de devises de la dette à long terme puisque les flux de trésorerie bruts sont échangés en vertu de contrats de swaps de devises.

**d) Risque de marché**

Le bénéfice net et les autres éléments du résultat global pour les semestres clos les 30 juin 2018 et 2017 auraient pu varier si le taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain et le cours de nos actions ordinaires avaient présenté une variation des montants raisonnablement possibles par rapport à leurs montants réels à la date de l'état de la situation financière.

L'analyse de sensibilité concernant notre exposition au risque de change à la date de clôture a été effectuée en fonction d'une variation hypothétique qui serait survenue à la date de l'état de la situation financière concerné. Les soldes libellés en dollars américains et les valeurs nominales des instruments financiers dérivés aux dates de l'état de la situation financière ont été utilisés aux fins des calculs.

L'analyse de sensibilité concernant notre exposition à l'autre risque de prix découlant de la rémunération fondée sur des actions à la date de clôture a été effectuée en fonction d'une variation hypothétique qui serait survenue à la date de l'état de la situation financière concerné. Le nombre théorique d'actions ordinaires à la date de l'état de la situation financière concerné, qui inclut celles qui font l'objet des contrats de swap sur actions réglés en trésorerie, a été utilisé aux fins des calculs.

La charge d'impôt sur le résultat, dont le montant net est pris en compte dans l'analyse de sensibilité, reflète les taux d'imposition prévus par la loi pour les périodes de présentation de l'information financière.

Semestres clos les 30 juin (augmentation [diminution] en millions)	Bénéfice net		Autres éléments du résultat global		Bénéfice global	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Variations raisonnablement possibles des risques de marché <sup>1</sup>						
Variation de 10 % du taux de change du dollar CA par rapport au dollar US						
Appréciation du dollar CA	— \$	(1) \$	(17) \$	(13) \$	(17) \$	(14) \$
Dépréciation du dollar CA	— \$	1 \$	17 \$	17 \$	17 \$	18 \$
Variation de 25 points de base du taux d'intérêt						
Augmentation des taux d'intérêt	— \$	(1) \$	4 \$	1 \$	4 \$	— \$
Diminution des taux d'intérêt	— \$	1 \$	(3) \$	— \$	(3) \$	1 \$
Variation de 25 % <sup>2</sup> du cours des actions ordinaires <sup>3</sup>						
Augmentation du cours	(15) \$	(9) \$	20 \$	20 \$	5 \$	11 \$
Diminution du cours	23 \$	8 \$	(20) \$	(20) \$	(3) \$	(12) \$

1 Ces sensibilités sont hypothétiques et doivent être considérées avec circonspection. Les variations du bénéfice net ou des autres éléments du résultat global ne peuvent généralement pas faire l'objet d'une extrapolation étant donné que la relation entre la variation de l'hypothèse et celle du bénéfice net ou des autres éléments du résultat global n'est pas nécessairement linéaire. Dans ce tableau, les répercussions de la variation d'une hypothèse donnée sur le montant du bénéfice net ou des autres éléments du résultat global sont calculées sans modification d'autres facteurs; or, dans la réalité, la variation d'un facteur peut entraîner la variation d'autres facteurs, ce qui pourrait contribuer à amplifier ou à contrebalancer les sensibilités.

L'analyse de sensibilité se fonde sur l'hypothèse selon laquelle nous réaliserions les variations des taux de change; or, en réalité, le marché concurrentiel dans lequel nous exerçons nos activités aurait une incidence sur cette hypothèse.

Il n'a pas été tenu compte de la différence dans le nombre théorique des actions ordinaires liées aux attributions de rémunération fondée sur des actions consenties au cours de la période de présentation de l'information financière qui pourrait s'être produite en raison d'une différence dans le cours des actions ordinaires.

- 2 Afin de faciliter la comparaison continue des sensibilités, nous avons utilisé une variation constante d'une importance approximative. Reflétant les données portant sur six mois et calculée sur une base mensuelle, la volatilité du cours de nos actions ordinaires, au 30 juin 2018, s'est établie à 7,7 % (2017 – 5,5 %).
- 3 Les répercussions hypothétiques des variations du cours de nos actions ordinaires se limitent aux répercussions auxquelles donneraient lieu nos éléments liés aux attributions de rémunération fondée sur des actions qui sont comptabilisés à titre d'instruments de passif et les contrats de swap sur actions réglés en trésorerie connexes.

**e) Juste valeur****Généralités**

La valeur comptable de la trésorerie et des placements temporaires, des débiteurs, des obligations à court terme, des emprunts à court terme, des créditeurs et de certaines provisions (y compris des provisions au titre de la restructuration) correspond approximativement à leur juste valeur en raison de l'échéance immédiate ou à court terme de ces instruments financiers. La juste valeur est déterminée directement en fonction des cours de marché sur des marchés actifs.

La juste valeur de nos actifs financiers de placement est évaluée en fonction des cours de marché sur des marchés actifs ou d'autres indications objectives et claires de juste valeur.

La juste valeur de notre dette à long terme est évaluée en fonction des cours de marché sur des marchés actifs.

La juste valeur des instruments financiers dérivés que nous utilisons pour gérer le risque de change est évaluée en fonction des cours de marché sur des marchés actifs de ces instruments financiers ou d'instruments financiers similaires ou en fonction des taux courants qui nous sont offerts pour des instruments financiers de même échéance, ainsi qu'en fonction des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés à l'aide des taux courants pour des instruments financiers similaires dotés d'échéances similaires et exposés à des risques similaires (ces estimations de la juste valeur sont en grande partie fondées sur le taux de change à terme du dollar canadien par rapport au dollar américain aux dates de l'état de la situation financière).

La juste valeur des instruments financiers dérivés que nous utilisons pour gérer notre risque d'augmentations des charges de rémunération découlant de certains modes de rémunération fondée sur des actions est basée sur les estimations de la juste valeur des contrats à terme d'actions réglés en trésorerie connexes fournies par les contreparties aux transactions (ces estimations de la juste valeur sont en grande partie fondées sur le cours de nos actions ordinaires aux dates de l'état de la situation financière).



**f) Comptabilisation des profits et des pertes sur les dérivés**

Le tableau suivant présente les profits et les pertes, excluant les incidences de l'impôt sur le résultat, découlant des instruments dérivés qui sont classés à titre d'éléments de couverture de flux de trésorerie ainsi que le poste où ils sont présentés dans les états consolidés du résultat net et du résultat global.

Le risque de crédit lié à de tels instruments dérivés, comme il est décrit plus en détail à la *note 4 b)* serait la principale cause d'inefficacité des couvertures. Il n'y avait aucune partie inefficace des instruments dérivés classés à titre d'éléments de couverture de flux de trésorerie pour les périodes présentées.

Périodes closes les 30 juin (en millions)	Note	Montant du profit (de la perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global (partie efficace) (note 11)		Poste	Profit (perte) reclassé(e) des autres éléments du résultat global en résultat (partie efficace) (note 11)	
		2018	2017		Montant	
		2018	2017		2018	2017
<b>TRIMESTRES</b>						
<i>Dérivés utilisés pour gérer le risque de change</i>						
Liés aux achats libellés en dollars américains		6 \$	(10) \$	Achat de biens et services	(1) \$	4 \$
Liés à la dette à long terme libellée en dollars américains	26 b), c)	15	(19)	Coûts de financement	53	(54)
		21	(29)		52	(50)
<i>Dérivés utilisés pour gérer les autres risques de marché</i>						
Variations de la charge de rémunération fondée sur des actions	14 b)	8	9	Charge au titre des avantages du personnel	5	4
		29 \$	(20) \$		57 \$	(46) \$
<b>SEMESTRES</b>						
<i>Dérivés utilisés pour gérer le risque de change</i>						
Liés aux achats libellés en dollars américains		19 \$	(12) \$	Achat de biens et services	(6) \$	5 \$
Liés à la dette à long terme libellée en dollars américains	26 b), c)	58	(38)	Coûts de financement	120	(65)
		77	(50)		114	(60)
<i>Dérivés utilisés pour gérer les autres risques de marché</i>						
Variations de la charge de rémunération fondée sur des actions	14 b)	(1)	9	Charge au titre des avantages du personnel	2	5
		76 \$	(41) \$		116 \$	(55) \$

Le tableau suivant présente les profits et les pertes découlant des instruments dérivés qui sont classés à titre d'éléments détenus à des fins de transaction et qui ne sont pas désignés comme faisant partie d'une relation de couverture, ainsi que le poste où ils sont présentés dans les états consolidés du résultat net et du résultat global.

Périodes closes les 30 juin (en millions)	Poste	Profit (perte) sur les dérivés comptabilisé(e) en résultat			
		Trimestres		Semestres	
		2018	2017	2018	2017
Dérivés utilisés pour gérer le risque de change	Coûts de financement	1 \$	2 \$	— \$	4 \$

## 5 information sectorielle

### Généralités

Les secteurs opérationnels sont des composantes d'une entité qui se livrent à des activités commerciales dont elles peuvent tirer des produits et pour lesquelles elles peuvent engager des charges, y compris des produits et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes, dont les activités peuvent être clairement distinguées et dont les résultats d'exploitation sont régulièrement examinés par un principal décideur opérationnel en vue de prendre les décisions sur les ressources à affecter et d'évaluer la performance.

L'un de nos jugements importants tient à la distinction que nous faisons entre les activités et les flux de trésorerie de nos services mobiles et de nos services filaires (distinction qui s'applique également à la répartition des charges directes et indirectes ainsi que des dépenses d'investissement). La clarté de cette distinction est de plus en plus minée par la convergence et l'intégration de notre technologie et de notre infrastructure de télécommunications des services mobiles et des services filaires. Comme c'est le cas pour la commercialisation de solutions de télécommunications mobiles fixes à l'intention de nos clients et pour la consolidation de nos activités ne nécessitant pas de contact avec la clientèle, le déploiement continu de notre infrastructure de fibres optiques ne reposant pas sur la technologie, conjugué aux réseaux convergents à la fine pointe de la technologie, a eu une incidence importante sur ce jugement. Par conséquent, il est de plus en plus difficile de faire une distinction claire et objective entre les activités et les flux de trésorerie de nos services mobiles et de nos services filaires.





## 6 produits tirés de contrats conclus avec des clients

### a) Produits

Dans le cadre de la détermination des prix de transaction minimaux liés à des contrats conclus avec des clients, les montants sont affectés à l'exécution, ou à l'achèvement de l'exécution, des obligations de prestation contractuelles futures. De façon générale, ces obligations de prestation contractuelles futures non remplies ou remplies partiellement ont trait à des services à fournir sur la durée du contrat. Le tableau qui suit présente le total de nos prix de transaction minimaux estimatifs affectés aux obligations de prestation contractuelles futures résiduelles non remplies, ou remplies partiellement, et le calendrier de la comptabilisation probable des produits connexes; les montants réels pourraient différer de ces estimations en raison de divers facteurs, y compris la nature imprévisible du comportement des clients, de la réglementation dans le secteur, de la conjoncture économique dans laquelle nous exerçons nos activités et du comportement de la concurrence.

#### Information additionnelle fournie au sujet des méthodes comptables en raison de l'application initiale d'IFRS 15 (se reporter à la note 2)

Nous avons recours aux mesures de simplification de la comptabilisation des produits suivantes, prévues par IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*.

- Aucun ajustement du montant de la contrepartie prévue au contrat pour tenir compte de l'incidence des composantes financement lorsque nous prévoyons, à la passation du contrat, que l'incidence de la composante financement est négligeable à l'échelle d'un contrat individuel.
- Aucun report des coûts d'obtention du contrat lorsque la période d'amortissement de ces coûts serait de un an ou moins.
- Au moment de l'estimation des prix de transaction minimaux affectés aux obligations de prestation résiduelles non remplies, ou remplies partiellement, l'exclusion des montants découlant des contrats dont la durée initiale attendue ne dépasse pas un an ainsi que des montants découlant de contrats à l'égard desquels nous pourrions comptabiliser et facturer des produits dont le montant correspond directement à nos obligations de prestation remplies.

(en millions)	Au 30 juin 2018	Au 31 décembre 2017
<b>Prix de transaction minimal estimatif affecté aux obligations de prestation résiduelles non remplies, ou remplies partiellement, à comptabiliser dans les produits d'une période ultérieure<sup>1,2</sup></b>		
Au cours de la période de 12 mois se clôturant un an après	2 107 \$	2 075 \$
Au cours de la période de 12 mois se clôturant deux ans après	829	856
Par la suite	23	24
	<b>2 959 \$</b>	<b>2 955 \$</b>

- 1 Exclut les montants de la contrepartie variable limitée, les montants découlant des contrats dont la durée initiale attendue ne dépasse pas un an ainsi que, comme le permet la mesure de simplification, les montants découlant de contrats qui ne sont pas touchés par les écarts temporaires en matière de comptabilisation des produits découlant de la répartition du prix de transaction, ou à l'égard desquels nous pourrions comptabiliser et facturer des produits dont le montant correspond directement à nos obligations de prestation remplies.
- 2 Les normes IFRS de l'IASB exigent une explication quant au moment où nous prévoyons comptabiliser dans les produits les montants présentés au titre du prix de transaction minimal estimatif affecté aux obligations de prestation résiduelles non remplies, ou remplies partiellement. Les montants estimatifs présentés reposent sur les modalités et échéances contractuelles. Les produits réels comptabilisés au titre du prix de transaction minimal, ainsi que le calendrier de comptabilisation connexe, différeront de ces estimations, en raison principalement de la fréquence des occasions où la durée réelle des contrats conclus avec des clients diffère de leur échéance contractuelle.

### b) Débiteurs

(en millions)	Note	Au 30 juin 2018	Au 31 décembre 2017	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2017
Créances clients				
Chiffres présentés à l'heure actuelle		1 166 \$	1 221 \$	1 217 \$
Montant transitoire	2 c)	—	(9)	(9)
Chiffres ajustés		1 166	1 212	1 208
Montants courus à recevoir – clients		192	143	131
Correction de valeur pour créances douteuses	4 b)	(46)	(43)	(54)
		1 312	1 312	1 285
Montants courus à recevoir – autres		173	302	177
		<b>1 485 \$</b>	<b>1 614 \$</b>	<b>1 462 \$</b>

## c) Actifs sur contrat

(en millions)	Trimestres clos les		Semestres clos les		Exercice clos le
	2018	2017	2018	2017	31 décembre 2017
Solde au début	1 279 \$	1 184 \$	1 303 \$	— \$	— \$
Montant transitoire (note 2 c)	—	—	—	1 205	1 205
Solde d'ouverture ajusté	1 279	1 184	1 303	1 205	1 205
Entrées nettes découlant des activités	303	292	584	548	1 270
Montants facturés au cours de la période et donc reclassés dans les débiteurs <sup>1</sup>	(313)	(287)	(617)	(561)	(1 166)
Variation de la correction de valeur pour perte de valeur, montant net (note 4 b)	2	3	1	—	(3)
Autres	1	(1)	1	(1)	(3)
Solde à la fin	1 272 \$	1 191 \$	1 272 \$	1 191 \$	1 303 \$
À facturer, et donc reclassés dans les débiteurs au cours de :					
La période de 12 mois se clôturant un an après			907 \$	845 \$	907 \$
La période de 12 mois se clôturant deux ans après			354	332	385
Par la suite			11	14	11
Solde à la fin			1 272 \$	1 191 \$	1 303 \$
<b>Rapprochement des actifs sur contrat présentés dans les états consolidés de la situation financière – tranche courante</b>					
Actifs sur contrat – montant brut			907 \$	845 \$	907 \$
Reclassement des passifs sur contrat, dans le cas des contrats dont les actifs sur contrat sont inférieurs aux passifs sur contrat (note 24)			(5)	(5)	(4)
Reclassement des passifs sur contrat, dans le cas des contrats dont les passifs sur contrat sont inférieurs aux actifs sur contrat (note 24)			(142)	(143)	(146)
			760 \$	697 \$	757 \$

1 Pour le trimestre clos le 30 juin 2018, les montants facturés pour la période à l'égard de notre secteur des services mobiles et reclassés dans les débiteurs se chiffraient à 287 \$ (2017 – 259 \$). Pour le semestre clos le 30 juin 2018, les montants facturés pour la période à l'égard de notre secteur des services mobiles et reclassés dans les débiteurs se chiffraient à 567 \$ (2017 – 509 \$; exercice clos le 31 décembre 2017 – 1 060 \$).

obligations de prestation dans un arrangement à éléments multiples. Même si l'obligation de prestation est remplie à la passation du contrat, le paiement du client relativement à l'obligation de prestation sera dans les faits reçu progressivement sur la durée du contrat de service connexe. L'écart entre les produits découlant de l'obligation de prestation remplie et le montant connexe reflété de façon cumulative dans la facture envoyée au client est comptabilisé dans les états consolidés de la situation financière à titre d'actif sur contrat.

- Les autres formes de contrepartie offerte à un client et remise à la passation du contrat ou au cours d'une période de temps, comme des rabais (y compris des cartes prépayées autres que bancaires), pourraient faire en sorte que nous ne recevions aucun avantage identifiable et distinct et ne sont pas considérées comme des obligations de prestation. De telles contreparties sont comptabilisées comme une réduction des produits échelonnée sur la durée du contrat. L'écart entre la contrepartie offerte et le montant connexe comptabilisé à titre de réduction des produits est comptabilisé dans les états consolidés de la situation financière à titre d'actif sur contrat.

**Information additionnelle fournie au sujet des méthodes comptables en raison de l'application initiale d'IFRS 15 (se reporter à la note 2)**

**Actifs sur contrat**  
Plusieurs de nos arrangements à éléments multiples découlent du groupement de la vente d'équipement (un appareil mobile, par exemple) avec une période de service contractuelle. Même si le client reçoit l'équipement à la passation du contrat et que les produits liés à l'obligation de prestation connexe remplie sont comptabilisés à ce moment, le paiement du client pour l'équipement sera dans les faits reçu progressivement sur la durée du contrat de service, dans la mesure où il n'est pas reçu à titre de somme forfaitaire à la passation du contrat. L'écart entre les produits tirés de l'équipement comptabilisés et le montant connexe cumulé facturé au client est comptabilisé dans les états consolidés de la situation financière à titre d'actif sur contrat.

Des actifs sur contrat peuvent également survenir lorsque nous versons une contrepartie à un client.

- Certaines formes de contrepartie versée à un client, à la passation du contrat, comme des rabais (y compris des cartes prépayées autres que bancaires), ou de l'équipement, sont considérées comme des

## 7 autres produits d'exploitation

Périodes closes les 30 juin (en millions)	Note	Trimestres		Semestres	
		2018	2017	2018	2017
Aide publique, incluant l'amortissement du compte de report		6 \$	7 \$	12 \$	14 \$
Produits tirés des placements, profit (perte) à la cession d'actifs et autres		7	7	26	13
Produits d'intérêts	21 c)	—	—	1	—
		13 \$	14 \$	39 \$	27 \$

## 8 charge au titre des avantages du personnel

Périodes closes les 30 juin (en millions)	Note	Trimestres		Semestres	
		2018	2017	2018	2017
			(chiffres ajustés – note 2 c)		(chiffres ajustés – note 2 c)
<b>Charge au titre des avantages du personnel – montant brut</b>					
Salaires		694 \$	645 \$	1 377 \$	1 279 \$
Rémunération fondée sur des actions	14	41	36	68	61
Régimes de retraite – à prestations définies	15 a)	24	20	49	41
Régimes de retraite – à cotisations définies	15 b)	20	21	44	44
Coûts de restructuration	16 a)	23	11	51	11
Autres		39	37	79	77
		841	770	1 668	1 513
<b>Coûts internes de la main-d'œuvre comptabilisés à l'actif, montant net</b>					
Coûts d'acquisition du contrat	20				
Comptabilisés à l'actif		(9)	(10)	(23)	(21)
Amortis		11	13	23	25
Coûts liés à l'exécution du contrat	20				
Comptabilisés à l'actif		(1)	(1)	(2)	(2)
Amortis		1	1	2	1
Immobilisations corporelles		(87)	(84)	(171)	(164)
Immobilisations incorporelles amortissables		(45)	(40)	(86)	(79)
		(130)	(121)	(257)	(240)
		711 \$	649 \$	1 411 \$	1 273 \$

**Information additionnelle fournie au sujet des méthodes comptables en raison de l'application initiale d'IFRS 15 (se reporter à la note 2)**

### Jugements – produits

En ce qui a trait aux transactions génératrices de produits, nous devons exercer des jugements qui influent sur le moment auquel les produits et certaines charges connexes sont comptabilisés.

- Nous versons une rémunération aux tiers revendeurs et à nos employés qui génèrent des produits, et nous devons exercer un jugement pour déterminer si cette rémunération fondée sur les ventes constitue des coûts engagés aux fins de l'obtention de contrats avec des clients qui devraient être comptabilisés à l'actif (se reporter à la note 20). Nous sommes d'avis que la rémunération qui

peut être attribuée indirectement à l'obtention d'un contrat avec un client, étant donné que le montant d'une telle rémunération pourrait être touché autrement que par la simple obtention du contrat, devrait être comptabilisée en charges lorsqu'elle est engagée; la rémunération directement attribuable à l'obtention d'un contrat avec un client devrait être comptabilisée à l'actif et subséquemment amortie sur une base systématique lorsque nos obligations de prestation connexes sont remplies.

Nous devons également exercer un jugement relativement à la comptabilisation à l'actif des coûts engagés aux fins de l'exécution de contrats conclus avec des clients qui génèrent des produits. Ces coûts d'exécution sont les coûts engagés pour établir, mettre en service ou autrement mettre en œuvre des services impliquant l'accès à notre infrastructure de télécommunications ou son utilisation, qui ne seraient autrement pas comptabilisés à l'actif à titre d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles (se reporter à la note 20).

## 9 coûts de financement

Périodes closes les 30 juin (en millions)	Note	Trimestres		Semestres	
		2018	2017	2018	2017
<b>Charges d'intérêts</b>					
Intérêts sur la dette à long terme		151 \$	140 \$	295 \$	278 \$
Intérêts sur les emprunts à court terme et autres		(1)	1	1	2
Désactualisation de provisions	25	6	3	10	6
		156	144	306	286
<b>Intérêts des régimes à prestations définies du personnel, montant net</b>	15 a)	3	2	7	3
<b>Opérations de change</b>		(6)	(3)	(2)	(8)
		153	143	311	281
<b>Produits d'intérêts</b>		(3)	(1)	(5)	(1)
		150 \$	142 \$	306 \$	280 \$

## 10 impôt sur le résultat

Périodes closes les 30 juin (en millions)	Trimestres		Semestres	
	2018	2017	2018	2017
		<i>(chiffres ajustés – note 2 c)</i>		<i>(chiffres ajustés – note 2 c)</i>
<b>Charge d'impôt exigible</b>				
Pour la période de présentation de l'information financière considérée	139 \$	120 \$	283 \$	183 \$
Ajustements comptabilisés dans la période considérée au titre de l'impôt sur le résultat de périodes antérieures	(8)	(73)	(8)	(79)
	131	47	275	104
<b>Charge (économie) d'impôt différé</b>				
Survenant à la naissance et à la résorption des différences temporaires	6	25	13	105
Ajustements comptabilisés dans la période considérée au titre de l'impôt sur le résultat de périodes antérieures	8	72	8	78
	14	97	21	183
	145 \$	144 \$	296 \$	287 \$

Notre charge d'impôt et notre taux d'imposition effectif diffèrent de ceux obtenus par l'application des taux prévus par la loi en raison des éléments suivants :

Périodes closes les 30 juin (en millions de dollars)	2018		2017	
				<i>(chiffres ajustés – note 2 c)</i>
<b>TRIMESTRES</b>				
Impôt sur le résultat calculé aux taux prévus par la loi	147 \$	27,2 %	145 \$	26,9 %
Ajustements comptabilisés dans la période considérée au titre de l'impôt sur le résultat de périodes antérieures	—	—	(1)	(0,2)
Autres	(2)	(0,5)	—	—
Charge d'impôt sur le résultat présentée dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	145 \$	26,7 %	144 \$	26,7 %
<b>SEMESTRES</b>				
Impôt sur le résultat calculé aux taux prévus par la loi	299 \$	27,1 %	295 \$	26,7 %
Ajustements comptabilisés dans la période considérée au titre de l'impôt sur le résultat de périodes antérieures	—	—	(1)	(0,1)
Autres	(3)	(0,4)	(7)	(0,7)
Charge d'impôt sur le résultat présentée dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	296 \$	26,7 %	287 \$	25,9 %

## 11 autres éléments du résultat global

Périodes closes les 30 juin (en millions)	Éléments qui peuvent être ultérieurement reclassés en résultat						Écart de change cumulé	Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat	Modification de l'évaluation des actifs financiers de placement	Cumul des autres éléments du résultat global	Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat	Réévaluations des régimes à prestations définies du personnel	Autres éléments du résultat global	
	Dérivés utilisés pour gérer le risque de change			Dérivés utilisés pour gérer les autres risques de marché										Total
	Profits (pertes) survenu(e)s	(Profits) pertes de périodes antérieures transféré(e)s en résultat net	Total	Profits (pertes) survenu(e)s	(Profits) pertes de périodes antérieures transféré(e)s en résultat net	Total								
Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie au cours de la période considérée (note 4 f)														
<b>TRIMESTRES</b>														
Solde cumulé au 1 <sup>er</sup> avril 2017			(30) \$			1 \$	(29) \$	51 \$	11 \$	33 \$				
Autres éléments du résultat global														
Montant	(29) \$	50 \$	21	9 \$	(4) \$	5	26	—	2	28	26 \$	54 \$		
Impôt sur le résultat	(2) \$	8 \$	6	2 \$	(1) \$	1	7	—	—	7	8	15		
Montant net			15			4	19	—	2	21	18 \$	39 \$		
Solde cumulé au 30 juin 2017			(15) \$			5 \$	(10) \$	51 \$	13 \$	54 \$				
Solde cumulé au 1 <sup>er</sup> avril 2018			(12) \$			4 \$	(8) \$	49 \$	1 \$	42 \$				
Autres éléments du résultat global														
Montant	21 \$	(52) \$	(31)	8 \$	(5) \$	3	(28)	(17)	—	(45)	143 \$	98 \$		
Impôt sur le résultat	— \$	(7) \$	(7)	2 \$	(1) \$	1	(6)	—	—	(6)	38	32		
Montant net			(24)			2	(22)	(17)	—	(39)	105 \$	66 \$		
Solde cumulé au 30 juin 2018			(36) \$			6 \$	(30) \$	32 \$	1 \$	3 \$				

Périodes closes les 30 juin (en millions)	Éléments qui peuvent être ultérieurement reclassés en résultat						Écart de change cumulé	Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat	Cumul des autres éléments du résultat global	Réévaluations des régimes à prestations définies du personnel	Autres éléments du résultat global			
	Dérivés utilisés pour gérer le risque de change			Dérivés utilisés pour gérer les autres risques de marché								Modification de l'évaluation des actifs financiers de placement	Autres éléments du résultat global	Autres éléments du résultat global
	Profits (pertes) survenu(e)s	(Profits) pertes de périodes antérieures transféré(e)s en résultat net	Total	Profits (pertes) survenu(e)s	(Profits) pertes de périodes antérieures transféré(e)s en résultat net	Total								
Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie au cours de la période considérée (note 4 f)														
<b>SEMESTRES</b>														
Solde cumulé au 1 <sup>er</sup> janvier 2017														
Chiffres présentés précédemment IFRS 9, <i>Instruments financiers</i> – montant transitoire (note 2 a)			(22) \$			2 \$	(20) \$	48 \$	16 \$	44 \$				
Chiffres ajustés			—			—	—	—	(3)	(3)				
Autres éléments du résultat global			(22)			2	(20)	48	13	41				
Montant	(50) \$	60 \$	10	9 \$	(5) \$	4	14	3	—	17	118 \$			
Impôt sur le résultat	(6) \$	9 \$	3	2 \$	(1) \$	1	4	—	—	4	32			
Montant net			7			3	10	3	—	13	86 \$			
Solde cumulé au 30 juin 2017			(15) \$			5 \$	(10) \$	51 \$	13 \$	54 \$	99 \$			
Solde cumulé au 1 <sup>er</sup> janvier 2018														
Chiffres présentés précédemment IFRS 9, <i>Instruments financiers</i> – montant transitoire (note 2 a)			(9) \$			8 \$	(1) \$	53 \$	5 \$	57 \$				
Chiffres ajustés			—			—	—	—	(4)	(4)				
Autres éléments du résultat global			(9)			8	(1)	53	1	53				
Montant	77 \$	(114) \$	(37)	(1) \$	(2) \$	(3)	(40)	(21)	—	(61)	81 \$			
Impôt sur le résultat	10 \$	(20) \$	(10)	(1) \$	— \$	(1)	(11)	—	—	(11)	19			
Montant net			(27)			(2)	(29)	(21)	—	(50)	62 \$			
Solde cumulé au 30 juin 2018			(36) \$			6 \$	(30) \$	32 \$	1 \$	3 \$	12 \$			
Éléments attribuables :														
Aux actions ordinaires										6 \$				
Aux participations ne donnant pas le contrôle										(3)				
										3 \$				

## 12 montants par action

Le bénéfice net de base par action ordinaire est calculé au moyen de la division du bénéfice net attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré total d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le bénéfice net dilué par action ordinaire est calculé pour tenir compte des attributions d'options sur actions et des unités d'actions restreintes.

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement des dénominateurs entrant dans le calcul du bénéfice par action de base et du bénéfice par action dilué. Le bénéfice net est égal au bénéfice net dilué pour toutes les périodes présentées.

Périodes closes les 30 juin (en millions)	Trimestres		Semestres	
	2018	2017	2018	2017
Nombre moyen pondéré total de base d'actions ordinaires en circulation	596	592	595	591
Effet des titres dilutifs				
Attributions d'options sur actions	—	1	—	1
Nombre moyen pondéré total dilué d'actions ordinaires en circulation	596	593	595	592

Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2018 et 2017, aucune attribution d'options sur actions de TELUS Corporation en circulation n'a été exclue du calcul du bénéfice net dilué par action ordinaire.

## 13 dividendes par action

### a) Dividendes déclarés

Semestres clos les 30 juin  
(en millions, sauf les montants  
par action)

Dividendes sur actions ordinaires	2018				2017			
	Déclarés		Versés aux		Déclarés		Versés aux	
	En date du	Par action	actionnaires le	Total	En date du	Par action	actionnaires le	Total
Dividende du premier trimestre	9 mars 2018	0,5050 \$	2 avril 2018	299 \$	10 mars 2017	0,4800 \$	3 avril 2017	283 \$
Dividende du deuxième trimestre	8 juin 2018	0,5250	3 juillet 2018	315	9 juin 2017	0,4925	4 juillet 2017	293
		1,0300 \$		614 \$		0,9725 \$		576 \$

Le 2 août 2018, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,5250 \$ par action sur nos actions ordinaires émises et en circulation; ce dividende est payable le 1<sup>er</sup> octobre 2018 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 septembre 2018. Le montant final du paiement des dividendes est tributaire du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation à la fermeture des bureaux le 10 septembre 2018.

### b) Régime de réinvestissement des dividendes et d'actionnariat des employés

Nous avons un régime de réinvestissement des dividendes et d'actionnariat des employés dans le cadre duquel les détenteurs d'actions ordinaires admissibles peuvent acquérir des actions ordinaires supplémentaires en réinvestissant les dividendes et en effectuant des paiements additionnels facultatifs en trésorerie au fiduciaire. En ce qui a trait aux actions dont des détenteurs admissibles ont choisi de participer au régime, les dividendes sur actions ordinaires déclarés au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2018 d'un montant de 14 millions de dollars (2017 – 16 millions de dollars) et de 27 millions de dollars (2017 – 31 millions de dollars), respectivement, devaient être réinvestis dans des actions ordinaires que le fiduciaire a acquises à même le capital autorisé, sans escompte applicable.

## 14 rémunération fondée sur des actions

### a) Éléments de la rémunération fondée sur des actions

La charge au titre des avantages du personnel figurant dans les états consolidés du résultat net et du résultat global ainsi que dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie comprend les montants de la rémunération fondée sur des actions suivants :

Périodes closes les 30 juin (en millions)		2018			2017		
	Note	Charge au titre des avantages du personnel	Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation connexes	Ajustement au tableau des flux de trésorerie	Charge au titre des avantages du personnel	Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation connexes	Ajustement au tableau des flux de trésorerie
<b>TRIMESTRES</b>							
Unités d'actions restreintes	b)	34 \$	1 \$	35 \$	21 \$	2 \$	23 \$
Régime d'actionnariat des employés	c)	9	(9)	—	9	(9)	—
		<b>43 \$</b>	<b>(8) \$</b>	<b>35 \$</b>	<b>30 \$</b>	<b>(7) \$</b>	<b>23 \$</b>
<b>SEMESTRES</b>							
Unités d'actions restreintes	b)	52 \$	1 \$	53 \$	37 \$	2 \$	39 \$
Régime d'actionnariat des employés	c)	18	(18)	—	18	(18)	—
		<b>70 \$</b>	<b>(17) \$</b>	<b>53 \$</b>	<b>55 \$</b>	<b>(16) \$</b>	<b>39 \$</b>

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2018, les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation connexes en ce qui a trait aux unités d'actions restreintes sont présentées déduction faite des entrées de trésorerie découlant des contrats de swap sur actions réglés en trésorerie de 2 millions de dollars (2017 – 2 millions de dollars) et de 4 millions de dollars (2017 – 4 millions de dollars), respectivement. Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2018, l'économie d'impôt sur le résultat découlant de la rémunération fondée sur des actions s'est établie à 11 millions de dollars (2017 – 7 millions de dollars) et à 18 millions de dollars (2017 – 14 millions de dollars).

### b) Unités d'actions restreintes

#### Unités d'actions restreintes de TELUS Corporation

Nous octroyons également des unités d'actions restreintes qui offrent essentiellement les mêmes caractéristiques que nos unités d'actions restreintes générales, mais qui procurent un dividende variable (de 0 % à 200 %) qui est tributaire de la réalisation d'une condition de performance liée au nombre total de connexions d'abonnés (d'une pondération de 25 %) et du rendement total pour l'actionnaire en ce qui a trait aux actions ordinaires par rapport à celui d'un groupe mondial de sociétés de télécommunications analogues (d'une pondération de 75 %). La juste valeur à la date d'attribution du sous-ensemble nominal de nos unités d'actions restreintes assujetties à la condition de performance liée au nombre total de connexions d'abonnés est égale à la juste valeur de marché des actions ordinaires correspondantes à la date d'attribution. Par conséquent, le sous-ensemble nominal a été inclus dans la présentation de nos unités d'actions restreintes uniquement assujetties à une condition de service. L'estimation récurrente, qui reflète un dividende variable, de la juste valeur du sous-ensemble nominal de nos unités d'actions restreintes assujetties à une condition de performance liée au rendement total pour l'actionnaire est déterminée au moyen du modèle de simulation de Monte Carlo.

Le tableau suivant présente un sommaire des unités d'actions restreintes de TELUS Corporation en circulation dont les droits n'étaient pas acquis.

	Au 30 juin 2018	Au 31 décembre 2017
Nombre d'unités d'actions restreintes dont les droits n'étaient pas acquis		
<b>Unités d'actions restreintes non assujetties à une condition de performance liée au marché</b>		
Unités d'actions restreintes uniquement assujetties à une condition de service	4 888 913	3 327 464
Sous-ensemble nominal touché par la condition de performance liée au nombre total de connexions d'abonnés	230 562	154 452
	<b>5 119 475</b>	<b>3 481 916</b>
<b>Unités d'actions restreintes assujetties à une condition de performance liée au marché</b>		
Sous-ensemble nominal touché par la condition de performance liée au rendement total pour l'actionnaire	691 686	463 357
	<b>5 811 161</b>	<b>3 945 273</b>

Le tableau suivant présente un sommaire des mouvements relatifs aux unités d'actions restreintes de TELUS Corporation non assujetties à une condition de performance liée au marché.

Périodes closes le 30 juin 2018	Trimestre			Semestre		
	Nombre d'unités d'actions restreintes <sup>1</sup>		Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution	Nombre d'unités d'actions restreintes <sup>1</sup>		Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution
	Droits non acquis	Droits acquis		Droits non acquis	Droits acquis	
En circulation, au début						
Droits non acquis	5 063 888	—	43,09 \$	3 481 916	—	41,87 \$
Droits acquis	—	8 354	40,71 \$	—	32 848	41,00 \$
Émises						
Attribution initiale	74 851	—	45,59 \$	1 691 408	—	45,69 \$
Au lieu de dividendes	56 788	94	44,89 \$	93 846	185	45,80 \$
Droits acquis	(22 996)	22 996	42,26 \$	(35 478)	35 478	42,06 \$
Réglées en trésorerie	—	(23 355)	42,24 \$	—	(60 422)	41,66 \$
Frappées de déchéance ou annulées	(53 056)	—	43,05 \$	(112 217)	—	41,36 \$
En circulation, à la fin						
Droits non acquis	5 119 475	—	43,13 \$	5 119 475	—	43,13 \$
Droits acquis	—	8 089	40,71 \$	—	8 089	40,71 \$

1 Compte non tenu du sous-ensemble nominal d'unités d'actions restreintes assujetties à la condition de performance liée au rendement total pour l'actionnaire.

En ce qui a trait à certaines émissions d'unités d'actions restreintes de TELUS Corporation, nous avons conclu des contrats à terme d'actions réglés en trésorerie, qui fixent notre coût; ces renseignements ainsi que le calendrier des unités d'actions restreintes de TELUS Corporation en circulation au 30 juin 2018 dont les droits n'étaient pas acquis sont présentés dans le tableau suivant.

Acquisition des droits au cours des exercices se clôturant les 31 décembre	Nombre d'unités d'actions restreintes à coût fixe	Coût fixe par unité d'action restreinte	Nombre d'unités d'actions restreintes à coût variable	Nombre total d'unités d'actions restreintes dont les droits ne sont pas acquis <sup>1</sup>
2018	1 845 970	41,07 \$	19 209	1 865 179
2019	1 439 418	45,53 \$	280 605	1 720 023
2020	1 369 272	48,71 \$	383 120	1 752 392
	4 654 660		682 934	5 337 594

1 Compte non tenu du sous-ensemble nominal d'unités d'actions restreintes assujetties à la condition de performance liée au rendement total pour l'actionnaire dont les droits seront acquis au cours des exercices se clôturant les 31 décembre 2018 et 2019.

#### Unités d'actions restreintes de TELUS International (Cda) Inc.

Nous octroyons également des unités d'actions restreintes qui présentent essentiellement les mêmes caractéristiques que les unités d'actions restreintes de TELUS Corporation, mais qui procurent un dividende variable (de 0 % à 150 %) qui est tributaire de la réalisation des conditions de performance financière et des conditions de performance en matière de qualité du service non liées au marché de TELUS International (Cda) Inc.

Le tableau suivant présente un sommaire des mouvements relatifs aux unités d'actions restreintes de TELUS International (Cda) Inc.

Périodes closes le 30 juin 2018	Trimestre				Semestre			
	Libellées en dollars américains		Libellées en dollars canadiens		Libellées en dollars américains		Libellées en dollars canadiens	
	Nombre d'unités d'actions restreintes	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution	Nombre d'unités d'actions restreintes	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution	Nombre d'unités d'actions restreintes	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution	Nombre d'unités d'actions restreintes	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution
En circulation, au début								
Droits non acquis	376 058	24,50 \$ US	—	— \$	374 786	24,45 \$ US	—	— \$
Droits acquis	—	— \$ US	32 299	21,36 \$	—	— \$ US	32 299	21,36 \$
Émises – attribution initiale	79 186	28,37 \$ US	—	— \$	81 808	28,35 \$ US	—	— \$
Frappées de déchéance ou annulées	(2 448)	24,53 \$ US	—	— \$	(3 798)	24,38 \$ US	—	— \$
En circulation, à la fin								
Droits non acquis	452 796	25,16 \$ US	—	— \$	452 796	25,16 \$ US	—	— \$
Droits acquis	—	— \$ US	32 299	21,36 \$	—	— \$ US	32 299	21,36 \$

**c) Régime d'actionnariat des employés**

Nous avons un régime d'actionnariat des employés qui permet aux employés admissibles allant jusqu'à une certaine catégorie d'emploi d'acheter nos actions ordinaires au moyen de retenues sur la paie régulières. En ce qui a trait aux actions ordinaires détenues dans le cadre du régime d'actionnariat des employés, les dividendes sur actions ordinaires déclarés au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2018, d'un montant de 9 millions de dollars (2017 – 8 millions de dollars) et de 17 millions de dollars (2017 – 15 millions de dollars), respectivement, devaient être réinvestis dans des actions ordinaires que le fiduciaire a acquises à même le capital autorisé, sans escompte applicable.

**d) Attributions d'options sur actions***Options sur actions de TELUS Corporation*

Le tableau suivant présente un sommaire de l'évolution du régime d'options sur actions de TELUS Corporation.

Périodes closes le 30 juin 2018	Trimestre		Semestre	
	Nombre d'options sur actions	Prix moyen pondéré des options sur actions	Nombre d'options sur actions	Prix moyen pondéré des options sur actions
En circulation, au début	452 041	29,08 \$	740 471	26,99 \$
Exercées <sup>1</sup>	(41 894)	28,13 \$	(320 213)	24,29 \$
Frappées de déchéance	(456)	29,19 \$	(834)	29,19 \$
Expirées	—	— \$	(9 733)	23,24 \$
En circulation, à la fin <sup>2</sup>	409 691	29,18 \$	409 691	29,18 \$

- 1 La valeur intrinsèque totale des attributions d'options sur actions exercées pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2018 se chiffrait à 1 million de dollars, reflétant un prix moyen pondéré aux dates d'exercice de 45,86 \$ par action et à 7 millions de dollars, reflétant un prix moyen pondéré aux dates d'exercice de 45,70 \$, respectivement. L'écart entre le nombre d'options sur actions exercées et le nombre d'actions ordinaires émises (tel qu'il est reflété dans les états consolidés des variations des capitaux propres) découle de notre choix de régler les exercices d'attributions d'options sur actions au moyen de l'option de règlement en capitaux propres net.
- 2 Les droits de toutes les options sur actions en circulation de TELUS Corporation sont entièrement acquis, leur prix s'établit entre 25,30 \$ et 31,69 \$ par action et leur durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée est de 0,9 an.

*Options sur actions de TELUS International (Cda) Inc.*

Des employés peuvent recevoir des options sur actions de participation (régées en instruments de capitaux propres) leur permettant d'acheter des actions ordinaires de TELUS International (Cda) Inc., à un prix correspondant à, ou équivalant à un multiple de la juste valeur de marché des actions au moment de l'attribution, et/ou des options sur actions fictives (régées en trésorerie) qui leur permettent d'être exposés à une appréciation du prix des actions ordinaires de TELUS International (Cda) Inc. Les attributions d'options sur actions octroyées dans le cadre du régime peuvent être exercées au cours de périodes définies ne dépassant pas dix ans à compter du moment de l'attribution. Toutes les attributions d'options sur actions de participation et la plupart des attributions d'options sur actions procurent un dividende variable (de 0 % à 100 %) qui est tributaire de la réalisation des conditions de performance financière et des conditions de performance en matière de qualité du service non liées au marché de TELUS International (Cda) Inc.

Le tableau suivant présente un sommaire des mouvements relatifs au régime d'options sur actions de TELUS International (Cda) Inc.

Périodes closes le 30 juin 2018	Trimestre				Semestre			
	Libellées en dollars américains		Libellées en dollars canadiens		Libellées en dollars américains		Libellées en dollars canadiens	
	Nombre d'options sur actions	Prix moyen pondéré des options sur actions <sup>1</sup>	Nombre d'options sur actions	Prix des options sur actions <sup>2</sup>	Nombre d'options sur actions	Prix moyen pondéré des options sur actions <sup>1</sup>	Nombre d'options sur actions	Prix des options sur actions <sup>2</sup>
En circulation, au début	747 454	30,12 \$ US	53 832	21,36 \$	748 626	30,12 \$ US	53 832	21,36 \$
Frappées de déchéance	—	— \$ US	—	— \$	(1 172)	27,70 \$ US	—	— \$
En circulation, à la fin	747 454	30,12 \$ US	53 832	21,36 \$	747 454	30,12 \$ US	53 832	21,36 \$

- 1 La fourchette de prix des options sur actions s'établit entre 21,90 \$ US et 40,26 \$ US par action de participation de TELUS International (Cda) Inc. et la durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée est de 8,7 ans.
- 2 La durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée est de 8,0 ans.

## 15 avantages du personnel futurs

### a) Régimes de retraite à prestations définies – détails

Notre charge (économie) au titre des régimes de retraite à prestations définies s'établit comme suit :

Trimestres clos les 30 juin (en millions)	2018				2017			
	Charge au titre des avantages du personnel (note 8)	Coûts de financement (note 9)	Autres éléments du résultat global (note 11)	Total	Charge au titre des avantages du personnel (note 8)	Coûts de financement (note 9)	Autres éléments du résultat global (note 11)	Total
Comptabilisée dans les éléments suivants :								
<b>Coût des services rendus au cours de l'exercice</b>	<b>23 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>23 \$</b>	<b>19 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>19 \$</b>
<b>Intérêts nets; rendement de l'actif des régimes</b>								
Charges d'intérêts découlant des obligations au titre des prestations définies constituées	—	79	—	79	—	83	—	83
Rendement de l'actif des régimes, y compris les produits d'intérêts <sup>1</sup>	—	(77)	(152)	(229)	—	(82)	(35)	(117)
Incidence des intérêts sur le plafond relatif à l'actif des régimes	—	1	—	1	—	1	—	1
	—	3	(152)	(149)	—	2	(35)	(33)
<b>Frais administratifs</b>	<b>1</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>1</b>
<b>Variation de l'incidence de la limitation du montant net de l'actif au titre des prestations définies au plafond relatif à l'actif des régimes</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>9</b>	<b>9</b>
	<b>24 \$</b>	<b>3 \$</b>	<b>(143) \$</b>	<b>(116) \$</b>	<b>20 \$</b>	<b>2 \$</b>	<b>(26) \$</b>	<b>(4) \$</b>

1 Les produits d'intérêts sur la tranche attribuable à l'actif des régimes du montant net des intérêts des régimes à prestations définies du personnel inclus dans les coûts de financement tiennent compte d'un taux de rendement de l'actif des régimes équivalant au taux d'actualisation utilisé afin de déterminer les obligations au titre des prestations définies constituées.

Semestres clos les 30 juin (en millions)	2018				2017			
	Charge au titre des avantages du personnel (note 8)	Coûts de financement (note 9)	Autres éléments du résultat global (note 11)	Total	Charge au titre des avantages du personnel (note 8)	Coûts de financement (note 9)	Autres éléments du résultat global (note 11)	Total
Comptabilisée dans les éléments suivants :								
<b>Coût des services rendus au cours de l'exercice</b>	<b>45 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>45 \$</b>	<b>38 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>38 \$</b>
<b>Coûts des services passés</b>	<b>1</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>1</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<b>Intérêts nets; rendement de l'actif des régimes</b>								
Charges d'intérêts découlant des obligations au titre des prestations définies constituées	—	158	—	158	—	166	—	166
Rendement de l'actif des régimes, y compris les produits d'intérêts <sup>1</sup>	—	(153)	(90)	(243)	—	(165)	(169)	(334)
Incidence des intérêts sur le plafond relatif à l'actif des régimes	—	2	—	2	—	2	—	2
	—	7	(90)	(83)	—	3	(169)	(166)
<b>Frais administratifs</b>	<b>3</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>3</b>
<b>Variation de l'incidence de la limitation du montant net de l'actif au titre des prestations définies au plafond relatif à l'actif des régimes</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>51</b>	<b>51</b>
	<b>49 \$</b>	<b>7 \$</b>	<b>(81) \$</b>	<b>(25) \$</b>	<b>41 \$</b>	<b>3 \$</b>	<b>(118) \$</b>	<b>(74) \$</b>

1 Les produits d'intérêts sur la tranche attribuable à l'actif des régimes du montant net des intérêts des régimes à prestations définies du personnel inclus dans les coûts de financement tiennent compte d'un taux de rendement de l'actif des régimes équivalant au taux d'actualisation utilisé afin de déterminer les obligations au titre des prestations définies constituées.

### b) Régimes à cotisations définies – charge

Le total des coûts des régimes de retraite à cotisations définies que nous comptabilisons se présente comme suit :

Périodes closes les 30 juin (en millions)	Trimestres		Semestres	
	2018	2017	2018	2017
Cotisations au régime de retraite syndical et au régime de retraite de la fonction publique	5 \$	6 \$	11 \$	12 \$
Autres régimes de retraite à cotisations définies	15	15	33	32
	<b>20 \$</b>	<b>21 \$</b>	<b>44 \$</b>	<b>44 \$</b>

## 16 coûts de restructuration et autres coûts

### a) Détails des coûts de restructuration et autres coûts

Afin de réduire nos coûts permanents, nous engageons des coûts de restructuration supplémentaires connexes non récurrents, comme il est expliqué plus en détail à la *note 16 b*). Il est également possible que nous engagions des charges inhabituelles lorsque nous apportons des changements importants ou structurels à nos modèles d'affaires ou à nos modèles d'exploitation, ou que nous menons des activités d'intégration postacquisition. Les autres coûts comprennent également les coûts externes supplémentaires atypiques engagés relativement aux acquisitions ou cessions d'entreprises, ainsi que les coûts liés aux litiges, dans le cas de pertes ou de règlements importants.

Le tableau ci-dessous illustre les coûts de restructuration et autres coûts qui sont présentés dans les états consolidés du résultat net et du résultat global.

Périodes closes les 30 juin (en millions)	Coûts de restructuration (note 16 b)		Autres coûts (note 16 c)		Total	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017
<b>TRIMESTRES</b>						
Achat de biens et services	7 \$	17 \$	3 \$	3 \$	10 \$	20 \$
Charge au titre des avantages du personnel	23	11	2	5	25	16
	<b>30 \$</b>	<b>28 \$</b>	<b>5 \$</b>	<b>8 \$</b>	<b>35 \$</b>	<b>36 \$</b>
<b>SEMESTRES</b>						
Achat de biens et services	11 \$	21 \$	4 \$	3 \$	15 \$	24 \$
Charge au titre des avantages du personnel	51	11	3	5	54	16
	<b>62 \$</b>	<b>32 \$</b>	<b>7 \$</b>	<b>8 \$</b>	<b>69 \$</b>	<b>40 \$</b>

### b) Provisions au titre de la restructuration

Les provisions liées au personnel et les autres provisions, telles qu'elles sont présentées à la *note 25*, comprennent les montants concernant les activités de restructuration. En 2018, les activités de restructuration comprenaient les initiatives d'efficacité opérationnelle en cours et supplémentaires, notamment les coûts liés au personnel et la rationalisation des biens immobiliers. Ces initiatives visaient à accroître notre productivité opérationnelle à long terme et notre compétitivité.

### c) Autres

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2018, des coûts externes supplémentaires ont été engagés relativement aux acquisitions d'entreprises. Dans le cadre d'acquisitions d'entreprises, des charges inhabituelles et non récurrentes liées à l'intégration d'entreprises qui ne seraient pas considérées comme des coûts de restructuration ou comme faisant partie de la juste valeur de l'actif net acquis ont été incluses dans les autres coûts.

## 17 immobilisations corporelles

(en millions)	Note	Actifs liés au réseau	Bâtiments et améliorations locatives	Autres	Terrains	Actifs en construction	Total
<b>Au coût</b>							
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2018		28 724 \$	3 077 \$	1 095 \$	48 \$	655 \$	33 599 \$
Entrées <sup>1</sup>		492	13	16	—	639	1 160
Entrées découlant d'acquisitions d'entreprises	18 b)	—	1	6	—	—	7
Cessions, mises hors service et autres		(454)	(9)	11	—	—	(452)
Actifs en construction mis en service		496	46	31	—	(573)	—
<b>Au 30 juin 2018</b>		<b>29 258 \$</b>	<b>3 128 \$</b>	<b>1 159 \$</b>	<b>48 \$</b>	<b>721 \$</b>	<b>34 314 \$</b>
<b>Amortissement cumulé</b>							
1 <sup>er</sup> janvier 2018		19 638 \$	1 884 \$	709 \$	— \$	— \$	22 231 \$
Amortissement des immobilisations corporelles		709	56	57	—	—	822
Cessions, mises hors service et autres		(455)	(14)	18	—	—	(451)
<b>Au 30 juin 2018</b>		<b>19 892 \$</b>	<b>1 926 \$</b>	<b>784 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>22 602 \$</b>
<b>Valeur comptable nette</b>							
Au 31 décembre 2017		9 086 \$	1 193 \$	386 \$	48 \$	655 \$	11 368 \$
<b>Au 30 juin 2018</b>		<b>9 366 \$</b>	<b>1 202 \$</b>	<b>375 \$</b>	<b>48 \$</b>	<b>721 \$</b>	<b>11 712 \$</b>

Au 30 juin 2018, nos engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations corporelles totalisaient 177 millions de dollars sur une période allant jusqu'au 31 décembre 2022 (31 décembre 2017– 184 millions de dollars sur une période allant jusqu'au 31 décembre 2020).

## 18 immobilisations incorporelles et goodwill

### a) Immobilisations incorporelles et goodwill, montant net

(en millions)	Immobilisations incorporelles amortissables					Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée		Total des immobilisations incorporelles et du goodwill	
	Contrats avec les clients, relations clients connexes et nombre d'abonnés	Logiciels	Servitudes et autres	Actifs en construction	Total	Licences de spectre	Total des immobilisations incorporelles	Goodwill <sup>1</sup>	
<b>Au coût</b>									
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2018	558 \$	4 667 \$	97 \$	344 \$	5 666 \$	8 693 \$	14 359 \$	4 600 \$	18 959 \$
Entrées	—	36	2	257	295	—	295	—	295
Entrées découlant d'acquisitions d'entreprises b)	111	10	—	—	121	—	121	353	474
Cessions, mises hors service et autres	(145)	(94)	4	—	(235)	—	(235)	—	(235)
Actifs en construction mis en service	—	319	—	(319)	—	—	—	—	—
Écarts de change, montant net	5	—	—	—	5	—	5	21	26
<b>Au 30 juin 2018</b>	<b>529 \$</b>	<b>4 938 \$</b>	<b>103 \$</b>	<b>282 \$</b>	<b>5 852 \$</b>	<b>8 693 \$</b>	<b>14 545 \$</b>	<b>4 974 \$</b>	<b>19 519 \$</b>
<b>Amortissement cumulé</b>									
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2018	310 \$	3 330 \$	61 \$	— \$	3 701 \$	— \$	3 701 \$	364 \$	4 065 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles	22	263	2	—	287	—	287	—	287
Cessions, mises hors service et autres	(136)	(94)	1	—	(229)	—	(229)	—	(229)
<b>Au 30 juin 2018</b>	<b>196 \$</b>	<b>3 499 \$</b>	<b>64 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>3 759 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>3 759 \$</b>	<b>364 \$</b>	<b>4 123 \$</b>
<b>Valeur comptable nette</b>									
Au 31 décembre 2017	248 \$	1 337 \$	36 \$	344 \$	1 965 \$	8 693 \$	10 658 \$	4 236 \$	14 894 \$
<b>Au 30 juin 2018</b>	<b>333 \$</b>	<b>1 439 \$</b>	<b>39 \$</b>	<b>282 \$</b>	<b>2 093 \$</b>	<b>8 693 \$</b>	<b>10 786 \$</b>	<b>4 610 \$</b>	<b>15 396 \$</b>

1 L'amortissement cumulé du goodwill correspond à l'amortissement comptabilisé avant 2002; il n'y a aucune perte de valeur cumulée dans l'amortissement cumulé du goodwill. Le solde d'ouverture du goodwill a été ajusté, comme il est présenté à la note 18 c).

Au 30 juin 2018, nos engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations incorporelles totalisaient 48 millions de dollars sur une période allant jusqu'au 31 décembre 2021 (31 décembre 2017 – 36 millions de dollars sur une période allant jusqu'au 31 décembre 2020).

### b) Acquisitions d'entreprises

#### AlarmForce Industries

Le 4 janvier 2018, nous avons acquis les clients, les actifs et les activités d'AlarmForce Industries Inc. en Colombie-Britannique, en Alberta et en Saskatchewan. Cette acquisition vise principalement à profiter de notre expertise et de nos infrastructures de télécommunications pour continuer à améliorer les solutions Maison branchée, d'affaires, de sécurité et de santé pour nos clients.

Le principal facteur ayant contribué à la comptabilisation d'un goodwill a été la capacité de l'entreprise acquise à générer des bénéfices supérieurs aux actifs corporels et incorporels nets acquis (cet excédent découlant de la main-d'œuvre acquise et des avantages d'acquérir une entreprise établie). Nous prévoyons que le montant affecté au goodwill ne sera pas déductible fiscalement.

#### Xavient Information Systems

Le 6 février 2018, par l'entremise de notre filiale TELUS International (Cda) Inc., nous avons acquis une participation de 65 % dans Xavient Information Systems, un groupe de sociétés offrant des services-conseils en matière de technologies de l'information et des services de logiciels et ayant des établissements aux États-Unis et en Inde. Cet investissement visait à

accroître notre capacité à fournir des services complexes et d'une plus grande valeur en matière de technologies de l'information, à améliorer nos ventes connexes et nos capacités en matière de solutions, ainsi qu'à acquérir des capacités de redondance multisites pour soutenir d'autres installations.

En ce qui a trait à la participation de 65 % acquise dans l'entreprise, nous avons parallèlement fourni une option de vente position vendeur aux actionnaires vendeurs restants; l'option de vente position vendeur relative à la tranche restante de 35 % de la participation économique pourrait être exercée au plus tard le 31 décembre 2020. La juste valeur en date de l'acquisition des actions faisant l'objet des options de vente détenues par les actionnaires ne détenant pas le contrôle pouvant être vendues a été comptabilisée à titre de provision (se reporter à la *note 25*). Aussi parallèlement à notre acquisition de la participation initiale de 65 %, les actionnaires ne détenant pas le contrôle nous ont fourni une option d'achat position acheteur, qui reflète essentiellement les modalités prévues par l'option de vente position vendeur.

Le principal facteur ayant contribué à la comptabilisation d'un goodwill a été la capacité de l'entreprise acquise à générer des bénéfices supérieurs aux actifs corporels et incorporels nets acquis (cet excédent découlant de la main-d'œuvre acquise et des avantages d'acquérir une entreprise établie). Nous prévoyons que le montant affecté au goodwill ne sera pas entièrement déductible fiscalement.

*Transactions non significatives sur une base individuelle*

Au cours du semestre clos le 30 juin 2018, nous avons acquis une participation de 100 % dans des entreprises qui complètent nos lignes d'activité existantes. Le principal facteur ayant donné lieu à la comptabilisation d'un goodwill a été la capacité des entreprises acquises à générer des bénéfices supérieurs aux actifs corporels et incorporels nets acquis (cet excédent découlant du faible niveau des actifs corporels par rapport à la capacité des entreprises à générer des bénéfices). Une tranche du montant affecté au goodwill pourrait être déductible fiscalement.

*Justes valeurs à la date d'acquisition*

Les justes valeurs provisoires à la date d'acquisition attribuées aux actifs acquis et aux passifs repris sont présentées dans le tableau suivant.

En fonction de la juste valeur à la date d'acquisition (en millions de dollars)	Actifs liés à Sécurité MaisonConnectée de TELUS et Sûreté d'entreprise de TELUS			Xavient Information Systems <sup>1</sup>	Transactions liées aux soins de santé non significatives sur une base individuelle	
	AlarmForce Industries	Transactions non significatives sur une base individuelle	Total		Total	Total
<b>Actif</b>						
<b>Actifs courants</b>						
Trésorerie	— \$	1 \$	1 \$	4 \$	— \$	5 \$
Débiteurs <sup>2</sup>	—	—	—	35	2	37
Autres	1	—	1	2	—	3
	1	1	2	41	2	45
<b>Actifs non courants</b>						
Immobilisations corporelles						
Bâtiments et améliorations locatives	—	—	—	1	—	1
Autres	1	—	1	5	—	6
Immobilisations incorporelles amortissables <sup>3</sup>						
Contrats avec les clients, relations clients connexes et droits dans un bail	13	7	20	81	10	111
Logiciels	—	—	—	—	10	10
Autres	—	—	—	6	—	6
	14	7	21	93	20	134
<b>Total des actifs identifiables acquis</b>	<b>15</b>	<b>8</b>	<b>23</b>	<b>134</b>	<b>22</b>	<b>179</b>
<b>Passif</b>						
<b>Passifs courants</b>						
Emprunts à court terme	—	—	—	6	—	6
Créditeurs et charges à payer	—	—	—	23	—	23
Facturation par anticipation et dépôts de clients	1	1	2	—	1	3
	1	1	2	29	1	32
<b>Passifs non courants</b>						
Autres passifs à long terme	—	—	—	2	—	2
Impôt sur le résultat différé	1	1	2	—	—	2
	1	1	2	2	—	4
<b>Total des passifs repris</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>31</b>	<b>1</b>	<b>36</b>
<b>Actifs identifiables nets acquis</b>	<b>13</b>	<b>6</b>	<b>19</b>	<b>103</b>	<b>21</b>	<b>143</b>
Goodwill	55	28	83	255	15	353
<b>Actifs nets acquis</b>	<b>68 \$</b>	<b>34 \$</b>	<b>102 \$</b>	<b>358 \$</b>	<b>36 \$</b>	<b>496 \$</b>
<b>Acquisition effectuée selon le moyen suivant :</b>						
Contrepartie en trésorerie	68 \$	32 \$	100 \$	125 \$	29 \$	254 \$
Créditeurs et charges à payer	—	2	2	14	3	19
Provisions	—	—	—	200	4	204
Émission d'actions par une filiale aux détenteurs d'une participation ne donnant pas le contrôle	—	—	—	19	—	19
	68 \$	34 \$	102 \$	358 \$	36 \$	496 \$

1 La répartition du prix d'achat, principalement à l'égard de contrats avec les clients, de relations clients connexes et de droits dans un bail et de l'impôt sur le résultat différé, n'avait toujours pas été finalisée à la date de publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés. Comme il est d'usage lors d'une transaction d'acquisition d'entreprise, jusqu'au moment de l'acquisition du contrôle, nous n'avions pas un accès complet aux documents comptables de Xavient Information Systems. Après avoir eu le temps suffisant pour examiner les documents comptables de Xavient Information Systems, nous prévoyons finaliser notre répartition du prix d'achat.

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2018, les montants provisoires à la date d'acquisition assignés au goodwill et aux provisions ont augmenté de 5 \$.

2 La juste valeur des débiteurs est égale aux montants contractuels bruts à recevoir et reflète les meilleures estimations à la date d'acquisition des flux de trésorerie contractuels devant être recouverts.

3 Les contrats avec les clients et les relations clients (y compris celles liées aux contrats avec les clients) devraient être amortis sur des périodes de 5 à 8 ans; les logiciels devraient être amortis sur une période de 5 ans.

*Informations pro forma*

Les informations supplémentaires pro forma qui suivent représentent certains résultats d'exploitation comme si les acquisitions d'entreprises susmentionnées avaient été effectuées au début de l'exercice 2018.

Périodes closes le 30 juin 2018 (en millions, sauf les montants par action)	Trimestre		Semestre	
	Données présentées <sup>1</sup>	Données pro forma <sup>2</sup>	Données présentées <sup>1</sup>	Données pro forma <sup>2</sup>
Produits d'exploitation	3 453 \$	3 454 \$	6 830 \$	6 847 \$
Bénéfice net	397 \$	408 \$	809 \$	819 \$
Bénéfice net par action ordinaire				
De base	0,66 \$	0,67 \$	1,34 \$	1,36 \$
Dilué	0,66 \$	0,67 \$	1,34 \$	1,35 \$

- 1 Les produits d'exploitation et le bénéfice net pour le trimestre clos le 30 juin 2018 comprennent un montant de 5 \$ et de néant, respectivement, en ce qui a trait à AlarmForce Industries; et un montant de 45 \$ et de 4 \$, respectivement, en ce qui a trait à Xavient Information Systems.  
Les produits d'exploitation et le bénéfice net pour le semestre clos le 30 juin 2018 comprennent un montant de 9 \$ et de néant, respectivement, en ce qui a trait à AlarmForce Industries; et un montant de 71 \$ et de 5 \$, respectivement, en ce qui a trait à Xavient Information Systems.
- 2 Les montants pro forma pour le trimestre clos le 30 juin 2018 reflètent les entreprises acquises. Les résultats des entreprises acquises ont été inclus dans nos états consolidés du résultat net et du résultat global à compter des dates d'acquisition.

Les informations supplémentaires pro forma reposent sur des estimations et des hypothèses qui sont jugées raisonnables. Les informations supplémentaires pro forma ne sont pas nécessairement représentatives de nos résultats financiers consolidés futurs ni des résultats réels qui auraient été réalisés si les acquisitions d'entreprises avaient été effectuées au début des périodes présentées. Les informations supplémentaires pro forma comprennent l'amortissement additionnel des immobilisations corporelles, l'amortissement additionnel des immobilisations incorporelles, les frais de financement et les autres charges supplémentaires découlant des acquisitions, déduction faite des incidences fiscales connexes.

**c) Acquisition d'entreprise – période précédente**

Le 31 août 2017, nous avons acquis une participation de 55 % dans Voxpro Limited, une société qui offre des services d'impartition de processus d'affaires et des services de centres de contact ayant des établissements en Irlande, aux États-Unis et en Roumanie. Au 31 décembre 2017, la répartition du prix d'achat n'avait pas été finalisée. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2018, les montants provisoires à la date d'acquisition assignés au goodwill et aux provisions ont été finalisés et chacun a augmenté de 19 millions de dollars et, comme l'exigent les normes IFRS de l'IASB, les montants comparatifs ont été ajustés pour refléter cette augmentation à la date d'acquisition.

**d) Acquisition d'entreprise après la période de présentation de l'information financière**

Le 19 juillet 2018, nous avons acquis une entreprise complémentaire à nos gammes de services existants en soins de santé, pour une contrepartie s'élevant à environ 147 millions de dollars. Au 3 août 2018, notre provision initiale pour les actifs identifiables nets acquis était de l'ordre de 45 millions de dollars à 65 millions de dollars. Comme il est d'usage lors d'une transaction d'acquisition d'entreprise, jusqu'au moment de l'acquisition du contrôle, nous n'avions pas un accès complet aux documents comptables de l'entreprise acquise. Après avoir eu le temps suffisant pour examiner les documents comptables de l'entreprise acquise et après avoir obtenu de nouvelles informations sur les faits et circonstances connexes à la date d'acquisition, nous ajusterons les montants provisoires pour tenir compte des actifs identifiables acquis et des passifs repris et ainsi finaliser notre répartition du prix d'achat.

## 19 contrats de location

Nous occupons des locaux loués dans divers emplacements et disposons de droits d'utilisation des terrains, des bâtiments et de l'équipement aux termes de contrats de location simple. Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2018, les charges liées aux contrats de location simple de biens immobiliers et de véhicules automobiles, déduction faite de l'amortissement des profits différés sur les opérations de cession-bail de bâtiments et des coûts d'occupation liés aux biens immobiliers loués, ont été de 52 millions de dollars (2017 – 45 millions de dollars) et de 100 millions de dollars (2017 – 93 millions de dollars), respectivement; les coûts d'occupation liés aux biens immobiliers loués ont totalisé 33 millions de dollars (2017 – 32 millions de dollars) et 67 millions de dollars (2017 – 64 millions de dollars).

Se reporter à la *note 2 b)* pour des détails sur les modifications importantes apportées aux normes IFRS de l'IASB qui n'ont pas encore pris d'effet et qui n'ont pas encore été mises en application, mais qui auront une incidence importante sur le moment auquel les charges liées aux contrats de location simple sont comptabilisées, sur leur comptabilisation aux états consolidés de la situation financière, ainsi que sur leur classement dans les états consolidés du résultat net et du résultat global et dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie.

## 20 autres actifs à long terme

(en millions)	Note	Au 30 juin 2018	Au 31 décembre 2017	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2017
			(chiffres ajustés – note 2 c)	(note 2 c)
Actif au titre des régimes de retraite		219 \$	156 \$	358 \$
Coûts engagés pour obtenir ou exécuter un contrat conclu avec un client		106	107	93
Portefeuille de placements <sup>1</sup>		53	41	62
Contrats d'entretien payés d'avance		57	57	62
Avances aux coentreprises immobilières	21 c)	60	47	21
Coentreprises immobilières	21 c)	13	15	30
Autres		125	105	107
		<b>633 \$</b>	<b>528 \$</b>	<b>733 \$</b>

### Information additionnelle fournie au sujet des méthodes comptables en raison de l'application initiale d'IFRS 15 (se reporter à la note 2)

Les coûts d'acquisition du contrat (habituellement des commissions) et les coûts liés à l'exécution du contrat seront comptabilisés à l'actif et passés en charges, habituellement, sur la durée du contrat, sur une base rationnelle et systématique, conformément au mode de transfert des biens ou services auxquels l'actif est associé. L'amortissement de ces coûts est compris dans les états consolidés du résultat net et du résultat global comme une composante du poste « Achat de biens et services », à l'exception des montants versés à nos employés qui sont inclus dans la charge au titre des avantages du personnel.

1 Juste valeur évaluée à la date de clôture au moyen d'autres données importantes pouvant être observées (niveau 2).

Le tableau qui suit présente les coûts engagés pour obtenir et exécuter des contrats conclus avec des clients.

(en millions)	Semestres clos les 30 juin									Exercice clos les 31 décembre 2017		
	2018			2017								
	Coûts engagés pour		Total	Coûts engagés pour		Total	Coûts engagés pour		Total	Coûts engagés pour		Total
Obtenir des contrats avec des clients	Exécuter des contrats avec des clients	Obtenir des contrats avec des clients		Exécuter des contrats avec des clients	Obtenir des contrats avec des clients		Exécuter des contrats avec des clients					
Solde au début												
Chiffres présentés précédemment	329 \$	11 \$	340 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Montant transitoire	—	—	—	295	8	303	295	8	303	295	8	303
Chiffres ajustés	329	11	340	295	8	303	295	8	303	295	8	303
Entrée	144	4	148	133	3	136	304	4	308	304	4	308
Amortissement	(140)	(2)	(142)	(132)	(1)	(133)	(270)	(1)	(271)	(270)	(1)	(271)
Solde à la fin	<b>333 \$</b>	<b>13 \$</b>	<b>346 \$</b>	<b>296 \$</b>	<b>10 \$</b>	<b>306 \$</b>	<b>329 \$</b>	<b>11 \$</b>	<b>340 \$</b>	<b>329 \$</b>	<b>11 \$</b>	<b>340 \$</b>
Tranche courante <sup>1</sup>	236 \$	4 \$	240 \$	211 \$	2 \$	213 \$	230 \$	3 \$	233 \$	230 \$	3 \$	233 \$
Tranche non courante	97	9	106	85	8	93	99	8	107	99	8	107
	<b>333 \$</b>	<b>13 \$</b>	<b>346 \$</b>	<b>296 \$</b>	<b>10 \$</b>	<b>306 \$</b>	<b>329 \$</b>	<b>11 \$</b>	<b>340 \$</b>	<b>329 \$</b>	<b>11 \$</b>	<b>340 \$</b>

1 Présentée dans les états consolidés de la situation financière au poste « Charges payées d'avance ».

## 21 coentreprises immobilières

### a) Généralités

En 2011, nous avons conclu un partenariat à parts égales avec une partie sans lien de dépendance, aux fins du projet Jardin TELUS, un projet de réaménagement se composant d'un immeuble d'habitation en copropriété et d'un immeuble commercial et de commerces de détail situés à Vancouver, en Colombie-Britannique. TELUS est un des locataires de Jardin TELUS, qui est désormais notre siège social mondial. La nouvelle tour de bureaux a obtenu la certification LEED (d'après l'anglais *Leadership in Energy and Environmental Design*) Platine de 2009, et la nouvelle tour d'habitation en copropriété avoisinante a été construite conformément à la norme LEED Or. La coentreprise immobilière a accepté une offre visant l'achat du bien productif et des actifs nets connexes; la vente devrait se conclure après le 3 août 2018. L'acheteur reprendra l'emprunt hypothécaire portant intérêt à 3,7 % ainsi que les obligations de premier rang garanties portant intérêt à 3,4 % garanties par le bien productif. Au cours du trimestre se clôturant le 30 septembre 2018, dans le cadre de l'application de la méthode de la mise en équivalence, nous prévoyons comptabiliser notre quote-part du profit non récurrent, qui est estimé à approximativement 170 millions de dollars. Nous nous engagerons également à verser un don pouvant aller jusqu'à environ 120 millions de dollars (dont une tranche d'environ 100 millions de dollars devrait être versée sous forme d'actions ordinaires de TELUS Corporation en 2018) (se reporter à la *note 28 b*).

En 2013, nous avons conclu un partenariat à parts égales avec deux parties sans lien de dépendance (dont l'une est notre partenaire de Jardin TELUS), aux fins d'un projet visant le réaménagement d'un complexe qui se composera d'un immeuble d'habitation, et d'un immeuble commercial et de commerces de détail, appelé TELUS Sky, à Calgary, en Alberta. La nouvelle tour, dont la construction devrait prendre fin en 2019, sera construite conformément à la norme LEED Platine.

## b) Information financière résumée des coentreprises immobilières

(en millions)	Au 30 juin 2018	Au 31 décembre 2017
<b>ACTIF</b>		
<b>Actifs courants</b>		
Trésorerie et placements temporaires, montant net	15 \$	20 \$
Dépôts entiers pour des incitations à la prise à bail et privilèges	1	1
Autres	3	4
	19	25
Actifs classés comme détenus en vue de la vente <sup>1</sup>	249	—
	268	25
<b>Actifs non courants</b>		
Biens en voie de développement – immeuble de placement	237	194
Immeuble de placement	—	221
Autres	3	35
	240	450
	508 \$	475 \$
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>Passifs courants</b>		
Créditeurs et charges à payer	11 \$	13 \$
Tranche courante d'un emprunt hypothécaire portant intérêt à 3,7 % et d'obligations de premier rang garanties portant intérêt à 3,4 %	—	5
Retenues de garantie au titre de la construction	12	10
	23	28
Passifs directement liés aux actifs classés comme détenus en vue de la vente <sup>1</sup>	238	—
	261	28
<b>Passifs non courants</b>		
Facilités de crédit aux fins des travaux de construction	180	141
Emprunt hypothécaire portant intérêt à 3,7 % et arrivant à échéance en septembre 2024	—	27
Obligations de premier rang garanties portant intérêt à 3,4 % et arrivant à échéance en juillet 2025	—	208
	180	376
<b>Passifs</b>	441	404
<b>Capitaux propres</b>		
TELUS <sup>2</sup>	27	29
Autres associés	40	42
	67	71
	508 \$	475 \$

- Les actifs détenus en vue de la vente comprennent un immeuble de placement de 218 \$. Les passifs directement liés aux actifs classés comme détenus en vue de la vente comprennent des montants de 27 \$ et de 211 \$ à l'égard de l'emprunt hypothécaire portant intérêt à 3,7 % échéant en septembre 2024 et des obligations de premier rang garanties portant intérêt à 3,4 % arrivant à échéance en juillet 2025, respectivement.
- Les montants comptabilisés par les coentreprises immobilières au titre des capitaux propres diffèrent de ceux que nous avons comptabilisés en raison du montant des profits différés sur nos biens immobiliers investis et de la charge pour moins-value que nous avons comptabilisée en excédent de la charge pour moins-value comptabilisée par la coentreprise immobilière.

Périodes closes les 30 juin (en millions)	Trimestres		Semestres	
	2018	2017	2018	2017
<b>Produits</b>				
Produits tirés de l'immeuble de placement	8 \$	8 \$	16 \$	17 \$
Produits tirés de la vente d'habitations en copropriété	— \$	11 \$	— \$	13 \$
Dotation aux amortissements	2 \$	2 \$	4 \$	4 \$
Charges d'intérêts <sup>1</sup>	2 \$	2 \$	4 \$	4 \$
Bénéfice net et bénéfice global <sup>2</sup>	(3) \$	4 \$	(2) \$	6 \$

- Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2018, les coentreprises immobilières ont comptabilisé à l'actif des coûts de financement de 2 \$ (2017 – 1 \$) et de 4 \$ (2017 – 2 \$), respectivement.
- Étant donné que les coentreprises immobilières sont des partenariats, aucune charge d'impôt sur le résultat des associés n'est constituée au moment de déterminer le bénéfice net et le bénéfice global des coentreprises immobilières.

**c) Nos activités liées aux coentreprises immobilières**

Nos activités liées aux placements dans des coentreprises immobilières sont présentées dans le tableau ci-après.

Trimestres clos les 30 juin (en millions)	2018			2017		
	Prêts et créances <sup>1</sup>	Capitaux propres <sup>2</sup>	Total	Prêts et créances <sup>1</sup>	Capitaux propres <sup>2</sup>	Total
<b>Liés aux états du résultat net et du résultat global des coentreprises immobilières</b>						
Bénéfice global qui nous est attribuable <sup>3</sup>	— \$	(1) \$	(1) \$	— \$	2 \$	2 \$
<b>Liés aux états de la situation financière des coentreprises immobilières</b>						
<i>Éléments n'ayant aucune incidence sur les flux de trésorerie présentés à l'heure actuelle</i>						
Comptabilisation du profit initialement différé sur nos biens immobiliers initialement investis	—	—	—	—	1	1
<i>Flux de trésorerie de la période considérée</i>						
Facilités de crédit aux fins des travaux de construction						
Sommes avancées	7	—	7	8	—	8
Fonds qui nous ont été remboursés et bénéfices distribués	—	(1)	(1)	—	(1)	(1)
Augmentation (diminution) nette	7	(2)	5	8	2	10
<b>Valeur comptable des coentreprises immobilières</b>						
Solde au début	53	15	68	26	28	54
Solde à la fin	60 \$	13 \$	73 \$	34 \$	30 \$	64 \$

Semestres clos les 30 juin (en millions)	2018			2017		
	Prêts et créances <sup>1</sup>	Capitaux propres <sup>2</sup>	Total	Prêts et créances <sup>1</sup>	Capitaux propres <sup>2</sup>	Total
<b>Liés aux états du résultat net et du résultat global des coentreprises immobilières</b>						
Bénéfice global qui nous est attribuable <sup>3</sup>	— \$	(1) \$	(1) \$	— \$	3 \$	3 \$
<b>Liés aux états de la situation financière des coentreprises immobilières</b>						
<i>Éléments n'ayant aucune incidence sur les flux de trésorerie présentés à l'heure actuelle</i>						
Comptabilisation du profit initialement différé sur nos biens immobiliers initialement investis	—	—	—	—	1	1
Coûts de financement que nous avons facturés liés aux facilités de crédit aux fins des travaux de construction et autres (note 6)	1	—	1	—	—	—
<i>Flux de trésorerie de la période considérée</i>						
Facilités de crédit aux fins des travaux de construction						
Sommes avancées	13	—	13	13	—	13
Coûts de financement qui nous ont été payés	(1)	—	(1)	—	—	—
Fonds qui nous ont été remboursés et bénéfices distribués	—	(1)	(1)	—	(4)	(4)
Augmentation (diminution) nette	13	(2)	11	13	—	13
<b>Valeur comptable des coentreprises immobilières</b>						
Solde au début	47	15	62	21	30	51
Solde à la fin	60 \$	13 \$	73 \$	34 \$	30 \$	64 \$

- 1 Les prêts et créances sont inclus dans nos états consolidés de la situation financière à titre d'avances aux coentreprises immobilières et se composent des avances en vertu des facilités de crédit aux fins des travaux de construction (se reporter à la note 21 d).
- 2 Nous comptabilisons notre participation dans les coentreprises immobilières au moyen de la méthode de la mise en équivalence.
- 3 Étant donné que les coentreprises immobilières sont des partenariats, aucune charge d'impôt sur le résultat des associés n'est constituée au moment de déterminer le bénéfice net et le bénéfice global des coentreprises immobilières. La charge d'impôt sur le résultat est constituée au moment de déterminer le bénéfice global qui nous est attribuable.

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2018, la coentreprise immobilière Jardin TELUS a comptabilisé un montant de 3 millions de dollars (2017 – 3 millions de dollars) et de 6 millions de dollars (2017 – 6 millions de dollars), respectivement, au titre des produits tirés de la location de la tour de bureaux du projet Jardin TELUS. La moitié de ce montant est attribuable à notre participation économique dans la coentreprise immobilière, et l'autre moitié est attribuable à la participation économique de notre associé dans la coentreprise immobilière.

**d) Engagements et passifs éventuels***Engagements au titre des travaux de construction*

La coentreprise immobilière TELUS Sky prévoit engager des dépenses totalisant environ 400 millions de dollars aux fins de la construction d'une tour à usage mixte. Au 30 juin 2018, les engagements contractuels de la coentreprise immobilière jusqu'en 2019 au titre des travaux de construction s'élevaient à environ 52 millions de dollars (31 décembre 2017 – 82 millions de dollars jusqu'en 2019).

*Facilités de crédit aux fins des travaux de construction*

La coentreprise immobilière TELUS Sky a une convention de crédit avec trois institutions financières canadiennes (en leur qualité de coprêteur à 66⅔ %) et avec TELUS Corporation (en sa qualité de coprêteur à 33⅓ %) qui prévoit un financement de 342 millions de dollars aux fins des travaux de construction liés à ce projet. Les facilités de crédit aux fins des travaux de construction comportent les déclarations de financement liées aux travaux de construction de biens immobiliers, les garanties et les clauses restrictives habituelles et sont garanties par des débiteures à vue constituant des charges hypothécaires de premier rang fixes et flottantes grevant les biens immobiliers sous-jacents. Les facilités de crédit aux fins des travaux de construction sont disponibles sous forme d'acceptations bancaires ou de prêts à taux préférentiel, et portent intérêt à des taux analogues aux taux dont sont assorties des facilités de financement aux fins de construction similaires.

(en millions)	Note	Au 30 juin 2018	Au 31 décembre 2017
<b>Engagement au titre des facilités de crédit aux fins des travaux de construction – TELUS Corporation</b>			
Non utilisées	4 c)	54 \$	67 \$
Avances		60	47
		114	114
<b>Engagement au titre des facilités de crédit aux fins des travaux de construction – autres</b>			
		228	228
		<b>342 \$</b>	<b>342 \$</b>

**22 emprunts à court terme**

Le 26 juillet 2002, une de nos filiales, TELUS Communications Inc., a conclu une convention avec une fiducie de titrisation sans lien de dépendance liée à une grande banque de l'annexe I, aux termes de laquelle elle est en mesure de vendre une participation dans certaines créances clients, sous réserve d'un montant maximal de 500 millions de dollars (31 décembre 2017 – 500 millions de dollars). Cette convention de titrisation à rechargement arrive à expiration le 31 décembre 2018 et exige qu'un produit en trésorerie minimal de 100 millions de dollars soit tiré de la vente mensuelle de participations dans certaines créances clients. TELUS Communications Inc. est tenue de maintenir au moins la notation BB (31 décembre 2017 – BB) attribuée par Dominion Bond Rating Service, sinon la fiducie de titrisation pourra exiger la résiliation du programme de vente avant la fin de la durée.

Lorsque nous cédonos nos créances clients, nous conservons des comptes de réserve à titre de droits conservés dans les créances titrisées et les droits de gestion. Au 30 juin 2018, nous avons vendu à la fiducie (mais continuons de comptabiliser) des créances clients d'un montant de 121 millions de dollars (31 décembre 2017 – 119 millions de dollars). Les emprunts à court terme de 100 millions de dollars (31 décembre 2017 – 100 millions de dollars) se composent de montants qui nous ont été avancés par la fiducie de titrisation sans lien de dépendance à la suite de la cession de créances clients.

Les montants prélevés sur nos facilités bancaires bilatérales constituaient le reste des emprunts à court terme (le cas échéant).

**23 créditeurs et charges à payer**

(en millions)	Au 30 juin 2018	Au 31 décembre 2017
Charges à payer	1 012 \$	1 066 \$
Paie et autres charges salariales connexes	357	403
Passif lié aux unités d'actions restreintes	91	66
	1 460	1 535
Dettes fournisseurs	646	717
Intérêts à payer	158	147
Autres	67	61
	<b>2 331 \$</b>	<b>2 460 \$</b>

## 24 facturation par anticipation et dépôts de clients

(en millions)	Au 30 juin 2018	Au 31 décembre 2017	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2017
		(chiffres ajustés – note 2 c)	(note 2 c)
Facturation par anticipation	517 \$	506 \$	456 \$
Frais différés afférents au branchement et à l'activation de comptes clients	11	13	17
Dépôts des clients	15	21	15
Comptes de report réglementaires	1	1	8
Passifs sur contrat	544	541	496
Autres	75	91	88
	<b>619 \$</b>	<b>632 \$</b>	<b>584 \$</b>

**Information additionnelle  
fournie au sujet des méthodes  
comptables en raison de  
l'application initiale d'IFRS 15**  
(se reporter à la note 2)

*Passifs sur contrat*  
La facturation par anticipation est comptabilisée lorsque la facturation a lieu avant la prestation des services connexes, et elle est portée aux produits dans la période au cours de laquelle les services sont rendus ou l'équipement est fourni. De même, les frais initiaux afférents au branchement et à l'activation de comptes clients sont différés et comptabilisés sur la durée moyenne prévue de la relation d'affaires avec les clients, lorsqu'une telle mesure est appropriée.

Les passifs sur contrat représentent nos obligations de prestation futures envers les clients à l'égard de services ou d'équipement et pour lesquels nous avons reçu une contrepartie du client, ou pour lesquels un montant est à recevoir du client. Le tableau qui suit présente les soldes de nos passifs sur contrat et la variation de ces soldes.

(en millions)	Note	Trimestres clos les		Semestres clos les		Exercice clos le
		30 juin	2017	30 juin	2017	
		2018	2017	2018	2017	2017
Solde au début		788 \$	777 \$	780 \$	732 \$	732 \$
Produits différés au cours d'une période antérieure et comptabilisés au cours de la période considérée		(637)	(626)	(689)	(670)	(670)
Entrées nettes découlant des activités		628	633	686	723	718
Prélèvement sur le compte de report réglementaire		—	(1)	—	(3)	(7)
Entrées découlant de regroupements d'entreprises		1	5	3	6	7
Solde à la fin		<b>780 \$</b>	<b>788 \$</b>	<b>780 \$</b>	<b>788 \$</b>	<b>780 \$</b>
Tranche courante				<b>691 \$</b>	700 \$	691 \$
Tranche non courante	27			72	67	71
Produits différés				17	21	18
Frais différés afférents au branchement et à l'activation de comptes clients						
				<b>780 \$</b>	<b>788 \$</b>	<b>780 \$</b>
<b>Rapprochement des passifs sur contrat présentés dans les états consolidés de la situation financière – tranche courante</b>						
Passifs sur contrat, montant brut				<b>691 \$</b>	700 \$	691 \$
Reclassement des actifs sur contrat, dans le cas des contrats dont les passifs sur contrat sont inférieurs aux actifs sur contrat				(142)	(143)	(146)
Reclassement des actifs sur contrat, dans le cas des contrats dont les actifs sur contrat sont inférieurs aux passifs sur contrat				(5)	(5)	(4)
				<b>544 \$</b>	<b>552 \$</b>	<b>541 \$</b>

## 25 provisions

(en millions)	Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	Provisions liées au personnel	Options de vente position vendeur <sup>1</sup>	Autres	Total
Au 1 <sup>er</sup> avril 2018	353 \$	39 \$	296 \$	107 \$	795 \$
Ajouts	—	19	5	4	28
Reprise	—	—	—	(1)	(1)
Utilisation	(1)	(13)	—	(6)	(20)
Effet des intérêts	3	—	3	—	6
Incidence du change, montant net	—	—	—	—	—
<b>Au 30 juin 2018</b>	<b>355 \$</b>	<b>45 \$</b>	<b>304 \$</b>	<b>104 \$</b>	<b>808 \$</b>
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2018	351 \$	36 \$	82 \$	120 \$	589 \$
Ajouts	—	50	204	6	260
Reprise	—	—	—	(2)	(2)
Utilisation	(2)	(41)	—	(20)	(63)
Effet des intérêts	6	—	4	—	10
Incidence du change, montant net	—	—	14	—	14
<b>Au 30 juin 2018</b>	<b>355 \$</b>	<b>45 \$</b>	<b>304 \$</b>	<b>104 \$</b>	<b>808 \$</b>
Courantes	4 \$	41 \$	24 \$	37 \$	106 \$
Non courantes	351	4	280	67	702
<b>Au 30 juin 2018</b>	<b>355 \$</b>	<b>45 \$</b>	<b>304 \$</b>	<b>104 \$</b>	<b>808 \$</b>

1 Le solde d'ouverture des options de vente position vendeur au 1<sup>er</sup> janvier 2018 a été ajusté, comme il est indiqué à la note 18 c).

*Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations*

Nous établissons des provisions pour les passifs liés à la mise hors service d'immobilisations corporelles lorsque ces obligations découlent de l'acquisition, de la construction, de la mise en valeur ou de l'exploitation normale des actifs en question. Nous prévoyons que les sorties de trésorerie relativement au solde comptabilisé à la date des états financiers auront lieu aux alentours des dates où ces actifs sont mis hors service.

*Provisions liées au personnel*

Les provisions liées au personnel ont principalement trait aux activités de restructuration (comme il est expliqué à la note 16 b). Le moment où auront lieu les sorties de trésorerie relativement au solde comptabilisé à la date des états financiers est essentiellement de nature à court terme.

*Options de vente position vendeur*

Parallèlement à certaines acquisitions d'entreprises, nous avons établi des provisions pour une contrepartie éventuelle ainsi que pour des options de vente position vendeur relativement à des participations ne donnant pas le contrôle. Les sorties de trésorerie liées à la contrepartie éventuelle sont prévues pour la période considérée. Les provisions au titre des options de vente position vendeur sont déterminées en fonction de la valeur actualisée nette des résultats futurs estimés et exigent la formulation d'hypothèses économiques clés en ce qui a trait à l'avenir. Aucune sortie de trésorerie au titre des options de vente position vendeur ne devrait avoir lieu avant 2020, moment où elles peuvent commencer à être exercées.

*Autres*

Les provisions pour autres éléments comprennent les provisions au titre des réclamations juridiques, des activités de restructuration liées à des personnes qui ne sont pas des employés, des coûts de résiliation de contrats et des contrats déficitaires liés à des acquisitions d'entreprises. À l'exception de ce qui est décrit dans le texte qui suit, nous prévoyons que les sorties de trésorerie relativement au solde comptabilisé à la date des états financiers surviendront sur une période indéterminée s'échelonnant sur plusieurs années.

Comme il est expliqué plus en détail à la note 29, nous faisons l'objet d'un certain nombre de réclamations juridiques et nous sommes au courant de certaines autres réclamations juridiques éventuelles à notre égard. En ce qui concerne les réclamations juridiques, nous établissons des provisions, lorsque celles-ci sont justifiées, après avoir tenu compte des évaluations juridiques, de l'information dont nous disposons actuellement et de la possibilité de bénéficier de recours. Le moment où auront lieu les sorties de trésorerie liées aux réclamations juridiques ne peut être raisonnablement déterminé.

En ce qui a trait aux acquisitions d'entreprises, nous avons établi des provisions pour une contrepartie éventuelle, des coûts de résiliation de contrats et des contrats déficitaires acquis. Des sorties de trésorerie à l'égard des coûts de résiliation de contrats et des contrats déficitaires acquis doivent se produire jusqu'à la fin de 2018.

## 26 dette à long terme

### a) Éléments de la dette à long terme

(en millions)	Note	Au 30 juin 2018	Au 31 décembre 2017
Billets de TELUS Corporation	b)	13 090 \$	11 561 \$
Papier commercial de TELUS Corporation	c)	3	1 140
Déventures de TELUS Communications Inc.		620	620
Facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc.	e)	432	339
<b>Dette à long terme</b>		<b>14 145 \$</b>	<b>13 660 \$</b>
Tranche courante		1 009 \$	1 404 \$
Tranche non courante		13 136	12 256
<b>Dette à long terme</b>		<b>14 145 \$</b>	<b>13 660 \$</b>

### b) Billets de TELUS Corporation

Les billets sont des obligations de premier rang non garanties et non subordonnées qui ont égalité de rang de paiement avec toutes nos obligations non garanties et non subordonnées existantes ou futures et ont priorité de paiement sur toute notre dette subordonnée existante ou future, mais sont réellement subordonnées à toute obligation existante ou future de nos filiales, ou garanties par ces dernières. Les actes de fiducie régissant les billets contiennent certaines clauses restrictives qui, entre autres, limitent notre capacité et celle de certaines de nos filiales de donner des garanties à l'égard de la dette, d'effectuer des transactions de vente et de cession-bail, et de contracter de nouvelles dettes.

Série <sup>1</sup>	Émis	Échéance	Prix d'émission	Taux d'intérêt effectif <sup>2</sup>	Montant nominal en capital		Points de base	Date d'expiration	Écart au titre de la valeur actuelle de remboursement par anticipation
					Émis initialement	En circulation à la date des états financiers			
Billets à 5,05 % de série CG	Décembre 2009	Décembre 2019 <sup>3</sup>	994,19 \$	5,13 %	1,0 G\$	1,0 G\$	45,5 <sup>4</sup>	s.o.	
Billets à 5,05 % de série CH	Juillet 2010	Juillet 2020	997,44 \$	5,08 %	1,0 G\$	1,0 G\$	47 <sup>4</sup>	s.o.	
Billets à 3,35 % de série CJ	Décembre 2012	Mars 2023	998,83 \$	3,36 %	500 M\$	500 M\$	40 <sup>5</sup>	15 déc. 2022	
Billets à 3,35 % de série CK	Avril 2013	Avril 2024	994,35 \$	3,41 %	1,1 G\$	1,1 G\$	36 <sup>5</sup>	2 janv. 2024	
Billets à 4,40 % de série CL	Avril 2013	Avril 2043	997,68 \$	4,41 %	600 M\$	600 M\$	47 <sup>5</sup>	1 <sup>er</sup> oct. 2042	
Billets à 3,60 % de série CM	Novembre 2013	Janvier 2021	997,15 \$	3,65 %	400 M\$	400 M\$	35 <sup>5</sup>	s.o.	
Billets à 5,15 % de série CN	Novembre 2013	Novembre 2043	995,00 \$	5,18 %	400 M\$	400 M\$	50 <sup>5</sup>	26 mai 2043	
Billets à 3,20 % de série CO	Avril 2014	Avril 2021	997,39 \$	3,24 %	500 M\$	500 M\$	30 <sup>5</sup>	5 mars 2021	
Billets à 4,85 % de série CP	Multiple <sup>6</sup>	Avril 2044	987,91 \$ <sup>6</sup>	4,93 % <sup>6</sup>	500 M\$ <sup>6</sup>	900 M\$ <sup>6</sup>	46 <sup>5</sup>	5 oct. 2043	
Billets à 3,75 % de série CQ	Septembre 2014	Janvier 2025	997,75 \$	3,78 %	800 M\$	800 M\$	38,5 <sup>5</sup>	17 oct. 2024	
Billets à 4,75 % de série CR	Septembre 2014	Janvier 2045	992,91 \$	4,80 %	400 M\$	400 M\$	51,5 <sup>5</sup>	17 juill. 2044	
Billets à 1,50 % de série CS	Mars 2015	Mars 2018	999,62 \$	1,51 %	250 M\$	Néant	s.o. <sup>7</sup>	s.o.	
Billets à 2,35 % de série CT	Mars 2015	Mars 2022	997,31 \$	2,39 %	1,0 G\$	1,0 G\$	35,5 <sup>5</sup>	28 févr. 2022	
Billets à 4,40 % de série CU	Mars 2015	Janvier 2046	999,72 \$	4,40 %	500 M\$	500 M\$	60,5 <sup>5</sup>	29 juill. 2045	
Billets à 3,75 % de série CV	Décembre 2015	Mars 2026	992,14 \$	3,84 %	600 M\$	600 M\$	53,5 <sup>5</sup>	10 déc. 2025	
Billets à 2,80 % libellés en dollars américains <sup>8</sup>	Septembre 2016	Février 2027	991,89 \$ US	2,89 %	600 M\$ US	600 M\$ US	20 <sup>9</sup>	16 nov. 2026	
Billets à 3,70 % libellés en dollars américains <sup>10</sup>	Mars 2017	Septembre 2027	998,95 \$ US	3,71 %	500 M\$ US	500 M\$ US	20 <sup>9</sup>	15 juin 2027	
Billets à 4,70 % de série CW	Multiple <sup>11</sup>	Mars 2048	998,06 \$ <sup>11</sup>	4,71 % <sup>11</sup>	325 M\$ <sup>11</sup>	475 M\$ <sup>11</sup>	58,5 <sup>5</sup>	6 sept. 2047	
Billets à 3,625 % de série CX	Février 2018	Février 2028	989,49 \$	3,75 %	600 M\$	600 M\$	37 <sup>5</sup>	1 <sup>er</sup> déc. 2027	
Billets à 4,60 % libellés en dollars américains <sup>12</sup>	Juin 2018	Novembre 2048	987,60 \$ US	4,68 %	750 M\$ US	750 M\$ US	25 <sup>9</sup>	16 mai 2048	

- Les intérêts sont payables semestriellement. Nous devons faire une offre de rachat de ces billets à un prix correspondant à 101 % de leur montant en capital majoré de l'intérêt couru et impayé à la date de rachat à la survenance d'un événement déclencheur de changement de contrôle, comme il est décrit dans l'acte de fiducie supplémentaire.
- Le taux d'intérêt effectif correspond au taux que les billets rapporteraient à un premier détenteur de titres d'emprunt si ces derniers étaient détenus jusqu'à leur échéance.
- Le 28 juin 2018, nous avons exercé notre droit de procéder au remboursement par anticipation de la totalité de nos billets à 5,05 % de série CG le 1<sup>er</sup> août 2018. La prime liée au remboursement par anticipation de la dette à long terme a été comptabilisée à l'égard du trimestre se clôturant le 30 septembre 2018 et se chiffre à 34 millions de dollars avant impôt.

- 4 Les billets sont remboursables par anticipation en totalité en tout temps ou en partie de temps à autre, à notre gré, sur préavis d'au moins 30 jours et d'au plus 60 jours. Le prix de remboursement par anticipation est égal au plus élevé de i) la valeur actuelle des billets, actualisée en fonction du rendement des obligations du gouvernement du Canada, majorée de l'écart au titre de la valeur actuelle de remboursement par anticipation, ou de ii) 100 % du montant en capital. De plus, les intérêts courus et impayés, s'il y a lieu, seront payés à la date fixée pour le remboursement par anticipation.
- 5 À tout moment avant les dates d'échéance respectives mentionnées dans le tableau, les billets sont remboursables par anticipation en totalité en tout temps ou en partie de temps à autre, à notre gré, sur préavis d'au moins 30 jours et d'au plus 60 jours. Le prix de remboursement par anticipation est égal au plus élevé de i) la valeur actuelle des billets, actualisée en fonction du rendement des obligations du gouvernement du Canada, majorée de l'écart au titre de la valeur actuelle de remboursement par anticipation, calculée sur la période allant jusqu'à l'échéance sauf dans le cas des séries CT, CU, CW et CX pour lesquelles elle est calculée sur la période allant jusqu'à la date d'expiration relativement à l'écart au titre de la valeur actuelle de remboursement par anticipation, ou de ii) 100 % du capital. De plus, les intérêts courus et impayés, s'il y a lieu, seront payés à la date fixée pour le remboursement par anticipation. À partir des dates d'expiration respectives mentionnées dans le tableau relativement à l'écart au titre de la valeur actuelle de remboursement par anticipation, les billets sont remboursables par anticipation en totalité, mais non en partie, à notre gré, sur préavis d'au moins 30 jours et d'au plus 60 jours à un prix de remboursement par anticipation égal à 100 % des montants en capital respectifs.
- 6 Des billets à 4,85 % de série CP d'un montant de 500 millions de dollars ont été émis en avril 2014 à un prix d'émission de 998,74 \$ et à un taux d'intérêt effectif de 4,86 %. Cette série de billets a fait l'objet d'une nouvelle émission en décembre 2015, et des billets supplémentaires d'un montant de 400 millions de dollars ont été émis à un prix d'émission de 974,38 \$ et à un taux d'intérêt effectif de 5,02 %.
- 7 Les billets ne sont pas rachetables à notre gré, sauf en cas de certaines modifications apportées aux lois fiscales.
- 8 Nous avons eu recours à un dérivé de change (un swap de devises) qui a effectivement servi à convertir les paiements en capital et les obligations au titre des intérêts en obligations libellées en dollars canadiens relativement auxquelles le taux d'intérêt fixe est de 2,95 % et le montant émis et en circulation est de 792 millions de dollars (reflétant un taux de change fixe de 1,3205 \$).
- 9 À tout moment avant les dates d'échéance respectives mentionnées dans le tableau, les billets sont remboursables par anticipation en totalité en tout temps ou en partie de temps à autre, à notre gré, sur préavis d'au moins 30 jours et d'au plus 60 jours. Le prix de remboursement par anticipation est égal au plus élevé de i) la valeur actuelle des billets, actualisée en fonction du taux ajusté des bons du Trésor américain, majoré de l'écart au titre de la valeur actuelle de remboursement par anticipation, calculée sur la période allant jusqu'à la date d'expiration relativement à l'écart au titre de la valeur actuelle de remboursement par anticipation, ou de ii) 100 % du capital. De plus, les intérêts courus et impayés, s'il y a lieu, seront payés à la date fixée pour le remboursement par anticipation. À partir des dates d'expiration respectives mentionnées dans le tableau relativement à l'écart au titre de la valeur actuelle de remboursement par anticipation, les billets sont remboursables par anticipation en totalité, mais non en partie, à notre gré, sur préavis d'au moins 30 jours et d'au plus 60 jours à des prix de remboursement par anticipation égaux à 100 % des montants en capital respectifs.
- 10 Nous avons eu recours à un dérivé de change (un swap de devises) qui a effectivement servi à convertir les paiements en capital et les obligations au titre des intérêts en obligations libellées en dollars canadiens relativement auxquelles le taux d'intérêt fixe est de 3,41 % et le montant émis et en circulation est de 667 millions de dollars (reflétant un taux de change fixe de 1,3348 \$).
- 11 Des billets à 4,70 % de série CW d'un montant de 325 millions de dollars ont été émis en mars 2017 à un prix d'émission de 990,65 \$ et à un taux d'intérêt effectif de 4,76 %. Cette série de billets a fait l'objet d'une nouvelle émission en février 2018, et des billets supplémentaires d'un montant de 150 millions de dollars ont été émis à un prix de 1 014,11 \$ et à un taux d'intérêt effectif de 4,61 %.
- 12 Nous avons eu recours à un dérivé de change (un swap de devises) qui a effectivement converti les paiements en capital et les obligations au titre des intérêts en obligations libellées en dollars canadiens relativement auxquelles le taux d'intérêt fixe est de 4,41 % et le montant émis et en circulation est de 974 millions de dollars (reflétant un taux de change fixe de 1,2985 \$).

### c) Papier commercial de TELUS Corporation

TELUS Corporation a un programme de papier commercial non garanti adossé à notre facilité de crédit consorsial de 2,25 milliards de dollars (se reporter à la *note 26 d*) qui sera utilisé aux fins générales de la société, notamment à titre de dépenses d'investissement et de placements. Ce programme nous permet d'émettre à tout moment du papier commercial, sous réserve du respect de conditions en matière de notation, d'un montant maximal global de 1,4 milliard de dollars (31 décembre 2017 – 1,4 milliard de dollars). Les contrats de change à terme sont utilisés pour gérer le risque de change découlant de l'émission de papier commercial libellé en dollars américains. La dette sous forme de papier commercial est exigible dans un délai de un an et est classée à titre de tranche courante de la dette à long terme, étant donné que les montants sont entièrement soutenus et que nous prévoyons qu'ils continueront d'être soutenus par la facilité de crédit renouvelable qui ne comporte aucune exigence de remboursement au cours de la prochaine année. Au 30 juin 2018, l'encours du papier commercial s'établissait à 3 millions de dollars, lequel était libellé en dollars américains (2 millions de dollars US), avec un taux d'intérêt effectif moyen pondéré de 2,77 %, arrivant à échéance en juillet 2018.

### d) Facilité de crédit de TELUS Corporation

Au 30 juin 2018, TELUS Corporation avait une facilité de crédit bancaire renouvelable non garantie de 2,25 milliards de dollars, renouvelée en mai 2018 et venant à échéance le 31 mai 2023 (31 décembre 2017 – venant à échéance le 31 mai 2021), avec un consortium d'institutions financières, qui servira aux fins générales de la société, notamment pour soutenir le papier commercial.

La facilité de crédit de TELUS Corporation porte intérêt au taux préférentiel, au taux de base en dollars américains, au taux des acceptations bancaires ou au taux interbancaire offert à Londres (« LIBOR ») (tous ces termes sont utilisés ou définis dans la facilité de crédit), plus les marges applicables. La facilité de crédit comporte les déclarations, les garanties et les clauses restrictives habituelles, y compris le respect de deux ratios mesurés à la clôture des trimestres financiers. En vertu de ces deux exigences, notre ratio de la dette nette sur les flux de trésorerie d'exploitation ne doit pas être supérieur à 4,00:1,00, et notre ratio des flux de trésorerie d'exploitation sur les charges d'intérêts ne doit pas être inférieur à 2,00:1,00, selon le sens donné à tous ces ratios en vertu de la facilité de crédit.

L'accès continu à la facilité de crédit de TELUS Corporation n'est pas assujéti au maintien par TELUS Corporation d'une notation du crédit en particulier.

(en millions)	Au 30 juin 2018	Au 31 décembre 2017
Montant net disponible	2 247 \$	1 110 \$
Soutien du papier commercial	3	1 140
Montant brut disponible	2 250 \$	2 250 \$

Au 30 juin 2018, nous affichions des lettres de crédit en cours de 206 millions de dollars (31 décembre 2017 – 224 millions de dollars), lesquelles ont été émises en vertu de diverses facilités non engagées; ces facilités de lettres de crédit s'ajoutent à notre capacité de fournir des lettres de crédit conformément à notre facilité de crédit bancaire engagée.

#### e) Facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc.

Au 30 juin 2018, TELUS International (Cda) Inc. avait une facilité de crédit bancaire, garantie par ses actifs, venant à échéance le 20 décembre 2022 avec un consortium d'institutions financières. La facilité de crédit comprend une composante renouvelable de 350 millions de dollars US (31 décembre 2017 – 350 millions de dollars US) et un emprunt à terme de 120 millions de dollars US amortissable (31 décembre 2017 – 120 millions de dollars US). La facilité de crédit ne confère aucun droit de recours à l'égard de TELUS Corporation. Au 30 juin 2018, l'encours de la facilité s'élevait à 439 millions de dollars (432 millions de dollars, déduction faite des frais d'émission non amortis) et était entièrement libellé en dollars américains (334 millions de dollars US), la composante renouvelable étant assortie d'un taux d'intérêt moyen pondéré de 4,11 %.

(en millions)	Au 30 juin 2018			Au 31 décembre 2017		
	Composante renouvelable	Composante emprunt à terme <sup>1</sup>	Total	Composante renouvelable	Composante emprunt à terme	Total
Montant disponible	132 \$ US	s.o. \$ US	132 \$ US	193 \$ US	s.o. \$ US	193 \$ US
Encours	218	116	334	157	119	276
	350 \$ US	116 \$ US	466 \$ US	350 \$ US	119 \$ US	469 \$ US

1 Nous avons eu recours à un swap receveur de taux variable et payeur de taux fixe qui a effectivement servi à convertir nos obligations au titre des intérêts sur la dette à un taux fixe de 2,64 %.

La facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc. porte intérêt au taux préférentiel, au taux de base en dollars américains, au taux des acceptations bancaires et au taux interbancaire offert à Londres (« LIBOR ») (tous ces termes sont utilisés ou définis dans la facilité de crédit), plus les marges applicables. La facilité de crédit comporte les déclarations, les garanties et les clauses restrictives habituelles, y compris le respect de deux ratios mesurés à la clôture des trimestres financiers. En vertu de ces deux exigences, le ratio de la dette nette sur les flux de trésorerie d'exploitation de TELUS International (Cda) Inc. ne doit pas être supérieur à 3,25:1,00 par la suite, et le ratio des flux de trésorerie d'exploitation sur le service de la dette (remboursement d'intérêts et de capital prévu) ne doit pas être inférieur à 1,50:1,00, selon le sens donné à chacun de ces ratios dans la facilité de crédit.

L'emprunt à terme est assujéti à un échéancier d'amortissement qui exige que 5 % du montant en capital avancé soit remboursé chaque année pendant la durée de l'entente, le solde étant exigible à l'échéance.

**f) Échéances de la dette à long terme**

Les exigences prévues relatives aux remboursements sur la dette à long terme calculés en fonction des sommes impayées au 30 juin 2018 pour chacun des cinq prochains exercices sont présentées dans le tableau suivant.

Dette à long terme libellée en	Dollars canadiens		Dollars américains		Total	Total
	Passif dérivé					
Exercices se clôturant les 31 décembre (en millions)	Dette	Dette	(Reçu) <sup>1</sup>	Payé		
2018 (reste de l'exercice)	1 000 \$	7 \$	(3) \$	3 \$	7 \$	1 007 \$
2019	—	8	—	—	8	8
2020	1 000	8	—	—	8	1 008
2021	1 075	8	—	—	8	1 083
2022	1 249	412	—	—	412	1 661
Par la suite	7 075	2 436	(2 439)	2 436	2 433	9 508
Sorties de trésorerie futures à l'égard des remboursements de capital de la dette à long terme	11 399	2 879	(2 442)	2 439	2 876	14 275
Sorties de trésorerie futures à l'égard de l'intérêt connexe et des frais de crédit similaires <sup>2</sup>	5 674	1 893	(1 810)	1 730	1 813	7 487
Échéances contractuelles non actualisées (note 4 c)	17 073 \$	4 772 \$	(4 252) \$	4 169 \$	4 689 \$	21 762 \$

1 Le cas échéant, les flux de trésorerie liés au capital tiennent compte des taux de change au 30 juin 2018.

2 Les sorties de trésorerie futures à l'égard de l'intérêt connexe et des frais de crédit similaires pour le papier commercial et les montants prélevés sur nos facilités de crédit, le cas échéant, ont été calculés en fonction des taux en vigueur au 30 juin 2018.

**27 autres passifs à long terme**

(en millions)	Note	Au 30 juin 2018	Au 31 décembre 2017
Passifs sur contrat	24	72 \$	71 \$
Autres		9	10
Produits différés		81	81
Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi		540	537
Passifs liés aux unités d'actions restreintes et aux droits différés à la valeur d'action		97	68
Passifs dérivés		63	76
Autres		69	67
		850	829
Frais différés afférents au branchement et à l'activation de comptes clients	24	17	18
		867 \$	847 \$

**28 capital social attribuable aux actions ordinaires****a) Généralités**

Le tableau suivant présente notre capital social autorisé.

	Au 30 juin 2018	Au 31 décembre 2017
Actions privilégiées de premier rang	1 milliard	1 milliard
Actions privilégiées de second rang	1 milliard	1 milliard
Actions ordinaires	2 milliards	2 milliards

Seuls les détenteurs d'actions ordinaires ont le droit de voter lors de nos assemblées générales, chaque détenteur d'actions ordinaires pouvant exercer une voix par action ordinaire détenue à ces assemblées dans la mesure où pas moins de 66⅔ % des actions ordinaires émises et en circulation sont détenues par des Canadiens. En ce qui concerne le paiement de dividendes et la distribution des actifs en cas de liquidation ou de dissolution volontaire ou forcée de notre part ou de toute autre distribution de nos actifs entre nos actionnaires aux fins de la liquidation de nos affaires, l'ordre de priorité est le suivant : actions privilégiées de premier rang, actions privilégiées de second rang et, enfin, actions ordinaires.

Au 30 juin 2018, environ 47 millions d'actions ordinaires étaient réservées aux fins d'émission, sur le capital autorisé, dans le cadre des régimes d'options sur actions (se reporter à la note 14 d).

**b) Rachat d'actions ordinaires à des fins d'annulation dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités**

Comme il est précisé à la *note 3*, nous pouvons racheter une partie de nos actions ordinaires à des fins d'annulation dans le cadre d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités, afin de maintenir ou d'ajuster notre structure du capital. En novembre 2017, nous avons obtenu l'approbation de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant à racheter et à annuler, entre le 13 novembre 2017 et le 12 novembre 2018, un nombre maximal de 8 millions de nos actions ordinaires (pour un montant maximal de 250 millions de dollars). Au 3 août 2018, nous n'avons racheté aucune action à des fins d'annulation. En août 2018, nous avons obtenu l'approbation de la Bourse de Toronto (sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation des valeurs mobilières canadiens) aux fins de la modification de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités afin de permettre à une filiale entièrement détenue d'acheter nos actions ordinaires, pour un montant maximal de 105 millions de dollars, en vue du versement d'un don à une fondation de bienfaisance que nous avons mise en place.

## 29 passifs éventuels

### Réclamations et poursuites

#### *Généralités*

Nous faisons l'objet de diverses réclamations et poursuites (incluant des recours collectifs et les réclamations en matière de propriété intellectuelle concernant la contrefaçon) visant des dommages-intérêts et d'autres compensations et, dans certains cas, à l'égard d'autres entreprises de services mobiles et fournisseurs de services de télécommunications. Aussi, nous avons reçu un avis, ou sommes au courant, de certaines réclamations éventuelles (incluant les réclamations en matière de propriété intellectuelle concernant la contrefaçon) à notre égard et, dans certains cas, d'autres entreprises de services mobiles et fournisseurs de services de télécommunications.

À l'heure actuelle, nous ne pouvons prévoir l'issue de ces réclamations, réclamations éventuelles et poursuites en raison de divers facteurs, y compris ce qui suit : la nature préliminaire de certaines réclamations; la nature incertaine des théories et réclamations en matière de dommages; un dossier factuel incomplet; la nature incertaine des théories juridiques et des procédures judiciaires et de leur résolution par les tribunaux, tant dans le cadre du procès que de l'appel; la nature imprévisible des parties adverses et de leurs revendications.

Cependant, sous réserve des restrictions précédentes, la direction est d'avis, en vertu des évaluations juridiques et selon l'information dont elle dispose actuellement, qu'il est improbable qu'un passif non couvert par les assurances ou autrement ait une incidence significative sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation, y compris sur nos flux de trésorerie, sauf en ce qui concerne les éléments qui suivent.

#### *Recours collectifs autorisés*

Les recours collectifs autorisés contre nous comprennent les suivants :

##### *Recours collectif concernant la facturation à la minute*

En 2008, un recours collectif a été intenté contre nous en Ontario, alléguant qu'il y a eu une rupture de contrat, une infraction à la *Loi sur la protection du consommateur* de l'Ontario, une infraction à la *Loi sur la concurrence* et un enrichissement injustifié, relativement à notre pratique visant à « arrondir » le temps d'antenne des téléphones mobiles à la minute la plus près et de facturer en fait pour la minute entière. L'autorisation d'un recours collectif national a été demandée. En novembre 2014, seul un recours collectif intenté en Ontario a été autorisé par la Cour supérieure de justice de l'Ontario; ce recours allègue qu'il y a eu une rupture de contrat, une infraction à la *Loi sur la protection du consommateur*, et un enrichissement injustifié; tous les appels relatifs à cette décision d'autoriser le recours collectif ont été épuisés. Parallèlement, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a refusé de suspendre les réclamations de nos clients d'affaires, malgré la clause d'arbitrage figurant dans nos ententes de prestation de services aux clients conclues avec ces clients. Cette décision a fait l'objet d'un appel et, le 31 mai 2017, la Cour d'appel de l'Ontario a rejeté notre appel. La Cour suprême du Canada nous a permis d'en appeler de cette décision.

*Recours collectifs concernant la durée d'établissement de la communication*

En 2005, un recours collectif a été intenté contre nous en Colombie-Britannique, alléguant que nous avons observé des pratiques commerciales trompeuses en facturant les appels entrants à partir du moment où l'appelant se connecte au réseau plutôt qu'à partir du moment où l'appel entrant est acheminé au destinataire. En 2011, la Cour suprême du Canada a confirmé la suspension de la totalité des causes d'action présentées par le demandeur dans le cadre de ce recours collectif, à l'exception d'une cause d'action en raison de la clause d'arbitrage qui a été incluse dans nos ententes de prestation de services. Cette unique exception concerne la cause d'action fondée sur les pratiques trompeuses ou déraisonnables en vertu de la Business Practices and Consumer Protection Act de la Colombie-Britannique que la Cour suprême du Canada a refusé de suspendre. En janvier 2016, la Cour suprême de la Colombie-Britannique a autorisé ce recours collectif concernant cette réclamation en vertu de la Business Practices and Consumer Protection Act. Ce recours est limité aux résidents de la Colombie-Britannique qui ont signé avec nous des contrats pour des services mobiles au cours de la période allant du 21 janvier 1999 jusqu'en avril 2010. Nous avons fait appel de cette décision d'autoriser le recours collectif, et une audience relative à cet appel devrait avoir lieu en septembre 2018. Un recours collectif a été intenté contre nous en Alberta au même moment que le recours collectif intenté en Colombie-Britannique. Le recours collectif intenté en Alberta comporte les mêmes allégations que le recours collectif intenté en Colombie-Britannique, mais à ce jour, ce recours n'a pas progressé et n'a pas été autorisé.

*Recours collectifs non autorisés*

Les recours collectifs non autorisés contre nous comprennent les suivants :

*Recours collectifs concernant le service 9-1-1*

En 2008, un recours collectif a été intenté en Saskatchewan contre notre société et d'autres entreprises de télécommunications canadiennes, qui allègue, entre autres, que nous n'avons pas fourni au public un avis approprié relativement aux frais liés au service 9-1-1, que nous avons de façon trompeuse fait passer ces frais pour des frais gouvernementaux et que nous avons facturé des frais liés au service 9-1-1 à des clients qui résident dans des zones où le service 9-1-1 n'est pas disponible. Les causes d'action avancées par les demandeurs sont la rupture de contrat, des déclarations inexactes et une publicité mensongère. Les demandeurs demandent l'autorisation d'un recours collectif national. Un recours collectif essentiellement identique a été intenté en Alberta au même moment, mais la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta a déclaré que ce recours collectif avait expiré à notre égard en 2009. Depuis 2016, aucune mesure n'a été prise dans le cadre de cette instance.

*Recours collectifs concernant les radiations de champs magnétiques*

En 2013, un recours collectif a été intenté en Colombie-Britannique contre nous, contre d'autres entreprises de télécommunications et contre des fabricants de téléphones cellulaires, alléguant que l'utilisation prolongée de téléphones cellulaires a des effets néfastes sur la santé. Ce recours collectif intenté en Colombie-Britannique allègue ce qui suit : responsabilité stricte, négligence, défaut d'avertissement, rupture de garantie, violation des règles de concurrence, des pratiques commerciales et des lois visant la protection des consommateurs, assertion négligente et inexacte, violation du devoir de ne pas commercialiser les produits concernés et renonciation de délit civil. Une demande d'autorisation d'un recours collectif national est en cours. Depuis 2014, aucune mesure n'a été prise dans le cadre de cette instance. En 2015, un recours collectif a été intenté au Québec contre nous, d'autres entreprises de télécommunications et d'autres parties défenderesses, alléguant que des radiations de champs électromagnétiques ont des effets néfastes sur la santé, enfreignent la *Loi sur la qualité de l'environnement* (Québec), causent des nuisances et constituent une violation des droits en vertu du *Code civil* du Québec. L'audience pour autorisation de cette instance s'est tenue en mai 2018, et le 27 juin 2018, la Cour supérieure du Québec a rejeté la demande d'autorisation.

*Recours collectifs concernant Public Mobile*

En 2014, des recours collectifs ont été intentés contre nous au Québec et en Ontario, au nom des clients de Public Mobile, qui allèguent que les modifications que nous avons apportées à la technologie, aux services et aux forfaits enfreignent nos obligations prévues par la loi et nos obligations jurisprudentielles. En particulier, le recours intenté au Québec allègue que nos actes constituent une violation de la *Loi sur la protection du consommateur* du Québec, du *Code civil* du Québec et de la *Loi sur la protection du consommateur* de l'Ontario. Ce recours n'a pas encore fait l'objet d'une audience pour autorisation. Le recours collectif intenté en Ontario allègue qu'il y a eu négligence, une rupture de la garantie expresse et implicite, une infraction à la *Loi sur la concurrence*, un enrichissement injustifié et une renonciation de délit civil. Aucune mesure n'a été prise dans le cadre de cette instance depuis qu'elle a été déposée et signifiée.

*Recours collectif concernant le financement d'appareils*

En 2016, un recours collectif a été intenté au Québec contre nous et d'autres entreprises de télécommunications, alléguant que nous n'avons pas respecté la *Loi sur la protection du consommateur* du Québec et le *Code civil* du Québec en faisant des déclarations fausses ou trompeuses relativement au financement d'appareils offert à nos abonnés aux services mobiles et en demandant à nos abonnés aux services mobiles des tarifs pour les forfaits et des frais de résiliation plus élevés que ceux autorisés par la *Loi sur la protection du consommateur*. Ce recours n'a pas encore fait l'objet d'une audience pour autorisation.

*Réclamations en matière de violation de propriété intellectuelle*

Les réclamations et les réclamations éventuelles que nous avons reçues comprennent :

*Réclamation en matière de violation de brevet pour le réseau 4G LTE*

Une réclamation en matière de violation de brevet a été déposée en Ontario en 2016, alléguant que les communications entre les appareils, incluant les téléphones cellulaires, et les stations de base sur notre réseau 4G LTE violeraient trois brevets détenus par des tiers. Le jugement de cette instance devrait s'ouvrir au quatrième trimestre de 2019.

*Résumé*

Nous croyons que nous disposons d'une bonne défense à l'égard des recours mentionnés ci-dessus. Si le dénouement de ces recours se révélait différent des évaluations et des hypothèses de la direction, cela pourrait donner lieu à un ajustement significatif de notre situation financière et de nos résultats d'exploitation, y compris nos flux de trésorerie. Les évaluations et les hypothèses de la direction supposent que des estimations fiables des risques courus ne peuvent être faites compte tenu de l'incertitude persistante en ce qui a trait à la nature des dommages-intérêts qui peuvent être réclamés par les demandeurs, aux causes d'action qui sont, ou qui pourraient en fin de compte être, intentées et, dans le cas des recours collectifs non autorisés, aux causes d'action qui pourraient en fin de compte être autorisées.

## 30 transactions entre parties liées

### a) Transactions avec les principaux dirigeants

Nos principaux dirigeants ont le pouvoir et la responsabilité de superviser, de planifier, de diriger et de contrôler nos activités. Il s'agit des membres de notre conseil d'administration et de notre équipe de la haute direction.

La charge de rémunération totale pour les principaux dirigeants et la composition de celle-ci se résument comme suit :

Périodes closes les 30 juin (en millions)	Trimestres		Semestres	
	2018	2017	2018	2017
Avantages à court terme	3 \$	3 \$	6 \$	6 \$
Prestations de retraite <sup>1</sup> et autres avantages postérieurs à l'emploi	3	—	4	1
Rémunération fondée sur des actions <sup>2</sup>	21	8	24	12
	<b>27 \$</b>	<b>11 \$</b>	<b>34 \$</b>	<b>19 \$</b>

- 1 Les membres de notre équipe de la haute direction sont des membres de notre régime de retraite à l'intention des membres de la direction et des professionnels de TELUS Corporation et de nos régimes de retraite complémentaires non enregistrés et non contributifs à prestations définies.
- 2 Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2018, la charge de rémunération fondée sur des actions est présentée déduction faite d'un montant de 1 \$ (2017 – 1 \$) et de néant (2017 – 1 \$), respectivement, relatif à l'incidence des dérivés utilisés pour gérer la charge de rémunération fondée sur des actions (*note 14 b*).

Comme il est indiqué à la *note 14*, nous avons consenti des attributions initiales de rémunération fondée sur des actions en 2018 et en 2017, y compris à l'égard de nos principaux dirigeants, comme le présente le tableau ci-après. Étant donné que la plupart de ces attributions sont des attributions comportant des droits d'acquisition en bloc ou graduelle et ont des durées de services requises s'échelonnant sur plusieurs années, la charge sera comptabilisée proportionnellement sur un certain nombre d'exercices et, par conséquent, seulement une partie des attributions initiales de 2018 et de 2017 est comprise dans les montants présentés dans le tableau précédent.

Semestres clos les 30 juin (en millions de dollars)	2018			2017		
	Nombre d'unités d'actions restreintes	Valeur nominale <sup>1</sup>	Juste valeur à la date d'attribution <sup>1</sup>	Nombre d'unités d'actions restreintes	Valeur nominale <sup>1</sup>	Juste valeur à la date d'attribution <sup>1</sup>
Attribuées au cours de la période	608 849	28 \$	36 \$	686 595	30 \$	30 \$

- 1 La valeur nominale est calculée en multipliant le cours des actions ordinaires au moment de l'attribution par le nombre d'unités attribuées. La juste valeur à la date d'attribution est différente de la valeur nominale, car la juste valeur de certaines attributions est déterminée au moyen du modèle de simulation Monte Carlo (se reporter à la *note 14 b*).

Les montants de passif comptabilisés au titre des attributions de rémunération fondée sur des actions aux principaux dirigeants se résument comme suit :

(en millions)	Au 30 juin 2018	Au 31 décembre 2017
Unités d'actions restreintes	59 \$	40 \$
Droits différés à la valeur d'actions <sup>1</sup>	20	24
	<b>79 \$</b>	<b>64 \$</b>

1 Notre régime de droits différés à la valeur d'actions à l'intention de nos administrateurs prévoit qu'en plus de recevoir son attribution d'actions annuelle pour ce qui est des droits différés à la valeur d'actions, un administrateur peut choisir de recevoir sa provision annuelle d'administrateur et ses jetons de présence aux réunions en droits différés à la valeur d'actions, en actions ordinaires ou en trésorerie. Les droits différés à la valeur d'actions donnent aux administrateurs le droit de recevoir un nombre spécifique d'actions ordinaires ou un paiement en trésorerie fondé sur la valeur de ces actions. Les droits différés à la valeur d'actions sont payés lorsqu'un administrateur cesse d'être administrateur pour une raison quelconque. Ces droits sont versés au moment choisi par l'administrateur conformément au régime de droits différés à la valeur d'actions à l'intention des administrateurs; au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2018, un montant de 6 \$ (2017 – 9 \$) et de 6 \$ (2017 – 11 \$), respectivement, a été payé.

Les contrats de travail conclus avec les membres de l'équipe de la haute direction prévoient généralement des indemnités de départ si un membre de la haute direction est congédié sans motif valable qui sont les suivantes : généralement 18 à 24 mois de salaire de base, les avantages et l'accumulation d'années de service ouvrant droit à pension en remplacement du préavis et 50 % du salaire de base en remplacement d'une prime en trésorerie annuelle. En cas de changement de contrôle, les membres de l'équipe de la haute direction n'auront pas droit à un traitement différent de celui qui est réservé à nos autres employés en ce qui concerne la rémunération fondée sur des actions dont les droits ne sont pas acquis.

#### **b) Transactions impliquant les régimes de retraite à prestations définies**

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2018, nous avons fourni des services de gestion et d'administration à nos régimes de retraite à prestations définies; les montants facturés liés à ces services ont été établis selon la méthode du recouvrement des coûts et se sont chiffrés à 2 millions de dollars (2017 – 1 million de dollars) et à 3 millions de dollars (2017 – 3 millions de dollars), respectivement.

#### **c) Transactions avec les coentreprises immobilières**

Au cours des trimestres et des semestres clos les 30 juin 2018 et 2017, nous avons conclu des transactions avec les coentreprises immobilières, lesquelles sont des parties liées, comme il est décrit à la *note 21*.

## 31 informations supplémentaires sur les tableaux des flux de trésorerie

### a) Tableaux des flux de trésorerie – activités d'exploitation, activités d'investissement et activités de financement

Périodes closes les 30 juin (en millions)	Note	Trimestres		Semestres	
		2018	2017	2018	2017
			(chiffres ajustés – note 2 c)		(chiffres ajustés – note 2 c)
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>					
<b>Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation</b>					
Débiteurs		(34) \$	53 \$	169 \$	115 \$
Stocks		17	6	50	(3)
Actifs sur contrat		(3)	(11)	(3)	3
Charges payées d'avance		(26)	(63)	(147)	(186)
Créditeurs et charges à payer		194	70	(164)	(111)
Impôt sur le résultat et autres impôts à recevoir et à payer, montant net		87	7	172	(85)
Facturation par anticipation et dépôts de clients		(7)	4	(16)	47
Provisions		13	(10)	4	(61)
		<b>241 \$</b>	<b>56 \$</b>	<b>65 \$</b>	<b>(281) \$</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>					
<b>Paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre</b>					
Entrées d'immobilisations					
Dépenses d'investissement, montant brut					
Immobilisations corporelles	17	(639) \$	(655) \$	(1 160) \$	(1 227) \$
Immobilisations incorporelles	18	(158)	(155)	(295)	(309)
		<b>(797)</b>	<b>(810)</b>	<b>(1 455)</b>	<b>(1 536)</b>
Entrées découlant de transactions non monétaires					
		<b>6</b>	<b>—</b>	<b>14</b>	<b>2</b>
Dépenses d'investissement					
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'investissement connexes					
		<b>(791)</b>	<b>(810)</b>	<b>(1 441)</b>	<b>(1 534)</b>
		<b>56</b>	<b>56</b>	<b>(32)</b>	<b>(16)</b>
		<b>(735) \$</b>	<b>(754) \$</b>	<b>(1 473) \$</b>	<b>(1 550) \$</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>					
<b>Émission d'actions par une filiale aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle</b>					
Émission d'actions					
Émission d'actions non monétaires dans le cadre de regroupements d'entreprises	18 b)	— \$	— \$	43 \$	1 \$
		—	—	(19)	—
Produit en trésorerie découlant de l'émission d'actions					
		—	—	24	1
Coûts de transaction et autres					
		—	—	—	(1)
		<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>24 \$</b>	<b>— \$</b>

## b) Variations des passifs découlant des activités de financement

(en millions)	Début de la période	Tableau des flux de trésorerie		Variations sans effet sur la trésorerie		Fin de la période
		Émis ou reçu	Remboursements ou paiements	Fluctuation des devises (note 4 f)	Autres	
<b>TRIMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2017</b>						
Dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires	283 \$	— \$	(283) \$	— \$	293 \$	293 \$
Dividendes réinvestis en actions propres	—	—	23	—	(23)	—
	283 \$	— \$	(260) \$	— \$	270 \$	293 \$
<b>Emprunts à court terme</b>	100 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	100 \$
<b>Dette à long terme</b>						
Billets de TELUS Corporation	11 638 \$	— \$	— \$	(35) \$	2 \$	11 605 \$
Papier commercial de TELUS Corporation	1 122	1 543	(1 614)	(19)	—	1 032
Déventures de TELUS Communications Inc.	619	—	—	—	—	619
Facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc.	298	—	(4)	(8)	2	288
Dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant de l'émission de titres de créance à long terme libellés en dollars américains – passif	38	1 614	(1 607)	54	(35)	64
	13 715	3 157	(3 225)	(8)	(31)	13 608
Pour éliminer l'incidence du règlement brut des dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant de l'émission de titres de créance à long terme libellés en dollars américains	—	(1 614)	1 614	—	—	—
	13 715 \$	1 543 \$	(1 611) \$	(8) \$	(31) \$	13 608 \$
<b>TRIMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2018</b>						
Dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires	299 \$	— \$	(299) \$	— \$	315 \$	315 \$
Dividendes réinvestis en actions propres	—	—	21	—	(21)	—
	299 \$	— \$	(278) \$	— \$	294 \$	315 \$
<b>Emprunts à court terme</b>	100 \$	26 \$	(13) \$	— \$	— \$	113 \$
<b>Dette à long terme</b>						
Billets de TELUS Corporation	12 094 \$	975 \$	— \$	43 \$	(22) \$	13 090 \$
Papier commercial de TELUS Corporation	843	304	(1 154)	10	—	3
Déventures de TELUS Communications Inc.	620	—	—	—	—	620
Facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc.	433	—	(11)	9	1	432
Dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant de l'émission de titres de créance à long terme libellés en dollars américains – passif	59	1 154	(1 136)	(53)	39	63
	14 049	2 433	(2 301)	9	18	14 208
Pour éliminer l'incidence du règlement brut des dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant de l'émission de titres de créance à long terme libellés en dollars américains	—	(1 154)	1 154	—	—	—
	14 049 \$	1 279 \$	(1 147) \$	9 \$	18 \$	14 208 \$

(en millions)	Début de la période	Tableau des flux de trésorerie		Variations sans effet sur la trésorerie		Fin de la période
		Émis ou reçu	Remboursements ou paiements	Fluctuation des devises (note 4 f)	Autres	
<b>SEMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2017</b>						
<b>Dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires</b>	284 \$	— \$	(567) \$	— \$	576 \$	293 \$
Dividendes réinvestis en actions propres	—	—	23	—	(23)	—
	284 \$	— \$	(544) \$	— \$	553 \$	293 \$
<b>Emprunts à court terme</b>	100 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	100 \$
<b>Dette à long terme</b>						
Billets de TELUS Corporation	11 367 \$	990 \$	(700) \$	(43) \$	(9) \$	11 605 \$
Papier commercial de TELUS Corporation	613	3 071	(2 630)	(22)	—	1 032
Débitures de TELUS Communications Inc.	619	—	—	—	—	619
Facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc.	332	—	(35)	(11)	2	288
Dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant de l'émission de titres de créance à long terme libellés en dollars américains – passif	20	2 630	(2 625)	65	(26)	64
	12 951	6 691	(5 990)	(11)	(33)	13 608
Pour éliminer l'incidence du règlement brut des dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant de l'émission de titres de créance à long terme libellés en dollars américains	—	(2 630)	2 630	—	—	—
	12 951 \$	4 061 \$	(3 360) \$	(11) \$	(33) \$	13 608 \$
<b>SEMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2018</b>						
<b>Dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires</b>	299 \$	— \$	(598) \$	— \$	614 \$	315 \$
Dividendes réinvestis en actions propres	—	—	41	—	(41)	—
	299 \$	— \$	(557) \$	— \$	573 \$	315 \$
<b>Emprunts à court terme</b>	100 \$	26 \$	(19) \$	— \$	6 \$	113 \$
<b>Dette à long terme</b>						
Billets de TELUS Corporation	11 561 \$	1 725 \$	(250) \$	81 \$	(27) \$	13 090 \$
Papier commercial de TELUS Corporation	1 140	1 618	(2 798)	43	—	3
Débitures de TELUS Communications Inc.	620	—	—	—	—	620
Facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc.	339	97	(22)	19	(1)	432
Dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant de l'émission de titres de créance à long terme libellés en dollars américains – passif	93	2 798	(2 770)	(124)	66	63
	13 753	6 238	(5 840)	19	38	14 208
Pour éliminer l'incidence du règlement brut des dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant de l'émission de titres de créance à long terme libellés en dollars américains	—	(2 798)	2 798	—	—	—
	13 753 \$	3 440 \$	(3 042) \$	19 \$	38 \$	14 208 \$